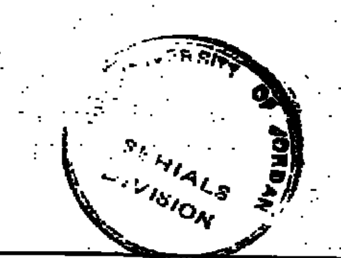
هكذا من الأصل



Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Paris en fête
■ Festival russe



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16315 – 7,50 F
SAMEDI 12 JUILLET 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Chasse aux criminels de guerre en Bosnie-Herzégovine

LA FORCE multinationale de l'OTAN en Bosnie (SFOR) a lancé, jeudi 10 juillet, une spectaculaire opération commando dans l'entité serbe de Bosnie pour arrêter deux criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international. L'un d'eux a été tué au cours d'affrontements avec les militaires, et l'autre a été transféré au Tribunal de La Haye.

Après les multiples avertissements lancés au cours des dernières semaines par la communauté internationale, il s'agit, à l'évidence, pour les capitales occidentales d'accentuer leurs pressions sur les dirigeants serbes, à un an de l'échéance prévue du retrait des troupes de la SFOR.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

Valéry Giscard d'Estaing au « Monde » : l'euro ne dépend plus que de la France

L'Allemagne présente un budget conforme à Maastricht

DANS un entretien au *Monde*, Valéry Giscard d'Estaing critique sévèrement l'action diplomatique de Jacques Chirac et du gouvernement. Evoquant le dernier sommet européen, ceux du G 7 et de l'OTAN, il affirme : *« Amsterdam a été négatif. Denver a été inutile. Madrid a été une déception pour la France. »* L'ancien président presse Lionel Jospin de réduire les déficits publics, alors que Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, insiste sur la nécessité de les limiter à 3 % du PIB dès 1997, comme le fait le gouvernement allemand, qui vient de présenter un budget conforme aux exigences de Maastricht. M. Giscard d'Estaing souligne les dangers pour la France d'un échec de l'euro.

La note laissée par Alain Juppé à Lionel Jospin sur *« la situation économique et financière »*, dont nous publions l'intégralité, a provoqué l'embarras dans l'opposition et une vive protestation d'Edouard Balladur.

Lire pages 3, 6, 7 et 12



Les nouvelles de l'été de huit dames en noir

Dans ce numéro, « L'âge d'or » de Ruth Rendell

LE MONDE commence aujourd'hui la publication de huit nouvelles d'auteurs féminins contemporains, huit dames du roman noir. L'anglaise Ruth Rendell, reine de la littérature criminelle, ouvre la série. *De plus en plus* nombreuses à investir le champ de la littérature policière, les femmes obtiennent des performances en librairie. Symbole : les records de vente d'une Patricia Cornwell, dont les livres s'arrachent systématiquement à plus de 100 000 exemplaires en France et à plus de 1 million aux Etats Unis. Les héroïnes remplacent les héros, balayant codes et stéréotypes machistes. Le polar accompagne ainsi l'évolution de la société. Le phénomène des auteurs noirs féminins s'inscrit dans une tradition : le premier auteur important après Edgar Poe fut une femme, l'américaine Anna Katharine Green.

Existe-t-il un « polar féminin » ? Cette hypothèse en agace plus d'une. Mieux vaut parler d'une diversité de talents, dont *Le Monde*



donne un aperçu. Jugez sur pièces ! La semaine prochaine : Fred Vargas, qui a emprunté son pseudonyme au personnage incarné par Ava Gardner dans *La Comtesse aux pieds nus*. Archéologue, elle consacre ses récréations à ses criminelles activités littéraires.

■ Mir en danger



Les trois cosmonautes s'entraînent à réparer la station spatiale russe. L'opération aura lieu le 18 juillet. p. 24

■ Retour au calme à Phnom Penh

Alors que le calme semble revenu, le premier ministre, Hun Sen, ne comprend pas les critiques de la communauté internationale. p. 4

■ Controverse à la Hague

La polémique rebondit sur les rejets radioactifs de la Hague après les mesures d'interdictions d'accès par la mer annoncées, jeudi, par Mme Voynet. p. 11 et le point de vue p. 13

■ Le sauvetage d'Eurotunnel

Les actionnaires d'Eurotunnel ont approuvé, jeudi, le plan de restructuration conclu avec les banques-créancières en octobre 1996. p. 17

■ L'affaire Tiberi rebondit

Le parquet d'Evry a ouvert, vendredi 11 juillet, une enquête préliminaire sur les emplois fictifs au cabinet de M. Dugoin, relançant ainsi l'affaire des époux Tiberi. p. 10

Néandertal, le deuxième homme issu d'« Erectus »

LES ANTHROPOLOGUES l'espéraient sans trop y croire, leur rêve est devenu réalité. Pour la première fois, les gènes de l'homme de Néandertal ont parlé. Grâce aux progrès de la biologie moléculaire, des fragments d'ADN vieux de plus de 30 000 ans ont été extraits de ses ossements. Mieux : ils ont dévoilé sa véritable identité. Ni ancêtre, ni frère de l'homme moderne, le célèbre primitif au chignon crânien appartenait à une autre espèce. Humaine, elle aussi, mais plus malchanceuse. Peut-être apte comme la nôtre à conquérir le monde, mais qui aura trébuché en cours de route.

Publiée dans la revue scientifique américaine *Cell* (datée du 11 juillet), cette conclusion est l'aboutissement le plus spectaculaire d'un gigantesque ouvrage, entrepris depuis plus de dix ans par une nouvelle famille de scientifiques : les paléogénéticiens. Leur objet est l'ADN ancien, matériel fragile et précieux qu'ils exhument des vestiges du vivant pour mieux retracer son histoire. Plus les fossiles sont vieux, plus les gènes qu'ils contiennent risquent d'être dégradés. Et l'aventure devient plus incertaine encore lorsqu'elle implique des ossements d'hominidés, dont la proximité génétique avec notre propre espèce accroît les risques de contamination par l'ADN des chercheurs. C'est assez dire la performance des biologistes qui, pour la première fois, ont réveillé à l'université de Munich (Allemagne) des gènes néandertaliens. Dirigés par le Suédois Svante Pääbo – l'un des pionniers de ces recherches –, leurs travaux ont porté sur un fragment d'ADN « mitochondrial ». En étudiant une petite séquence de ce gène, les chercheurs ont démontré qu'il présente un degré de divergence avec ses équivalents modernes trois fois plus élevé que celui que l'on observe entre les populations humaines actuelles les plus éloignées. Un résultat qui, selon eux, exclut que Néandertal ait été l'ancêtre d'*Homo sapiens sapiens* et qui situe leur séparation évolutive à environ – 600 000 ans avant notre ère.

L'hominidé qui occupa l'Europe entre – 100 000 et – 30 000 ans constituait ainsi une espèce indépendante qui a probablement évolué parallèlement à la nôtre à partir du très ancien *Homo erectus*. Peut-on pour autant le qualifier de « deuxième homme » ? Lorsque le premier fossile de Néandertal fut découvert en 1856, trois ans avant la publication du livre de Darwin *De l'origine des espèces*, l'idée même aurait été impensable. Un siècle plus tard, il sera pourtant admis dans la grande famille des hominidés. On lui accordera les honneurs du titre, *Homo sapiens neandertalensis*. Mais pas au point de le considérer comme un homme. Pas encore.

Ces dernières années, pourtant, les raisons de lui accorder ce statut n'ont cessé de s'accumuler. Parole ou pas, on sait désormais qu'il possédait comme nous, à l'arrière de la langue, l'os hyoïde essentiel à l'articulation des sons. Sentiments ou non, il enterrait ses morts, allant peut-être, d'après les traces de pollen retrouvé, jusqu'à les couvrir de fleurs. Et s'il ne peignait pas les parois des cavernes, il n'est pas exclu qu'il ait fabriqué, en Europe, les premiers instruments de musique.

En éliminant l'hypothèse selon laquelle Néandertal n'était qu'un grossier prototype de Cro-Magnon, l'analyse de ses gènes accélérera-t-elle son humanisation ? La recherche rejoindrait ainsi ses origines, puisque l'ADN étudié a été extrait du premier fossile, exhumé en Allemagne au lieu dit Neander Thal : le val de l'homme nouveau.

Catherine Vincent

Le Sage d'Avignon

LES TROIS coups du 51e Festival d'Avignon ont été donnés, jeudi 10 juillet, dans une Cour d'honneur baignée d'une douceur estivale, avec la présentation de *Nathan le Sage*, de Lessing, dramaturge allemand du XVIIIe siècle, mis en scène par le Québécois Denis Marleau. Ce fut une belle ouverture, portée par Samy Frey dans le rôle-titre, qui a magnétisé le public attentif, pendant plus de quatre heures, avec sa présence sobre, mélange de force et de subtilité. *Nathan le Sage* est un plaidoyer pour la tolérance, interdit de scène par les nazis et célébré par les théâtres allemands à la fin de la guerre. Denis Marleau en a donné une lecture limpide, privilégiant le dialogue incessant entre les spectateurs et les comédiens.

Lire page 26

A la City, mieux vaut être un homme blanc

DIPLÔMÉ d'Harvard, star du marché obligataire londonien et noir : Jim Curry, quarante-trois ans, a-t-il été licencié, en 1995, par la banque Goldman Sachs en raison de la couleur de sa peau ? La récente condamnation par un tribunal londonien de cette prestigieuse banque d'investissement new-yorkaise pour discrimination raciale a fait voler en éclats l'image de modèle d'intégration que le monde financier anglo-saxon aime se donner. Ne voit-on pas, en effet, un extraordinaire mélange des races dans les rues des grandes places boursières nord-américaines ou de la City ? Et toutes les institutions et tous les établissements financiers, Goldman Sachs en tête, se targuent d'être particulièrement actifs dans la promotion des gens de couleur.

« Goldman Sachs est une firme à l'échelle planétaire (...). Elle doit rester pluriculturelle et multi-ethnique. Notre diversité est un facteur essentiel à notre force et le sera encore davantage grâce à nos efforts pour attirer les meilleurs individus, afin de servir nos clients. » Comme l'indique le communiqué adressé par la banque à tous ses employés de la City, après le verdict Curry, cet établissement conteste vigoureusement l'arrêt du tribunal du travail. La direction de Fleet Street rappelle que cinquante-trois nationalités sont représentées au sein de sa division internationale basée à Londres. La commission pour l'égalité raciale, l'organisme public britannique qui s'est saisi du jugement, n'en a pas moins ouvert une enquête sur le traitement des minorités ethniques dans la City.

Le constat est accablant. D'après les premiers témoignages recueillis, ils sont des centaines de membres de minorités ethniques à se heurter, jour après jour, à ce que le professeur Amin Rajan, le patron d'un bureau de consultants spécialisé dans les relations de travail, appelle le *« plafond invisible »* du racisme.

Certes, les employés de couleur représentent désormais 10 % de la main-d'oeuvre des services financiers, contre 2 % en 1990. Le président de la Bourse des métaux et une poignée d'associés des six plus importants cabinets d'audit sont d'origine indienne. Mais la majorité des immigrés de la City – qui en Grande-Bretagne sont citoyens à part entière, éligibles et électeurs – restent confinés aux postes administratifs subalternes.

Marc Roche

Lire la suite page 14

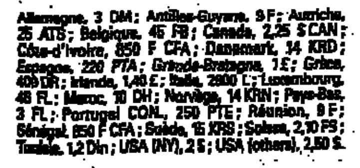
La « belle » du Tour



CÉDRIC VASSEUR

AU DÉPART de la 6e étape du Tour de France cycliste, au Blanc (Indre), Cédric Vasseur portait, vendredi 11 juillet, le maillot jaune endossé la veille au terme d'une échappée solitaire de 147,5 km. En 1970, un mois avant la naissance de Cédric, son père Alain avait gagné une étape après une « belle » de 172,5 km.

Lire page 22 et 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 712 - 7,50 F

ENTITÉ SERBE La force multinationale en Bosnie a lancé, jeudi 10 juillet, une spectaculaire opération-commando dans l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine afin de procéder à l'arrestation de deux criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. Les principaux dirigeants serbes ont fait part de leur *« indignation »*. ● L'OPÉRATION, réalisée par les troupes britanniques avec l'appui logistique des troupes américaines, avait été décidée au debut du mois de juillet. L'ex-chef de la police de Prijedor a été tué, et un ancien responsable politique de la région a été transféré au Tribunal de La Haye. ● RADOVAN KARADZIC et Ratko Mladic, les chefs politique et militaire de la « République serbe » durant la guerre en Bosnie-Herzégovine, n'ont toujours pas, eux, été inquiétés *(lire aussi notre éditorial page 14).*

L'OTAN mène une opération contre deux criminels de guerre en Bosnie

Après les multiples avertissements lancés par la communauté internationale, les capitales occidentales ont décidé d'accroître la pression sur les dirigeants de Pale, à un an du retrait de leurs troupes, en procédant à l'arrestation de deux Serbes recherchés par le Tribunal de La Haye

ANALYSE

Les Occidentaux ont changé de registre. Mais ne fallait-il pas frapper plus haut ?

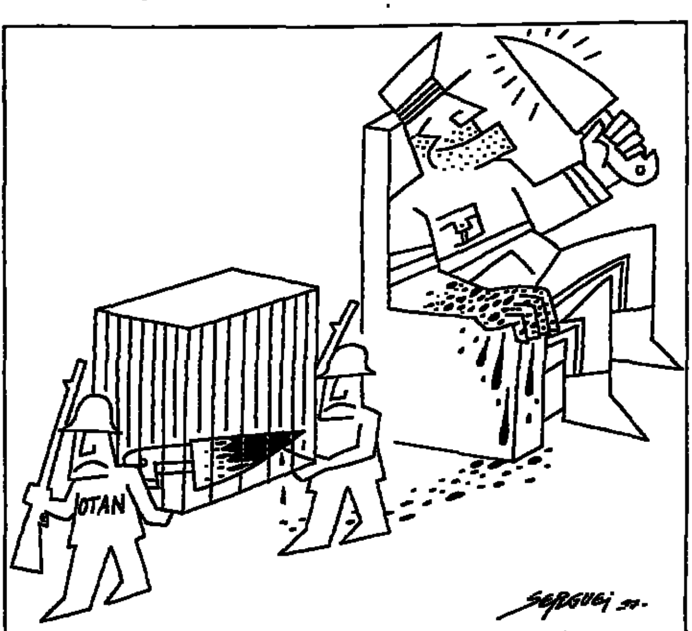
LES OCCIDENTAUX ont ouvertement changé de politique envers les criminels de guerre de Bosnie en organisant, jeudi 10 juillet, la traque de deux responsables du « nettoyage ethnique » pratiqué en 1992 dans la région de Prijedor, dont l'un a été tué et l'autre transféré au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

Depuis le déploiement de la force de l'OTAN (SFOR), au lendemain des accords de Dayton, il y a un an et demi, les criminels de guerre présumés continuaient de jouir dans la République serbe de Bosnie d'une totale impunité et d'une très grande liberté de mouvement : la SFOR n'avait pour mission de les arrêter que s'ils venaient en quelque sorte se jeter dans ses bras. Les Occidentaux faisaient valoir les risques qu'auraient encourus leurs soldats s'ils avaient eu, envers Radovan Karadzic ou Ratko Mladic, une attitude plus offensive. Ils redoutaient aussi, sans le dire, que l'arrestation de hauts responsables des atrocités commises pendant la guerre ne galvanise de nouveau les Serbes, ne réactive les solidarités « ethniques » et ne mette en péril le processus de paix laborieusement acquis à Dayton après des années d'impuissance de la communauté internationale.

Inutile prudence : le processus de paix est, de fait, en péril ou en tout cas précaire. Les anciens chefs de guerre restent les maîtres chez les Serbes de Bosnie (Radovan Karadzic gouverne en coulisse, Ratko Mladic jouit toujours de la bienveillance de Belgrade) et semblent prêts, s'il le fallait, à reprendre du service demain *(lire ci-dessous)*. La paix ne tient qu'à la présence des 30 000 soldats de l'OTAN.

DURCISSEMENT

Or cette présence ne sera pas éternelle. Les GI américains n'étaient à l'origine partis en Bosnie que pour une durée d'environ un an, mentionnée dans l'accord de Dayton. Bill Clinton a obtenu du Congrès que leur mission soit prolongée, à effectifs réduits, jusqu'en juin 1998. Il pourrait ne pas obtenir de nouvelle prolongation et ne souhaite sans doute pas avoir à la demander à un Congrès qui ne manquerait pas, après plus de deux ans, de dénoncer l'échec de sa politique en Bosnie. Le Pentagone y est hostile ; le Congrès s'est prononcé récemment pour une suppression de tout crédit à l'intervention américaine en Bosnie au-delà de juin 1998. Les Européens font savoir, comme l'année dernière, qu'ils ne resteront pas en Bosnie si les Américains se retirent. Ils seraient prêts, en réalité, à y maintenir seuls une certaine présence militaire, à condition que la situation y soit suffisamment stabilisée et une reprise des combats peu probable.



On en est loin aujourd'hui, du fait, essentiellement, du travail de sape opiniâtre entretenu par Radovan Karadzic et ses fidèles. Ce constat, dressé conjointement par les Occidentaux, justifie leur durcissement actuel, qu'on sentait poindre depuis plusieurs semaines. Le ton était monté envers les Serbes lors de la réunion des ministres de l'OTAN à Sintra à la fin du mois de mai. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avait effectué au même moment une tournée dans l'ex-Yougoslavie durant laquelle elle n'avait ménagé dans ses propos ni Zagreb, ni Belgrade, ni Pale. La réunion du G 7 à Denver, puis celle de l'OTAN à Madrid, fournirent aux dirigeants américains, français et britanniques l'occasion de mettre au point leur nouvelle stratégie envers les criminels de guerre et de publier, en particulier le 7 juillet à Madrid, des communiqués qui ressemblaient à des coups de semonce plus sérieux que de coutume en direction des Serbes.

La semaine dernière, une première opération de commando, non revendiquée, avait permis l'arrestation en Croatie de l'ancien maire de Vukovar. Comme en écho, la Commission européenne a confirmé, jeudi, qu'elle gelait toute aide économique à l'entité serbe de Bosnie, aussi longtemps que cette dernière ne se conformerait pas à l'accord de Dayton, qui stipule l'arrestation et le transfert à La Haye de tous les criminels de guerre présumés.

Ces nombreuses pressions, que l'opération de la SFOR vient encore renforcer, se produisent dans un lourd contexte, tant dans l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine que dans la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). La crise qui oppose, à Pale, la présidente Biljana Plavsic au bras droit de Radovan Karadzic, Momcilo Krajisnik, ne fait que s'amplifier depuis plusieurs semaines. La communauté internationale a pris partie en faveur de la présidente, accusée par les « durs » du régime de Pale de faire trop de concessions aux Occidentaux. Un soutien qui ne saurait être absolu, la « dame de fer », comme elle a été surnommée, ne s'étant dans le passé jamais distinguée par des prises de position radicalement différentes de son prédécesseur. Elle a ainsi toujours fermement défendu le « nettoyage ethnique » mené par les Serbes en Bosnie en estimant qu'il s'agissait d'un *« phénomène naturel »*. Mais son attitude pragmatique et sa conviction que l'entité serbe ne peut se permettre le luxe de ne pas appliquer les accords de Dayton ont fait d'elle un partenaire à tout le moins nécessaire.

DEMI-MESURE

A Belgrade, le président serbe, Slobodan Milosevic, se trouve lui aussi dans une situation délicate. Alors qu'il refuse toujours de collaborer avec le Tribunal pénal international et qu'il soutient les « durs » de Pale dans une tentative de pseudo-conciliation, il doit se présenter la semaine prochaine à la présidence de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), la Constitution lui interdisant de briguer un troisième mandat à la tête de la République de Serbie.

Avec l'opération contre l'ancien maire de Vukovar comme avec celle qui a visé, jeudi, Simo Drljaca et Milan Kovacevic, les Occidentaux ont incontestablement changé de registre. On peut néanmoins se demander si, politiquement, il ne s'agit pas encore d'une demi-mesure, s'il ne fallait pas – tant qu'à faire – frapper plus haut, si les dirigeants occidentaux n'en sont toujours pas à rêver qu'ils pourront venir à bout des anciens chefs de guerre en Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, en se contentant d'accroître la pression sur eux, sans avoir cependant à procéder à une arrestation que des opérations comme celle de jeudi rendent évidemment encore plus difficile.

Claire Tréan et Denis Hautin-Guiraut

★ L'ONU a réalisé un imposant rapport sur la première vaste entreprise de « nettoyage ethnique » menée pendant la guerre en Bosnie dans le district de Prijedor, dont on trouvera l'analyse dans le livre d'Yves Heller *Des brasiers mal éteints* (Le Monde Editions).

« Indignation » des dirigeants serbes

Momcilo Krajisnik, le bras droit de Radovan Karadzic et délégué serbe à la présidence collégiale bosniaque, a exprimé sa *« consternation »* et son *« indignation »*, tandis que la présidente de l'entité serbe (RS), Biljana Plavsic, a accusé la SFOR de *« rendre pire encore une situation déjà délicate en République serbe »*. A Belgrade, le porte-parole du Parti socialiste (SPS) du président Milosevic a affirmé que l'opération de la SFOR *« pourrait contribuer à une reprise de la guerre »*. Ivica Dacic a souligné *« la profonde inquiétude »* de Belgrade à propos de la situation dans la RS. Dans l'opposition, Mirko Petrovic, député du Parti démocratique de Serbie (DSS) a *également refusé son soutien à « l'initiative »*, exigeant que soit prononcée une *« condamnation »* de la SFOR. – *(AFP.)*

MM. Karadzic et Mladic narguent toujours les Occidentaux

RADOVAN KARADZIC et Ratko Mladic, les chefs politique et militaire de la « République serbe » durant la guerre en Bosnie-Herzégovine, n'ont jusqu'à présent jamais été inquiétés. Inculpés de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*, d'abord le 25 juillet 1995 pour le siège de Sarajevo, puis le 16 novembre 1995 pour les tueries commises lors de la conquête de Srebrenica, MM. Karadzic et Mladic ont continué à vivre, à peu près paisiblement, dans leurs fiefs respectifs.

La principale conséquence de l'accord de paix fut leur retrait progressif de l'avant-scène. Radovan Karadzic a été forcé de démissionner de son poste de « président » en juillet 1996, puis empêché de se présenter aux élections. Ratko Mladic, après avoir habilement entretenu ses relations avec le quartier général de l'OTAN, a finalement dû abandonner ses fonctions de commandant de l'armée serbe en novembre 1996, un an après la conclusion des négociations de Dayton. Depuis leur « disparition » du jeu politico-militaire bosniaque, MM. Karadzic et Mladic ont suivi des chemins très différents.

Le commandant militaire semble avoir effectivement pris sa retraite, après avoir passé la guerre et la première année post-daytonienne à narguer la communauté internationale. Ratko Mladic vit toujours dans sa résidence montagnarde de Han Pijesak, entouré de ses commandos. Il a apparemment perdu le contrôle de l'état-major, repris en main par le parti de Radovan Karadzic.

PROTECTION RENFORCÉE

La presse serbe indique toutefois qu'il s'est rendu fin juin à Belgrade, dans un hôtel international, pour le mariage de son fils, et récemment en vacances au Monténégro. Des voyages qui sont aussi une façon de montrer qu'il bénéficie toujours du soutien de Slobodan Milosevic et de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), qui refuse farouchement de livrer des « criminels de guerre » à la justice internationale.

Radovan Karadzic, lui, n'a nul besoin de ces petits plaisirs d'après la bataille. Car le « président » de Pale poursuit sa guerre, à sa manière. M. Karadzic est resté persuadé que, dans le bras de fer entamé avec les capitales occidentales, il aurait forcément le dernier mot, qu'il suffisait d'attendre que l'OTAN s'essouffle et s'en aille. Le psychiatre n'a jamais perdu son pouvoir. Le délégué serbe à la présidence bosniaque, Momcilo Krajisnik, et jusqu'à récemment la présidente de la République serbe, Biljana Plavsic, prenaient chaque jour leurs ordres chez l'ancien président. Il conserve d'ailleurs un bureau à l'usine Famos, siège du gouvernement serbe.

Le haut-représentant international, Carl Bildt, et les officiers de l'OTAN s'exprimant sous couvert de l'anonymat ont toujours prétendu ne pas être dupes du rôle joué dans l'ombre par Radovan Karadzic, et de sa détermination à saper le processus de paix. Le leader serbe a renforcé sa protection, mais continue néanmoins à circuler dans Pale. Il franchit régulièrement des carrefours où les soldats de l'OTAN préfèrent ne pas savoir qui se dissimule *derrière les vitres fumées d'une célèbre voiture* blindée.

R. O.

Une action conduite par des commandos britanniques avec un soutien logistique américain

LES SOLDATS de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) ont fait irruption dans un restaurant de poissons où Simo Drljaca déjeûnait en compagnie de son fils, de son beau-frère et d'un ami. Des blindés *avaient préalablement été déployés* dans le quartier, et cinq hélicoptères de combat survolaient Prijedor. Les soldats occidentaux ont indiqué à Simo Drljaca qu'ils étaient venus procéder à son arrestation. Celui-ci, qui se vantait souvent publiquement qu'il ne serait jamais capturé vivant, a sorti un pistolet et tiré sur un soldat britannique, le blessant légèrement. Les combattants de la SFOR ont immédiatement riposté, tuant Simo Drljaca, et ont appréhendé ses compagnons, dont certains pourraient également être suspectés de *« crimes de guerre »*. Au même moment, un second commando arrêtait aisément Milan Kovacevic dans son bureau de l'hôpital de Prijedor, et le livrait aux enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI), qui ont organisé son transfert vers La Haye.

Simo Drljaca et Milan Kovacevic, respectivement ancien chef de la police et ancien chef de l'exécutif de Prijedor, étaient recherchés par le TPI de pour *« complicité de génocide »*. Ils sont accusés d'avoir ardemment mis en œuvre la politique de « purification ethnique » du pouvoir serbe (meurtres, expulsions, internements, tortures) dans cette région du nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine. Leurs actes d'accusation, datés du 13 mars 1996, *avaient été tenus secrets*, conformément à la nouvelle stratégie du TPI.

ÉPOQUE RÉVOLUE

La précédente opération d'arrestation, à Vukovar, fin juin, bien que spectaculaire, s'était déroulée dans une région placée sous administration onusienne, effectuée par des soldats occidentaux cagoulés et non identifiés, et endossée par la communauté internationale tout entière. Cette fois, c'est l'OTAN qui a frappé, par le biais d'un commando de soldats britanniques, lors d'une opération commandée au plus haut niveau par les Etats-Unis, qui ont d'ailleurs apporté leur *« soutien logistique »*.

L'époque semble donc révolue où les porte-parole de la SFOR tentaient d'expliquer à Sarajevo qu'ils n'avaient aucune photographie de Radovan Karadzic ou de Ratko Mladic, que les portraits envoyés par le TPI étaient de fort mauvaise qualité et que des photographes de presse hilares se voyaient dans l'obligation d'offrir, en couleurs, le signalement des « criminels de guerre » à des officiers embarrassés. L'OTAN a reconnu qu'*« en raison des fonctions officielles occupées par MM. Drljaca et Kovacevic, les forces de la SFOR ont eu des contacts avec eux dans le cadre de leurs missions »*, et que les officiers britanniques, responsables du secteur de Prijedor, connaissaient fort bien les habitudes et les déplacements des deux hommes.

Les services de renseignement de l'OTAN n'ont en fait presque jamais perdu la trace des « criminels de guerre » ex-yougoslaves. Les hommes recherchés par le TPI étaient systématiquement espionnés, suivis, et étaient parfois l'objet de pressions relativement fermes afin qu'ils se tiennent tranquilles. L'an dernier, un officier occidental confiait que des commandos s'étaient rendus autour de la résidence de Radovan Karadzic, au milieu de la nuit, afin de lui démontrer qu'il pourrait être aisément appréhendé si la décision était prise un jour.

L'attitude officielle de la SFOR, forte de 60 000 hommes en 1996 et de 30 000 hommes cette année, demeurait cependant très stricte : aucune chasse à l'homme. *« Le mandat de la SFOR est inchangé. Ses hommes ne sont toujours pas habilités à rechercher les criminels de guerre présumés. Ce qui s'est passé à Prijedor n'était dû qu'à une rencontre entre les hommes de la SFOR et les suspects recherchés par le TPI »*, a commenté un porte-parole de l'OTAN à Sarajevo. Le déroulement de l'opération, tel qu'il a d'ailleurs été confirmé à Londres et au quartier général de l'OTAN, dément pourtant cette affirmation. Simo Drljaca et Milan Kovacevic ont bien été pourchassés lors d'une opération militaire soigneusement préparée. Sans que le Conseil atlantique ait modifié le mandat de la SFOR, cette dernière a donc élargi le champ d'interprétation de ce mandat.

« AVERTISSEMENT MUSCLÉ »

L'opération s'est en revanche bien limitée aux arrestations de Prijedor, contrairement aux rumeurs qui faisaient état jeudi d'actions entreprises à Pale et à Han Pijesak, les fiefs respectifs de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic. Les deux bourgades de montagne étaient très calmes, en dépit d'une certaine nervosité de la population, qui craint une prochaine offensive contre les anciens chefs de la République serbe. *« Rien de tel n'est programmé pour l'instant*, confie un officier de la SFOR. *L'opération de Prijedor était un coup de semonce, un avertissement musclé. Nous avons prouvé que nous pouvons être déterminés, quitte à tuer ou à être tués. Il est désormais probable que nous attendions de mesurer les effets de cette opération avant de nous lancer dans une nouvelle aventure. »*

A Sarajevo, où les gens commençaient à fêter l'événement lorsque la télévision a évoqué une tentative d'arrestation de MM. Karadzic et Mladic, on est un peu déçu. *« C'est déjà bien, ce changement de politique de l'OTAN*, commente un Sarajévien. *Bien entendu, nous espérons toujours plus. Nous espérons que justice sera faite. »*

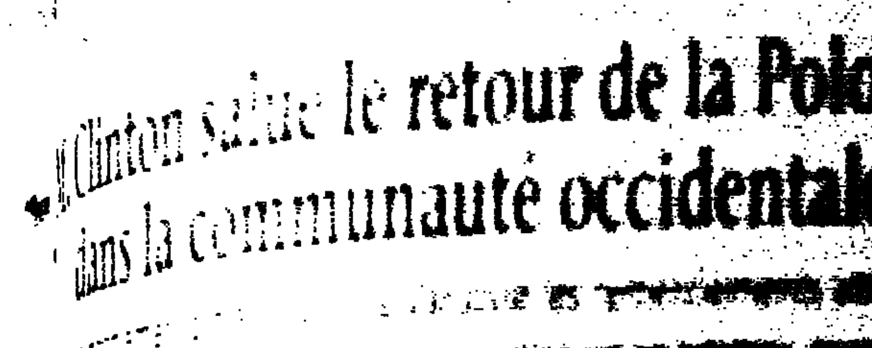
En République serbe, bien que la population soit souvent critique à l'égard des dirigeants de Pale, on voit en revanche d'un très mauvais œil ce qu'on considère comme une ingérence intolérable des Occidentaux dans des affaires intérieures. A Han Pijesak, un correspondant de presse estimait jeudi que la population, choquée par l'opération de Prijedor, était résolue à défendre par tous les moyens le général Mladic, toujours perçu comme un héros national, si la SFOR tentait de l'appréhender.

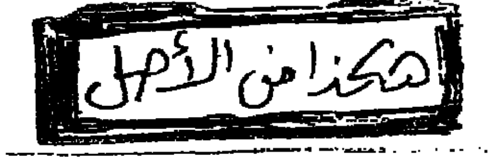
Rémy Ourdan

Des chefs locaux dévoués à la « purification ethnique »

Simo Drljaca, tué par les soldats de l'OTAN, avait été nommé chef de la police de Prijedor aux premiers jours de la guerre, en 1992. Il était un homme-clé de l'état-major politique serbe local, constitué par les partisans de Radovan Karadzic. M. Drljaca, diplômé en droit, était impliqué dans les exactions commises dans les camps de détention de Manjaca, Keraterm et Omarska. Dusko Tadic, accusé de *« crimes de guerre »* et emprisonné à La Haye, a accusé M. Drljaca de menacer de mort ceux qui sont prêts à témoigner. En septembre 1996, Simo Drljaca a été limogé à la demande de l'OTAN. Il avait braqué une arme contre des soldats de la SFOR. Les officiers occidentaux estimaient cependant qu'il continuait à jouer un rôle majeur à Prijedor.

Milan Kovacevic, interpellé par l'OTAN et transféré à La Haye, était le chef de cet état-major politique de Prijedor. Il faisait office de maire de la ville. Milan Kovacevic est accusé par le Tribunal pénal international, tout comme l'était Simo Drljaca, de *« complicité de génocide »* pour les exactions commises dans cette région entre avril 1992 et janvier 1993. M. Kovacevic était devenu le directeur de l'hôpital de Prijedor.





M. Clinton salue le retour de la Pologne dans la communauté occidentale

Le président américain a recueilli à Varsovie les remerciements attendus

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a fait, jeudi 10 juillet une visite à Varsovie pour saluer la prochaine entrée de la Pologne dans l'OTAN. Il a notamment eu des entretiens avec son homologue, Alexandre Kwasniewski, qui lui a assuré que son pays était prêt à assumer ses nouvelles responsabilités au sein de l'Alliance.

VARSOVIE
de notre correspondant

« Poland comes back home » : la Pologne revient chez elle, c'est-à-dire dans le monde occidental. Bill Clinton était venu à Varsovie, jeudi 10 juillet, recueillir les remerciements qui lui sont dûs pour le rôle, tardif mais ferme, qu'il a joué dans l'invitation de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque dans l'OTAN. Et il s'est comporté en homme convaincu qu'invitation valait admission, qu'il n'y aurait pas de mauvaise surprise du côté Sénat américain. *« La porte ne se refermera pas derrière vous »*, a-t-il ajouté, ce qui était une manière de préparer sa visite de consolation en Roumanie, et aussi de répondre aux attentes de ses hôtes polonais qui souhaitent que l'élargissement se poursuive à d'autres pays d'Europe centrale et orientale.

Devant la façade du château royal reconstruit longtemps après la guerre, l'actuel président américain qui, ces dernières années, n'avait pas particulièrement bonne presse à Varsovie où l'on préférait clairement ses adversaires républicains, a sû trouver quelques formules à la hauteur de l'événement : *« l'Histoire nous donne aujourd'hui une seconde chance de récompenser le sacrifice de ceux qui ont combattu pour notre liberté depuis les plages de Normandie jusqu'aux rues de Varsovie »*. Et il a assuré à la Pologne *« la sécurité, la démocratie et la liberté pour cent ans »*, dans une référence au toast traditionnel polonais : *« Qu'il vive cent ans ! »*».

« La Pologne est prête » lui a répondu le président Alexandre Kwasniewski, après avoir rendu les hommages d'usage non seulement à son hôte, mais aussi à Lech Walesa, son prédécesseur et adversaire, distingué pour le rôle *« personnel et de longue haleine »* qu'il joua pour promouvoir la candidature de son pays à l'OTAN. L'ancien président, très vivement applaudi, salua la foule comme au bon vieux temps, deux bras écartés et les deux mains faisant le « V » de la victoire. L'hommage était d'autant plus mérité qu'à l'époque (1993) où Lech Walesa s'employait à convaincre Boris Eltsine d'accepter l'élargissement de l'OTAN, M. Kwasniewski voyait encore dans le Pacte atlantique *« un vestige du passé »*.

Mais l'actuel président a rapidement revu sa copie, et s'est à son tour engagé à fond dans les efforts destinés à arrimer solidement la Pologne à l'Occident. Il ne manque désormais plus une occasion de tirer son chapeau à ceux qui ont fait les premiers pas dans cette direction. Jeudi, pour parfaire cette belle démonstration d'unité nationale, M. Kwasniewski a ainsi salué, après Lech Walesa, tous les premiers ministres et ministres des affaires étrangères qui se sont succédé en Pologne depuis le changement de régime, avant de souligner que la politique étrangère de son pays était *« une et invariable »*. A en croire le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, le président Clinton, qui s'entretint assez longuement après la cérémonie avec M. Walesa et de nombreux responsables de l'opposition, fut frappé et ému par l'attitude de tous ses interlocuteurs et par la satisfaction qu'ils exprimaient.

ACCUEIL HONORABLE

Organisée comme une grande fête à l'américaine, avec ballons et saxophonistes jouant « Summertime » et des arrangements de Chopin, la visite de Bill Clinton à Varsovie était sans aucun doute destinée à saluer le rôle déterminant de l'Amérique dans l'OTAN, dans le monde ... et en Pologne où elle est de loin le premier investisseur. L'ambassade des Etats-Unis avait financé une importante campagne d'affichage pour inviter les Varsoviens, au départ pas très empressés, à répondre à « l'invitation du président Clinton ». La foule fut finalement au rendez-vous, pas immense mais très honorable. *« S'il n'y a plus de monde*, expliquait Lech Walesa, *c'est que dans l'esprit de la société, cette étape est franchie depuis longtemps, ce sont les politiciens qui sont en retard »*.

Jan Krauze

A Bucarest, la visite sera plus délicate...

Après le refus américain d'inclure la Roumanie parmi les « premiers invités » de l'OTAN, la visite-éclair que doit effectuer Bill Clinton à Bucarest, vendredi 11 juillet, s'annonce délicate. Les organisateurs ont dû redoubler d'efforts pour assurer la réussite populaire de la venue du *« plus puissant président du monde »*. Il s'agit de la première visite d'un chef d'État américain en Roumanie depuis celle de Gerald Ford en 1975.

L'arrivée de M. Clinton *« n'est pas un lot de consolation »* pour la Roumanie, a précisé, jeudi, le ministre roumain des affaires étrangères, Adrian Severin. *« Je veux, en même temps, écarter toute idée selon laquelle un partenariat consolidé avec les États-Unis serait une sorte de substitut pour notre non-admission à l'OTAN »* a-t-il ajouté. Bill Clinton et son homologue roumain, Emil Constantinescu, devaient s'adresser vendredi à la foule sur la place de l'Université, haut lieu de la « révolution » de 1989. – *(Corresp.)*

L'Allemagne se dote d'un budget conforme aux exigences de Maastricht

Malgré la hausse des dépenses, le déficit ne dépassera pas la limite, imposée par le traité, de 3 % du PIB. Bonn affiche sa détermination à respecter le calendrier de l'euro

BONN
de notre correspondant

Rarement l'Allemagne a connu débat budgétaire plus animé qu'en cette année 1997, millésime de référence pour le passage à la monnaie unique. Comme chaque année avant la pause estivale, le conseil des ministres s'est réuni vendredi 11 juillet à la chancellerie de Bonn pour faire connaître ses choix. Il devait adopter, en l'occurrence, deux textes : un collectif budgétaire portant sur 1997 ainsi que la loi de finances pour 1998. Sans prévoir d'augmentation d'impôts, mais au prix d'un endettement public supplémentaire pour 1997, l'Allemagne devrait finalement, selon le ministre des finances Theo Waigel, respecter à la lettre dès cette année le critère du déficit imposé par le traité de Maastricht. *« Nous atteindrons 3,0 % cette année, et serons clairement en-dessous de la barre en 1998 »*, a déclaré le ministre, jeudi, en présence de journalistes allemands.

Autrement dit, pour 1997, les déficits publics (Etat fédéral, Lander et sécurité sociale) ne devraient pas dépasser 110 milliards de deutschemarks (374 milliards de francs), ce qui correspond très exactement à la barre de 3 % du PIB fixée par le traité de Maastricht. En ce qui concerne l'Etat fédéral, le besoin d'endettement supplémentaire pour 1997 sera de 71 milliards de marks, une somme largement supérieure aux prévisions initiales, mais qui ne devrait pas empêcher l'Allemagne, conformément à l'objectif du chancelier Kohl, de figurer en tête des pays candidats à la monnaie unique. Au total, les dépenses inscrites au titre du budget de l'Etat fédéral pour 1997 s'élèvent à 458,6 milliards de deutschemarks.

En mettant un terme à un climat d'agitation fébrile, voire de confusion, le gouvernement de Bonn veut réitérer à la face de l'Europe sa détermination à *« respecter le critère et le calendrier »* de l'euro, comme le répète le chancelier à chaque occasion qui se présente. Mais il s'agit également de délivrer un message à l'opinion publique allemande : les partis de la coalition au pouvoir (CDU, CSU et FDP) demeurent fermement décidés à travailler ensemble jusqu'aux élections de l'automne 1998. Toute augmentation d'impôts aurait amené le parti libéral FDP à remettre en question sa participation au gouvernement et provoqué une grande instabilité politique en Allemagne. L'épreuve de force s'achève dans une relative sérénité, puisqu'il n'a même pas été décidé de renoncer, comme certains le redoutaient, au financement du programme d'avion de chasse européen (Eurofighter), dans lequel l'Allemagne est le principal partenaire avec la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie.

DÉGRADATION DES FINANCES

Confrontée à une dégradation sensible de ses finances publiques en raison du chômage et de rentrées fiscales moins importantes que prévu, l'Allemagne a passé une grande partie du printemps à chercher quelques milliards pour boucher ses trous budgétaires. Au mois de mai, le ministre des finances Theo Waigel a même osé s'en prendre aux réserves d'or de la Bundesbank pour « gratter » quelques milliards de plus dès cette année, sans succès et au prix d'une perte de crédibilité sans précédent. Erreur de parcours, cette manipulation n'a pas contribué à améliorer l'image de la coalition au pouvoir, régulièrement dépassée par les sociaux-démocrates et les verts dans les sondages.

Finalement, c'est essentiellement au prix d'un accroissement sensible de l'endettement public que l'Etat fédéral se sort de l'impasse pour présenter un budget 1997 équilibré. D'autres facteurs, comme le bon niveau du bénéfice annuel de la Bundesbank, des charges d'intérêt de la dette moins importantes que prévu, ainsi que l'équilibre attendu des comptes sociaux, devraient conjuguer leurs effets positifs pour rendre les chiffres budgétaires présentables. Ceci alors que des mesures de rigueur renforcée et de contrôle des dépenses de l'Etat n'ont cessé d'être prises tout au long de l'année : on pense notamment à la réduction annuelle de 2 % des effectifs de la fonction publique, en vertu d'un principe accepté par tous les partis, *« l'Etat amaigri »* (*« schlanker Staat»*).

Au total, l'Allemagne continue de s'afficher comme le « bon élève » de l'Europe. Mais le pays pourrait faire beaucoup plus pour s'engager sur la voie de la croissance. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a une nouvelle fois appelé les dirigeants de son pays à engager les réformes de structure qui s'imposent : *« les dépenses de l'Etat demeurent trop élevées, le poids des prélèvements obligatoires pèse sur l'économie »*, a-t-il dit à l'occasion de la réunion bimensuelle du conseil de la Banque centrale, qui s'est pas tenu jeudi, non pas à Francfort mais dans un petit bourg de Bavière.

Les milieux économiques allemands constatent avec déplaisir l'enlisement des discussions entre le pouvoir et l'opposition sociale-démocrate autour de la grande réforme fiscale, conçue pour relancer durablement la croissance à l'horizon 1998-1999. Le SPD, qui détient la majoriyté au Bundesrat, a adopté une position dure sur la baisse de l'impôt sur le revenu. Or, si rien n'est fait dès le début de 1998 en la matière, les libéraux du FDP recommenceront à ruer dans les brancards, entrainant de nouvelles turbulences politiques à Bonn.

Lucas Delattre

L'armée roumaine veut être « fournisseur de sécurité » dans les Balkans

BUCAREST
de notre correspondant

Droit comme un « i » dans son uniforme, le commandant Ionel Mirea dévoile la fierté du 2e bataillon d'infanterie « Calugareni », qu'il dirige : une vitrine remplie de fanions, de plaquettes commémoratives et de diverses décorations glanées depuis 1989 sur des champs de manœuvre étrangers, voire à l'épreuve du feu. Ses hommes furent les premiers, en Roumanie, à participer à une mission de maintien de la paix aux côtés d'armées occidentales après la dissolution du pacte de Varsovie. Sous les fenêtres du commandant Mirea, seules quelques dizaines de jeunes appelés défilent maladroitement. *« La quasi-totalité des deux cents militaires du bataillon sont en Bosnie, en Albanie ou en Angola »*, explique-t-il.

REPORTAGE

Depuis 1993, la Roumanie a mis les bouchées doubles pour devenir un candidat crédible pour l'OTAN

Jeune lieutenant frais émoulu de l'Académie militaire roumaine, Florin Ciobanitza fut l'un de ces pionniers. L'écusson bleu et blanc de l'ONU qui orne la manche de son treillis en atteste. Volontaire, comme tous ses camarades, Florin était parti en Angola avec d'autant plus d'entrain que les indemnités et les primes de risque ont décuplé sa solde mensuelle, d'à peine 100 dollars. Mais, à l'entendre, l'essentiel est ailleurs. *« Nous avons constaté que nous ne sommes pas des parias et que nous sommes mieux préparés que les militaires de beaucoup d'autres pays »*, affirme-t-il.

Depuis 1989, l'armée roumaine est sortie de son isolement. *« Hermétiquement fermée vers l'ouest, la Roumanie était entrée en dissidence au sein du pacte de Varsovie après le départ de l'armée rouge de Roumanie en 1958. Le point culminant a été atteint dix ans plus tard lorsque Bucarest a condamné le coup de Prague »*, rappelle l'historien Petre Otu. Progressivement, l'armée roumaine n'a plus participé aux manœuvres militaires du pacte et plus aucun officier n'était formé à Moscou.

CURE D'AMAIGRISSEMENT DRASTIQUE

Depuis 1993, la Roumanie a mis les bouchées doubles pour devenir un candidat crédible à l'élargissement de l'OTAN. Elle a mis un point d'honneur à être le premier pays à adhérer, en janvier 1994, au programme « Partenariat pour la paix », perçu à Bucarest comme *« une étape préliminaire à l'adhésion à l'OTAN »*. *« Nous sommes aussi le seul pays d'Europe centrale et orientale à avoir participé simultanément à trois opérations de maintien de la paix* [Angola, Bosnie, Albanie] *»*, souligne le général Dégératu, chef de l'état-major général des armées.

Soucieuse d'apparaître comme « un fournisseur de sécurité dans la région », selon les termes du ministre de la défense, Victor Babiuc, la Roumanie s'est aussi empressée de normaliser ses relations avec les pays voisins, notamment la Hongrie.

Parallèlement, l'armée roumaine s'est prescrit une cure d'amaigrissement drastique. Ses effectifs (environ deux cent dix mille hommes) ne cessent de décroître. D'ici à 2005, l'armée de terre perdra un tiers de ses militaires, le nombre d'avions sera divisé par deux et les deux tiers des bateaux seront envoyés à la casse. La formation, les structures de commandement et l'organisation des forces armées ont été revues. L'acquisition de nouvelles technologies est amorcée. En 1996, Matra a ainsi vendu à Bucarest des missiles RR. *« Notre objectif est réaliste : maintenir une force de défense crédible, moderne, mobile et bien équipée »*, explique le général Dégératu. *« Seuls les segments des forces armées intégrés aux opérations de l'OTAN ou des Nations unies sont au niveau occidental »*, reconnaît-il.

Pour ces militaires, être tout à fait « recalés » par l'OTAN constituerait *« une erreur stratégique et une injustice au regard des efforts qu'*[ils ont] *déjà accomplis »*. Mais le fait que la Roumanie n'ait pas été incluse dans la première vague de l'élargissement ne devrait pas provoquer de tremblement de terre. En Roumanie aussi, l'armée est une « grande muette ». « [Le report de l'adhésion] *n'est pas une catastrophe »*, affirme le général Dégératu, *« plus que jamais, nous voulons intégrer l'OTAN »*. Il évoque aussi des raisons d'ordre économique : *« Les financements étrangers* [permettant une modernisation des forces armées] *risquent d'aller de préférence vers les candidats retenus... »*

Christophe Châtelot

Bruxelles propose d'ouvrir l'Union européenne à six pays

LA COMMISSION européenne va recommander au Conseil européen d'ouvrir, en 1998, les négociations d'élargissement de l'Union à six pays : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, l'Estonie et la Slovénie, et enfin la République de Chypre. Les autres candidatures, celles de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Slovaquie, des deux autres Républiques baltes (Lituanie et Lettonie) et de la Turquie ne sont pas considérées comme mûres.

Cette proposition a été décidée à Bruxelles, jeudi 10 juillet, lors d'une longue réunion du collège des commissaires. Elle sera confirmée *officiellement la semaine* prochaine, à Strasbourg, où il est prévu que l'exécutif européen rende publics, le 16 juillet, ses avis sur les candidatures ainsi qu'un document sur les implications de l'élargissement sur les politiques communautaires. Après avoir été débattue au sein du conseil « affaires générales », la décision finale d'ouvrir les négociations sera prise au Sommet européen de Luxembourg, les 12 et 13 décembre.

Au sein de la Commission, un débat a eu lieu sur l'opportunité d'inclure l'Estonie et la Slovénie dans la première vague. La Pologne, la République Tchèque et la Hongrie, admis cette semaine à rentrer dans l'OTAN, remplissent déjà, selon la commission, les conditions économiques et politiques pour commencer les négociations. L'Estonie et la Slovénie ont été choisies pour des *« raisons plus politiques »*. Quant à Chypre, qui ne pose pas de problème sur le plan économique, son adhésion dépendra essentiellement de la capacité de ses dirigeants, de la Grèce et de la Turquie, à régler le conflit entre les deux communautés, grecque et turque, de l'île. La reprise de discussions politiques, cette semaine, sous l'égide de l'ONU à New York, est de bon augure.

Les négociations d'élargissement vont être longues. Elles seront *menées pays par pays, chacun* présentant des difficultés particulières.

Les premières adhésions ne sont guère attendues avant l'année 2002, et il est probable qu'il faudra prévoir de longues périodes transitoires avant que ces adhésions puissent être complètes. – *(AFP, Reuter.)*

Les pays étrangers ont déjà évacué six mille ressortissants du Cambodge

Le premier ministre Hun Sen est confronté à l'hostilité de la communauté internationale

Environ deux mille étrangers ont quitté le Cambodge après les affrontements de la fin de semaine, à Phnom Penh, entre les royalistes et les forces du premier ministre Hun Sen. La vie a cependant repris son cours dans la capitale et aucun affrontement de grande ampleur n'est signalé en province. Mais Hun Sen ne comprend pas les critiques de la communauté internationale après son « coup de force ».

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Sur l'aire du parking de Pochentong, l'aéroport de Phnom Penh, un A-320 de Viêtnam Airlines, deux C-130 de l'armée de l'air malaisienne et deux Tristar de Thai Orient, une compagnie privé thaïlandaise, attendaient, jeudi 10 juillet, d'y embarquer un millier d'étrangers en train de remplir les formalités sous le vaste préau en plein air réservé aux hôtes de marque. Le terminal avait été dévasté par les tirs d'obus lors des affrontements du week-end précédent et le pillage qui avait suivi. L'opération s'effectuait sans précipitation et dans une atmosphère plutôt bon enfant alors qu'une armée de balayeuses nettoyait des débris de métal encore dispersées aux alentours.

Au lendemain de la grande peur provoquée par des affrontements en ville et des scènes de pillage, les étrangers abandonnent le Cambodge alors que le calme y prévaut, ne serait-ce que provisoirement. Le mouvement a été amorcé dans la précipitation par une noria de transports aériens thaïlandais. Ils ont été suivis par des avions venus de Singapour, des Philippines et de Malaisie. Australiens et Néo-Zélandais vont prendre la relève.

Entretemps, Américains et Britanniques ont recommandé à leurs ressortissants de quitter le pays. Même les organisations non gouvernementales étrangères, très nombreuses au Cambodge, réduisent leurs effectifs. En quelque sorte, l'évacuation, largement rapportée par les médias, n'est pas qu'un effet : en tout, quelque six mille étrangers ont quitté le Cambodge depuis le début des troubles.

WASHINGTON DURCIT LE TON

Pour Hun Sen, qui a pris le pays en main en démontrant sa force, les 5 et 6 juillet, la psychose de la peur est devenue une réalité avec laquelle il doit sans doute davantage compter qu'avec la menace de la *« guerre de résistance »* promise par celui qu'il a évincé d'un pouvoir partagé, le prince Norodom Ranariddh, qui défend sa cause aux Etats-Unis.

Les derniers membres de la famille royale encore présents à Phnom Penh sont partis, mercredi, alors que la plupart des « seigneurs de guerre » du Cambodge semblent vouloir éviter d'en découdre. Vendredi matin, aucun affrontement de grande ampleur n'avait été rapporté en province alors que la vie reprenait un rythme beaucoup plus normal à Phnom Penh.

Hun Sen, le leader du Parti du peuple cambodgien (PPC) qui a géré le Cambodge avant l'intervention de l'ONU en 1992-1993 et qui avait, depuis, partagé le pouvoir avec le Funcinpec royaliste de Ranariddh, se retrouve confronté à des réactions de défiance – de l'étranger, notamment – qu'il ne comprend pas. Il a encore répété, jeudi, qu'il n'avait pas fait de coup d'Etat, qu'il n'avait aboli ni la Constitution ni la monarchie, qu'il n'avait dissous ni le gouvernement – un conseil des ministres a eu lieu le jour même, avec la participation de quelques ministres du Funcinpec – ni le Parlement, dont il souhaite la réunion dès la semaine prochaine, qu'il n'avait interdit aucun parti politique et qu'il ne pratiquait pas la chasse aux opposants en dépit d'arrestations, çà et là, notamment en province.

L'Asean (l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est) a réagi en déclarant qu'elle reportait *sine die* l'admission en son sein du Cambodge, prévue pour le 23 juillet, et qu'elle envoyait deux émissaires à Pékin pour y rencontrer le roi Norodom Sihanouk, muet depuis dimanche. Washington a durci le ton et annoncé que les Etats-Unis suspendaient *« temporairement »* leur aide au Cambodge, tout en reconnaissant qu'il ne s'agissait pas d'encourager la résurgence d'une guérilla ou de faciliter le retour des Khmers rouges dans le jeu politique cambodgien. Une allusion aux négociations engagées, en juin, par le prince Ranariddh avec les rebelles de l'extrême-nord cambodgien.

Jean-Claude Pomonti

Le co-premier ministre déchu lance un appel à l'ONU

De passage à New York, jeudi 10 juillet, le premier co-premier ministre cambodgien déchu, le prince Norodom Ranariddh, a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne *« une position nette et claire »* après le coup de force de son homologue Hun Sen à Phnom-Penh. Le prince Ramariddh a aussi demandé l'application de sanctions économiques contre le gouvernement du Cambodge.

Des mesures punitives collectives seraient *« hors de question »*, dit-on à l'ONU. L'ancien premier ministre a ajouté que *« malgré les affirmations des putschistes, le coup d'Etat au Cambodge n'est pas une affaire intérieure »*, car, selon lui, la paix et la stabilité de la région seraient affectées par une nouvelle guerre civile dans ce pays. Le prince s'est entretenu avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour demander que la question cambodgienne soit inscrite sur l'agenda du Conseil et que le gouvernement de Hun Sen ne soit pas reconnu par l'ONU. – *(Corresp.)*

Salman Rushdie invite l'Europe à se ressaisir face à l'Iran

JACK LANG refuse que la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale qu'il préside *« se laisse enfermer dans les relations d'Etat à Etat »* et veut l'entraîner sur une voie combative en matière de respect des droits de l'homme. A commencer par l'« affaire Salman Rushdie », l'écrivain britannique condamné à mort depuis 1989 par une fatwa de l'imam Khomeiny, pour son ouvrage *Les Versets sataniques*, jugé blasphématoire à l'égard de l'islam. Aussi l'ancien ministre français de la culture avait-il invité, jeudi 10 juillet, M. Rushdie – qui vit dans la clandestinité sous la protection de Scotland Yard – à s'exprimer devant cette commission.

Pour M. Lang, *« la realpolitik n'est pas nécessairement la plus réaliste des politiques »* et *« les pays de terreur »* ne respectent pas *« les faibles »*. Si au contraire, plaide-t-il, Téhéran *« sent qu'il y a du côté européen une détermination et la volonté »* de refuser la politique *« de terreur »*, alors, *« c'est déjà un acte »*.

Il faut, dit M. Lang, que l'Iran sente que l'Union européenne (UE) – et singulièrement la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne –, *« est prête à aller jusqu'à la rupture »*. Cela signifie qu'en lieu et place du *« dialogue critique »* instauré en 1992 avec l'Iran, l'UE doit user du levier économique et financier. Les Européens doivent refuser de renégocier la dette de l'Etat iranien aussi longtemps que la fatwa n'est pas *« clairement retirée »*, estime M. Lang.

Salman Rushdie est moins catégorique. Lorsqu'on lui fait remarquer que, de l'aveu des Etats-Unis eux-mêmes, la politique des sanctions économiques imposée par Washington au régime iranien n'a pas porté les fruits escomptés, il dit *« ne pas savoir »* si les pressions devraient être *« politiques ou financières »*. *« L'appauvrissement »* de l'Iran est tel, juge-t-il néanmoins, que le levier économique peut être très efficace.

UN POUVOIR AFFAIBLI

Il estime aussi qu'un concours de circonstances affaiblit aujourd'hui la position des autorités de Téhéran et décuple les chances de succès de pressions européennes : outre l'*« appauvrissement »* de l'Iran, l'écrivain britannique relève la contestation du régime par les Iraniens eux-mêmes, comme l'a montré la récente élection présidentielle. Il rappelle aussi le récent verdict d'un tribunal de Berlin, accusant *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* d'être le commanditaire de l'assassinat de quatre opposants iraniens en 1992, dans cette même ville.

S'il se réjouit de la suspension par l'UE, dans la foulée de ce verdict, de son *« dialogue critique »* avec Téhéran, il demande aux Européens d'aller plus loin, en refusant de renvoyer en Iran leurs ambassadeurs rappelés pour consultation, aussi longtemps que le pouvoir iranien n'aura pas fourni de *« garanties sur les questions des droits de l'homme et la fatwa de Khomeiny »* : *« C'est l'occasion*, souligne-t-il, *de renforcer la position européenne. »*

Evoquant le meurtre de dizaines d'opposants iraniens en Europe, l'arrestation en Iran de l'écrivain Faraj Sarkouhi, les soupçons portés par les Etats-Unis sur Téhéran à propos d'un attentat anti-américain commis en juin 1996 en Arabie saoudite, ou encore un récent témoignage recueilli par la justice allemande, selon lequel l'Iran serait le commanditaire de l'attentat contre un avion américain à Lockerbie, en Ecosse, en décembre 1988, M. Rushdie se demande quand les pays de l'UE se décideront à réagir. *« Il ne s'agit plus de s'interroger aujourd'hui sur la nature* [du gouvernement] *de l'Iran, mais sur celle de l'Europe*, commente-t-il. *Quelle Europe voulons-nous ? L'Europe du cynisme, de l'amoralité, du commerce, du club des riches, ou l'Europe de la civilisation »* et de la défense des droits de l'homme ?

Il n'est pas vrai, dit encore M. Rushdie, que la menace de meurtre émane de *« hordes »* à travers le monde. *« Il n'y a qu'un seul joueur, c'est le gouvernement iranien. »* Il s'indigne du fait que l'affaire de la fatwa soit *« au bas de l'échelle des priorités du président élu iranien »*, Mohamad Khatami, dont il met en doute la *« modération »* présumée. Autant d'arguments qui, dit-il, plaident pour une action énergique de l'UE envers l'Iran.

Mouna Naïm

« Communauté d'interprétation »

Dans un ouvrage analytique très documenté sur les circonstances de ce qu'il est convenu d'appeler *« l'affaire Rushdie »*, Emilie René, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) examine le concept de *« communauté musulmane mondiale »* que nombre d'analystes appliquent à cette affaire. Partant des débuts de la mobilisation de musulmans britanniques et asiatiques contre Salman Rushdie, l'auteur montre comment s'est plutôt constituée une *« « communauté d'interprétation » transnationale, conjoncturelle et partielle »* autour de cette *« affaire »*. L'ouvrage de 54 pages est publié dans la collection Les Cahiers du CERI.

Le camp retranché de l'ambassade de France à Brazzaville

BRAZZAVILLE
de notre envoyée spéciale

« La condition de prisonnier commence à peser... » Les mots sont adoucis par le sourire. Ce fonctionnaire de l'ambassade de France vit depuis le 15 juin dans son bureau. Il dort sur un lit de camp. Ils sont une quarantaine, comme lui, à camper dans une ambassade transformée en place forte, pour se protéger des combats qui font rage au centre-ville.

Par un malencontreux hasard, la chancellerie est située à l'endroit où se croisent les tirs des belligérants. *« Les premiers temps, j'avais peur d'un obus mal tiré. Mais, on s'habitue... »* confie, fataliste, le fonctionnaire dévoué à sa patrie, l'un de ces derniers Mohicans *« qui tiennent à maintenir la présence française »*, après le départ précipité de tous les diplomates étrangers.

Raymond Césaire, l'ambassadeur formé à l'Ecole d'administration de la France d'outre-mer, un habitué de l'Amérique latine et de l'Afrique, devait, à soixante-cinq ans bientôt, partir à la retraite en août. Il venait d'arriver à Bordeaux quand Brazzaville s'est embrasée. Il est immédiatement revenu à son poste, fidèle à son sens du devoir et du service public. Les diplomates, l'attaché militaire et le chiffreur sont restés avec lui. Des gendarmes parachutistes de l'EPIGN (escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale) ont été dépêchés pour assurer leur sécurité et trente-cinq gendarmes mobiles spécialisés sont arrivés de Rennes pour protéger la chancellerie.

« TÉMOINS D'ACTIONS PEU RELUISANTES »

Sacs de sable, pneus et meurtrières « ornent » le perron, les gendarmes observent derrière les grilles du jardin fleuri. Les journées sont rythmées par les repas, *« des rations d'excellente qualité heureusement »*, estime ce gourmet qui déplore ne plus pouvoir *« sortir sans la présence d'un officier de liaison des Forces armées congolaises (FAC) »*. Celui-ci vient au gré de la présidence, déçue que le gouvernement français lui ait refusé l'aide de ses troupes. Quand l'officier congolais se présente, l'ambassadeur, ou ses collaborateurs, vont faire un tour à la « Case de Gaulle », la résidence du chef de la France libre, située à Bacongo, un quartier resté *« neutre »*.

Là, au bord du fleuve Congo, tout est douceur et charme. Mais Raymond Césaire et ses diplomates ne s'attardent jamais. Ils rentrent bien vite dans leur bunker. L'officier de liaison a parfois du mal à leur faire franchir les barrages tenus par les militaires ou les milicens *zoulous* du président Pascal Lissouba. Il faut alors rebrousser chemin et changer d'itinéraire.

« Nous sommes les seuls à pouvoir transmettre aux belligérants les messages envoyés par le médiateur de l'ONU, Mohammed Sahnoun, ou par le président Bongo qui dirige la médiation interafricaine », explique Raymond Césaire. Ce briscard aux cheveux gris est sûr qu'*« il faut garder le contact avec les deux camps. C'est le rôle que la France peut jouer. Et si notre présence dérange, c'est que nous sommes témoins de faits et d'actions peu reluisants »*, dit-il.

Quand viendra donc la force d'interposition évoquée par les médiateurs ? *« J'ai bon espoir »*, affirme Raymond Césaire. Les fonctionnaires de l'ambassade et l'escouade de gendarmes peuvent encore tenir dans cette chancellerie à la porte entrouverte sur une ville qui fut naguère la capitale de la France libre.

Danielle Rouard

Les protestants font des concessions sur leurs parades en Ulster

BELFAST. Les protestants de l'ordre d'Orange ont officiellement annoncé, jeudi 10 juillet, leur décision d'annuler ou de modifier le trajet de quatre de leurs défilés controversés prévus, samedi, en Ulster, désamorçant ainsi la tension créée par l'annonce des marches. Cette décision, accueillie avec surprise et soulagement de la part de la majorité de la population de la province, survient après les journées de violences provoquées par la marche à travers un quartier de Portadown, dimanche 6 juillet. Pour sauver la face, les Orangistes ont insisté sur le fait qu'ils ne renonçaient pas au droit de défiler, mais que cette décision avait été prise *« pour éviter de donner aux ennemis de notre héritage protestant l'opportunité de causer des troubles avec le risque de perte de vies humaines. »* Les gouvernements irlandais et britannique, eux-aussi, ont salué cette décision. – *(AFP.)*

La Libye ne respectera plus les sanctions de l'ONU

NEW YORK. La Libye a annoncé, jeudi 10 juillet, qu'elle ne respecterait plus les sanctions économiques que le Conseil de sécurité de l'ONU lui a imposées en 1992. *« Désormais, nous allons agir comme si ces sanctions n'existaient plus »*, a déclaré l'ambassadeur libyen à l'ONU, Abouzed Omar Dorda, après la reconduction des sanctions par le Conseil. *« Nous disposons de beaucoup d'options que nous allons étudier avec attention avec nos frères arabes »*, a-t-il ajouté. Les sanctions visent à forcer la Libye à livrer à la justice américaine ou britannique les coupables présumés d'un attentat commis contre un avion de la Pan Am, qui a explosé en vol, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Tripoli est aussi prié de coopérer avec la justice française à propos d'un attentat contre un avion français d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger en 1989. – *(Corresp.)*

Chamil Bassaev annonce sa démission du gouvernement tchétchène

MOSCOU. Chamil Bassaev, le jeune et populaire chef de guerre tchétchène toujours considéré comme un « terroriste » par la Russie, a annoncé, jeudi 10 juillet, sa démission du gouvernement, dont il était le numéro 2 après le président Aslan Maskhadov. Le même jour, Moscou et Grozny ont annoncé comme imminente la signature d'un accord final sur les douanes et les relations bancaires. Chamil Bassaev, arrivé second à l'élection présidentielle en février dernier, détiendrait cependant la majorité au nouveau Parlement tchétchène, d'où il peut menacer le pouvoir de M. Maskhadov. Une telle perspective pourrait par contre inciter le Kremlin à plus de souplesse dans ses négociations avec le pouvoir actuel. De leur conclusion dépend la signature d'un accord russo-tchétchèno-azéri permettant le transit, retardé depuis des mois, des premiers flux de brut de la mer Caspienne par la Russie. – *(Corresp.)*

Le ministre belge Elio Di Rupo victime d'une machination de la police

BRUXELLES. Elio Di Rupo, vice-premier ministre socialiste francophone du gouvernement Dehaene, a été victime de *« fautes graves »* commises par la police judiciaire et la gendarmerie belges qui enquêtaient sur son éventuelle implication dans une affaire de pédophilie. C'est la conclusion à laquelle est arrivé le comité de contrôle des services de la police qui a déposé, mercredi 9 juillet, son rapport à la Chambre et au Sénat, à Bruxelles. M. Di Rupo avait été soupçonné, en novembre 1996, d'avoir eu des relations sexuelles avec un mineur. Au bout de quatre semaines, le dossier instruit à sa charge avait révélé ses nombreuses lacunes. Cette fois, le rapport évoque non seulement une *« guerre des polices »*, mais aussi des *« méthodes inadmissibles »* ou encore *« le manque de crédibilité de l'appareil policier »*. Stefaan De Clerck, le ministre belge de la justice, a annoncé qu'une procédure de sanction serait mise en route contre certains enquêteurs. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : 730 tonnes de viande de boeuf britannique**, en principe frappée d'embargo, ont été importées en Russie via la Belgique, a annoncé, jeudi 10 juillet, le gouvernement russe. *« La situation est extrêmement sérieuse »* a déclaré le vice-premier ministre chargé de l'agriculture, Viktor Khlystoun, évoquant *« un danger »* pour la santé publique. – *(AFP.)*

■ ***ETATS-UNIS : le petit-fils du leader noir assassiné, Malcolm X, a plaidé coupable*** jeudi 10 juillet pour la mort de sa grand-mère, Betty Shabazz, décédée le 23 juin, à la suite d'un incendie criminel dans son appartement. Malcolm Shabazz, âgé de 12 ans, échappe ainsi à un procès et devrait être condamné à 18 mois de prison, peine maximum encourue compte tenu de son âge, a indiqué une porte-parole du tribunal des mineurs de Yonkers, en banlieue de New York. – *(AFP.)*

■ ***COLOMBIE : Juan Manuel Avella, un ancien trésorier*** de la campagne électorale du président colombien Ernesto Samper, en 1994, a été condamné jeudi 10 juillet, à 78 mois de prison. Juan Manuel Avella, qui est en détention préventive depuis septembre, a été condamné pour enrichissement personnel illicite en faveur de tiers (la campagne présidentielle) et faux en écritures. Il est le troisième des responsables de la campagne électorale de M. Samper, présumée avoir été en partie financée par l'argent de la drogue, à être condamné. – *(AFP.)*

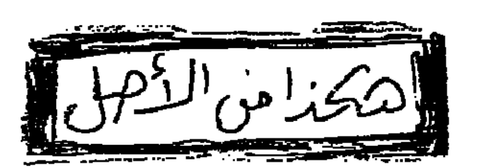
■ **EGYPTE : le gouvernement a fait appel** de la décision d'un tribunal administratif d'autoriser l'excision en Egypte, indique un communiqué de l'ambassade d'Egypte publié jeudi 10 juillet à Paris. *« Le gouvernement demeure fondamentalement opposé »* à l'excision qui *« demeure interdite en Egypte »* du fait de la décision du gouvernement de faire appel, précise le communiqué.

Paris prône une nouvelle politique de coopération en Afrique

PARIS. *« L'image de la France est brouillée dans un certain nombre de pays d'Afrique »*, a estimé le secrétaire d'État à la coopération, Charles Josselin, qui tenait jeudi 10 juillet sa première conférence de presse. Pour la clarifier, il faut *« redéfinir une politique de coopération »* faite de *« transparence »*, de *« dialogue avec les nouvelles élites »* du continent noir, qui saura séparer *« les intérêts économiques et les enjeux politiques »*. Le soutien financier de l'Etat aux groupes tricolores présents en Afrique reste cependant acquis. A l'inverse d'autres pays européens, dont la Grande-Bretagne, la France, a indiqué M. Josselin, n'entend pas supprimer l'*« aide liée »*, qui fait que les crédits mis à la disposition des pays en développement par la France doivent être consommés auprès d'entreprises tricolores – une contrainte très critiquée par l'OCDE parce qu'elle ne favorise pas la concurrence.



هكذا من الأصل



OPPOSITION Dans un entretien au *Monde*, Valéry Giscard d'Estaing estime à propos de la cohabitation, jugée *« viable »* mais *« lourde de conséquences »*, que le domaine réservé *« n'existe pas dans notre Constitution »*. ● LE PRÉSIDENT du conseil régional d'Auvergne revient sur les derniers sommets internationaux : *« Amsterdam a été négatif. Denver a été inutile. Madrid a été une déception pour la France. »* M. Giscard d'Estaing affirme que, pour réaliser l'euro, il faut réduire les dépenses publiques. ● L'ANCIEN président de la République, depuis deux ans, prodigue conseils et critiques, au nom de son expérience, au chef de l'Etat. ● L'ATTITUDE de la France face à l'élargissement de l'OTAN a donné lieu, jeudi 10 juillet, à un débat au sein des commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale où s'est manifestée une certaine grogne anti-américaine.

Valéry Giscard d'Estaing redoute les risques de la cohabitation

Pour l'ancien président de la République, la défaite de la droite aux élections législatives crée une situation dans laquelle le chef de l'Etat ne pourra plus exercer le pouvoir qu'il tire, depuis 1962, de son élection au suffrage universel. Il refuse ce « retour en arrière »

« Vous étiez hostile à la dissolution de l'Assemblée nationale car, expliquiez-vous, ce que les Français voulaient, c'était être gouvernés autrement. Les choses étant ce qu'elles sont, estimez-vous que le gouvernement de Lionel Jospin répond davantage aux vœux des Français ?

– Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, je vous rappelle que j'appartiens à l'opposition, dont je suis *évidemment solidaire. J'avais indiqué* que les Français me paraissaient mécontents de la façon dont ils étaient gouvernés et que donc, si on les interrogeait, ils le diraient. C'est ce qu'ils ont fait. Le propre d'une dissolution, c'est qu'il faut lui donner une raison et qu'on n'est pas maître de la façon dont l'opinion publique choisit de répondre. Elle a répondu en disant qu'elle voulait être gouvernée autrement. A l'heure actuelle, on peut dire qu'elle a eu satisfaction sur un point, puisqu'elle est gouvernée par d'autres.

» Elle a eu satisfaction sur un deuxième point. A certains égards, le style de Lionel Jospin répond à certaines préoccupations des Français : l'honnêteté de la démarche, la sincérité et la modestie des propos, et une certaine prudence dans *la manière de gouverner*. En revanche, les Français s'aperçoivent que le nouveau gouvernement subit des contraintes très voisines de celles des gouvernements précédents. Ils se demandent si sa démarche va être plus efficace. Je ne crois pas qu'ils se soient encore fait une opinion sur ce point.

» Le vote de juin exprime en partie la résistance des Français à l'acceptation des conséquences individuelles de la mondialisation. Ils ont été, à mon avis, séduits par la démarche britannique, c'est-à-dire qu'ils ont pensé que l'on pouvait concilier une démarche de gauche et une reconnaissance réaliste du caractère inéluctable des adaptations à la mondialisation. Mais ce n'est pas la démarche du gouvernement actuel, qui reste attaché à des dogmes et à des comportements qui correspondent à une vision du passé.

– Par rapport à ces contraintes liées à la mondialisation, quel bilan faites-vous des sommets internationaux d'Amsterdam, de Denver et de Madrid ?

– Amsterdam a été négatif. Denver a été inutile. Madrid a été une déception pour la France. Amsterdam a été négatif pour l'Europe puisqu'on n'a pas avancé sur l'adaptation des institutions européennes avant l'élargissement, qui était le cœur du sujet. Denver était inutile. A vrai dire, on ne sait même pas ce qui s'y est passé. On a publié un communiqué dont il était clair que les participants n'avaient pas eu le temps de le rédiger, ni même de le lire...

» Madrid est un échec ou, au moins, une déception, car la France avait pris comme enjeu l'élargissement de l'OTAN à la Roumanie et à la Slovénie. Auparavant, il avait fallu trancher la question du retour de la France dans le commandement intégré. Il était clair, depuis le mois d'avril, *que les Etats-Unis ne donneraient* pas satisfaction à la demande française sur le commandement de la zone Sud. J'avais suggéré au président de la République d'en tirer très vite les conséquences, c'est-à-dire d'indiquer que les conditions n'étaient pas réunies pour que la France rejoigne l'organisation intégrée. Il me semblait préférable de le faire à une distance suffisante de la conférence de Madrid, de façon à ne pas avoir l'air de placer la France en situation de conflit à l'occasion d'une réunion qui avait un autre objet. Je regrette que cela n'ait pas été fait.

» Sur l'élargissement, Madrid n'a fait qu'entériner la décision américaine de n'accueillir que la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. Au-delà d'une satisfaction de forme, dans le communi*qué, sur la Roumanie et la Slové*nie, la position des Etats-Unis n'a pas changé : ils restent hostiles à l'entrée de ces nouveaux membres dans l'organisation.

– Sur le principe même du rapprochement de la France et du commandement intégré, vous n'aviez pas d'opposition ?

– J'étais très réservé. Il paraît *étrange que la France, qui avait* placé son dispositif militaire en dehors de la structure intégrée à un moment où il y avait un risque de devoir agir en son sein, dans l'hypothèse d'une agression soviétique, la rejoigne au moment où ce risque a disparu ! Nous pouvions garder la liberté d'appréciation du moment et de la forme de notre contribution militaire. Pour le président de la République, il s'agissait d'une contrepartie à un progrès de l'intégration de la politique européenne de défense. Comme je suis sceptique sur ce progrès, je ne crois pas que cette démarche aurait été efficace.

« Le style de Lionel Jospin répond à certaines préoccupations des Français : l'honnêteté de la démarche, la sincérité et la modestie des propos, et une certaine prudence dans la manière de gouverner »



VALÉRY GISCARD D'ESTAING

– L'issue du sommet d'Amsterdam vous fait-elle craindre pour la suite de la construction européenne ?

– N'oublions jamais qu'il y a deux projets en cours en Europe : un projet d'organisation du continent, qui comporte l'élargissement et une amélioration raisonnable des institutions, ce qui n'est pas hors d'atteinte. Cette démarche, qui est longue, aboutira à une structure assez voisine, en fait, de celle qui avait la préférence britannique, c'est-à-dire une grande zone économique avec de faibles institutions politiques.

» L'autre projet est celui des Etats qui ont depuis longtemps *une volonté politique commune* d'aller plus loin. C'est le rôle du couple moteur franco-allemand d'assumer ce projet dans les années à venir. Or cette volonté politique va trouver une matière à traiter : l'environnement politique de l'Union monétaire. C'est la grande question pour demain.

– *Les conditions pour la réalisation de l'Union monétaire* pourront-elles être réunies en temps et en heure ?

– Elles peuvent l'être. Sur ce sujet, le conseil européen d'Amsterdam a été positif puisque le pacte de stabilité, qui était le dernier obstacle politique sur la voie de l'Union monétaire, a été approuvé. Il ne reste plus qu'un seul obstacle, celui des déficits budgétaires. C'est pourquoi la France détient la clé du système : si elle règle le problème de son déficit, nous réaliserons l'Union monétaire.

» L'Allemagne, à mon avis, va traiter son problème. J'espère que la France va prendre les décisions compatibles avec cet objectif. L'effort doit porter sur la réduction des dépenses publiques, et non sur la création de recettes supplémentaires. Cela serait inefficace. Si on le tentait, on s'apercevrait que, au niveau de charges où nous sommes, les augmentations des taux d'imposition n'ont pas d'impact important sur le niveau de recettes, car elles font fuire la matière imposable et ont évidemment *un impact négatif sur l'emploi global*. On en a eu la démonstration après l'augmentation de la TVA.

» Si l'Union monétaire ne se réalise pas, c'est une situation très dangereuse pour la France. Elle serait interprétée par l'opinion mondiale comme la preuve de l'incapacité de la France à s'adapter aux conditions de la monnaie européenne. Ce serait la fin d'une longue période d'organisation franco-allemande de l'Europe, et le passage à une influence prépondérante de l'Allemagne. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'autre monnaie européenne que le deutschemark pour avoir une vocation internationale. De cette échéance dépend ainsi toute la politique européenne de la France. Si l'Union monétaire ne se fait pas, je ne vois pas de progression possible pour l'intégration *européenne*.

» Si l'Union monétaire se réalise, elle implique alors un accompagnement politique fort, dont la France – y compris le gouvernement actuel – devra prendre l'initiative. On peut imaginer, par exemple, que le conseil des ministres de l'économie et des finances de l'Union monétaire décide d'élire un président stable. Pourquoi pas ? Qui l'en empêcherait ? On peut aussi créer un comité parlementaire de l'euro.

– Serait-ce le " gouvernement économique " dont parlent les socialistes ?

– Ce serait une instance de concertation et de décision en matière de politique économique, mais qui n'aurait pas autorité sur la banque centrale. Les dirigeants français, qu'il s'agisse du président *de la République ou du nouveau* gouvernement, conservent à mon avis à l'esprit une orientation qu'ils devraient expurger : l'idée que la banque centrale européenne pourrait être replacée sous un chapeau étatique ! Lorsqu'ils cherchent à avancer dans cette direction, ils vont à l'échec, car cette attitude est inacceptable pour nos partenaires et pour la pensée moderne. Ce qui est vrai, c'est que le système institutionnel de l'Union monétaire devra être complété, car on ne peut pas laisser une banque centrale isolée dans la nature.

– Les critiques de Lionel Jospin au sujet de Denver ou les annonces du Quai d'Orsay avant la réunion de Madrid relèvent-elles du fonctionnement normal de la cohabitation ?

– Cela me paraît conforme aux institutions. Ce que l'on a appelé jadis le « domaine réservé », qui n'existe pas dans notre Constitution, c'était en fait la codification du rôle et des pouvoirs du président de la République vis-à-vis de sa propre majorité. De Gaulle *considérait que dans le nouveau* système institutionnel, et avec la majorité parlementaire qui le soutenait, il serait le principal inspirateur de la politique sur les questions de politique étrangère et de défense. Ce principe d'organisation trouvait son sens dans une situation où la majorité parlementaire et la majorité présidentielle coïncidaient, et où l'on codifiait les rôles du président et du gouvernement.

« La France détient la clef du système : si elle règle le problème de son déficit, *nous réaliserons* l'Union monétaire. L'effort doit porter sur la réduction des dépenses publiques »

» Dans une situation de cohabitation, on retombe sur les textes constitutionnels : le gouvernement a des responsabilités éminentes, et le président de la République a les siennes. Sujet par sujet, il faut regarder qui est, en fait, le principal acteur. Sur la réalisation des conditions de l'Union monétaire, c'est évidemment le gouvernement, *puisqu'il est le seul à pouvoir agir* sur les données économiques du problème. Dans le cas de Denver, où il s'agissait en principe d'une réflexion collective, elle relevait du président de la République. Pour l'OTAN, la négociation ayant été engagée sous l'ancienne majorité, il était normal que le président conserve la première place et il était normal, aussi, que le gouvernement s'exprime.

– Cette cohabitation qui doit, " sur le papier ", durer cinq ans, vous paraît-elle viable ?

– Elle est viable, mais elle sera lourde de conséquences. Si chacun reste dans ses compétences constitutionnelles, cela peut durer... Mais la modification introduite dans la vie politique française par l'élection du président de la République au suffrage universel, en 1962, va être graduellement atténuée, puis effacée. Le président de la République va retrouver les compétences inscrites initialement dans la Constitution de 1958 et ne pourra plus exercer le pouvoir qu'il tirait de son élection au suffrage universel. C'est donc un changement important et qui, à mon avis, n'est pas souhaitable, car il nous fait revenir en arrière.

– Que faut-il faire ? Réviser la Constitution ?

– Oui, le moment venu.

– On reparle du quinquennat...

– Enfin ! Depuis le temps qu'on l'attend... C'est une des réformes qu'il faut faire. J'avais demandé publiquement au gouvernement Balladur de proposer le référendum. Que l'on cesse de l'évoquer de manière abstraite ! Nous avons dans notre Constitution tous les moyens de réaliser cette réforme, soit en soumettant au référendum le texte qui a déjà été approuvé par le Parlement en 1973, soit en reprenant la procédure sur initiative parlementaire, ce que l'article 89 autorise.

– *Quel doit être le rôle de l'opposition ?* Doit-elle d'abord soutenir le président de la République ou bien se préoccuper avant tout de préparer une alternative à la situation actuelle ?

– L'opposition doit se ressourcer. Elle a détenu le pouvoir pendant quatre ans, en disposant d'une majorité très large, et les Français le lui ont retiré. Dans le monde, ce qui s'est passé en Grande-Bretagne est ressenti comme une victoire – des travaillistes –, et ce qui s'est passé en France est ressenti comme une défaite. A partir du moment où le pouvoir a été retiré à notre ancienne majorité, elle doit définir les conditions qui permettront à l'opinion française de souhaiter le lui rendre.

» Ce n'est pas principalement un problème d'organisation, mais de propositions et de grandes orientations. Face à un socialisme qui n'accepte pas clairement les conséquences de l'économie de marché, la proposition de l'opposition doit être celle d'une modernisation de la France à préoccupation sociale. Nous sommes parmi les derniers pays à ne pas avoir fait le choix de la modernisation. Il est urgent de le faire. Mais les conséquences individuelles de la modernisation doivent être rendues supportables. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Patrick Jarreau

Un rôle de tuteur auto-institué

LA DÉTENTE est vive, toujours inattendue, parfois déroutante. La griffe, prestement sortie, promptement rentrée, atteint souvent sa cible, érafle et laisse un souvenir irritant sur le cuir. Ce n'est pas parce qu'il a publiquement constaté, en mai 1995, que la *« phase active »* de sa carrière politique était achevée que Valéry Giscard d'Estaing se contente d'une retraite tranquille. Entre l'Auvergne et sa Fondation pour la démocratie en Europe, entre la préparation de Vulcania et des conférences à l'étranger, l'ancien président de la République se sent une obligation : prodiguer ses conseils à son lointain successeur à l'Elysée, Jacques Chirac, et le faire profiter de son expérience. Et, s'il le juge nécessaire, donner quelques coups de patte lorsque le président de la République s'écarte du chemin qui lui semble le bon pour la France.

Depuis deux ans, l'ancien chef de l'Etat, docte et roublard, ne s'est pas privé d'exercer ses fonctions de tuteur auto-institué. Dès octobre 1995, il met en cause la nécessité de certains des essais nucléaires ordonnés par M. Chirac. Deux mois plus tard, l'avertissement est plus cruel. Après les grèves de l'automne, il reproche au chef de l'Etat de ne pas avoir su fixer de cap clair à son septennat et l'invite à réparer cette *« erreur politique initiale »*. Donner *« une direction au pays, c'est une affaire de président de la République »*, grince-t-il.

Il faut dire que le député du Puy-de-Dôme n'a pas accepté que les Européens transforment l'écu en euro, *« appellation technocratique, inesthétique, difficile à prononcer »*. En janvier 1996, d'ailleurs, M. Giscard d'Estaing somme le chef de l'Etat de clarifier sa stratégie européenne et économique. *« Je lui demande, avec beaucoup d'insistance, de tenir une grande conférence de presse (...) à la manière de celles que faisait le général de Gaulle, pour expliquer aux Français et aux autres le projet français pour l'union de l'Europe »*, déclare-t-il.

En novembre 1996, il bouscule avec éclat le débat politique sur la politique monétaire en préconisant la dépréciation du franc par rapport au mark pour pallier la sous-évaluation du dollar. Applaudi à tout rompre par le RPR à l'Assemblée nationale, critiqué par l'UDF, il provoque une certaine agitation au sein du couple franco-allemand. Un mois plus tard, alors que M. Chirac vient de s'exprimer dans une longue émission télévisée, il estime que l'on attend toujours des *« perspectives »* claires. *« C'est d'ailleurs la fonction présidentielle par nature »*, glisse-t-il à nouveau. Enfin, lorsque M. Chirac, passant outre l'*« avis négatif »* prodigué par M. Giscard d'Estaing, dissout l'Assemblée nationale, l'ancien chef de l'Etat le met en garde : *« Les Français veulent être gouvernés autrement. »* Désormais privé de majorité parlementaire, flanqué d'un premier ministre socialiste, M. Chirac peut s'attendre, plus que jamais, à des conseils de M. Giscard d'Estaing.

Cé. Ch.

Grogne anti-américaine à l'Assemblée nationale

UNE certaine grogne anti-américaine s'est manifestée, jeudi 10 juillet, à l'occasion de la réunion conjointe des commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale. Au cours de cette réunion, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et Alain Richard, ministre de la défense, déplorant *« l'isolement »* de la France, ont tiré pour les députés le bilan du sommet de Madrid, mardi, sur l'élargissement de l'OTAN, au cours duquel la France n'a pas réussi à convaincre ses partenaires d'admettre dès maintenant au sein de l'Alliance atlantique la Roumanie et la Slovénie, les Etats-Unis y étant opposés.

M. Védrine a réaffirmé, après Jacques Chirac, que la France n'était donc nullement engagée par la date butoir de décembre 1997 pour la répartition des commandements de l'OTAN ou pour le retour de Paris dans le commandement intégré. Le ministre a rappelé que *« le président de la République a récemment constaté que les conditions qu'il avait posées ne sont pas remplies : la date de décembre 1997 ne concerne donc pas la France »*.

Les présidents des deux commissions, Jack Lang (affaires étrangères) et Paul Quilès (défense), se sont félicités de cette situation. M. Quilès a, une nouvelle fois, rejeté toute idée de retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN et a rendu hommage à la décision du général de Gaulle en 1966 : *« Lorsque la France a quitté l'OTAN, elle n'a affaibli ni sa défense ni celle de l'Europe. »* A l'issue de la réunion, M. Lang a rappelé qu'il est de ceux qui *« ont admiré l'acte du général de Gaulle de retrait de l'OTAN »*. M. Lang a rappelé que *« deux sensibilités »* se sont exprimées parmi les députés, au sein même de chaque camp : *« Les gaullo-mitterrandistes »*, qui ne veulent pas céder aux Américains, et les partisans de *« la realpolitik, qui se résignent à l'atlantisme et acceptent l'hégémonisme des puissants »*, regrettant que la France se soit *« laissée un peu emporter par le vent du moment »*.

Ces critiques voilées de la politique étrangère menée jusqu'ici rejoignent celles exprimées, plus nettement, par M. Quilès, lors d'une rencontre avec des journalistes, mercredi. L'ancien ministre de la défense avait critiqué *« l'attitude maladroite »* de M. Chirac par laquelle il avait *« engagé »*, en décembre 1995, la France dans un rapprochement avec l'OTAN. Finalement, M. Chirac *« s'en sort bien, grâce à la cohabitation et au gouvernement »*, a indiqué M. Quilès, dans une allusion à l'intervention du gouvernement de M. Jospin à la veille du sommet de Madrid (*Le Monde* daté 29-30 juin).

M. Chirac avait averti, à l'issue du sommet de Madrid, que la France n'avait *« pas l'intention d'augmenter sa contribution »* financière pour faire face à l'entrée de trois nouveaux membres. Le porte-parole de Bill Clinton, Sandy Berger, a affirmé, jeudi à Varsovie, qu'il était *« certain que la France honorera ses responsabilités et ses obligations »* vis-à-vis de l'OTAN.

Fabien Roland-Lévy



La note d'Alain Juppé sur les déficits publics met la droite dans l'embarras

Edouard Balladur publie une « mise au point »

La publication par *Le Monde* (du 11 juillet) de la note sur l'état des finances publiques, remise le 2 juin par Alain Juppé à Lionel Jospin, relance la controverse sur les déficits. Alors que la droite avait jusqu'à présent nié tout dérapage, le bilan dressé par l'ancien premier ministre gêne l'opposition qui, jusqu'à ces derniers jours, avait vu dans l'audit décidé par le gouvernement une simple opération politicienne ***(lire aussi page 12)***.

LA POLÉMIQUE sur l'état des finances publiques a pris une étrange tournure. Jusqu'à ces derniers jours, le débat s'était déroulé selon un scénario classique : dans l'attente des conclusions de l'audit, dont l'annonce est prévue pour le 21 juillet, le gouvernement suggérait que les déficits étaient beaucoup plus préoccupants que ne laissaient entendre les chiffres officiels ; à droite, on persistait à démentir tout dérapage. Or, la publication par *Le Monde* (du 11 juillet) des principaux extraits de la note qu'Alain Juppé a remise à Lionel Jospin le 2 juin, lors de la passation des pouvoirs, et dans laquelle l'ancien premier ministre admet une dérive des déficits autour de 3,5 % de la richesse nationale en 1997, et au-delà de 4 % en 1998, a profondément modifié les termes de la polémique.

D'abord, cette note a ranimé de vieilles querelles au sein de l'opposition. Déjà critiqué, en juin 1995, par M. Juppé, pour lui avoir laissé des déficits *« calamiteux »*, Edouard Balladur a très mal pris que son successeur reformule le même reproche, en observant, dans la note, que *« les déficits publics avaient atteint en 1993 et 1994 avec 5,6 % du PIB, leur niveau le plus élevé depuis plus de vingt-cinq ans »*. Dans un communiqué, en forme de *« mise au point »*, jeudi 11 juillet, M. Balladur s'est insurgé contre cette présentation des choses. *« Il est inexact de prétendre qu'en 1994, les déficits publics avaient atteint un niveau jamais égalé dans notre pays »*, a-t-il observé, avant de souligner qu'il a diminué les déficits publics de 1 point, entre 1993 et 1995.

De plus, la publication de cette note a visiblement déstabilisé le système de défense de l'opposition. Dès la campagne des élections législatives, lorsque *Le Monde* (du 18 avril) avait fait état d'une note alarmiste de la direction du budget, le gouvernement de l'époque s'était appliqué à nier tout dérapage. En réponse aux socialistes qui le soupçonnaient de tenir caché un plan de rigueur, il avait souligné que la dissolution avait pour but de donner *« un nouvel élan »* à la France, et non de relégitimer la majorité, avant la mise en œuvre de mesures de redressement.

« INUTILE ET PARADOXAL »

Plus récemment, le 2 juillet, Philippe Auberger, porte-parole du RPR au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé que *« l'audit n'est pas vraiment utile »* et qu'il constitue une opération *« politique »*, le dérapage des comptes ne dépassant pas *« 0,3 ou 0,4 % du PIB »*. Il a aussi jugé que si le gouvernement retient une estimation de déficits publics de 3,7 % ou 3,8 %, cela signifierait qu'il *« ne veut pas faire la monnaie unique »* et qu'il cherche *« à en rejeter la responsabilité sur l'actuelle opposition »*. Tout juste élu président du RPR, dimanche 6 juillet, Philippe Séguin a, de son côté, dénoncé *« une espèce d'audit ridicule, inutile et paradoxal »*. *« Venir reprocher son laxisme aux gouvernements d'Alain Juppé et d'Edouard Balladur, c'est un peu fort de café »*, s'est-il insurgé. Or, la reconnaissance par M. Juppé lui-même que les chiffres sont plus mauvais que prévu modifie évidemment les termes de la controverse sur *« l'héritage »*.

Face à des estimations aussi contradictoires, le gouvernement pourra arguer que l'audit est plus que jamais justifié. Dans un long communiqué remis jeudi à l'AFP, *« l'entourage »* de M. Juppé change d'ailleurs de ligne d'attaque. Admettant que la fameuse note *« n'occulte en rien des difficultés relatives à l'exécution de la loi de finances pour 1997 et à la préparation de la loi de finances pour 1998 »*, le communiqué observe que *« l'acte fondateur de la politique économique du nouveau gouvernement est de dépenser les 10 milliards de francs d'économies faites depuis le début de l'année »*, par le précédent gouvernement. Sous-entendu : de grâce, parlons maintenant de l'avenir et le moins possible du passé...

Laurent Mauduit

M. Séguin réhabilite M. Sarkozy à la direction du RPR

QUATRE FEMMES, trois anciens ministres du dernier gouvernement d'Alain Juppé, mais aucun vrai juppéiste, trois anciens partisans d'Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle de 1995, mais un seul vrai balladurien, quatre séguinistes, trois estampillés chiraquiens et les autres qui le sont aussi, peu ou prou, une majorité d'anti-maastrichtiens et d'élus d'Ile-de-France, un représentant des *« colleurs d'affiches »* et Charles Pasqua, cofondateur du RPR, qui se représente lui-même : l'*« équipe de transition »*, présentée, jeudi 10 juillet, par Philippe Séguin, pour engager la *« réconciliation » et la « rénovation »* du mouvement néogaulliste est le fruit d'un savant dosage.

Le président du RPR s'est défendu d'avoir voulu représenter des *« tendances »*. Tout au plus a-t-il admis la permanence de *« sensibilités »*. De même, M. Séguin a récusé l'idée selon laquelle M. Chirac serait intervenu dans la composition de la *« structure provisoire »* chargée de préparer la réforme des statuts du RPR et l'organisation, dans les six mois, de nouvelles assises. Interrogé sur le déjeuner qu'il avait partagé, quelques heures auparavant, avec le chef de l'Etat, le maire d'Epinal a répondu qu'il fallait *« bannir deux hypothèses »* : *« Celle d'un président de la République qui s'occuperait de la composition des instances dirigeantes d'un parti politique, et celle du président d'un mouvement politique créé par Jacques Chirac qui ne laisserait à celui-ci que la possibilité d'apprendre par une dépêche d'agence la composition de sa direction. »* Ultime habileté : le président du RPR a présenté cette équipe par ordre alphabétique, ce qui lui a permis de placer en dernière position le nouveau numéro 2 du mouvement, Nicolas Sarkozy, contre lequel certains chiraco-juppéistes s'étaient mobilisés. L'intéressé a exprimé sa satisfaction au terme de la première réunion de travail de la nouvelle direction collégiale. Sans avoir le titre de secrétaire général du RPR, M. Sarkozy est, à la fois, coordonnateur et porte-parole de l'équipe de transition. Il en est aussi le seul balladurien. Louis de Broissia, député de la Côte-d'Or, qui a été, un moment, susceptible de l'accompagner, n'a finalement pas été retenu. M. Séguin a résisté, de la même façon, aux pressions qui s'exerçaient en faveur de Patrick Stefanini, ancien secrétaire général adjoint du mouvement et proche collaborateur de M. Juppé.

Du reste, un seul membre de la direction sortante conserve ses fonctions : Renaud Muselier, premier adjoint au maire de Marseille, député et secrétaire départemental de la puissante fédération RPR des Bouches-du-Rhône. L'appareil du mouvement est confié à l'un des principaux lieutenants de M. Séguin, le député de la Sarthe, François Fillon, et l'important secteur des élections à Eric Raoult, chiraquien. Tout ce qui relève de la rénovation, à savoir la formation des militants, la conception du projet politique, l'ouverture et l'élargissement du mouvement, est de la compétence de trois femmes, séguinistes : Nicole Catala, Elisabeth Hubert et Françoise de Panafieu.

Charles Pasqua, qui, dès le début du mois de juin, avait encouragé M. Séguin à sauter le pas, devient conseiller du président, avec la charge de réformer les statuts, ceux-là même qu'il avait rédigés, en 1976, et qui font l'objet, aujourd'hui, de sérieuses récriminations de la part de la base. Enfin, M. Séguin a découvert, le 6 juillet, Magali Benelli, militante de Seine-Maritime, agent de probation à la prison de Rouen et ceinture noire de judo, qui avait recueilli près de 7 % des mandats lors de l'élection du président du RPR. Il a tout de suite compris l'intérêt qu'il aurait à associer cette jeune candidate qui avait récusé toutes les étiquettes, sauf celle de *« gaulliste »*, et se voulait la représentante des militants anonymes.

Jean-Louis Saux

Les « dix » de la rénovation

Les dix membres de *« l'équipe de transition »* autour de Philippe Séguin, président du RPR, sont les suivants : Magali Benelli, expression des militants ; Nicole Catala (séguiniste, ancien ministre de Jacques Chirac), formation, relations avec les partis étrangers ; Guy Drut (chiraquien, ancien ministre d'Alain Juppé), animation, sections professionnelles, jeunes et action féminine ; François Fillon (séguiniste, ancien ministre de M. Juppé), fédérations ; Elisabeth Hubert (séguiniste, ancien ministre de M. Juppé), études et projets politiques ; Renaud Muselier (chiraquien, secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône), relations avec les groupes politiques parlementaires et territoriaux ; Françoise de Panafieu (séguiniste, ancien ministre de M. Juppé), ouverture politique et élargissement du mouvement ; Charles Pasqua (ancien ministre de M. Chirac et d'Edouard Balladur), conseiller du président en charge de la réforme des statuts ; *Eric Raoult (chiraquien, ancien ministre de M. Juppé)*, élections ; Nicolas Sarkozy (ancien ministre de M. Balladur), coordonnateur et porte-parole de l'équipe de transition.

Mme Aubry ouvre une concertation avec les syndicats de médecins

LE MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a engagé une série de rencontres avec les organisations de médecins libéraux, vendredi 11 juillet, en recevant le syndicat de généralistes MG-France. Après le flou entretenu durant la campagne électorale sur l'avenir du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, puis son souci affiché de maintenir le statu quo tant qu'elle n'aurait pas trouvé de nouveaux outils de maîtrise des dépenses de santé, Mme Aubry devait mettre à profit ces entretiens – menés avec le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner jusqu'au 15 juillet – pour préciser sa position devant les organisations de praticiens libéraux, mais aussi prendre le pouls d'une profession qui a mis le gouvernement en observation.

Le président de MG-France, Richard Bouton, a ouvert le bal, en insistant sur les réformes de fond que son organisation soutient. Ainsi, il a plaidé pour un *« transfert massif »* de la cotisation maladie des salariés vers la contribution sociale généralisée (CSG) élargie à tous les revenus, opération inscrite dans le programme du Parti socialiste mais qui se révèle plus difficile à conduire que les experts socialistes ne l'avaient imaginé. M. Bouton a également appuyé la création d'une assurance-maladie universelle, couvrant tous les résidents, et défendu une amélioration des conditions d'accès aux soins, des millions de Français limitant leur consommation médicale en raison de l'importance des dépenses restant à leur charge, notamment en médecine de ville.

« CONTRAT DE SANTÉ »

Dans l'immédiat, M. Bouton a souhaité l'agrément rapide de l'avenant à la convention Sécurité sociale-généralistes, qui doit permettre aux assurés sociaux qui le souhaitent, dès la rentrée, de *« s'abonner »* pour un an chez le généraliste de leur choix (*Le Monde* du 5 juillet). Cette forme de *« contrat de santé »*, *préconisée* depuis 1991 par MG-France, est une amorce des filières de soins également défendues par ce syndicat. Elle est très contestée par plusieurs syndicats de médecins, qui y voient une atteinte à la liberté de choix du malade et le début d'une médecine à deux vitesses, les ménages modestes étant incités à souscrire un contrat pour bénéficier de la dispense d'avance de frais chez le médecin alors que les plus aisés pourront se permettre d'être hors filières.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), dont le président, Claude Maffioli, sera reçu par Mme Aubry, mardi 15 juillet, a demandé au gouvernement de ne pas agréer cet avenant à la convention médicale. Le premier syndicat de praticiens libéraux lui demande aussi la suspension du mécanisme de reversement d'honoraires en cas de dérapage des dépenses, inscrit dans le plan Juppé.

La CSMF, qui a donné jusqu'en septembre au gouvernement pour lever ce dispositif de sanctions, a peu de chance d'être entendue : Mme Aubry a déjà déclaré que le gouvernement *« ne lâchera pas la proie pour l'ombre »*. Recevant le président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant, mardi 8 juillet, le premier ministre a affirmé que le plan Juppé restera en l'état tant que le nouveau gouvernement n'aura pas trouvé d'autres dispositifs pour maîtriser les dépenses de santé, qui progressent désormais à un rythme compatible avec les prévisions de croissance économique à court terme.

Jean-Michel Bezat

Sondages : confiance en hausse pour M. Jospin et M. Chirac

LE PREMIER MINISTRE tire indéniablement bénéfice, dans l'opinion publique, de son début de parcours à l'hôtel Matignon. Selon le baromètre d'Ipsos, réalisé les 4 et 5 juillet auprès d'un échantillon national représentatif de 1 012 personnes et publié par *Le Point* (daté 14 juillet), plus de la moitié des personnes interrogées (52 %) portent un jugement favorable sur Lionel Jospin, soit une hausse de 8 points en un mois, contre 30 % qui ont un jugement négatif (en hausse de 9 points). Les indécis, très nombreux en juin (35 %), ne sont plus que 18 %. Quant au président de la République, qui avait lourdement chuté début juin, il retrouve, avec 46 % de bonnes opinions (contre 48 % de mauvaises), son niveau du mois de mai.

Un autre sondage, réalisé par Louis-Harris les 5 et 6 juillet auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 12 juillet), dresse un constat similaire. Le premier ministre progresse de 5 points, avec 48 % de bonnes opinions (contre 29 % de mauvaises) et le chef de l'Etat passe de 32 % à 42 % d'opinions favorables, contre 49 % de défavorables.

DÉPÊCHES

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES : Jean-Paul Probst, président de la CNAF, demande à Lionel Jospin** un *« véritable débat »* sur le projet visant à placer les allocations familiales sous condition de ressources, dans une lettre ouverte adressée, mercredi 9 juillet, au premier ministre, au lendemain du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales. M. Probst considère que *« si la redistribution des revenus est nécessaire, surtout dans les circonstances économiques et sociales actuelles, elle doit être opérée par le système fiscal et non par une dénaturation de la politique familiale »*.

■ **RECOURS : Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse,** s'apprête à déposer, comme l'an passé, un recours devant le tribunal administratif de Marseille contre l'arrêté du maire (FN) d'Orange qui interdit la distribution de tracts sur la voie publique et aux abords des sites touristiques jusqu'au 31 août. M. Mariani estime que Jacques Bompard *« tente de nettoyer, d'épurer toute contestation dans sa ville »*. Un arrêté similaire avait été pris pendant l'été 1996 et annulé par le tribunal administratif après la plainte que le député RPR avait déposée.

■ **CAISSE DES DÉPÔTS : Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) et Jean-Pierre Brard** (app. PCF, Seine-Saint-Denis) ont été nommés, mercredi 9 juillet, à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Jean-Jacques Jégou (UDF-FD, Val-de-Marne), qui siégeait déjà sur cette instance, a, lui, été reconduit dans ses fonctions. MM. Balligand et Brard remplacent Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) et Alain Griotteray, ancien député UDF-PR du Val-de-Marne. Le président de la commission des finances du Sénat, Christian Poncelet (RPR, Vosges), est également membre de cette commission.

■ **PARLEMENT : Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados,** a été élu, jeudi 10 juillet, président de la commission politique et de l'administration générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française. L'AIPLF regroupe des représentants de cinquante-cinq Parlements, du Canada aux pays d'Europe, d'Afrique ou d'Asie, qui ont *« totalement ou partiellement le français en partage »*.

■ **DÉMISSION : Jacques Bialski, sénateur PS du Nord,** soixante-huit ans, qui a été questeur durant douze ans, a démissionné de son poste de sénateur et sera remplacé par Dinah Derycke, cinquante et un ans. La démission de M. Bialski était prévue et faisait suite à un accord intervenu lors des sénatoriales de 1992. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, Mme Derycke est conseillère régionale depuis 1986, déléguée régionale aux droits de la femme de 1982 à 1986.

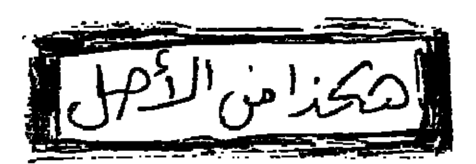
■ **ÉLYSÉE : Jacques Chirac sera interrogé le 14 juillet,** en direct de l'Elysée, à partir de 13 heures, sur TF 1 et France 2, à l'occasion de la célébration de la fête nationale. Le chef de l'Etat, dont ce sera le premier entretien télévisé depuis l'échec de la droite aux élections législatives, répondra pendant environ une heure aux questions posées par Arlette Chabot, de France 2, et Patrick Poivre d'Arvor, de TF 1.

■ **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : Lionel Jospin se rendra à l'automne** devant le Conseil économique et social, a annoncé, jeudi 10 juillet, le CES après que son bureau, conduit par son président Jean Mattéoli, eut été reçu par le premier ministre. M. Jospin *« a précisé que le Conseil économique et social serait saisi dans les prochains mois de plusieurs questions inscrites au programme législatif »* du gouvernement.

■ **CNPF : le conseil exécutif du CNPF a décidé,** le 7 juillet, à l'unanimité d'organiser le 16 septembre une assemblée générale *« exceptionnelle »* qui définira la mission d'un *« comité pour la réforme »* de l'organisation patronale. Ce comité sera composé de vingt-sept patrons et devra aboutir à une réorganisation du CNPF dans le courant de l'année 1998.

■ **AGRICULTURE : le fonctionnement de la future agence sanitaire** devra faire apparaître la nécessité de séparer la gestion des risques et leur évaluation qui doit être menée par les experts et les scientifiques, a indiqué, jeudi 10 juillet, le ministère de l'agriculture et de la pêche. Louis Le Pensec précise qu'il organisera à l'automne des opérations « portes ouvertes » dans l'ensemble des services vétérinaires et de contrôle, et que des journées de l'alimentation seront organisées au niveau national et régional en fin d'année.

■ ***RENCONTRE : la fédération CGT de la fonction publique territoriale,*** qui a été reçue, jeudi 10 juillet, par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, a estimé que la rencontre a permis *« une vraie discussion »*, mais que *« les questions posées restent entières »*. *« C'est notamment le cas pour les revalorisations salariales et les 350 000 emplois annoncés à grands cris dans la fonction publique par le gouvernement »*, a déclaré le secrétaire général de la fédération, après l'entretien.



JUSTICE Le président de la commission de réflexion sur la justice, Pierre Truche, a remis, jeudi 10 juillet, son rapport sur le statut du parquet et le respect de la présomption d'innocence au chef de l'Etat. Jacques Chirac a insisté sur sa volonté de *« suivre avec beaucoup d'attention »* les réformes à venir. ● ELISABETH GUIGOU, ministre de la justice, a estimé que ce rapport constituait principalement deux avancées. ● PHILIPPE COURROYE, ancien juge d'instruction de l'affaire Botton-Noir et substitut général à la cour d'appel de Lyon, déclare, dans un entretien au *Monde*, qu'il faut *« aller plus loin pour lever l'ambiguïté »* qui pèse sur les liens entre la chancellerie et les parquets. ● Apparue sous la pression des « affaires », le débat sur la partialité de l'action publique est récent. Au début des années 1990, rares étaient les hommes politiques ou les magistrats favorables à l'indépendance des parquets.

Elisabeth Guigou « se réjouit des avancées » du rapport Truche

La ministre de la justice se félicite de la suppression des instructions individuelles et du mode de nomination des magistrats du parquet proposés par la commission. Jacques Chirac a affirmé qu'il suivrait « avec beaucoup d'attention » la réforme annoncée

AU COURS d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Elysée, jeudi 10 juillet, le président de la commission de réflexion sur la justice, Pierre Truche, a remis au chef de l'Etat le rapport sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence qui lui avait été demandé il y a six mois. Entouré des vingt membres de la commission, Pierre Truche a plaidé en faveur d'une justice *« indépendante, responsable et transparente »*. *« Nous avons été une commission de réflexion, nous n'avions surtout pas pour mission de soumettre des textes clés en main »* a-t-il conclu.

Dans une courte allocution, Jacques Chirac a affirmé qu'il suivrait *« avec beaucoup d'attention »* le mouvement qu'il a lancé en décembre 1996. *« J'y apporterai ma propre réflexion*, a-t-il ajouté. *Il s'agit en effet de donner à notre pays une justice adaptée à son temps et aux exigences de nos concitoyens. C'est, en premier lieu, une justice réellement indépendante à l'égard des autres pouvoirs, une justice forte de sa légitimité à juger et à requérir, une justice responsable, une justice respectueuse des principes républicains qui fondent notre système constitutionnel. » « J'ai inscrit dans la priorité de mon septennat une profonde réforme de la justice*, a-t-il conclu. *C'est une mission de l'Etat qui a probablement été trop longtemps négligée. »*

En rappelant qu'il était, aux termes de la constitution de la Vᵉ République, le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, Jacques Chirac a clairement indiqué qu'il souhaitait être associé aux projets de réforme de la justice qui ont été annoncés dans la déclaration de politique générale de Lionel Jospin. Si les pouvoirs ou la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) étaient modifiés, ce qui semble être le vœu à la fois de l'Elysée et de Matignon, la présidence de la République et le gouvernement devront de toute façon travailler ensemble puisqu'une réforme de cette ampleur exige un texte constitutionnel.



« DEUX AVANCÉES »

Invité, jeudi 10 juillet, sur TF 1, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a donné quelques précisions sur ce que le gouvernement pourrait retenir du rapport Truche. Pour le garde des sceaux, les propositions de la commission présentent deux *« avancées »* : la suppression des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels et le renforcement des garanties de nomination des magistrats du parquet. *« Ce sont deux engagements que Lionel Jospin, dans sa déclaration de politique générale, avait pris et de façon solennelle*, a-t-elle ajouté. *Je ne peux que me réjouir de voir les propositions du président Truche rejoindre les orientations du gouvernement. »* Mme Guigou devrait définir le nouveau cadre des relations entre les parquets et la chancellerie lors d'une réunion avec les procureurs généraux, vendredi, place Vendôme.

En revanche, la ministre s'est montrée nettement plus réservée au sujet des propositions de la commission Truche sur la présomption d'innocence. *« Je souhaite que le débat se poursuive*, a-t-elle noté. *Je trouve très normal que l'on essaye d'interdire les images des gens menottés dans les journaux et à la télévision parce que cela peut marquer pour la vie des personnes qui ne seront pas nécessairement jugées coupables. En revanche, je m'interroge sur le fait d'interdire, dans tous les cas, de citer les noms des personnes qui sont mises en cause, s'agissant de personnalités publiques. Il me semble que quand on est un élu, quand une personnalité publique, il faut assumer ce statut-là. »*

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 10 juillet, les membres de la commission Truche ont précisé leurs propositions. Insistant sur la nécessité d'une politique « d'action publique » faisant l'objet d'un rapport annuel devant le Parlement, ils ont estimé que la *« concertation »* entre les parquets et le garde des sceaux dans les dossiers individuels n'aurait rien d'ambigu. *« C'est extraordinaire !* a lancé Pierre Truche. *Si un magistrat discute avec le pouvoir politique, ce serait forcément pour se coucher. Quelle idée ! Nous croyons à la vertu du dialogue. » « Nous avons besoin de relations claires et transparentes avec la chancellerie*, a ajouté Marie-Thérèse Lesueur de Givry, procureur à Thionville. *Il y a des moments où l'on se sent seul dans un ressort. Face à des pressions locales, on peut avoir besoin de concertation. »*

PRÉSOMPTION D'INNOCENCE

Sur la présomption d'innocence, Pierre Truche s'est défendu de vouloir *« bâillonner la presse »*, selon l'expression d'un syndicat de journalistes. *« Il y a bien sûr des interdictions, et notamment celle de citer les noms avant toute présentation au parquet, mais pourquoi le faire ?* a-t-il demandé. *En Angleterre, les noms sont interdits. L'Angleterre est pourtant une démocratie. »* Le premier président de la Cour de cassation s'est étonné que la loi sur la presse de 1881, qui a subi de telles modifications depuis son adoption qu'il ne reste aujourd'hui plus grand-chose du texte initial, soit devenue un véritable *« tabou »*.

Anne Chemin

Philippe Courroye, substitut général du parquet général de Lyon

« Il faut aller plus loin pour sortir de l'ambiguïté »

ANCIEN juge d'instruction, Philippe Courroye a été en charge des affaires concernant Michel Noir, Alain Carignon et Pierre Botton.

« Que pensez-vous des propositions de la commission Truche sur les relations entre la chancellerie et les parquets ?

– Le problème de l'indépendance des magistrats du parquet est récurrent, mais c'est un débat mal posé. J'estime tout à fait normal que les grandes directives de politique pénale soient définies par le garde des sceaux, lequel a la confiance du Parlement. C'est cette politique pénale qui fonde la légitimité des parquets à agir et qui permet d'avoir une politique unifiée. A ce niveau-là, l'indépendance ne peut exister.

» Aujourd'hui, à tort ou à raison, un soupçon s'est instauré sur l'immixtion du politique dans les affaires judiciaires. C'est pourquoi la suppression des instructions individuelles dans les dossiers, tout en préconisant la concertation sur ces mêmes affaires peut apparaître ambigüe. Il faut aller plus loin pour sortir de cette ambiguïté. Mais l'alignement du mode de nomination des magistrats du parquet sur celui des magistrats du siège me paraît être de nature à lever le soupçon.

– Chargé d'affaires politico-judiciaires sensibles, avez-vous senti le poids de la chancellerie sur la conduite de vos dossiers ?

– Le juge d'instruction est un magistrat du siège qui ne reçoit pas d'instructions de la chancellerie et qui ignore s'il y en a. De toute façon, s'il y avait eu concertation entre la chancellerie et le parquet à propos des affaires que je traitais, cela ne m'aurait pas empêché de mener à bien mes investigations.

– Pensez-vous que l'idée de confier le placement en détention provisoire à une collégialité de trois magistrats dont le juge d'instruction serait exclu est une bonne chose ?

– Sur le principe oui, mais a-t-on les moyens de le faire ? Dans les petites juridictions, où il n'y a parfois que cinq magistrats du siège, cela va nécessiter de créer des postes de greffiers et de magistrats supplémentaires. Cependant, je ne pense pas qu'exclure le juge d'instruction de cette collégialité soit une formule idéale. Le juge d'instruction suit une logique de dossier. Si cette collégialité est composée de magistrats non pénalistes, cette logique risque d'être complètement occultée.

– Que pensez-vous de la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue ?

– Cela risque d'être très lourd à appliquer, en raison de la multiplication des avocats. Et puis, quel sera leur rôle, pourront-ils avoir connaissance des dossiers, assister aux confrontations, aux perquisitions ? Il ne faut pas croire que la garde à vue est une mesure policière déconnectée de tout contrôle des magistrats puisque le placement en garde à vue et sa prolongation sont déjà sous leur contrôle.

– Estimez-vous que le fait d'interdire la publication des noms des personnes placées en garde à vue ou mises en cause dans le cadre d'une enquête préliminaire soit une entrave au droit à l'information ?

– Bien sûr, c'est important dans le respect des libertés individuelles et de la présomption d'innocence de ne pas jeter le nom des gens en pâture, mais cela relève essentiellement de la déontologie de la presse. Cependant, il apparaît difficile de passer sous silence l'audition par la police d'une personne qui a une certaine notoriété. Par ailleurs, quand on fait un appel à témoins, quand on fait circuler un portrait-robot dans le public, on livre là encore le nom des personnes. C'est la même chose avec le secret de l'instruction. Avec l'apparition de la photocopie, il n'y a pas un mais cinquante dossiers qui peuvent circuler. Cela paraît difficile d'empêcher qu'une personne qui n'est pas soumise au secret divulgue les éléments qui sont dans son intérêt et, qu'à force, la presse reconstitue le puzzle.

Propos recueillis par Cécile Prieur

« Respecter notre héritage judiciaire tout en s'efforçant d'en corriger les travers »

VOICI un extrait du rapport de la commission Truche.

L'institution judiciaire et la procédure pénale sont le résultat d'un très long développement historique (...).



VERBATIM

L'expérience de l'Ancien Régime et de la féodalisation des cours de justice a notamment installé dans notre culture une peur du « gouvernement des juges » qui a pu servir de levier à un certain assujettissement de l'autorité judiciaire par le pouvoir politique. Or, cet héritage est doublement préjudiciable à l'heure où explose la demande de justice : il nourrit le soupçon à l'égard de l'institution judiciaire tout entière lorsque le pouvoir politique paraît se considérer au-dessus des lois ; il ravive la crainte d'un pouvoir judiciaire arbitraire et sans contrôle lorsque juges et procureurs paraissent vouloir prendre une revanche sur les pouvoirs politiques et économiques, au détriment parfois des droits de la personne et du respect des grands principes. Dans les deux cas, l'Etat de droit et, à travers lui, la démocratie se trouvent mis à mal.

En abordant les interrogations qui lui étaient soumises, la commission a eu à cœur de respecter notre riche héritage judiciaire tout en s'efforçant d'en corriger pour l'avenir les travers traditionnels. Elle a ainsi souhaité se tenir à égale distance de la politisation de la justice et du corporatisme judiciaire, fût-il paré de l'idéal de l'indépendance de la magistrature. La légitimité de l'autorité judiciaire ne saurait en effet résider dans la seule vertu professionnelle ou éthique des magistrats. Elle trouve avant tout sa source dans la fonction éminente de la justice au cœur de l'Etat de droit et dans une relation directe ou indirecte avec le politique : les magistrats ont pour mission première l'application de la loi votée par le Parlement et sont nommés par décret du président de la République ; le juge statue au nom du peuple français et le ministère public met en œuvre la politique judiciaire de la Nation que détermine et conduit le gouvernement.

Six ans de valses-hésitations et de revirements politiques sous la pression des affaires

LORSQUE le juge Jean-Pierre est soudainement dessaisi du dossier Urba, un dimanche d'avril 1991, nul, ou presque, ne songe à lancer un débat sur l'indépendance du parquet. Henri Nallet dénonce avec vigueur les méthodes des *« nouveaux justiciers »*, la gauche critique les abus de pouvoir des juges d'instruction mais le statut du ministère public fait – encore – l'objet d'un consensus. Le parquet est pourtant loin d'être étranger à la curieuse équipée du magistrat : c'est parce que le procureur de Marseille a refusé pendant des mois, à la demande de la Chancellerie, d'ouvrir une information judiciaire sur le financement du PS que Thierry Jean-Pierre a décidé d'agir aux frontières du code de procédure pénale.

A l'époque, les partisans de l'indépendance du parquet se comptent sur les doigts d'une main. Dans le monde politique, le sujet ne passionne guère. La plupart des élus considèrent la justice non comme un pouvoir, mais comme une simple « autorité », selon le mot de la Constitution de la Vᵉ République. Le monde judiciaire lui-même se désintéresse quelque peu de cette question. La commission « Justice pénale et droits de l'homme », présidée par Mireille Delmas-Marty, vient de rendre ses travaux et, dans les colloques et les congrès, le débat porte essentiellement sur les pouvoirs du juge d'instruction.

LOI « COUPANT LES PONTS »

Bien que les « affaires » bouleversent jour après jour la donne, le monde politique campe alors sur des positions traditionnelles. En 1991, Henri Nallet explique aux procureurs généraux que *« la fonction judiciaire ne procède que de l'Etat, pas de la nation, ni de la société, ni du peuple, ni de la loi »*. Un an plus tard, son successeur, Michel Vauzelle, revendique *« l'exercice plein et entier de* [ses] *attributions de chef de parquet »*. *« Si l'on entend que le ministre exerce ses responsabilités, si l'on ne souhaite pas qu'il se réfugie dans le confort de l'abstentionnisme, on le mettra en mesure non seulement de donner aux parquets des instructions à caractère général, mais aussi des instructions particulières qui peuvent être des instructions de poursuite ou de non-poursuite. »*

En ce début des années 1990, un seul homme politique important, à droite, se prononce clairement en faveur de l'indépendance du parquet : c'est Jacques Toubon. En 1989, il a déposé une proposition de loi *« coupant les ponts »* entre les procureurs et le gouvernement. Trois ans plus tard, il appelle à une véritable *« révolution mentale »*. *« Le procureur libre n'aurait pour guide que la loi et sa conscience. N'est-ce pas assez pour que justice soit rendue ? L'ordre du ministre serait-il plus juste ?*, écrit-il dans *Le Quotidien de Paris*. *L'instauration d'un véritable ministère public, indépendant du gouvernement, est au cœur de cette révolution tranquille dont la France a besoin. »*

Sous la pression des « affaires », le monde judiciaire se saisit peu à peu du débat. En 1992, lors de son congrès de Toulouse, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) rappelle que les parquetiers sont avant tout des magistrats. *« Ils doivent être mis à l'abri du pouvoir politique, ce qui suppose que leur carrière soit gérée comme celle de leurs collègues du siège, par un CSM rénové »*, souligne l'USM. Le syndicat ajoute que *« la pratique trop répandue des ordres de classement sans suite transmis par la voie hiérarchique »* doit être *« explicitement prohibée »*. Deux ans plus tard et après de longues discussions, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) demande, *« au minimum »*, *« l'autonomie du parquet »*.

Peu à peu, ces débats trouvent un écho dans le monde politique. Au lendemain de l'affaire Longuet, Raymond Barre estime qu'il *« faut à tout prix couper le lien entre la magistrature et le pouvoir exécutif »*. *« Le garde des Sceaux* [Pierre Méhaignerie] *a dit qu'il avait demandé l'avis du premier ministre* [Edouard Balladur] *pour savoir s'il choisirait tel type d'action plutôt que tel autre*, explique-t-il en 1992. *Le fait qu'un ministre puisse intervenir dans une affaire ne me paraît pas tout à fait convenable. »* Les centristes restent cependant prudents : dans une proposition de loi déposé en 1994, Charles Millon et Jean-Jacques Hyest se contentent d'interdire les instructions *« qui ont pour objet le classement d'une affaire ou pour effet de différer la mise en mouvement de l'action publique »*.

Malgré le développement des « affaires », une partie du monde politique espère encore, dans les années 1993-1994, éviter une grande réforme. Hostile à l'indépendance des procureurs, Pierre Méhaignerie pense qu'une pratique impartiale de l'action publique finira par lever les soupçons. *« Je me suis, vous le savez, interdit, depuis bientôt deux ans, de donner des instructions de non-poursuite, notamment dans les dossiers qui concernent les hommes politiques puisque c'est sur ce terrain que l'on pose le problème*, explique-t-il en 1995 aux procureurs généraux. *Cette pratique est maintenant suffisamment connue et reconnue et elle rejoint suffisamment les attentes profondes de l'opinion pour qu'elle ne puisse plus être remise en cause. »*

INTERVENTIONNISME

Les soubresauts de la période Toubon mettent cependant fin à cet espoir. L'interventionnisme de la Chancellerie décide les magistrats à faire un pas de plus. En 1996, l'USM demande l'interdiction des instructions individuelles et l'alignement des conditions de nominations des magistrats du parquet sur celles des magistrats du siège. La même année, dans les « dix principes pour l'indépendance de la justice », le SM s'engage plus fermement qu'auparavant dans la voie de l'indépendance du parquet. Seule l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) continue à défendre le principe de la subordination hiérarchique.

Après avoir longtemps défendu une conception républicaine et centralisée du ministère public, le PS, lui aussi, évolue en adoptant, en 1996, son texte sur « Les acteurs de la démocratie ». *« Pour restituer la justice aux citoyens, il faut la soustraire aux injonctions ou aux pressions du pouvoir politique et tourner le dos à deux siècles de soumission organique et fonctionnelle des juges aux autorités de l'Etat »*, note le texte. Estimant que le lien entre le garde des Sceaux et le parquet *« doit être coupé »*, il propose *« de retirer définitivement à l'exécutif la possibilité d'intervenir dans les affaires individuelles »* et de donner aux magistrats du parquet le même statut qu'à ceux du siège.

Anne Chemin

هكذا من الأصل

du rapport Truche

s la pression des affaires

La revalorisation des aides au logement vise les familles les plus démunies

Ces mesures représentent 2,5 milliards de francs en année pleine

Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a présenté au Conseil national de l'habitat (CNH), vendredi 11 juillet, les mesures de revalorisation et d'actualisation du barème des aides personnelles au logement au 1er juillet 1997. Ces dépenses supplémentaires s'élèvent à 2,5 milliards de francs en année pleine. Elles bénéficient au tiers des familles françaises les plus démunies. Depuis 1993, leurs barèmes n'avaient pratiquement pas été actualisés.

ENTRE les polémiques sur les allocations familiales et les débats sur le coup de pouce au SMIC, l'actualisation et la revalorisation des aides personnelles au logement ont éprouvé quelques difficultés à faire parler d'elles. Evoquées dans la déclaration de politique générale de Lionel Jospin, le 19 juin, ces *mesures s'y trouvèrent éclipsées* par leurs voisines controversées. Le lendemain, Jean-Claude Gayssot, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, en avait précisé le montant, lors de la clôture du congrès du mouvement HLM, sans parvenir à attirer beaucoup l'attention (*Le Monde* daté 22-23 juin). Vendredi 11 juillet, en les *détaillant devant le Conseil natio*nal de l'habitat, le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, entendait donc remettre en perspective leur importance sociale.

« *Les aides personnelles au logement offrent une grille de lecture fidèle de l'évolution sociale du pays*, a déclaré M. Besson au *Monde. Si leur montant explose, c'est que le nombre de ceux qui se trouvent dans des situations telles qu'ils remplissent les conditions pour les toucher au montant le plus élevé ne cesse d'augmenter.* » Le nombre de leurs bénéficiaires a ainsi doublé au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui près de 6 millions de personnes touchent, pour un montant total supérieur à 70 milliards de francs, l'une des trois prestations : l'aide personnalisée au logement (APL), versée aux locataires du parc social conventionné et qui absorbe plus de la moitié du total ; l'allocation de logement social (ALS), pour les locataires du parc *privé et toutes les catégories* – notamment les étudiants – qui n'avaient pas droit à l'APL ; ou encore l'allocation de logement familiale (ALF) destinée aux ménages avec enfants et aux jeunes couples dont le type de logement ne permet pas d'obtenir l'APL.

Ces prestations accueillent des populations de plus en plus dure*ment touchées par la pauvreté. En* 1993, 56 % des personnes aidées disposaient de revenus inférieurs ou égaux au SMIC. L'année suivante, les aides personnelles comptaient, parmi leurs bénéficiaires, 1,3 million de chômeurs ou d'allocataires de minima sociaux. Or, depuis 1993, les très complexes barèmes des aides n'ont pas été actualisés par les gouvernements d'Edouard Balladur – à l'exception de 1994, où ils le furent de moitié – puis d'Alain Juppé.

Alors que les loyers continuaient d'augmenter, ce gel s'est traduit par « *une érosion sensible du pouvoir d'achat des personnes qui auraient eu le plus besoin de solidarité active*, constate Louis Besson. *Ceux-là mêmes qui aujourd'hui se solidarisent avec les familles les plus aisées, à propos des allocations familiales, ont pris alors la responsabilité politique lourde de ne pas faire ce geste en faveur des ménages modestes, dix fois plus nombreux* ».

EFFACEMENT DU RETARD

MM. Gayssot et Besson ont donc plaidé pour un effacement de ce retard, à compter du 1er juillet. Sur les 2,5 milliards débloqués en année pleine, 1,9 sera consacré à cette actualisation. Les 600 millions restants y ajouteront un coup de pouce supplémentaire. Pour la *deuxième moitié de 1997*, la part de l'Etat, qui couvre directement environ 50 % des aides, a été financée par le « décret d'avance » du 10 juillet. Elle s'élève à 600 millions de francs. Selon M. Besson, cette revalorisation « *équivaut à un cinquième point d'augmentation du SMIC* » et correspond à « *un gain d'environ 2 % de pouvoir d'achat, qui marque nettement un changement d'orientation* ».

Tous les bénéficiaires d'aides personnelles au logement ne le ressentiront pas de la même manière. Car ces mesures vont coïncider avec les premiers effets de l'unification des deux barèmes de l'APL, en vigueur depuis le 1er avril (*Le Monde* du 19 mars). Cette réforme, menée par Pierre-André Périssol, ministre du logement du gouvernement Juppé, doit avoir pour conséquence de faire baisser l'aide d'un quart des bénéficiaires. D'autres par contre, représentant eux aussi environ 25 % des bénéficiaires, y gagneraient. L'analyse des conséquences de cette réforme sera toutefois rendue malaisée par l'actualisation, qui pourrait, en retour, devenir moins lisible pour les locataires.

Le secrétaire d'Etat a également apporté des précisions récemment, au Sénat et à l'Assemblée nationale, sur la réhabilitation de *100 000 logements supplémentaires* dès cette année. 1,1 milliard de francs ont été inscrits den autorisation de programme dans le « décret d'avance » pour financer 50 000 primes à l'amélioration des logements sociaux (Palulos), 35 000 primes à l'amélioration de l'habitat (PAH) et 15 000 opérations aidées par l'Agence nationale pour l'amé*lioration de l'habitat* (ANAH). Selon le ministère, ces actions devraient générer entre 5 et 6 milliards de francs de chiffre d'affaire et permettraient de préserver de 30 000 à 35 000 emplois.

Jérôme Fenoglio

Rue Compans, eau et plomb à tous les étages

REPORTAGE

Mamadou Cissé : « *J'ai peur, bien sûr, pour la santé de mes enfants mais où aller ?* »

MURS lépreux et fissurés, fenêtres cassées, infiltrations d'eau. A chaque entresol, des sanitaires sales et cassés. Aux murs également, des restes de peintures au plomb. Un plomb que l'on retrouve dans la poussière et dans le sang des enfants. Le 55, rue Compans, un hôtel meublé dans le 19e arrondissement de Paris, abrite 200 habitants dans 550 m² habitables. Le nouveau *propriétaire*, la *société* HR Corporation, ne perçoit aucun loyer et est invisible depuis quatre mois : les habitants, méfiants, n'envoient plus les 756 francs mensuels qu'ils payaient jusqu'alors.

Depuis le 7 juillet, plusieurs familles campent sur le trottoir. Les habitants demandent à être relogés dans des logements sociaux. La plupart des familles, d'origine africaine et en situation régulière, ont déposé des demandes de HLM auprès de la Ville de Paris depuis dix, voire quinze ans, sans succès. Jeudi 10 juillet, accompagnées par l'association Droit au logement (DAL) et des élus de gauche, des femmes et des enfants se sont rendus à l'Hôtel de Ville, pour tenter de rencontrer Jean Tiberi. Encadrés par des CRS, ils ont dû patienter sur le parvis, avant qu'un rendez-vous leur soit fixé pour le lendemain.

Mamadou Cissé habite rue Compans depuis 1985, dans une pièce avec coin cuisine, *sans sanitaire ni chauffage collectif.* Dix mètres carrés pour lui, sa femme et leurs six enfants. Mamadou Cissé essaie bien d'arranger son appartement, il repeint, bouche les trous et nettoie sans cesse, sans grand succès. « *Vous pouvez laver tous les jours, ça pue le caca au bout d'une demi-heure* », se lamente-t-il. Ses enfants souffrent aussi de la maladie du plomb, le saturnisme, qui provoque des troubles du développement. En 1990, Bangaly et Bananssa Cissé *ont fait des analyses* au laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris (LHVP). Les résultats ne seront communiqués aux familles que sept ans plus tard, mercredi 9 juillet 1997. Bananssa, qui a toujours vécu rue Compans, a un taux de plombémie de 150 microgrammes de plomb par litre de sang, c'est-à-dire le seuil toxique.

Pour avoir enfin ces résultats, les habitants ont dû occuper le laboratoire, le 9 juillet. Son responsable, le professeur Squinazi, a réalisé de nouvelles prises de sang pour les jeunes présents. Une bonne partie des enfants de l'immeuble pourraient être atteints de saturnisme. Le lendemain, des membres du LHVP sont venus dans le 19e pour analyser la présence de plomb dans le bâtiment. Un décret d'insalubrité pourrait être pris, ce qui obligerait les autorités à reloger les habitants, comme cela fut fait pour le 5, rue Keller, dans le 11e arrondissement. Malheureusement, ce jeudi matin, l'appareil de mesure du LHVP est tombé en panne, interdisant un diagnostic complet.

SATURNISME

« *J'ai peur, bien sûr, pour la santé de mes enfants, mais où aller ?* », se désespère Mamadou Cissé. « *Je fais, tous les ans, des demandes de logement HLM depuis 1987. Rien.* » Dans ce dossier, tout le monde se renvoie la balle. « *La ville n'est pas propriétaire, c'est au maire du 19e* [le socialiste Roger Madec], *à l'Etat et à la préfecture de régler ce problème* », explique Michel Bulté, adjoint au maire (RPR), en charge du logement. A la mairie d'arrondissement, on rappelle qu'on avait demandé, sans succès, que la Ville rachète l'immeuble lors de sa vente aux enchères, en novembre dernier, pour 1,64 million de francs. Buntou Sadio, qui vit depuis neuf ans rue Compans avec quatre enfants et bientôt un cinquième, n'a pas attendu. Elle a déjà renvoyé ses deux premiers fils chez sa mère, en Mauritanie.

Vincent Hubé

Les poursuites judiciaires visant les époux Tiberi sont relancées

L'AFFAIRE du rapport de Xavière Tiberi n'est pas définitivement classée. Annulées, le 4 juillet, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, les poursuites contre le maire (RPR) de Paris et son épouse, ainsi qu'à l'encontre du président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin, pour « *détournement de fonds publics* » pourraient, à terme, être relancées sur d'autres bases.

Le procureur de la *République* à Evry (Essonne), Laurent Davenas, devait en effet ouvrir, vendredi 11 juillet, une enquête préliminaire sur l'existence probable d'« *emplois fictifs* » au sein du cabinet de M. Dugoin.

Confiées à la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles, les vérifications doivent porter sur le « *contrat cabinet* » établi, en 1994, en faveur de Mme Tiberi – contre une rémunération mensuelle de 20 000 francs nets –, mais également sur d'autres contrats jugés suspects. Sont ainsi évoqués les emplois accordés par M. Dugoin au vice-président (RPR) du conseil général du département voisin des Hauts-de-Seine, Alain Aubert, et à l'ancien collaborateur de Charles Pasqua Bruno Tellenne, par ailleurs président du groupe humoristique *Jalons*, sous le pseudonyme de Basile de Koch.

Cette saisine élargie répond au voeu des élus socialistes du conseil général de l'Essonne, qui avaient réclamé « *une enquête pour l'établissement de la vérité sur la fictivité ou la non-fictivité des emplois de cabinet de la présidence du conseil général* » (*Le Monde* du 11 juillet).

ACTES ANNULÉS

Ce retour en arrière procédural devrait surtout permettre de contourner l'obstacle dressé par l'arrêt de la chambre d'accusation qui annulait les poursuites contre les époux Tiberi.

Fondées sur le désormais fameux rapport intitulé « Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée », dont Mme Tiberi assure qu'il justifiait les émoluments perçus, ces poursuites ont été annulées en raison de plusieurs vices de procédure. L'arrêt de la chambre d'accusation soulignait notamment que « *ce document* », saisi par le juge Halphen au domicile du maire de Paris, « *ne constituait pas à lui seul et en lui-même un fait nouveau susceptible d'incrimination pénale* ». Aussi l'hypothèse de nouvelles poursuites engagées sur cette seule base, telles que les sollicitait le conseiller général (divers gauche) Jean-Louis Englander, semble-t-elle avoir été écartée par le procureur d'Evry, d'autant que l'arrêt disposait aussi que les « *actes annulés* [seraient] *retirés du dossier* (...) *et qu'il* [serait] *interdit d'y puiser aucun renseignement contre les parties* ».

L'option préconisée par les élus socialistes et retenue par M. Davenas, en ignorant d'emblée l'existence du rapport de Mme Tiberi, évite cet écueil, mais elle devrait conduire les enquêteurs à examiner de près les conditions dans lesquelles l'épouse du maire de Paris effectua le travail commandé par le conseil général.

Interrogée le 18 juillet 1996 par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, Mme Tiberi avait indiqué : « *Le travail au conseil général consistait uniquement dans le rapport que je vous ai remis. Je ne me suis pas rendue sur place.* »

Transmis de Créteil à Evry, ces éléments avaient conduit M. Davenas à ouvrir, en octobre 1996, une enquête préliminaire pour les besoins de laquelle les policiers s'étaient rendus, le 25 octobre, au conseil général. Mais ces vérifications, qui avaient commencé à montrer l'existence d'un contrat rattachant l'épouse du maire de Paris au cabinet de M. Dugoin, avaient été interrompues par l'ouverture d'une information judiciaire, requise par le procureur adjoint Hubert Dujardin, en l'absence de M. Davenas.

« GROUPES DE PRESSION »

Un an plus tard, la procédure est donc en passe d'être relancée. Dénonçant certains « *groupes de pression* », le défenseur des époux Tiberi, Me Thierry Herzog, s'inquiète, lui, de voir le procureur « *se laisser influencer par des militants politiques* ».

A la veille de son départ en vacances, M. Davenas s'est en tout cas préservé, cette fois, de toute action intempestive de son procureur adjoint. Dans une note de service fixant la répartition des tâches en son absence, il a exclu des attributions de M. Dujardin « *les affaires concernant directement ou indirectement les élus* ».

Hervé Gattegno

Le producteur de cinéma Alain Sarde est écroué pour viol

L'enquête est liée à un réseau de proxénétisme

LE PRODUCTEUR de films Alain Sarde a été incarcéré à la prison de la Santé, à Paris, et mis en examen le mardi 8 juillet pour « *viol et tentative de viol* » par le juge parisien Frédéric N'Guyen. Les premiers résultats de l'enquête semblent démontrer, sur la foi des témoignages de deux victimes, qu'un proxénète, *Jean-Pierre Bourgeois*, sous couvert de son métier de photographe, aurait conduit les deux jeunes femmes chez le producteur sous un prétexte fallacieux et que ce dernier les aurait violentées.

Les faits reprochés à Alain Sarde sont apparus de manière incidente dans le cadre de l'instruction menée par le magistrat sur des réseaux de *proxénétisme internationaux* (*Le Monde* du 10 juin) qui visait directement les entourages d'hommes d'affaires et de princes saoudiens et qataris. La mise en cause de telles personnalités avait d'ailleurs suscité des remous diplomatiques et inquiété le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, qui avait demandé à son cabinet de suivre *pas à pas l'évolution de l'enquête* (*Le Monde* du 2 juillet).

Pour étayer les faits de « *proxénétisme aggravé* » à l'encontre de Jean-Pierre Bourgeois, placé en détention et mis en examen le 31 janvier, dans cette première affaire, le juge avait, en effet, entendu nombre de filles en contact avec ce photographe habi*tué des couvertures des revues New Look, Lui.* Au cours de ces interrogatoires, les policiers ont découvert qu'au-delà d'une affaire de prostitution de luxe, se cachaient aussi des violences sexuelles et psychologiques.

Parmi ces jeunes femmes, Nadia et Laurence ont expliqué aux enquêteurs de la brigade de répres*sion du proxénétisme comment*, dans l'espoir d'une séance de photos et d'une hypothétique apparition cinématographique, elles s'étaient retrouvées prises au piège dans le bureau ou dans l'appartement d'Alain Sarde. Non saisi de ces éléments, le juge N'Guyen avait transmis au parquet, qui avait alors ouvert une information judiciaire *distincte*.

Nadia, âgé de dix-huit ans au moment des faits, issue d'un milieu social difficile, pensait pouvoir sortir de son foyer de jeunes travailleurs en se lançant dans la photo comme le lui avait promis Jean-Pierre Bourgeois. L'autre victime, Laurence, plus âgée, s'était rendue dans les bureaux du producteur avec son fiancé. Après avoir tourné des films pornographiques, elle souhaitait débuter une carrière d'actrice à part entière. Le caractère non spontané des témoignages, *recueillis lors d'auditions portant* sur les seules activités de M. Bourgeois, et la volonté, signifiée au juge d'instruction par les deux jeunes femmes, parties civiles dans le dossier du réseau de proxénétisme, de ne demander qu'un franc de dommages et intérêts, concourent, selon les enquêteurs, à renforcer le crédit accordé à ces *révélations*.

Ces faits revêtent d'ailleurs des similitudes avec ceux concernant William Kazan, diplomate et milliardaire libanais mis en examen par le juge N'Guyen pour « *viol aggravé* » sur une jeune Suédoise de seize ans. Prenant à sa charge son déplacement de Suède en France, Jean-Pierre Bourgeois avait *joué le rôle de rabatteur en promet*tant à cette jeune fille la réalisation de photos sur le yacht du riche homme d'affaires, amarré dans le port de Cannes.

Considéré comme l'un des producteur de cinéma français les plus actifs Alain Sarde, âgé de quarante-cinq ans, dirige la société Les films Alain Sarde, filiale de la chaîne *cryptée Canal Plus. Partenaire* financier traditionnel de Bertrand Blier, Bertrand Tavernier, André Téchiné et bien d'autres, il a produit près d'une centaine de films dans lesquels ont tourné les principaux acteurs et actrices du cinéma français.

Ses avocats, Mes Georges Kiejman et Jean-Marc Fedida, se *refusent à tout commentaire avant* de connaître le résultat de la procédure de référé-liberté qu'ils ont engagée auprès la présidente de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui devait se prononcer, vendredi 11 juillet, à 14 heures, sur la justification de la détention provisoire. Ils tenteront, lors de cette audience, de démontrer *le* caractère infondé de cette incarcération motivée par des témoignages dont ils constestent la solidité.

Jacques Follorou

La FSU pose ses conditions à la création des emplois jeunes

CINQ SEMAINES après l'arrivée rue de Grenelle de Claude Allègre et Ségolène Royal, la puissante Fédération syndicale unitaire (FSU) a souhaité que l'objectif des « *80 % d'une génération au niveau du bac* » soit réaffirmé et que le seuil de la scolarité obligatoire à 16 ans soit relevé. Favorables à l'abaissement du temps de travail des enseignants envisagé par M. Allègre, les membres de la FSU ont estimé qu'il devrait s'accompagner de créations d'emplois. A propos des 40 000 « emplois jeunes » destinés à l'éducation nationale, M. Deschamps a souligné qu'ils ne pourraient être tous rémunérés sur la même base. « *Nous sommes choqués par les attaques lancées contre telle ou telle composante de la FSU* », a ajouté Michel Deschamps, le secrétaire général, faisant allusion à la charge de Claude Allègre contre le SNES, à travers le dossier de la déconcentration de la gestion des enseignants.

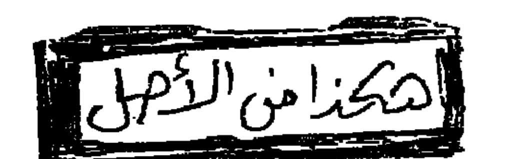
DÉPÊCHES

■ **STAGES : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale,** qui a reçu, mercredi 9 juillet, Jean Gandois, président du CNPF, est revenu sur son intention de suspendre les unités d'expérience professionnelle (*Le Monde* du 4 juillet). Le ministre envisage toutefois de réunir une table ronde à la rentrée sur la question des stages d'étudiants en entreprise.

■ **RELIGIONS : après l'annonce faite, jeudi 10 juillet, par le cardinal Lustiger,** archevêque de Paris, et par Mgr Billé, président de la Conférence des évêques, d'une déclaration de « *repentance* » en septembre sur les « *silences* » de l'Eglise pendant la période de Vichy (*Le Monde* du 11 juillet), Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, a estimé qu'il était « *souhaitable qu'il y ait des engagements identiques de la part des grands corps de l'Etat, de l'administration, de la police, de la justice* ».

■ **JUSTICE : le procès de Maurice Papon, quatre-vingt-six ans, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde** entre 1943 et 1945, s'ouvrira le 8 octobre devant la cour d'assises de la Gironde. Accusé d'avoir organisé la déportation de 1 560 juifs de la région vers les camps de concentration, M. Papon est le premier haut fonctionnaire français à comparaître devant un jury populaire pour « crime contre l'humanité ».

■ **ENFANCE : Gérard Hamel, député (RPR) et maire de Dreux** (Eure-et-Loir), a signé un arrêté applicable à partir du 11 *juillet pour que* tout enfant de moins de douze ans circulant non accompagné dans les rues de la ville entre minuit et six heures du matin soit recueilli et conduit à l'hôtel de police. Le préfet du département a mis en doute la légalité de ce texte et le ministère de l'emploi et de la solidarité a souhaité qu'il ne soit pas appliqué.



ENVIRONNEMENT Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a annoncé jeudi 10 juillet l'interdiction de la pêche et de la navigation de plaisance aux abords de la canalisation de rejet des effluents de l'usine nucléaire de retraitement de la Hague (Manche). ● LA VEILLE, L'ORGANISATION ÉCOLOGIQUE GREENPEACE avait rendu publics de nouveaux résultats de mesures effectuées en juin à la sortie de ce tuyau (*Le Monde* du 11 juillet). Le cabinet de la ministre a tenté hier de minimiser les mesures de protection. ■ LES PREMIERS RÉSULTATS d'une étude confiée à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) confirment les analyses effectuées par Greenpeace. L'OPRI affirme néanmoins que les mesures réalisées à proximité des plages ne montrent aucune radioactivité supérieure à la radioactivité naturelle.

La polémique rebondit sur les rejets radioactifs de l'usine de la Hague

Après la décision de Mme Voynet d'interdire « dans l'urgence » l'accès aux particuliers de la zone maritime autour du site, les pouvoirs publics minimisent les risques évoqués par Greenpeace, mais renforcent les contrôles. Sur place, habitants et touristes restent sceptiques, voire méfiants

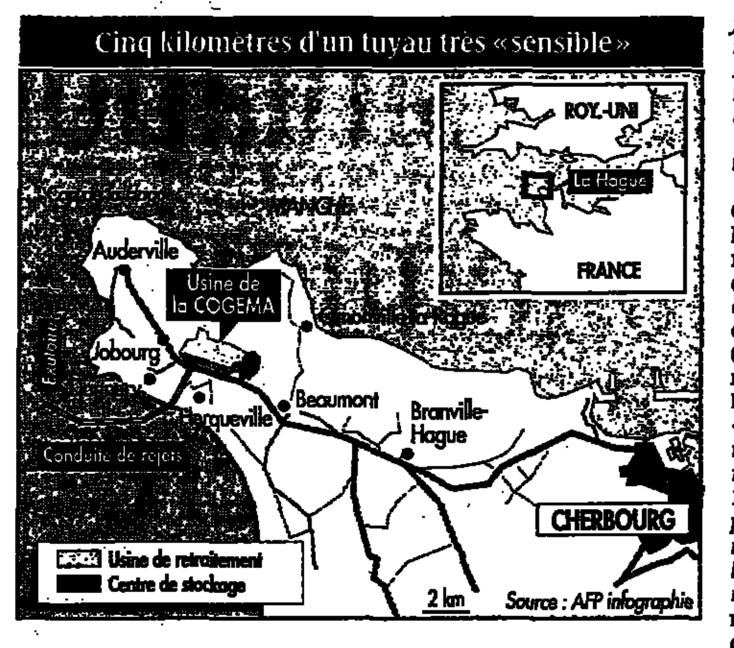
LA DÉCISION d'interdire la pêche et la navigation de plaisance aux abords de l'usine de la Hague, annoncée impromptu, jeudi 10 juillet, par Dominique Voynet (Verts), à la sortie du conseil des ministres, a provoqué quelques flottements au sein du cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Dans la cour de l'Elysée, Mme Voynet avait déclaré que l'accès de la zone aux pêcheurs et plaisanciers sera *« empêché » « par application du principe de précaution »*. Cette décision, annoncée *« dans l'urgence, et sans préjuger des résultats des études indépendantes »* sur la radioactivité aux abords de l'usine de la Hague, intervient après la contre-expertise, due à un laboratoire allemand, des mesures effectuées par Greenpeace à la sortie de la canalisation sous-marine de rejet des effluents de l'usine de retraitement de la Cogema *(lire ci-contre)*.

Le cabinet de Mme Voynet tentait, jeudi après-midi, de minimiser la portée des déclarations de la ministre. *« Il n'y a pas d'interdiction d'accès à la plage et à la mer. Seule une zone grosse comme un mouchoir de poche présente une radioactivité importante. Au-delà, on fait juste attention qu'il n'y ait pas de bateau de plaisance ni de pêcheurs »*, expliquait ainsi un membre du cabinet, qui précisait que pour le reste un arrêté du préfet maritime déjà en vigueur interdisait le chalutage, le dragage et le mouillage à proximité de la canalisation.

ILLÉGAL OUTRE-RHIN

Greenpeace avait lancé, début juin, une campagne de prélèvements des sédiments et des rejets liquides à l'extrémité de la canalisation. Le 21 juin, les responsables de l'association écologique avaient rendu publiques des analyses de ces rejets, relevant un taux de radioactivité de 209 à 216 millions de becquerels d'activité bêta par litre. La radioactivité naturelle normale de l'eau de mer est estimée entre 12 et 24 becquerels par litre. Une semaine plus tard, Greenpeace avait convoyé ces déchets vers les différents pays clients de l'usine de retraitement. Quelque 15 litres du liquide et 30 kilos de sédiments ont été remis aux autorités allemandes, qui les ont confiés à un laboratoire officiel de Brême pour de nouvelles analyses.

Cinq kilomètres d'un tuyau très « sensible »



Source : AFP infographie

Les mesures du laboratoire ont montré un taux de radioactivité tel, a annoncé mercredi soir un porte-parole des services sanitaires de Hambourg, que, selon la législation allemande, de tels déchets seraient illégaux outre-Rhin. Pour les responsables de Greenpeace, *« il est clair que tout l'environnement marin est contaminé »*. La Cogema, elle, a réagi à ces nouvelles mesures en affirmant : *« Ces valeurs sont tout à fait conformes à nos autorisations de rejets approuvées non seulement en France par le ministère de la santé, mais également par la Commission européenne. »*

DE TIMIDES MESURES

A la suite des révélations de Greenpeace, Dominique Voynet et le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner (PRS), avaient commandé le 16 juin une nouvelle étude à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Opri). Les résultats définitifs seront connus la semaine prochaine. Les premières mesures de l'Opri *« confirment celles réalisées en Allemagne et en Suisse, avec un taux de radioactivité pouvant atteindre 175 millions de becquerels de tritium par litre, avant dilution. Ces niveaux ne remettent pas en cause les valeurs limites fixées par les autorisations de rejet »*, selon un communiqué du ministère et du secrétariat d'Etat, qui ajoute que *« les mesures réalisées par l'Opri à proximité des plages ne montrent aucune radioactivité supérieure à la radioactivité naturelle »*. Le cabinet de M. Kouchner a toutefois renforcé les contrôles de radioactivité sur la plage : d'un rythme trimestriel ils passent à une fréquence « quinzomadaire ».

Les écologistes semblaient quelque peu dubitatifs après les déclarations de la ministre. *« C'est une décision raisonnable. Pour la première fois, le principe de précaution est appliqué au nucléaire »*, affirme Pénélope Komites, directrice de Greenpeace France. L'organisation regrette cependant que le gouvernement ne soit pas allé plus loin : *« au lieu de fermer la zone, il faudrait arrêter les rejets de l'usine »*, ajoute Mme Komites. En pleine période estivale, les mesures prises risquent fort en effet de paraître trop timides pour ceux qu'inquiète l'activité de l'usine de la Hague. Les Verts, par le biais de leur porte-parole, Philippe Boursier, ont donné le ton en estimant que *« les conclusions du laboratoire de Hambourg confirment que la Hague et, plus généralement, la coûteuse filière nucléaire mettent en danger les générations présentes et futures. Il faut au plus vite organiser la sortie progressive du nucléaire par la diversification des sources d'énergie et par les économies d'énergie »*.

Sylvia Zappi

« C'est trop pourri, ce truc-là »

CHERBOURG
de notre envoyée spéciale

La mer scintille comme du mica, reflétant la chaude lumière de l'après-midi finissant. Une mouette survole la crique déserte baptisée « anse des Moulinets ». Pas une seule bouée flottant à l'horizon, pas l'ombre d'une panneau informant d'un éventuel danger, pas un signe, rien. C'est de là pourtant que part le fameux « tuyau » de La Hague que le gouvernement a décidé de mettre provisoirement en quarantaine.

REPORTAGE
Pas l'ombre d'un panneau informant d'un éventuel danger, pas un signe, rien

Long d'un peu plus de 5 kilomètres, il transporte sous l'eau les déchets de l'usine nucléaire pour les déverser plus au nord, à la hauteur du raz Blanchard et de la baie d'Escalgrain. *« C'est la deuxième année que je viens dans le coin. Mais je n'ai jamais permis à mes enfants de se baigner »*, commente un jeune père de famille. Originaire de Pau, il a fait le voyage de La Hague pour participer à un rallye moto. Son fils, un bambin de quatre ou cinq ans, ouvre de grands yeux éblouis. *« Ah non ! Pas question que mes enfants mettent un pied dans la mer »*, répète le motard. D'un mouvement de menton, il désigne les bâtiments de l'immense usine atomique, au sommet de la colline. Une double palissade métallique, renforcée d'un friselis de barbelés, entoure le site. *« C'est trop pourri, ce truc-là »*, conclut le jeune homme péremptoire.

A 5 kilomètres de là, dans un petit bistrot d'Auderville, les habitués font grise mine. *« Cela fait quinze ans que je vis ici. Quinze ans que je mange tous les jours du poisson ou des crustacées. Eh bien, je n'en suis pas mort ! »*, fanfaronne un client. Chacun l'écoute sans piper mot. *« Attention, je ne dis pas qu'il n'y a rien, hein ! On ne nous dit pas tout, c'est sûr »*, grommelle l'homme en vidant son verre. *« Comparé à l'an dernier, j'ai une chute de clientèle d'au moins 60 % »*, finit par lâcher le patron de l'établissement. *« Avec toute la pub qu'on nous a faite ces derniers mois, les touristes ne risquent pas de se bousculer »*, ajoute-t-il en rangeant ses bouteilles.

Patronne d'un hôtel-restaurant à Fermanville, en bord de mer, Nathalie Bonnemain n'est pas d'accord. *« La saison touristique ne commence pas avant le 14 juillet. Chez nous, en tout cas, on n'a eu aucune annulation »*, souligne-t-elle. Native du Contentin, la jeune aubergiste est aussi l'une des plus ardentes militantes du collectif « Mères en colère » créé au mois de février, après la publication du rapport du professeur Jean-François Viel faisant état d'une légère augmentation des cas de leucémie chez les enfants vivant dans un rayon de 35 kilomètres autour de l'usine (*Le Monde* du 12 février). La décision annoncée par Dominique Voynet d'empêcher l'accès à la zone maritime à proximité de la fameuse canalisation n'a pourtant pas soulevé d'enthousiasme les « Mères en colère » du Cotentin : *« C'est une mesure à double tranchant »*, lance Nathalie Bonnemain, *la navigation va être interdite dans cette zone, très bien. Mais cela signifie aussi que tout prélèvement sera, dès lors, impossible à effectuer. »*

Le fait que cette mesure soit annoncée au moment où la Cogema entame des travaux de détartrage sur cette même canalisation lui semble une *« coïncidence »* trop curieuse pour être honnête. *« Tout cela nous inquiète un peu. Après tout, ce ne serait pas la première fois, depuis trente ans que La Hague existe, qu'il y a des pressions et des magouilles »*, insiste la jeune femme. C'est précisément pour contrer ses mauvaises habitudes que les « Mères en colère » ont récemment lancé une pétition, exigeant des autorités *« des informations claires et objectives sur les risques liés à l'influence des rejets dans l'atmosphère et dans l'environnement marin de l'industrie nucléaire »*. Les quelque quatre mille signatures recueillies n'ont pourtant pas ému grand monde en haut lieu. *« Nous sommes amères »*, résume Nathalie Bonnemain. L'absence de contacts directs avec Dominique Voynet – *« Peut-être qu'à ses yeux ce que pense la population locale est secondaire ? »* – n'est sans doute pas non plus étrangère à cet ostensible scepticisme. Dans le Cotentin comme ailleurs, la méfiance à l'égard du monde politique est grande. *« Si les élus avaient fait leur boulot il y a vingt-cinq ans, on n'en serait pas là ! »*, regrette Nathalie Bonnemain.

Aux yeux de la population, les *dossiers du nucléaire et de la toute*-puissante Cogema n'en demeurent pas moins des sujets sinon tabous, du moins *« sensibles »*, reconnaît la jeune militante. *« Dans le département, il n'existe pas une famille qui n'ait l'un des siens qui travaille à La Hague »*, souligne-t-elle. *« L'usine atomique est la deuxième grosse unité de production de la région, après l'arsenal de Cherbourg – qui fabrique des sous-marins nucléaires »*, note de son côté l'écologiste Didier Anger, conseiller régional (Verts) de Basse-Normandie. *« Je ne fais pas de catastrophisme, mais ce n'est pas encore cet été que j'irai me baigner à Escalgrain... Certains élus jouent les matamores à ce sujet. Ils ont tort. Ce n'est pas eux qui y vont, ni leurs gosses. »* La décision de Dominique Voynet va, certes, *« dans le bons sens »*, mais il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin : pour l'élu Vert, le gouvernement doit transformer l'essai en imposant une *« étude d'impact »* des travaux *de détartrage programmés par la* Cogema. *« Ce n'est pas parce que Dominique est une copine*, sourit-il, *qu'on va mettre un mouchoir sur nos revendications ! »*

Catherine Simon

La polémique continue entre écologistes et scientifiques

LES RÉSULTATS des nouvelles mesures de radioactivité effectuées à la demande de Greenpeace au débouché de la canalisation d'effluents radioactifs de l'usine de retraitement de la Cogema, au large de la Hague (Manche), *diffèrent des précédents.* Les échantillons liquides confiés à un laboratoire universitaire de Brême présentent des taux moyens de radioactivité de 155 millions de becquerels de tritium par litre. Ces taux sont inférieurs à ceux relevés fin juin, qui allaient de 209 à 216 millions de becquerels (Bq) d'activité bêta par litre (*Le Monde* du 21 juin).

« Cette différence tient au fait que nous avons mesuré la radioactivité de type bêta propre au tritium, alors que l'autre laboratoire avait pris en compte l'activité bêta de l'ensemble des radioéléments présents dans l'échantillon », explique Gerald Kirchner, responsable du laboratoire allemand. Les deux mesures sont donc parfaitement cohérentes et compatibles *entre elles*, mais aussi avec les rejets effectués par la Cogema, qui en évalue l'activité moyenne à 190 millions de Bq/l pour le tritium. Pour l'entreprise nucléaire comme pour l'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), *ces valeurs sont également* compatibles avec les autorisations de rejets accordés à l'usine de retraitement.

Définies en 1980, ces autorisations fixent des limites annuelles de rejets, mais aussi des maxima d'activité après dilution : à 1 kilomètre de l'extrémité de la conduite, le plafond ne doit pas dépasser 4 000 Bp/l pour le tritium et 200 Bq/l pour les autres éléments. Pour saisir la pertinence des mesures de Greenpeace, il faut *donc apprécier le taux de dilution* des effluents, qui selon l'OPRI, correspond parfaitement aux normes actuelles.

Ce raisonnement a cependant l'inconvénient majeur d'éluder ce qui se passe aux environs immédiats de la conduite, où les pêcheurs locaux pouvaient jusqu'à maintenant capturer poissons et crustacés. Les mesures de l'OPRI devraient permettre de vérifier si la ressource halieutique est menacée.

ÉTUDE D'IMPACT

Par ailleurs, Greenpeace a déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris, demandant la suspension des travaux de détartrage de la conduite de la Cogema. Ceux-ci ont débuté mercredi 9 juillet. Il s'agit d'évacuer une couche de 1 centimètre environ de silicates cristallisés à l'intérieur de la conduite, responsable d'une partie de l'irradiation mesurée à sa proximité immédiate, notamment lors des grandes marées lorsqu'elle se découvre. Un robot racleur doit retirer une centaine de tonnes de déchets solides, qui seront enfouis au centre de stockage de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) situé dans l'Aube.

Pour Pénélope Komitès, directrice de Greenpeace France, ces travaux entraînent des *« risques particulièrement sérieux de pollution »* et nécessitent une étude d'impact préalable, *« permettant de vérifier qu'il n'y a pas de plutonium en grande quantité dans la conduite »*. Le principe de cette étude a été récusé par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), qui estime qu'il s'agit d'*« une opération techniquement classique »* et fréquente dans l'industrie chimique.

La DSIN considère en revanche que ces opérations doivent s'inscrire *« dans un processus plus large de révision des autorisations de rejets du site de la Hague »*. Un décret de mai 1995 soumet désormais ces autorisations à un arrêté conjoint des ministres de l'industrie, de l'environnement et de la santé. *« Nous souhaitons réduire ces autorisations entre deux et dix fois selon les radioéléments »*, précise Hervé Mignon, sous-directeur de la DSIN. Les enquêtes publiques à ce sujet seront lancées à l'automne.

Hervé Morin

Une mouche fatale pour les lentilles vertes du Puy

LE PUY-EN-VELAY
de notre correspondant

Les lentilles vertes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) « pleurent », une mouche les a piquées et, selon l'expression des spécialistes, *« elles poussent en fourrage »*. Cela tombe on ne peut plus mal : l'appellation d'origine contrôlée (AOC) avait été obtenue en 1996 seulement.

Une mouche, la cécidomie, a pondu ses œufs, il y a environ deux mois, dans la fleur, au stade « torche », alors que la corolle n'avait pas encore atteint le stade papillonacé. La gestation a donné naissance à un ver de couleur jaune qui s'est introduit dans les plantes et les a mangées de l'intérieur. Désormais, les plantes touchées présentent des gousses déformées et de couleur marron.

Cette catastrophe – car c'en est une – est due à la trop grande précocité des plantes provoquée par l'hiver clément et le printemps chaud et sec. D'habitude, quand les mouches passent, les plantes ne sont pas encore en fleur et ne sont donc pas en danger.

Un traitement existe contre cet insecte mais, selon les spécialistes du service de protection des végétaux de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), il est désormais trop tard pour qu'il ait encore une efficacité quelconque.

La presque-totalité des huit cent cinquante producteurs a été touchée, alors que 3 500 hectares avaient été ensemencés, soit 300 à 400 de plus que l'an dernier. En 1996, la récolte avait été de 35 000 quintaux, payés aux producteurs 700 francs le quintal.

FILETS ANTICÉCIDOMIE

Les estimations les plus sérieuses évaluent la perte à 50 % de la récolte. Le manque à gagner sera de quelque 10 millions de francs pour les producteurs. Les conditionneurs et les distributeurs seront, eux aussi, atteints. Qui plus est, les stocks sont inexistants à cause de l'excellente année 1996, celle d'obtention de l'AOC.

Les lentilles qui seront sauvées – il y en aura tout de même – sont celles qui ont été semées très tôt ou beaucoup plus tard que d'habitude. Déjà, les producteurs pensent à l'avenir : ils parlent de l'installation de filets anticécidomie.

Jean-Pierre Foron

HORIZONS

DOCUMENT

La note d'Alain Juppé sur la situation économique et financière

Transmise par l'ancien premier ministre à Lionel Jospin lors de la passation de pouvoirs, le 2 juin, la note confidentielle de six pages sur l'état des finances publiques françaises, ici reproduite dans son intégralité, révèle que le manque à gagner sur les recettes fiscales devrait dépasser 35 milliards de francs en 1997. Pour 1998, les déficits publics seraient sur une tendance de 4 % du PIB

Paris, le 2 juin 1997,

1 Le gouvernement désigné après l'élection présidentielle de mai 1995 a dû faire face à un contexte économique et financier marqué par trois difficultés majeures :

– *les déficits publics avaient atteint en 1993 et* 1994, avec 5,6 % du PIB, leur niveau le plus élevé depuis plus de vingt-cinq ans ;

– le manque de confiance dans notre économie entraîné par cette dérive des comptes publics et le choix de ne pas utiliser les marges élargies de fluctuation au sein du SME contraignaient à une politique monétaire restrictive. *Les taux d'intérêt étaient très élevés* et marquaient un écart important avec les taux allemands (310 points de base d'écart pour les taux à 3 mois et 70 points pour les taux à 10 ans) ;

– un retournement conjoncturel s'amorçait en Europe qui ne pouvait épargner la France ;

– la politique de réforme et de redressement conduite depuis deux ans et l'évolution de la conjoncture économique en Europe permettront au gouvernement, issu des élections législatives de mai 1997, de bénéficier d'un contexte radicalement *différent, même si à l'évidence le processus de trans*formation de notre économie et de retour à une croissance suffisante pour faire reculer nettement le chômage n'est pas achevé ;

– les déficits publics sont revenus au voisinage de 4 % en 1996 et sont, comme on le verra plus loin, clairement orientés à la baisse ;

– *l'amélioration progressive des soldes budgétaires* a permis un assouplissement de la politique monétaire et la baisse des taux d'intérêt à un niveau qui est parmi les plus bas du G 7. A la veille des élections, les taux d'intérêt étaient ainsi de 3,4 % pour les taux à 3 mois (soit 25 points de base au-dessus des taux allemands) et 5,7 % pour les taux à 10 ans (soit un écart en notre faveur de 15 points de base avec les taux allemands). Ces résultats témoignent d'un haut degré de confiance dans la politique économique suivie par la France ;

– les perspectives de croissance et d'emploi sont bonnes. Les *mesures structurelles qui ont été décidées et tout parti*culièrement l'allégement des charges sociales sur les bas salaires (environ 42 milliards en année pleine) ont rendu la croissance plus riche en emplois. En 1996, avec une croissance de 1,3 %, le nombre d'emplois créés en France a pratiquement compensé le nombre d'emplois détruits, alors qu'en 1992, avec une croissance proche de 1,2 %, notre pays avait perdu *280 000* emplois. Cela nous met dans une situation plus satisfaisante que l'Allemagne, par exemple, qui a perdu 350 000 emplois, en net, en 1996, avec un taux de croissance comparable au nôtre.

L'économie française a clairement recommencé de créer des emplois : la progression est de 140 000 créations nettes en 1997 et 250 000 l'an prochain.

Le recul de l'inflation accentue les gains de pouvoir d'achat *dont les salariés bénéficient depuis 1996 : sur un an*, le salaire horaire ouvrier a progressé de 2 % en pouvoir d'achat (contre moins de 0,5 % jusqu'à la mi-96). Aussi l'application des règles de revalorisation automatique du SMIC va-t-elle conduire à un relèvement de l'ordre de 1,9 % au 1er juillet.

La diffusion de ce pouvoir d'achat ne peut que conforter *les prévisions des experts*, en particulier des organismes internationaux qui nous créditent d'une croissance d'environ 2,5 % en moyenne annuelle en 1997 et de 3 % en 1998. Les prévisions générales sont confirmées par les résultats des toutes dernières enquêtes de conjoncture. Celle réalisée en mai par l'Insee auprès des chefs d'entreprise de l'industrie montre une perspective d'activité soutenue dans les prochains mois et les carnets de commande sont aujourd'hui jugés « très étoffés ».

Un point d'incertitude demeure sur l'investissement qui ne manifeste pas de réel redémarrage. Mais les conditions financières sont favorables aux entreprises et la clarification des perspectives de croissance, une fois levées les incertitudes électorales, devrait permettre une reprise plus vigoureuse des dépenses d'équipement.

Au total, tout laisse penser que la politique menée en matière de finances publiques, la baisse des taux d'intérêt et le rééquilibrage des parités entre les monnaies ont véritablement créé les conditions d'un redémarrage durable et sain de l'activité.

2 *La maîtrise des finances publiques* a joué un rôle décisif dans le redressement de la situation économique de notre pays et a largement contribué à créer les conditions d'une croissance durable et soutenue.

Il est important de consolider cet acquis, d'autant qu'en sens inverse le redémarrage de la croissance est lui-même un *atout important* d'une politique de réduction des déficits publics, en raison de son impact sur les recettes.

« La question qui devra être tranchée au cours de l'été – par des décisions de gestion et des mesures réglementaires et non pas obligatoirement par un collectif budgétaire – est celle de savoir à quelle hauteur exactement et par quels moyens (économies sur les dépenses, mobilisation de recettes exceptionnelles non fiscales, remise en cause de dépenses fiscales...) le gouvernement décide de compenser le défaut de certaines recettes »

La LFI 1997 et la loi de financement de la Sécurité sociale ont été adoptées dans cette perspective. *Elles ont* permis d'arrêter un niveau de déficit provisionnel de 3 % du *PIB*, autorisant la participation de la France à la monnaie unique dès sa mise en place, au 1er janvier 1999.

Ce résultat a été obtenu en maintenant les dépenses de l'Etat pour 1997 au même niveau qu'en 1996. Cette modération sans précédent des dépenses de l'Etat a permis d'amorcer en parallèle le processus pluriannuel de baisse de l'impôt sur le revenu avec 25 milliards de francs d'allégement dès cette première année.

Le respect des objectifs fixés pour 1997 sera un enjeu important pour le gouvernement issu des élections. Il n'est pas définitivement acquis et *nécessitera* des mesures de rééquilibrage, comme cela avait été le cas en 1996, où des ajuste*ments à hauteur d'environ 25 milliards avaient dû être effec*tués sur le budget de l'Etat. Globalement, les écarts concernent les prévisions de recettes pour un total de l'ordre de 35 milliards, alors que les estimations et autorisations de dépenses peuvent tout à fait être respectées tant pour le budget de l'Etat que sur celui de la Sécurité Sociale, si les gestionnaires maintiennent leur vigilance.

La question qui devra être tranchée au cours de l'été – par des décisions de gestion et des mesures réglementaires et *non pas obligatoirement par un collectif budgétaire* – est celle de savoir à quelle hauteur exactement et par quels moyens (économies sur les dépenses, mobilisation de recettes exceptionnelles non fiscales, remise en cause de dépenses fiscales...) le gouvernement *décide de compenser* le défaut de certaines recettes.

« Par ailleurs, les premiers travaux dits de « perspectives budgétaires » menés par la direction du budget évaluent la tendance des déficits publics à un chiffre supérieur à 4 % du PIB, sur la base, il est vrai, de prévisions de recettes spontanées particulièrement basses. Ce chiffre peut être ramené à 3 % après prise en compte de mesures d'économie sur les dépenses budgétaires et de Sécurité Sociale, de remises en cause de certaines dépenses fiscales et de mobilisation de recettes exceptionnelles à caractère non fiscal »

Cet écart sur les recettes n'est pas définitivement connu à ce jour et peut varier sensiblement en fonction de l'évolution de l'emploi et de l'activité au cours des prochains mois. Son origine est triple :

– les recettes fiscales nettes progressent depuis deux ans à un rythme nettement inférieur à celui du PIB. Le constat des recettes effectives de 1996 entraîne, toutes choses égales d'ailleurs, une révision à la baisse de 15 milliards de *prévisions* pour 1997. Ce sont essentiellement les recettes de TVA dont l'évolution est décevante. Ce phénomène est pour partie explicable par les conditions particulières de la croissance qui, en 1996 et au début de 1997, a été tirée par les exportations. A ce titre, il est heureusement transitoire. Cependant, cette explication n'est pas apparue suffisante au ministre de l'économie et des finances, qui a confié à l'Inspection générale des finances une enquête permettant de savoir si de nouvelles *formes de fraude* dues aux *nouvelles conditions* des échanges au sein de la CEE sont ou non à l'origine de pertes significatives de recettes. Ce rapport sera disponible très prochainement ;

– *les cotisations sociales* devraient – sur la base de la tendance des recettes des premiers mois, où la masse salariale n'évolue pas au rythme anticipé – rapporter pour l'ensemble des régimes sociaux de l'ordre d'une dizaine de milliards de moins que prévu, l'écart sur le seul régime général étant limité à environ 5 milliards ;

– un accord conclu entre les partenaires sociaux sur l'Unedic, qui a notamment permis de baisser les cotisations chômage, aura pour effet d'absorber presque intégralement un excédent initialement prévu de 12 milliards. Cette évolution n'affecte pas directement la Sécurité sociale *stricto sensu*, mais le régime chômage étant inclus dans les comptes publics selon les normes européennes, la variation de son solde dégrade la prévision de plus de 0,1 point de PIB.

En matière de dépenses, les besoins supplémentaires de financement identifiés doivent pouvoir être couverts, sans difficultés majeures, par des dépenses inférieures sur d'autres postes.

Sur le budget de l'Etat, l'administration des finances anticipe les dépenses supplémentaires nettes d'environ 23 milliards, dont une partie peut justifier l'intervention d'un décret *d'avances dans les prochaines semaines. En sens inverse, le* maintien des taux d'intérêt de leur niveau actuel permettrait une économie de 5 milliards sur les crédits ouverts au titre des charges de la dette. De plus, le ministre de l'économie et des finances a mis en réserve 10 milliards qui ne seront pas dépensés si cette mesure n'est pas levée et qui peuvent à tout moment faire l'objet d'un arrêté d'annulation.

L'écart théorique est donc de 8 milliards, ce qui, à ce stade de l'année et par comparaison avec des dépenses budgétaires de plus de 1 500 milliards, n'a rien d'inhabituel.

S'agissant de la Sécurité sociale, il faut attendre la réunion en principe à la fin juin de la commission des comptes de la *Sécurité sociale* pour *connaître les projections d'exécution de* la LFSS.

L'écart par rapport à la prévision sur le régime général ne devrait pas excéder sensiblement celui de 5 milliards déjà cité.

Si les prévisions de dépenses s'avéraient néanmoins supérieures, il est dans la logique de la loi de financement – et les ordonnances d'avril 1996 en ont complété les moyens – d'arrêter les mesures correctrices permettant de respecter le texte adopté par le Parlement.

Il faut cependant ajouter que, parallèlement, la question de la dette accumulée en 1996 et au cours des premiers mois de 1997 devra être réglée avant l'automne pour éviter la saturation de l'enveloppe maximale des enveloppes CDC.

3 Pour 1998, la préparation de la LFI et de la LFSS n'a pas encore dépassé véritablement le stade du travail de préparation technique par les services compétents.

Une lettre de cadrage a cependant été adressée le 22 avril dernier aux différents ministres leur prescrivant à ce stade un objectif similaire à celui retenu pour la présentation de la LFI 1997, à savoir une reconduction globale des dépenses de l'Etat en francs courants par rapport à l'année précédente.

Ce *cadrage étant intervenu* le *lendemain de la dissolution* de l'Assemblée nationale par le président de la République, les conférences budgétaires auxquelles il a donné lieu n'ont pu naturellement déboucher sur un projet finalisé remis au gouvernement.

Par ailleurs, les premiers travaux dits de « perspectives *budgétaires* » menés par la *direction du budget évaluent* la tendance des déficits publics à un chiffre supérieur à 4 % du PIB, sur la base, il est vrai, de prévisions de recettes spontanées particulièrement basses. Ce chiffre peut être ramené à 3 % après prise en compte de mesures d'économie sur les dépenses budgétaires et de Sécurité sociale, de remises en cause de certaines dépenses fiscales et de mobilisation de recettes exceptionnelles à caractère non fiscal. Cette proposition n'a fait l'objet d'aucun arbitrage gouvernemental et plusieurs des mesures suggérées soulèvent des difficultés *politiques importantes*.

Ces travaux mettent en évidence le fait que, malgré les progrès accomplis, il n'y a pas, aussi longtemps que la croissance retrouvée n'a pas fortement affecté le rythme d'évolution des recettes de l'Etat et de la Sécurite sociale, de tendance *spontanée* à la réduction des déficits.

Celle-ci doit être poursuivie non seulement pour des impératifs de politique européenne, *mais surtout* pour sortir de la spirale de l'endettement et éviter la remontée des taux d'intérêt. Elle ne peut être obtenue – sauf à envisager des recettes nouvelles qui freineraient la croissance et seraient rejetées par une large majorité de l'opinion – que par une attitude volontariste de maîtrise des dépenses publiques.

Il est donc certain que la présentation de manière crédible en septembre prochain d'un PLF et d'un PLFSS faisant apparaître un déficit cumulé de 3 % exigera un engagement politique très fort du gouvernement dans son ensemble sur la limitation de la charge que les dépenses *publiques font peser sur notre pays.*

*

* *

Un exercice indispensable s'imposera lors des choix budgétaires et des arbitrages sur les comptes sociaux au cours de l'été pour manifester la capacité de la France à tenir les engagements pris.

Cet exercice sera facilité si :

– il est partie intégrante d'un programme impliquant le gouvernement dans l'amélioration de la gestion publique, dans une politique permettant de rendre un service meilleur aux usagers, aux assurés sociaux, aux administrés, avec des *dépenses stabilisées* ;

– il est présenté comme une contribution à l'économie privée pour lui permettre de générer de la croissance, des emplois et des salaires grâce à un allégement des prélèvements. Sans limitation des dépenses publiques, il n'y a pas de politique crédible de réduction des impôts et des déficits ;

– il est accompagné de mesures montrant la volonté du gouvernement d'assurer la cohésion sociale en luttant contre le chômage et l'exclusion, tout en accélérant la croissance et la modernisation du pays.

Alain Juppé

Les historiens et les Aubrac : une question de trop

Les historiens et les Aubrac : une question de trop

par Antoine Prost

LA publication par le quotidien *Libération* d'un « débat » avec les Aubrac est un fait de société qui surprend, inquiète et navre. Je ne le dis pas ici en tant qu'historien, mais comme homme et comme citoyen.

Il est curieux, d'abord, en tout cas inédit, que l'on se mette à traiter les controverses historiques dans les salles de rédaction des quotidiens : leur lieu habituel est plutôt les séminaires, les comités de lecture des revues savantes ou les jurys de thèse. Dira-t-on qu'un lieu en vaut un autre ? Ce n'est pas sûr : le changement de lieu implique l'entrée en scène d'autres partenaires. *« Par ailleurs,* disait Malraux à la fin d'un texte célèbre, *le cinéma est une industrie. »* Le journalisme aussi. Et qui croira que la presse a pour finalité la constitution des savoirs scientifiques ? Pas les Aubrac, sommés avec force congratulations amicales de rendre leur copie à temps. Et pas davantage les historiens qui se sont prêtés à ce qu'il faut bien appeler un coup médiatique ou qui s'y sont laissés piéger.

> Tout homme a le droit d'être respecté dans ce qu'il a de plus humain. Tout homme, y compris les immigrés, les clochards, les simples citoyens, et même les vieillards. Même les résistants

En consacrant tant de pages à expliquer qu'il n'y a pas d'affaire Aubrac, on la crée, en effet, assurément. Comme historien, ce débat ne me passionne pas, mais il ne me gêne pas qu'il ait lieu. Me gêne, en revanche, le fait qu'il ait lieu de cette façon, car il tourne au procès. La situation est proprement effarante. Voici les Aubrac, venus pour discuter, à leur demande, avec des historiens qu'ils estiment et à qui ils croient pouvoir faire confiance. Pendant un certain temps, le débat est effectivement intéressant, et chacun apporte sa part à une élaboration collective. Puis la discussion dérape, et la logique de la situation transforme inexorablement les amis historiens en inquisiteurs.

En face des Aubrac, malgré les protestations d'amitié qu'ils multiplient, les experts, forts de leur autorité et de leur notoriété, se changent en accusateurs qui voudraient leur faire avouer on ne sait quoi. L'un d'eux leur dit d'ailleurs crûment sa conviction qu'ils cachent des choses inavouables et leur demande ce qu'ils dissimulent. C'est un procès, pour lequel le greffier a été convoqué et dont on publie aujourd'hui les minutes. Mais de quel droit, et à quel titre ? Qui t'a fait juge et procureur ? Où sont les garanties de la défense ? Faut-il vraiment, pour combattre le stalinisme, se livrer à des comparutions qui devraient s'achever par une autocritique ?

J'entends d'ici mes amis historiens – moi aussi, je sais joindre les protestations d'amitié aux accusations – protester que seul les anime le souci de trouver la vérité. Ce n'est pas vrai, et ils l'ont prouvé. Il suffit de les lire. Ils ont franchi la ligne jaune.

L'historien doit examiner toutes les hypothèses et il n'est pas pour lui de tabou, j'en conviens : c'est son honneur et son risque. Mais il n'a pas le droit de formuler des hypothèses sans aucun fondement. A la fin de cet entretien, nos historiens demandent à Lucie Aubrac si elle n'a pas été involontairement responsable de l'arrestation de ses beaux-parents Samuel, par une imprudence qui aurait pu permettre une filature, trois semaines avant cette arrestation. On aimerait que cette insinuation inconvenante – les parents Samuel sont morts en déportation – ait échappé dans le feu du débat, mais elle est délibérée puisqu'elle se trouve dans un texte publié après que les auteurs l'ont corrigé.

Je le dis tout net : c'est indigne. Rien, dans les dossiers, ne permet d'établir le moindre lien entre l'arrestation d'Aubrac et celle de ses parents. D'ailleurs, aucun des historiens présents n'a avancé le moindre élément objectif en ce sens. Il y a, hélas, bien d'autres juifs vivant sous leur vrai nom sans se cacher qui ont été arrêtés et déportés. *Un témoin encore vivant,* arrêté en même temps que les Samuel et transporté à Drancy en même temps qu'eux, atteste qu'ils n'ont même pas été interrogés par la police ou la Gestapo après leur capture, ce qui n'aurait pas été le cas si celle-ci avait eu un lien avec une affaire de résistance, fût-ce par une filature.

Au demeurant, à l'explication d'Aubrac, les historiens n'opposent aucune objection. Qu'ont-ils fait de *« la simple application de la méthode historienne dans toute sa rigueur »* ? Leur insinuation est entièrement gratuite. Même en les présentant comme des hypothèses, on n'a pas le droit – quand on se respecte – de formuler des accusations gratuites, comme d'émettre l'hypothèse que tel éducateur pourrait être pédophile ou tel élu corrompu : cela s'appelle de la calomnie.

On a encore moins le droit de demander à ceux que l'on soupçonne de faire la preuve de l'inanité de soupçons que l'on n'est pas capable de justifier. L'un des historiens demande aux Aubrac de *« démontrer »* que l'hypothèse gratuite *est fausse.* On croit rêver : c'est à l'accusation d'apporter ses preuves. Si les historiens se posent cette question, bien que rien dans le dossier ne les y autorise, avant d'en faire état publiquement, la déontologie de leur métier est de faire les recherches nécessaires pour la valider ou l'infirmer. *Pas de demander* à ceux qu'ils soupçonnent de faire leur travail à leur place !

Poser cette question, et la poser de cette façon, réflexion faite, dans un texte rendu public, c'est mettre en circulation une accusation grave. Il y a là une perversion : on franchit une limite éthique, on attente aux droits de la personne. Tout homme a le droit d'être respecté dans ce qu'il a de plus humain, et la piété filiale en fait partie. Tout homme, y compris les immigrés, les clochards, les simples citoyens, et même les vieillards. *Même les résistants.*

Antoine Prost est professeur d'histoire à l'université Paris-I.

Le développement durable, une chance pour l'emploi

par Dominique Voynet

COMME je l'ai affirmé dès ma prise de fonctions, la lutte pour l'emploi est ma priorité, comme elle est celle du premier ministre et de l'ensemble du gouvernement.

L'annonce par le premier ministre de l'abandon du canal Rhin-Rhône et de Superphénix a confirmé les engagements de la campagne électorale. Mais comme il s'agit d'opérations importantes ayant un impact sur l'emploi, ces décisions ont provoqué un certain émoi. Si je comprends la légitime inquiétude des personnes concernées, je regrette, par contre, que certains aient volontairement tenté d'accroître et d'instrumentaliser cette angoisse en utilisant des moyens financiers considérables pour diffuser désinformations et rumeurs.

C'est à l'aune de critères objectifs que doivent s'apprécier les grandes décisions qui structurent l'espace. Parce qu'une infrastructure peut détruire irrémédiablement une vallée, un paysage, partie intégrante de notre patrimoine, mais aussi atouts pour *certaines activités (tourisme,* agriculture), je serai attentive à la prise en compte des critères environnementaux dans les études d'impact. Parce qu'elle peut accroître les pollutions, notamment des gaz à effet de serre, je veillerai au respect dans ce cadre des engagements *internationaux de la* France. Parce qu'il n'est pas acceptable et souvent contre-productif que des décisions aussi importantes soient prises contre l'avis de la population et sans expertises contradictoires, la loi définissant les procédures d'utilité publique sera remise à plat. Seul un débat public serein et démocratique permettra de mettre fin aux guérillas juridiques qui entraînent des surcoûts considérables pour la collectivité et pour les entreprises du BTP. Et, parce que certaines infrastructures, notamment autoroutes et TGV, désertifient *au lieu de désenclaver,* la loi d'orientation et le schéma national d'aménagement du territoire seront revus.

Je veux définir ici ce que j'entends par un développement durable. Il ne se résume pas, comme on l'entend souvent, à un développement sous la contrainte de la préservation de la nature. C'est un développement qui prend en compte et optimise l'ensemble des ressources dans le souci de permettre aux générations futures d'en disposer pour leurs propres besoins. J'entends par là la préservation, la gestion et la valorisation des ressources naturelles, des ressources culturelles et économiques, des ressources territoriales ou urbaines et bien sûr des ressources humaines. C'est donc un développement qui préserve et développe les ressources et en refuse tout gaspillage. Ne serait-ce que parce que ces gaspillages handicaperaient tout développement ultérieur.

C'est dans ce cadre que peut être commencée une relance durable.

> Des gisements d'emplois importants existent, pour peu qu'on y consacre les budgets réservés à des infrastructures contestées

Car la révision des politiques publiques vers un mode de développement durable est une chance pour l'emploi.

Des gisements d'emplois importants existent, pour peu qu'on y consacre les budgets aujourd'hui *réservés à des infrastructures* contestées. Dans le domaine des transports, le transfert du trafic de marchandises de la route vers le rail implique l'ouverture de vastes chantiers d'infrastructures pour le fret et d'unification des matériels (rails, conteneurs, techniques de *chargement-déchargement)* avec les pays voisins.

Il en va de même pour le transport des passagers. Contrairement à une idée répandue, les transports en commun urbains créent deux à trois fois plus d'emplois (1,6 fois plus dans le cas de la SNCF) que la *voiture particulière pour le même* service, c'est-à-dire pour le même nombre de passagers sur les mêmes distances.

La réhabilitation des logements, dans laquelle s'est engagé le gouvernement, constitue aussi un domaine d'investissement riche en emplois. La réhabilitation et l'isolation thermique et phonique génèrent trois fois plus d'emplois par franc investi que les infrastructures. On est là devant un choix triplement gagnant : l'amélioration des conditions de vie et l'économie d'énergie combinées à la création d'emplois. Et la rénovation de nombre de quartiers en difficulté, en s'attaquant à la banalisation de l'espace et au caractère angoissant de certains urbanismes, permettrait même de faire d'une pierre quatre coups.

Le nombre d'emplois créés par franc investi est plus important encore pour les travaux environnementaux comme l'entretien des rivières, des haies ou des forêts périurbaines. Il a pu être montré que l'entretien fin d'une rivière avec quarante à cinquante personnes revient au même coût qu'avec une personne et une tractopelle, pour un résultat environnemental bien meilleur. De même, les parcs naturels régionaux ont créé en trente *ans entre 18 000 et 30 000 emplois,* pour un soutien public de l'ordre de 3 700 F par emploi et par an. Cette efficacité considérable, bien plus élevée que toutes les aides à l'emploi habituelles, est un encouragement à poursuivre dans le soutien à la politique de protection et de qua*lité des espaces.*

D'autres domaines aujourd'hui délaissés recèlent des gisements d'emplois importants : la recherche et le développement des énergies renouvelables, pour lesquelles la France a pris un retard considérable vis-à-vis d'autres pays européens ; *la protection de l'air, par la concep*tion et la fabrication d'équipements de combustion, de filtration, mais aussi de mesure ; la gestion des déchets, si l'on privilégie les collectes séparatives, le tri et le recyclage, plutôt que le tout-incinération ; ou encore le secteur de l'eau, pour lequel la réalisation d'équipements d'épuration pour préserver nos ressources stratégiques en eau douce de qualité équivaut, en termes d'emplois, à la construction et à l'entretien d'infrastructures. Tous ces secteurs liés à la prévention ou à la remédiation des risques et des pollutions sont créateurs d'emplois bien souvent qualifiés.

Au-delà des emplois strictement liés à l'environnement, cette préoccupation constitue également l'une des contraintes avec lesquelles les entreprises doivent travailler. Il est même des secteurs, comme l'industrie chimique, où la contrainte environnementale est l'un des principaux moteurs de la compétitivité. Certaines de ces entreprises ont ainsi compris que la protection de *l'environnement n'est pas la simple* mise en conformité avec des réglementations mais un vecteur puissant d'innovation technologique.

Les 400 000 emplois de l'environnement existant aujourd'hui sont nés d'une volonté politique et législative. Il nous faut la réaffirmer. Et la *France peut prendre exemple sur* d'autres pays tels que l'Allemagne, qui a créé un million d'emplois et détient 29 % des brevets mondiaux en la matière. Ce mouvement ne peut que s'accélérer, car tout ce qui touche à la qualité environnementale des produits, notamment ali*mentaires, et à la valorisation des* territoires correspond à une demande importante de nos concitoyens.

Les emplois ainsi créés sont des emplois qualifiés qui préparent la compétitivité de demain et des emplois locaux qui renforcent la cohé*sion sociale et le sentiment civique.* Ils ont l'avantage d'être totalement *« indélocalisables »* et de ne nécessiter qu'une faible capitalisation initiale. Ils sont par définition répartis sur l'ensemble du territoire et permettent de valoriser les ressources spécifiques de chaque région. Ils *constituent donc des éléments moteurs* du développement local.

***Dominique Voynet** est ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.*

Retour sur la grande révolution huguenote

par Emmanuel Le Roy Ladurie

NÉGLIGEONS les attaques personnelles auxquelles M. Lourau a eu recours en ce qui me concerne en critiquant, dans *Le Monde* du 8 juillet, l'entretien que j'avais donné à ce journal et qui a été publié le 1er juillet. Je me garderai bien d'user de pareils procédés à l'endroit de mon collègue sociologue. Ils ne font de tort qu'à leur auteur. Venons-en au fond des choses. J'ai simplement voulu montrer que l'anticléricalisme, anticatholicisme ou antipapisme, qui, jusqu'à une date récente, court comme un fil rouge tout au long de l'histoire pluriséculaire de la gauche française remonte à la révolution protestante (chez nous, calviniste) du XVIe siècle, celle-ci très violemment hostile à l'Eglise traditionnelle comme chacun sait. On a assisté ainsi, à l'époque, à une première étape de la guerre idéologique franco-française qui fera rage ensuite pendant des siècles, et qui était jusqu'alors, avant la Réforme huguenote, une spécialité inconnue dans notre pays.

Le piquant de l'affaire est que M. Lourau, sans s'en douter, me donne raison. Car, tout en se contredisant et en reconnaissant tout à trac, au fil de la plume, *« l'apport indéniable du protestantisme »* dans l'affaire qui nous occupe, il attribue par ailleurs au jansénisme un rôle essentiel quant aux origines de la gauche française. Il a mille fois raison sur ce point, mais il a oublié apparemment que le jansénisme, qui, en effet, comme il le dit lui-même, est augustinien, se trouve être « chez nous » le fils bâtard, en milieu catholique, du calvinisme. Ce dernier avait été préalablement marqué comme au fer rouge par la prédestination augustinienne. Les protestants n'ont eu qu'à la léguer, par la suite, à *Jansénius et à ses* disciples.

Lesquels disciples adapteront à merveille l'augustinisme ci-devant huguenot aux besoins et aux singularités de la population catholique dans ce qui va devenir l'Hexagone. J'ai moi-même longuement développé ce point dans mon gros livre *L'Ancien Régime* (Hachette, « Pluriel »), livre que M. Lourau apparemment ignore mais qu'il ne manquera pas de lire au terme de notre polémique telle que l'a déclenchée mon entretien dans *Le Monde.*

Je n'ai pas évoqué le dossier janséniste dans cet entretien parce que je l'avais minutieusement exploré voici quelques années dans le livre en question. J'estimais en effet que je m'étais suffisamment exprimé sur ce point. J'avoue que je n'aime pas citer mes propres ouvrages *ad infinitum.*

> L'avantage du modeste historien que je suis par rapport à l'éminent sociologue qu'est M. Lourau, c'est d'avoir une bonne connaissance de la généalogie des grands systèmes religieux et politiques

Le jansénisme est donc bien, comme l'écrit M. Lourau, l'un des pères de la gauche française. Dans mes divers travaux, dont l'entretien du *Monde* n'est qu'un aboutissement parmi d'autres, je me suis simplement permis de remonter depuis le père (janséniste) jusqu'au grand-père (calviniste). D'où l'ire de M. Lourau, qui semble tout ignorer, ce qui est quand même étonnant de sa part, s'agissant des origines *« réformées »* de l'idéologie janséniste.

L'avantage du modeste historien que je suis par rapport à l'éminent sociologue, bardé de probité candide, qu'est M. Lourau, c'est d'avoir une bonne connaissance de la généalogie, fût-elle à plusieurs générations, des grands systèmes religieux et politiques dont les destins mutuels, dans cette affaire, furent inséparables, en effet, les uns des autres.

La réforme protestante, comme le jansénisme lui-même, fut presque immédiatement politisée. Le canon de M. Lourau, chronologiquement parlant, tire tantôt trop court (le jansénisme des XVIIe et XVIIIe siècles), tantôt trop long (le catharisme du XIIIe siècle que M. Lourau évoque aussi mais qui, en dépit de son immense séduction, à laquelle j'ai succombé comme tout un chacun, fut trop régional et trop sans lendemain pour exercer l'effet généalogique originel qui nous intéresse ici).

Tir trop court, tir trop long, les intuitions de M. Lourau sont généralement sympathiques, mais la cible, dans son analyse, est maintes fois ratée. Je veux parler de la vraie cible originelle. A mon sens, elle est à chercher du côté de la grande révolution huguenote (calviniste) du XVIe siècle, une formidable tempête *à côté de laquelle* les attirantes méditations de Jansénius et du très janséniste Père Quesnel font quand même assez pâle figure.

***Emmanuel Le Roy Ladurie,** historien, est professeur au Collège de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

La malédiction d'Adam

On dit que la croissance engendrerait l'emploi. C'était vrai jusqu'à un passé récent. C'est faux aujourd'hui, au temps de la production mécanisée. Toute croissance permet aux entreprises de s'équiper en machines, d'économiser de la main-d'œuvre et d'augmenter ses profits en licenciant. D'où vient cette opposition des pouvoirs à la diminution du temps de travail ? Certes, cette diminution exige un système de relais entre les équipes de travailleurs. Mais on sait faire cela dans les mines, les hôpitaux, les chemins de fer et les navires de haute mer depuis au moins cent cinquante ans. Il n'y a qu'à leur demander conseil. La raison de l'hostilité à moins de travail vient sans doute de la tradition millénaire du travail : la malédiction d'Adam. Quand les princes vont-ils comprendre que les êtres humains vont remplacer le labeur-punition par l'activité épanouissante ? Ce projet, il est vrai, exigera de profondes modifications dans la distribution des richesses désormais produites sans hommes.

René Caron,
Tanlay (Yonne)

Les erreurs de Jacques Chirac

Un homme qui se trompe tellement sur son propre pays et ce que pensent ses électeurs, tellement sur son entourage, tellement sur les capacités qu'il nomme aux commandes, celui qui ne convient ni à la mission ni à la situation, tellement, d'une année à l'autre, et en fonction des sondages, sur les ordres de route qu'il propose que ceux-ci sont intenables, à commencer pour lui, et l'on voudrait que cet homme soit bon juge de ses homologues étrangers, bon juge des situations de crise ou de stabilité, bon juge de nos évolutions, de nos chances ! (...) Comment ses adversaires, qu'il a tant conspués, pourraient-ils le respecter, et lui confier l'arbitrage du jeu ? Et ceux qui se réclament d'un certain héritage, comment ménager celui qui fit battre, autrefois, leur candidat, celui qui fonda un mouvement ne trouvant en programme que des formules et des alliances exactement opposées à celles de l'ancêtre éponyme, celui qui, ayant reçu tous les pouvoirs, il y a peu, gouverna en sens exactement contraire ?

Bertrand
Fessard de Foucault,
Surzur (Morbihan)

هكذا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une bonne action en Bosnie

TROP longtemps, les Occidentaux ont laissé faire. Trop longtemps, les soldats américains, britanniques, français, notamment – de la force de maintien de la *« paix »* en Bosnie ont détourné le regard lorsqu'ils *croisaient certains* des criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international (TPI). Trop longtemps, les chefs, grands et petits, de l'« épuration » ethnique et des agressions de masse contre les populations de l'ex-Yougoslavie ont pu avoir l'impression qu'ils n'avaient plus rien à craindre de la communauté internationale. *Trop longtemps, ils ont dormi* tranquilles.

On ne pourra donc que se féliciter que les hommes de la SFOR – la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie – soient enfin passés à l'acte. On ne pourra que saluer la double opération de commando menée par les Britanniques jeudi 10 juillet dans l'entité serbe de Bosnie contre deux hommes *que le TPI* recherchait pour *« complicité de génocide »* (contre les populations croate et musulmane) : l'un, Milan Kovacevic, a d'ores et déjà été transféré à La Haye (siège du TPI) ; l'autre, Simo Drljaca, l'ancien chef de la sinistre police de Prijedor, a été tué en tentant de résister à son arrestation.

A l'évidence, Washington, Londres et *Paris* ont décidé de changer de stratégie et de perturber le sommeil des quelque 78 criminels de guerre inculpés par le TPI. Encore une fois, c'est tant mieux. Mais est-ce uniquement pour le bon motif ? L'impression est plutôt que l'opération de jeudi vient solder un an et demi d'échecs. La politique jusqu'alors suivie par les Occidentaux a consisté à laisser Zagreb et Belgrade, notamment, livrer les criminels recherchés par le TPI. Ils ne l'ont pas fait, *comme on pouvait s'y attendre*. Les responsables de certaines des pires violations des droits de l'homme que l'Europe ait connues depuis 1945 n'ont pas été inquiétés.

Et, depuis un an, les mêmes s'occupent, avec succès, à torpiller les accords de paix de Dayton (laborieuse mise en place d'un embryon d'administration *commune aux différentes* communautés bosniaques). Avec pour objectif, du côté des extrémistes croates, le rattachement à Zagreb, et, du côté bosno-serbe, l'union avec Belgrade. Cette politique-là conduit à une reprise de la guerre dès le départ de la SFOR. Comme le Congrès des Etats-Unis exige le retrait du contingent américain au printemps 1998 *et que les Européens* ont expliqué qu'ils suivraient les GI's, la reprise des combats se rapproche chaque jour un peu plus.

C'est cette perspective qui a incité les Occidentaux a changer de stratégie à l'égard des briseurs de paix. L'opération de jeudi est d'abord destinée à inciter à plus de retenue un Radovan *Karadzic, qui, dans* l'ombre, dirige toujours l'entité serbe. Elle est un avertissement, plus qu'elle ne marque encore une vraie volonté de traquer les criminels de guerre de la région. Telle est sa limite.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le « diktat » de Moscou

LA TCHÉCOSLOVAQUIE – qui était la seule de toutes les nations faisant partie de la sphère d'influence soviétique à avoir accepté l'invitation franco-britannique à la conférence de Paris relative au plan Marshall – est revenue sur sa décision.

Sur la demande impérative de Staline, qui lui fit connaître qu'il considérait sa participation à la *conférence du 12 juillet comme un* acte d'inimitié envers la Russie soviétique, le président du conseil tchécoslovaque, M. Gottwald, à peine arrivé à Moscou, n'eut d'autres ressources que d'appeler Prague au téléphone et d'obtenir d'un conseil extraordinaire des ministres la décision de revenir sur son acceptation d'il y a trois jours. La Tchécoslovaquie n'aura donc point de représentants à la conférence européenne de reconstruction.

Le brutal rappel à l'ordre venu de Moscou a fait crouler en un instant toutes les illusions que pouvaient encore avoir un grand nombre de Tchécoslovaques, tant sur le rôle qu'ils étaient appelés à jouer que sur l'exacte mesure de leur indépendance.

L'affront que constitue pour un peuple ce revirement imposé à sa politique par une puissance étrangère, à la face du monde entier – affront aggravé par l'exigence soviétique que ce revirement soit décidé à l'unanimité des membres du gouvernement –, sera très durement ressenti en Tchécoslovaquie, et difficilement pardonné. Il aura inévitablement, sur le seul plan intérieur, des répercussions telles qu'on se demande si l'URSS a bien mesuré toutes les conséquences de son intervention.

(12 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Révolution tranquille au Mexique

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la révolution de 1910, les Mexicains ont découvert, le 6 juillet, qu'il suffisait d'un bulletin de vote pour faire peur au pouvoir. La rage au ventre, plusieurs millions d'électeurs ont basculé dans l'opposition, refusant de céder aux appels pressants, voire aux menaces d'éventuelles représailles, du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui dirigeait le pays depuis 1929. Les résultats montrent l'ampleur de la révolte : la mairie de la capitale a été remportée par le candidat de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas ; le PRI a perdu, fait sans précédent, la *majorité absolue à la Chambre des* députés ; et les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN) ont conquis le principal Etat industriel de la fédération, le Nuevo-Leon, dans le nord du pays.

Atterrés, les dirigeants du PRI se perdent en conjectures. *« Le peuple nous a passé la facture des mesures d'austérité gouvernementales que nous avons appuyées parce que c'était la seule manière de sortir le pays de la récession »* à la suite de la dévaluation de décembre 1994, affirment-ils en chœur, refusant de voir que le désenchantement des Mexicains a des racines beaucoup plus profondes.

Pourtant, la colère était palpable dans les bureaux de vote. Une colère froide, presque sereine, comme si les habitants des quartiers populaires surpeuplés de Mexico s'étaient donné le mot pour aller jusqu'au bout de leur audace.

« On est tous désespérés, économiquement et moralement, expliquait un employé d'une agence de voyage qui s'apprêtait à voter, comme la plupart de ses collègues de travail, pour le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche). *On a fini par se rendre compte que toutes les promesses du PRI n'étaient que de vulgaires mensonges pour se maintenir au pouvoir. Cette fois, on va lui donner une leçon, et j'espère qu'il n'y aura pas de fraude, comme en 1988, quand le gouvernement a empêché Cardenas de gagner la présidence. »*

CLIENTÉLISME ET ACHATS DE VOTE

Lors des élections générales de *1988, un 6 juillet aussi,* le *candidat* du PRI, Carlos Salinas, avait été proclamé vainqueur avec 50,7 % des suffrages à la suite d'une panne suspecte de l'ordinateur central du ministère de l'intérieur. Neuf ans plus tard, jour pour jour, on allait assister à un scrutin totalement différent, confié à un organisme autonome au-dessus de tout soupçon, l'Institut fédéral électoral.

Le PRI n'ayant pas perdu ses bonnes vieilles habitudes en matière de clientélisme et d'achats de vote, il y eut quelques incidents, dénoncés par l'opposition, dans les régions rurales, plus difficilement contrôlables. Mais ce qui était autrefois la règle n'est plus aujourd'hui que l'exception. La fraude, qui était le principal thème de discussion après chaque scrutin, n'a guère retenu, cette fois, l'attention de la presse et des partis.

L'acceptation officielle des victoires de l'opposition est en soi toute une révolution. *« C'est un peu comme la révolution de velours en Tchécoslovaquie,* constatait, euphorique, Amalia Garcia, membre de la direction du PRD. *Le peuple a voté pour mettre fin à la dictature du pouvoir exécutif sur le Parlement, qui va enfin pouvoir exercer son autorité sans être soumis à l'écrasante majorité du PRI. »* Son collègue Porfirio Munoz Ledo, qui dirigera sans doute le groupe parlementaire du PRD à partir de septembre et s'est érigé en un des opposants les plus acharnés du régime, est convaincu que les élections de dimanche *« ont mis fin à l'hégémonie du PRI et donné le coup d'envoi à la création d'un véritable système de partis qui permettra de conduire le Mexique à la normalité démocratique ».*

Le Mexique, qui donna si souvent des leçons au reste de l'Amérique latine et accueillit généreusement sur son territoire des milliers d'exilés politiques au cours des années 70, avait construit avec un certain succès l'image d'une nation où *régnait un consensus* démocratique basé sur les valeurs de la révolution de 1910. Les récentes prouesses de l'opposition ont fini par imposer deux notions : l'alternance et la cohabitation, qui n'avaient pas droit de cité dans un pays où régnait jusqu'alors ce qu'on a appelé la *« simulation démocratique ».*

Le PRI exerçait en effet un monopole *absolu sur le pouvoir* et doit son exceptionnelle longévité à ses caractéristiques très particulières qui, selon un de ses dirigeants, avaient suscité l'admiration du général de Gaulle lors de son voyage officiel au Mexique. Formidable machine créée par les généraux révolutionnaires et leurs successeurs, le PRI était un parti au service du « monarque » en exercice, une simple courroie de transmission du pouvoir et de ses choix idéologiques du moment : populiste dans les années 30, tiers-mondiste à partir de 1970 ou libéral depuis les années 80. Nationaliste toujours et fort peu démocratique, le régime ayant établi pour règle d'or que l'opposition était contre-révolutionnaire par nature et ne pouvait donc en aucun cas accéder au pouvoir.

Grâce à un habile dosage combinant mesures sociales, prébendes, fraude électorale et répression, le système s'assura durant plusieurs décennies le soutien des syndicats, des paysans et des intellectuels qui, aujourd'hui, se rebiffent contre la figure paternelle.

LE PRI TIRE LA LEÇON

La machine a donc fini par s'essouffler sous la pression d'une société *de plus en plus rebelle et* organisée face à un pouvoir devenu incapable de gérer la modernisation du pays et de répondre aux défis posés par l'ouverture des frontières et la mondialisation des échanges. Quatre-vingts ans après l'avoir inscrit dans la Constitution de 1917, le vieux régime s'est vu contraint d'honorer le principe du respect du suffrage populaire en *organisant des élections* dont les résultats ont été acceptés par toutes les forces politiques.

Si le système a fait son temps, le PRI n'a pas nécessairement dit son dernier mot. Le président Ernesto Zedillo, qui s'était engagé à fond dans la campagne électorale en faveur de son parti, a opéré un revirement spectaculaire quelques jours avant le scrutin pour limiter le coût politique de l'inévitable défaite. Avec un sens certain de l'opportunité, il a chaleureusment félicité M. Cardenas quelques heures à peine après la fermeture des bureaux de vote, rappelant, à juste titre, qu'il avait été l'architecte de la *réforme électorale adoptée* en 1996 pour permettre aux partis de s'affronter à armes égales, ou presque.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, M. Zedillo a souligné que le PRI restait, malgré tout, *« la première force politique à la Chambre des députés »* et conservait la majorité absolue au Sénat. *« En respectant pleinement les règles de la lutte électorale,* a-t-il ajouté, *le PRI a obtenu une légitimité démocratique indéniable. »* Le coup d'accélérateur à la démocratisation, si souvent ajourné, a créé une certaine euphorie au sein de l'opposition et, là où on l'attendait le moins, dans les milieux d'affaires, qui y voient le signe d'un retour à la stabilité politique après les turbulences provoquées, à partir *de janvier 1994, par le* soulèvement zapatiste au Chiapas et les assassinats de deux hauts dirigeants du PRI.

Bertrand de la Grange

Les anges gardiens - 4 *par Ronald Searle*



A la City, mieux vaut être un homme blanc

Suite de la première page

Les plus performants d'entre eux sont cantonnés au secteur informatique, aux relations extérieures ou aux services du personnel. Malgré l'existence d'une législation antiracisme musclée, en vigueur depuis 1978, les banquiers *originaires des Caraïbes* ou du sous-continent indien occupant des positions de manager se comptent sur les doigts d'une main.

UN MUR INFRANCHISSABLE

Les raisons de cette sous-représentation des Noirs, des Asiatiques et des Jamaïcains sont multiples. *« Aux valeurs de la culture anglo-saxonne – travail d'équipe, self-control, prééminence des obligations collectives –, s'oppose souvent la tradition des immigrants, plus individuels, fonceurs, flamboyants. La gestuelle est plus expressive »*, explique M. Rajan. Les relations personnelles entre un banquier et son client sont au cœur du métier de la finance d'entreprise (*corporate finance*), tout comme du négoce d'actions qui se fait, lui, par téléphone. Bon nombre de directeurs, qui affirment redouter les réactions négatives de leurs clients, semblent préférer promouvoir, pour éviter les ennuis, un collaborateur à leur *image, c'est-à-dire,* d'évidence, blanc et masculin.

Certaines pratiques peuvent retarder l'avancement des minorités ethniques. *Ainsi*, chez Goldman Sachs, il est de coutume de noter la performance de ses collègues. On imagine l'ambiance que cela peut créer. D'autres critiquent l'atmosphère sous pression des salles de marché, propice à l'éclosion de sentiments racistes.

Dans les banques d'investissement, il existe un mur infranchissable. D'un côté, se préparent les montages financiers relatifs aux grandes opérations boursières, comme les OPA. A ce niveau, le recrutement est souvent teinté d'élitisme pour impressionner le client. Comment expliquer autrement la tendance des banques étrangères, surtout américaines et japonaises, à privilégier la filière Oxford-Cambridge ? Une enquête récente montre que les minorités raciales se sentent mal à l'aise avec la culture « vieille Angleterre » que symbolisent ces deux institutions au sommet de l'enseignement supérieur et avec ses signes variés, du culte du rugby aux *bottle parties* en passant par les grands bals en tenue de soirée.

De l'autre côté, il y a la vente directe de titres sur le marché. Cette activité apparaît monopolisée par les *Essex boys,* formés sur le tas, agressifs, qui relaient souvent le racisme de la classe ouvrière dont *ils sont originaires*. Dans *cette* structure, que l'on connaît dans une moindre mesure outre-Atlantique, les immigrés se retrouvent perdus dans un *no man's land.*

MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Enfin, à l'inverse de ce qui se passe aux Etats-Unis, les organisations antiracistes britanniques ne disposent pas des moyens juridiques pour contraindre les compagnies à modifier leurs procédures d'embauche et de promotion.

Pourtant, les choses évoluent. Il paraît bien loin le temps où les *gentlemen* protestants au chapeau melon et au costume sombre snobaient l'immigré Siegmund Warburg, fuyant le nazisme, qui avait osé s'attaquer – et avec quel succès – au domaine réservé auquel ses origines, susurraient-ils, ne lui donnaient pas droit. Aujourd'hui, la Banque d'Angleterre, les grandes banques commerciales, de nombreuses compagnies cotées en Bourse, comme Mark & Spencer, Boots ou United Biscuits ont mis en place des mécanismes de contrôle de la situation de leurs employés de couleur.

Les grands actionnaires, les fameux investisseurs institutionnels, s'intéressent pour leur part désormais à la question. Dans son dernier livre, *La Suisse, l'or et les morts,* Jean Ziegler insiste sur la pression des fonds de pension *new-yorkais* pour amener les banques suisses, très actives aux Etats-Unis, à soudain débloquer le dossier des fonds juifs en déshérence. Dix ans plus tôt, les organisations avaient contraint la banque Barclays à cesser ses opérations dans l'Afrique-du-Sud de l'apartheid.

L'importance croissante des marchés émergents, en particulier en Asie, le caractère planétaire des activités des banques d'affaires et la concurrence exacerbée qu'elles se livrent sur tous les fronts favorisent une plus grande prise de conscience du problème. La complexité croissante des produits financiers et le boom des produits dérivés nécessitent d'attirer les meilleurs éléments, indépendamment de leur origine raciale et religieuse. A en croire *Business Week,* la moitié des quarante-quatre traders les mieux payés de Wall Street sont d'origine asiatique et nés en dehors des Etats-Unis.

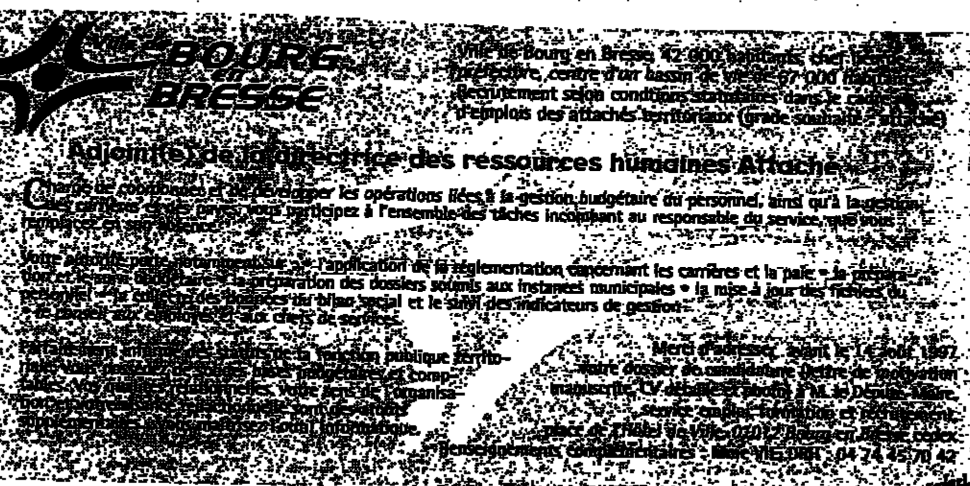
Marc Roche

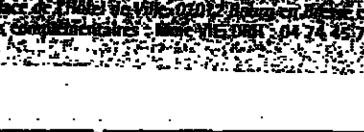
هكذا من الأصل

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux







ille de

(Seine et Marne) 50000 habitants, à 30mn de Paris et 10 mn de Disneyland

recrute pour l'OPAC, son

Directeur Général des Services

En étroite relation avec le Président de l'OPAC, vous serez chargé :

- de la coordination et de l'impulsion de l'activité de l'ensemble des services de l'OPAC,
- de la conception et de la mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration en planifiant, coordonnant et contrôlant l'ensemble des moyens dont dispose l'OPAC.

Vous bénéficiez d'une solide expérience de l'organisation et de la ges-n d'un OPAC alliée à une bonne maîtrise de la -tion financière et au sens des responsabilités. -namique, rigoureux et proche du terrain, vous -es preuve de réelles aptitudes au management -de capacités à encadrer une équipe pluridisci-paire dans la gestion du quotidien.

-rci d'adresser candidature manuscrite, CV et -pto à Monsieur le Maire, Administration du -ponnel, Hôtel de Ville, BP 227, 7-08 Meaux cedex.



LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

(Val-de-Marne 54.000 habitants)

recrute :





SON DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE

(925 élèves)

Musicien confirmé, il assurera l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement.

Profil : Professeur de Classe Normale ou Hors Classe Titulaire (rémunération statutaire) x 13

OU

Titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur délivré par le Ministère de la Culture (salaire brut de départ 11 000 francs) x 13.

Merci d'adresser lettre de motivation + C.V. + photo accompagnés des photocopies des diplômes à :

Monsieur le Député Maire
Hôtel de Ville
118, avenue du Général de Gaulle
94700 MAISONS-ALFORT

-a Ville du Havre

recherche son

DIRECTEUR des Services Juridiques et des Marchés

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens, vous animez la Direction des Services Juridiques et des Marchés et assurez des missions de conseil et d'assistance auprès de la Direction Générale et des Services Municipaux.

1) Vous encadrez une équipe de 16 personnes réparties en deux services :

Le- services juridiques :
- conseil et contrôle sur les actes communaux ;
- -gestion des dossiers de contentieux ;
- -défense de la Ville devant les tribunaux ;
- -négociation et gestion des contrats d'assurances, déclarations et suivi du contentieux.

Le service des marchés :
- -expert juridique ;
- -fonction de service central des marchés ;
- -secrétariat de la commission d'appel d'offres, animation des groupes de travail, -actualisation du guide des procédures, contentieux.

2) -Vous poursuivez la mise en place d'indicateurs statistiques de suivi des -contentieux, de la sinistralité, des marchés publics.

3) -Vous développez la qualité de l'expertise juridique et l'efficacité de la -mission de conseil.

V-tre profil :
- -Administrateur territorial (H/F), âgé(e) d'environ 28/35 ans, vous avez acquis une solide formation -généraliste en droit administratif et une bonne connaissance des collectivités territoriales.
- -Vous disposez d'une grande aptitude à la synthèse et de qualités de rédaction et de -communication - Vous êtes disponible et motivé(e).

Recrutement statutaire par voie de mutation

-dresser votre curriculum-vitae et une lettre manuscrite motivée avant le 31 juillet 1997 à :

M. le Directeur Général Adjoint - Département Ressources et Moyens
Mairie du HAVRE - B.P. 51 - 76084 LE HAVRE CEDEX

LA VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE
(Seine saint denis - Banlieue Nord - 32.000 habitants)
Située sur le pôle de développement stratégique de Roissy
20 mn de Chatelet RER B

recherche

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DU CABINET DU DÉPUTÉ-MAIRE

La ville de Tremblay-en-France, 32.000 habitants, est située au coeur d'un territoire en pleine mutation avec la présence de l'aéroport Charles de Gaulle, la zone d'activité Paris-Nord II.

Des projets d'envergure sont actuellement en discussion avec les partenaires économiques, l'État et les différentes collectivités locales.

Assistant le Député-Maire, notamment sur le suivi de ces projets, ainsi que sur l'ensemble des dossiers de la ville, le Directeur de Cabinet aura également la mission de suivre les dossiers liés aux autres responsabilités institutionnelles du Maire: présidence du Syndicat intercommunal regroupant les communes d'Aulnay, Sevran, Villepinte, Blanc-Mesnil, Drancy et Tremblay-en-France; membre du bureau de plusieurs structures intercommunales. Il assurera l'interface avec l'administration communale.

Collaborateur direct du Député-Maire, il aura également la responsabilité de l'équipe du Cabinet regroupant les secrétariats d'élus et les directions de la Communication, des Relations Publiques et des Fêtes et Cérémonies.

Des qualité rédactionnelles, mais aussi une aisance dans les relations humaines et une bonne connaissance du fonctionnement institutionnel sont souhaitées.

Cet emploi est ouvert aux candidats qui ont une formation supérieure (Bac+ 5) ou aux candidats justifiant d'une bonne expérience professionnelle dans les collectivités locales ou dans le secteur associatif ou social.

Merci d'adresser votre candidature motivée et curriculum vitae à:
Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines
18, Boulevard de l'Hôtel de Ville - 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Ingénieurs et Informaticiens



recrute son

DIRECTEUR DU SERVICE INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES AVANCÉES (H/F)

Sous la responsabilité du SGA chargé de ce secteur, vous animez et gérez le service «informatique/téléphonie» et vous avez pour missions principales :
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau schéma directeur informatique,
- l'élaboration et la gestion du budget, le montage et le suivi des marchés (réseaux, informatique de gestion, outils bureautiques...)
- l'animation du Comité de Pilotage,
- la veille technologique et le conseil auprès de services de la ville,
- la formation des utilisateurs en partenariat avec la DRH.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou justifiant d'une formation supérieure en informatique, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales, vous possédez de réelles capacités de conduite de projets et d'animation d'équipes. Votre expérience de la réalisation et de la mise en place de schémas directeurs *est indispensable. Vous maîtrisez les environnements* UNIX, ORACLE, WINDOWS NT et les technologies nouvelles de communication.

Vos qualités d'analyse, d'organisation et d'animation, votre sens du travail en équipe et de la négociation seront les qualités nécessaires à votre réussite dans ce poste.

Veuillez adresser votre candidature (CV + lettre), sous la référence 2317, à notre conseil LIGHT, Mme Frédérique TAMET, 5/7 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon la Forêt cedex.



LIGHT CONSULTANTS

La Ville Nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines



Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, 7 communes, 145 000 habitants, recrute dans le cadre du développement des missions de sa Direction Informatique, un

CHEF DE PROJET

RESPONSABLE DE LA DIVISION APPLICATIONS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES ET BASES DE DONNÉES

Sous l'autorité du Directeur Informatique, vous avez pour mission d'accroître la productivité de l'organisation et des équipements informatiques :
- apport de capacité experte sur les projets d'informatisation des différents services du SAN,
- responsable bureautique, • responsable technique des services internet et intranet,
- responsable des systèmes UNIX,
- assistance et formation des utilisateurs.

De formation supérieure, votre connaissance des collectivités territoriales serait appréciée.

Vous avez le sens du travail en équipe, une réelle capacité de dialogue et d'écoute envers les utilisateurs et vos connaissances confirmées d'UNIX, ORACLE et ACCESS sont indispensables.

Recrutement selon conditions statutaires, niveau cadre A.

Ce poste est à pourvoir selon conditions statutaires.

Les candidatures des jeunes diplômés sont vivement encouragées.

Les dossiers de candidature sont à adresser à Monsieur le Président du SAN - BP 46 - 78185 St Quentin-Yvelines Cedex, **avant le 20 août 1997.**

LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-EGREVE (ISERE)

recherche par voie de mutation ou de détachement

UN INGENIEUR HOSPITALIER

Diplômé, ayant des connaissances dans les domaines du bâtiment, de la maintenance, et de l'électricité, il animera et encadrera le bureau d'études (6 agents) et les ateliers (30 agents, tous corps d'état).
Adresser candidature avec lettre de motivation et curriculum vitæ à :

Monsieur le Directeur - Centre Hospitalier de Saint-Egrève
B.P. 100 - 38521 SAINT-EGREVE Cedex
Renseignements au 04.76.56.42.62

هكذا من الأصل

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



La Ville de CHALON-SUR-SAÔNE
(Saône-et-Loire)

Cité de l'Image et Ville d'Art et d'Histoire
56 000 habitants

recrute

un directeur adjoint
du service information et relations publiques

Il aura pour principales missions la direction du journal municipal (mensuel, 40 pages, *30 000 exemplaires*), le suivi d'un ensemble de supports d'édition, le suivi d'événements, et participera, d'une façon plus générale en collaboration avec les autres responsables du service, à l'ensemble des campagnes de communication organisées par la Ville de Chalon-sur-Saône.

Interlocuteur privilégié des associations, il devra être également attentif aux projets ou aux initiatives qui participent à l'animation de notre cité.

Ce poste motivant et exigeant s'adresse à un candidat diplômé de troisième cycle de communication (DESS, CELSA, Sciences Com.), doté d'une bonne culture générale, d'une réelle aisance rédactionnelle et devant justifier, sur la base d'expériences significatives, de sa capacité à animer une équipe de rédaction et à gérer de façon autonome la conception, la réalisation et le suivi technique de produits de communication.

Le poste offert est de 140 à 160 KF bruts annuels suivant l'expérience du candidat. Le statut est celui de salarié sous contrat de la fonction publique territoriale.

Merci d'adresser votre candidature avec curriculum vitae, sous la référence CA SIRP, ainsi que quelques exemples de textes (articles de presse de préférence) manifestant de vos aptitudes rédactionnelles, ***avant le 15 juillet*** **1997, à :**

Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville - B.P. 92
71321 CHALON-SUR-SAÔNE CEDEX



VAL-DE-MARNE

le Conseil général

recrute son

▶ Directeur des services financiers (H/F)

Poste à pourvoir le 1er novembre 1997 par un administrateur ou un directeur territorial

Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, Hôtel du Département, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil cedex.

Ville de BOURG en BRESSE

Ville de Bourg en Bresse, 42 000 habitants, chef lieu de préfecture, centre d'un bassin de vie de 67 000 habitants recrute

Journaliste Attaché territorial titulaire

En relation directe avec le responsable de la communication, vous recueillez, traitez et mettez en forme l'information à destination du public interne et externe.

Vous réalisez des reportages, enquêtes, interviews et rédigez des articles pour le bulletin municipal et le bulletin d'information interne.

Vous participez à la réalisation de produits ou actions de communication relevant de la promotion de la ville.

Rigoureux, disponible et discret, vous faites preuve d'aisance rédactionnelle et d'aptitude à communiquer avec les médias.

Vous savez utiliser les techniques de recueil de l'information et maîtrisez l'outil informatique (environnement Mac, utilisation des XPRESS).

Vous êtes capable de vous intégrer rapidement dans le tissu local.

Les entretiens sont prévus le 26 août.
Poste à pourvoir pour le 1er octobre 1997.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, cv détaillé et photo), avant le 15 août 1997, à Monsieur le Député-Maire, service emploi, formation et recrutement, place de l'Hôtel de Ville, 01012 Bourg en Bresse cedex.
Renseignements complémentaires : M. Laurent GUILLEMOT au 04 74 45 70 01.

NOISY-LE-GRAND

(Seine-Saint-Denis - Marne La Vallée)
Ville nouvelle en pleine expansion
58.000 habitants

Dans le cadre du développement de sa politique en direction de l'animation de quartier

Recherche

• UN DIRECTEUR DE MAISON DE QUARTIER •

Missions

- Elaborer un projet d'animation prenant en compte la diversité des attentes des différents publics
- Mettre en place un partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrains, institutionnels et associatifs
- Gérer un équipement de quartier (personnel, activité, budget).

Profil

- DEFA
- Capacité à travailler en équipe et à élaborer des partenariats
- Capacité d'innovation et d'impulsion
- Disponibilité
- Expérience de plusieurs années dans un poste similaire

Poste à pourvoir de suite

Candidature à adresser à
Monsieur le Député Maire - Hôtel de Ville
BP 49 - 93161 NOISY-LE-GRAND Cedex

L'A.R.Co.D.A.M. de Bretagne

Association Régionale de Coordination pour le développement des Activités Musicales et Chorégraphiques

recrute **SON DIRECTEUR (H/F)**
(poste vacant)

Missions :
- Mise en oeuvre des objectifs définis par le Conseil d'administration en faveur du développement de la musique et de la danse en Bretagne.
- Conseil technique auprès des partenaires institutionnels et des structures associatives des secteurs concernés.

Profil souhaité :
- Bac + 3 et/ou expérience professionnelle équivalente
- Très bonne connaissance des secteurs d'activités, du milieu associatif des collectivités territoriales
- Bonne culture musicale et chorégraphique
- Aptitudes à l'animation d'une équipe et expérience de direction
- Compétences avérées de gestion
- Connaissances des enjeux du développement des secteurs *musicaux et chorégraphiques*
- Grande disponibilité

Rémunération :
- Application de la convention collective de l'*animation socio-culturelle (groupe 9).*

Lettre de candidature manuscrite et C.V. avec photo à adresser à : **Monsieur le Président de l'A.R.Co.D.A.M. - BP 55 - 35410 Châteaugiron**



VILLE DE GRENOBL
(Isère)

recrute

UN DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE INTERNE

Cadre A de la fonction publique territoria

Placé sous l'autorité du Secrétaire Géné[illegible] chargé des Ressources Humaines et [illegible] Moyens Généraux, vous aurez pour missions [illegible] mettre en oeuvre des [illegible] visant à clarifier et [illegible] les modes de fonctionnement intern[illegible] de négocier des contrats importants avec [illegible] partenaires [illegible] et d'organiser les données [illegible] par les services).

Votre profil :

De formation supérieure, vous avez une bo[illegible] de l'outil informatique. Votre sens[illegible] relationnel et vos capacités de coordonateur vo[illegible] permettront de concourir à la rationalisation o[illegible] la mise en oeuvre de la logistique interne.

Merci d'adresser curriculum vitae détaillé et le[illegible] de motivation avant le 31 juillet 1997 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humain
Hôtel de Ville - B.P. 1066
17 bd Jean Pain
38021 GRENOBLE Cedex 1



La commune de
VILLEPINTE
recrute par voie statutaire ou contractuelle son

DIRECTEUR DU SERVICE ÉCONOMIQUE

Cadre d'emploi des Attachés

Chargé d'animer la politique locale en matière de développement économique (détection des besoins, recensement des immeubles et terrains disponibles, constitution du dossier fiscal de la ville, conduite des projets), vous représentez la collectivité auprès de tous les intervenants : services, entreprises, investisseurs, cabinets immobiliers, zones d'activités...
Vous êtes également responsable du secteur emploi et formation professionnelle.

Associés à vos compétences en matière de développement local, votre esprit d'initiative, vos capacités d'analyse et d'anticipation vous permettent de cerner rapidement les attentes et de concevoir des réponses innovantes.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de ville, 93420 Villepinte.

Les Centres de Gestion du Doubs - Meurthe et Moselle - Moselle - Vosges
ORGANISENT UN CONCOURS D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF SUR TITRES
(femme ou homme)

Nombre de postes :
- 9 postes : Spécialité Educateur spécialisé
- 4 postes : Spécialité Assistant de service social
- 2 postes : Spécialité Conseiller en économie familiale et sociale

Dates entretiens : semaine du 17 au 21 novembre 1997
Inscriptions : du 25 août au 08 septembre 1997
Date limite de dépôt des candidatures : 19.09.1997
(cachet de la poste faisant foi)
Candidatures à retirer par écrit + env. format 21 x 29,7 timbrée à 6,70 F au :

Centre de Gestion du Doubs - 21, rue de l'Etuve
B.P. 416- 25208 MONTBELIARD CEDEX
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle organise, pour les Centres de Gestion du Jura, de la Marne, de la Moselle et de Meurthe et Moselle, le 19 novembre 1997

un concours interne sur épreuves pour le recrutement de fonctionnaires territoriaux :

• CONSEILLERS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS : 10 postes
(ouvert au seuls membres du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et aux fonctionnaires de l'Etat détachés dans ce cadre d'emploi.)

Dates de retrait des dossiers et période d'inscription : du 22 septembre au 17 octobre 1997 inclus.

Pour recevoir un dossier de candidature, joindre à la demande une enveloppe timbrée à 6,70 F avec nom et adresse au C.D.G.F.P.T. de Meurthe et Moselle - 81, rue Emile Bertin - C.O. n° 74 - 54035 NANCY Cedex.

Ministère de la Culture
Direction de l'Architecture

L'Ecole d'Architecture de Strasbourg

recrute un enseignant du grade de Professeur ou de Maître-assistant associé dans le champ disciplinaire Espace et Territoire.
Architecte ayant une réelle expérience du «projet urbain», il interviendra dans le cycle DESS, et dans le certificat de projet de 5ème année, durant l'année universitaire 97/98.

Contact et retrait du dossier de candidature jusqu'au 25 juillet 1997 dernier délai :

Michel Jean DEBRUN, Secrétaire général
de l'Ecole d'Architecture de Strasbourg
Tél. (33).06.08.27.69.26 - Fax : (33) 03.88.32.82.41

PUBLICITE DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
organise le concours de :

MONITEUR EDUCATEUR
(1 poste)

Date de l'épreuve : **16 OCTOBRE 1997**

RETRAIT DES DOSSIERS : 1er AOUT au 10 SEPTEMBRE 1997 au plus tard au:

○ *CENTRE DE GESTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE*
31, rue Frédéric Mistral - 04130 VOLX
Tél. 04.92.70.13.02 / Fax : 04.92.70.13.01

Les dossiers doivent être demandés par courrier accompagné d'une enveloppe affranchie à 4,50 F et libellée aux nom et adresse du candidat - ou retirés au siège du Centre de Gestion. Aucun dossier ne sera transmis sur demande téléphonique.

Ville de Vitry-le-François (Marne)
18.000 habitants - Sous-Préfecture
RECRUTE
dans le cadre du développement de sa politique de communication

UN COLLABORATEUR (H ou F)

Il sera chargé, en liaison avec le cabinet du Maire, de définir et mettre en oeuvre [illegible] stratégie de communication, les relations publiques, les réalisations journalistiques et rédactionnelles de la Ville.

Maîtrise du logiciel «X.Press» et références demandées.

Emploi contractuel ouvert dans le cadre de la fonction publique territoriale.

Envoyer C.V. à : *E.D.L.* (réf. Vitry-le-François)
5, rue de la Pommeraie - 78310 COIGNIERES

Le Département des Hautes-Alpes
recrute

☐ 1 PUERICULTRICE de classe normale

Diplôme : Diplôme d'Etat de puéricultrice

Missions : Suivis à domicile, consultations de Protection Maternelle et Infantile, bilans de santé dans les écoles maternelles, agréments des Assistantes Maternelles.

Résidence Administrative : BRIANÇON

Date limite d'inscription :
15 septembre 1997 à 17 heures

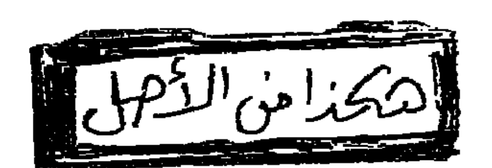
Le dossier d'inscription est à retirer auprès du Service du Personnel du Conseil Général des HAUTES-ALPES - Place St Arnoux 05008 GAP Cedex.

EN

la Bourse hésite après l'appro

Le gouvernement [illegible] défend des inté[illegible]

La Banque d'Angleterre [illegible]



ACTIONNARIAT L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Eurotunnel a approuvé, jeudi 10 juillet, le plan de restructuration financière conclu avec les banques créancières en octobre 1996. ● LES 174 BANQUES créancières vont entrer dans le capital à hauteur de 45 % au lendemain de la conversion d'une partie de leur dette en actions. Leur part pourra s'élever à 60 % à terme. ● LES GOUVERNEMENTS britanniques et français récupéreront 25 % des profits après impôts à partir de l'année 2052, en échange de l'allongement de la concession de 65 à 99 ans. ● LA SOCIÉTÉ devrait dégager son premier résultat d'exploitation positif dès cette année. Les charges financières, qui auraient dû s'élever à 15 milliards de francs, sont plafonnées à 3,5 milliards jusqu'en 2003. Vendredi 11 juillet, le titre gagnait 11 % à l'ouverture de la Bourse de Paris.

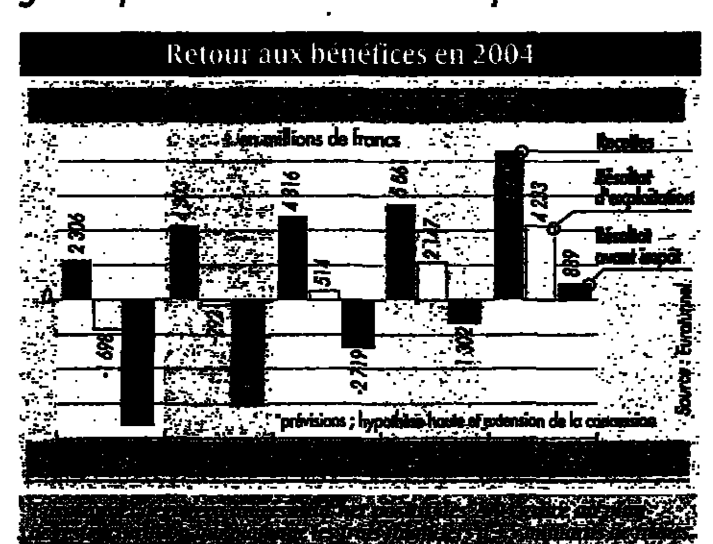
La Bourse hésite après l'approbation du plan de sauvetage d'Eurotunnel

Le titre du tunnel sous la Manche gagnait 11 % à l'ouverture vendredi 11 juillet avant de reculer après le vote positif des actionnaires la veille à Paris. Ils ont accepté de partager les profits futurs avec les banques et les Etats britannique et français

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire (AGE) des actionnaires d'Eurotunnel a approuvé, jeudi 10 juillet, le plan de restructuration financière conclu avec les banques créancières en octobre 1996. Les actionnaires des sociétés britannique et française ont accepté à 98 % l'entrée massive des banques créancières dans le capital d'Eurotunnel. Le franchissement du seuil réglementaire de 25 % de participation était la véritable inconnue du scrutin : 29,62 % des actions ont été finalement présentées ou représentées lors de l'assemblé générale.

Les actionnaires d'Eurotunnel n'avaient pas vraiment le choix. Leur société est en quasi faillite depuis le 14 septembre 1995, date à laquelle elle a cessé de payer les intérêts de sa dette de plus de 70 milliards de francs. *« Je ne suis pas amoureux de ce plan de restructuration mais c'est le seul instrument réaliste du redressement et du développement de notre société »*, a expliqué Patrick Ponsolle, président *d'Eurotunnel, aux actionnaires.* L'alternative au dépôt de bilan était la prise de contrôle totale par les banques, grâce à l'exercice de leur droit de « substitution ». Les gouvernements français et britanniques avaient récemment déclaré qu'ils ne s'opposeraient plus à cette hypothèse radicale. *« Eurotunnel a enfin tourné la page : j'espère que la prochaine sera heureuse »*, a ajouté M. Ponsolle.

Le tunnel vient de retrouver des conditions normales d'exploitation. Il a fallu six mois de travaux pour effacer les traces de l'incendie du 18 novembre 1996 et permettre la réouverture complète des services. La société affirme avoir retrouvé en mai 1997 le niveau de fréquentation de mai 1996. Elle devrait dégager son premier résultat d'exploitation positif après amortissement dès cette année et son premier résultat net positif en 2004, dans l'hypothèse la plus favorable. Les charges financières qui auraient dû s'envoler jusqu'à plus de 15 milliards de francs en 2005 sont, grâce au plan, plafonnées pendant huit ans à 3,5 milliards de francs. Les actionnaires peuvent espérer percevoir un premier dividende sur l'exercice de 2005.



La grande majorité des actionnaires s'est donc résignée à partager cette espérance de profit futur avec les banques dont *« le sacrifice »* est évalué à plus de 20 milliards de francs par M. Ponsolle. En échange, les 174 banques créancières vont obtenir 45 % du capital au lendemain de la conversion d'une partie de leur dette en actions, prévue à la rentrée. Le prix d'émission de ces actions nouvelles n'est pas encore connu. Il se situerait entre 10 et 11,40 francs. Si le cours de Bourse était alors égal ou supérieur à 85 % de ce prix, les actionnaires retrouveraient leur droit préférentiel de souscription. Malgré la hausse de l'action de 11 % vendredi 11 juillet à l'ouverture de la Bourse de Paris, à 8,95 francs, cette perspective est pour l'instant peu probable.

Dans un deuxième temps, la part des créanciers pourrait monter jusqu'à 60 % du capital au moment de la conversion des obligations convertibles. Dans un troisième temps, d'ici à 2003, les actionnaires actuels pourraient reconquérir 55 % du capital s'ils exercent leurs bons de souscription. Dans tous les cas, les actionnaires devront partager les profits futurs avec les Etats britanniques et français. En échange d'un allongement à 99 ans de la concession du tunnel sous la Manche (*Le Monde* du 3 juillet), les gouvernements ont en effet demandé de percevoir un quart du résultat après impôts après l'année 2052.

L'Adacte, une association de défense des actionnaires d'Eurotunnel, *avait seule appelé au boycott* du vote. *« Seul le dépôt de bilan aurait permis la recherche des responsabilités de l'équipe de direction et des banques créancieres gestionnaires de fait »*, explique Danièle Bobin, membre de l'association. L'Adacte a porté plainte pour *« informations financières inexactes, publication de faux bilan et abus de biens sociaux »*. L'autre association d'actionnaires, l'association pour l'action Eurotunnel (AAE), présidée par Christian Cambier, avait décidé de voter en faveur du plan après l'annonce de l'allongement de la concession. Des investisseurs institutionnels, représentés par Sophie L'Helias, avaient également rallié le camp des *« oui »* après l'annonce de l'extension. Tout comme le fonds d'investissement américain Northern Cross, qui détient 3 % du capital d'Eurotunnel, après une rencontre avec M. Ponsolle à Boston.

Le jour même du vote des actionnaires, les députés du groupe communiste et apparentés ont déposé une proposition de loi *« tendant à nationaliser la société Eurotunnel »*.

Christophe Jakubyszyn

Le gouvernement d'entreprise défend des intérêts très larges

LA RÉUNION d'Eurotunnel a clos en beauté, la saison des assemblées générales d'actionnaires en France. Cette saison s'est aussi achevée par la tenue à Paris de la deuxième conférence de l'International Corporate Governance Network (ICGN), le réseau international du gouvernement d'entreprise. Ce forum, lancé il y a quatre ans, a regroupé, jeudi 10 et vendredi 11 juillet, une centaine de professionnels concernés par les questions d'actionnariat et de bonne gestion des entreprises cotées.

Intitulé « Dirigeants et actionnaires, rapprochons nous », le colloque a montré que le gouvernement d'entreprise n'est pas une simple question de gros sous ou de mode, mais un mouvement de fond qui concerne tous les citoyens épargnant pour leur retraite. Les intervenants les plus éloquents n'étaient pas les banquiers gestionnaires de grandes fortunes, peu représentés, mais les porte-paroles de très larges institutions de retraite du monde entier ou encore de syndicats anglo-saxons.

Parmi eux : CalPERS, le fonds de pension des fonctionnaires de Californie, Scottish Widows, le célèbre fonds de retraite britannique des *« veuves écossaises »*, le fonds de pension des employés de la ville de New York ou encore le syndicat américain AFL-CIO, qui supervise aussi des fonds de retraite.

« Au début, nous étions très sceptiques vis-à-vis du gouvernement d'entreprise, mais finalement nous sommes des actionnaires très activistes », a expliqué Bill Patterson, représentant du syndicat AFL-CIO, défendant le rôle social et éthique que peuvent jouer les actionnaires, et notamment les actionnaires salariés. *« Les dirigeants doivent gérer les problèmes, dans l'intérêt des actionnaires comme des salariés, avant qu'ils ne touchent la ligne de résultat et l'emploi »*, revendiquait un intervenant.

Les dirigeants de CalPERS ont, eux, souligné que le droit de vote était un actif comme un autre. Selon une recherche du cabinet Wilshire Associates, sur une période de cinq ans, CalPERS a dépensé quelque 2,5 millions de dollars en activisme actionnarial (contre General Motors, American Express ou Sears), mais cela lui aurait rapporté plus de 600 millions de dollars en performance.

EN PROGRESSION EN FRANCE

Même si la France, avec ses conseils d'administration trop *« endogènes »* réunissant des *« amis »* liés par des *« participations croisées »* et un Etat actionnaire encore très présent, est loin d'être un cas idéal, le gouvernement d'entreprise y gagne du terrain, selon les intervenants.

Les entreprises en tiennent davantage compte. Et pour cause. *« Cette année, mes clients se sont vraiment intéressés aux consignes de vote. D'ailleurs, la proportion de vote « contre » en assemblée progresse »*, explique Pierre-Henri Leroy, fondateur de Proxinvest, un consultant qui conseille les investisseurs institutionnels dans leurs décisions de vote.

Sophie Fay

Les recettes de Wall Street pour mieux utiliser le capital

ANALYSE

Quand les gourous financiers dispensent une leçon d'orthodoxie aux entreprises

VOIR SON COURS de Bourse monter à Wall Street. C'est l'obsession des patrons américains qui ne rêvent que d'enrichir leurs actionnaires... et de faire fortune grâce aux stock-options qui leur ont été attribuées. Pour ce faire, ils appliquent les recettes des nouveaux gourous financiers, comme les consultants du cabinet new-yorkais Stern, Stewart & Co, qui a conseillé des entreprises comme AT&T, Polaroid ou la poste américaine. La contagion gagne la France. Saint-Gobain et Lafarge ont recours aux conseils de Stern, Stewart & Co, La Poste l'envisage, tandis que Rhône-Poulenc et Michelin ont mis en place des méthodes analogues.

Cet engouement finirait par faire oublier que l'Amérique n'a pas toujours été le pays de l'actionnaire roi. Les années 70 ont, au contraire, consacré le règne des managers. Les multinationales américaines qui ont engrangé des profits considérables depuis la guerre, recyclent leur argent en se diversifiant au lieu de verser des dividendes. C'est l'époque du *« Big is Beautiful »* et des conglomérats géants comme ITT, tout puissants mais sous-évalués en Bourse. Même l'entreprise monoproduit Coca-Cola se diversifie dans le cinéma en rachetant la major d'Hollywood, Columbia Pictures en 1982.

Le milieu des années 80 voit la revanche des actionnaires. L'inflation est jugulée et ne lamine plus la valeur des actifs des entreprises. Avec la libéralisation du marché des capitaux, l'argent est facile à lever : les OPA hostiles se multiplient. C'est l'époque des leverage buy out (LBO), dont le plus célèbre fut le raid des financiers de Kohlberg Kravis Roberts (KKR) sur RJR-Nabisco pour 25 milliards de dollars en 1988. Un LBO consiste à racheter une entreprise à crédit et à se payer ensuite sur la bête pour rembourser ses dettes. Tous les moyens sont bons : cession des activités peu rentables ou au contraire des bijoux susceptibles d'intéresser un industriel ; restructuration draconienne des métiers de base ; arrêt des investissements inutiles. C'est ainsi que Beatrice Food a disparu, dépecée par KKR.

Trop endettées, de nombreuses entreprises reprises en LBO ont fait faillite ou ont été revendues lors de la récession du début des années 90. Pourtant, les financiers américains en gardent la nostalgie. *« Les LBO étaient très motivants pour les dirigeants, qui étaient contraints d'investir dans l'affaire une part considérable de leur patrimoine. Ils n'avaient donc pas comme principal souci d'augmenter le résultat net ou la taille de leur entreprise, mais d'accroître considérablement sa valeur*, explique George Bennett Stewart, associé fondateur de Stern, Stewart & Co. *Notre philosophie est de parvenir au même résultat que les LBO, avec un risque moindre et dans une perspective plus durable »*, ajoute M. Stewart.

« Notre méthode consiste à faire comme si l'entreprise avait été reprise en LBO. Toutes les activités doivent avoir un taux de rentabilité qui leur permet de couvrir aussi bien le coût du capital que celui de la dette », poursuit-il. Son cabinet propose aux entreprises un outil comptable et financier relativement complexe, qui, *grosso modo*, recalcule le résultat opérationnel de l'entreprise dont il déduit le coût de la dette et du capital. Ce solde est baptisé Economic Value Added (EVA), ou valeur ajoutée économique. S'il est positif, l'entreprise crée de la valeur pour l'actionnaire. S'il est négatif, elle en détruit. Ce système permet de faire comprendre aux managers qu'il ne suffit pas d'avoir un résultat à l'équilibre ou de verser son dividende annuel pour satisfaire son actionnaire. Le cabinet financier propose d'accorder aux cadres de l'entreprise un bonus en fonction de l'EVA dégagée par l'entreprise. Pour inciter les dirigeants à travailler sur le long terme, un tiers de cette prime est mis en réserve et peut être annulé si les performances des années suivantes ne sont pas au rendez-vous.

COUP DE FOUET EN BOURSE

Concrètement, les entreprises veillent à économiser leur capital, comme elles cherchaient naguère à réduire leurs coûts salariaux. L'EVA vise donc en premier lieu plus les géants de l'industrie traditionnelle, gourmands en capitaux. Réduction des investissements, diminution des stocks et des encours fournisseurs, cession d'actifs immobiliers : tout est bon pour économiser les capitaux utilisés.

Ainsi, la compagnie de chemin de fer CSX a réduit au début des années 90 sa flotte de locomotives d'un tiers et sa consommation de gazole de 25 %. Les dirigeants ont décidé de n'utiliser que trois locomotives sur quatre pour relier des convois entre la Nouvelle-Orléans et Jacksonville en Floride, à la vitesse de 25 miles par heure, au lieu de 28. Les trains, au lieu d'arriver à minuit et d'attendre l'aube pour être déchargés, arrivaient plus tard dans la nuit.

Le fabricant d'appareils photographiques Polaroid, accusé de disperser ses efforts dans des projets qui ne débouchaient pas sur de nouveaux marchés, a réduit en 1996 de 30 % ses dépenses de recherche et développement. L'entreprise de production d'électricité Ipaco a racheté en Bourse ses propres actions pour augmenter son taux d'endettement, la dette coûtant moins cher que le capital.

La défense de l'actionnaire peut conduire à des excès. CSX, zélé à améliorer son EVA, aurait, selon le *Wall Street Journal*, perdu un client important. AT&T, cité en exemple de créateur de richesse en 1993 par le magazine *Fortune*, a par la suite réalisé un parcours boursier décevant et a fini par éclater en quatre en 1996. L'entreprise agroalimentaire Quaker Oats a réalisé en décembre 1994 l'acquisition malheureuse du groupe de boissons Snapple pour 1,7 milliard de dollars et a fini par le revendre début 1997. Les gourous de Wall Street donnent aux entreprises et à leurs dirigeants un leçon d'orthodoxie financière, qui permet de corriger des erreurs grossières et donne souvent un coup de fouet aux cours de Bourse.

Mais leurs conseils financiers doivent être accompagnés d'une vision stratégique. Tout en suivant les conseils de Stern, Stewart & Co, la poste américaine s'est lancée dans un plan de reconquête commerciale. Le cours de Bourse de Polaroid ne s'est envolé au printemps que lorsque les financiers ont vu que les efforts marketing de l'entreprise commençaient à porter leurs fruits.

Arnaud Leparmentier

La Banque d'Angleterre relève son taux de base à 6,75 %

SANS SURPRISE, le Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre a pris la décision, jeudi 10 juillet, de relever d'un quart de point, à 6,75 % contre 6,50 %, son taux directeur. C'est le troisième resserrement monétaire d'un quart de point en trois mois en Grande-Bretagne. Dans la foulée, les principales banques commerciales britanniques ont relevé leurs taux de base d'un quart de point à 6,75 %.

La Banque d'Angleterre a expliqué sa décision par la *« rapide expansion »* de la consommation, mais a souligné que la force de la livre sterling rend plus délicate la conduite de sa politique monétaire. *« La combinaison d'une rapide expansion de la demande intérieure tirée par la consommation et de l'appréciation supplémentaire du sterling a renforcé le dilemme pour la politique monétaire »*, explique la banque centrale. En se contentant d'une hausse modérée, elle a clairement pris en compte les inquiétudes liées au renforcement de la livre, qui pénalise les entreprises exportatrices. La devise britannique a gagné près de 30 % par rapport au mark et au franc depuis un an.

Après l'annonce de la décision de l'Institut d'émission, la livre a perdu un peu de terrain, revenant sous les 10 francs et les 2,95 marks. Vendredi 11 juillet dans la matinée, la devise anglaise se renforçait à nouveau à 10,002 francs et 2,9595 marks. La majorité des économistes des grandes banques londoniennes avaient estimé que le budget présenté le 2 juillet par le chanceller de l'Echiquier, Gordon Brown, ne comprenait pas de mesures fiscales suffisantes pour freiner la consommation, dont la très forte expansion pourrait rapidement alimenter l'inflation. De plus, les chiffres de la hausse des prix de détail pour juin, publiés cette semaine, ont montré une accélération de l'inflation. En rythme annuel et hors crédit immobilier, elle a atteint 2,7 %, s'écartant de l'objectif gouvernemental de 2,5 %.

E. L.

Les autorités monétaires philippines lâchent le peso

À BOUT d'arguments après avoir engagé une partie de ses réserves et relevé en une semaine son taux au jour le jour de 15 % à 32 % (*Le Monde* du 11 juillet), la banque centrale des Philippines a décidé, vendredi 11 juillet, de laisser flotter sa devise. Le 2 juillet, la Banque de Thaïlande avait cédé dans les mêmes conditions à des attaques répétées contre sa monnaie. Cette mesure qui revient à une dévaluation de fait vise *« à permettre une réduction graduelle des taux d'intérêt compatible avec les conditions économiques »*, a expliqué le gouverneur de l'Institut d'émission Gabriel Singson. Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), s'est félicité de la décision prise par les Philippines, plus conforme avec *« le développement économique rapide du pays et son intégration dans un marché global »*. M. Camdessus a indiqué qu'il allait saisir dans les prochains jours le conseil du FMI afin de fournir des financements supplémentaires aux Philippines.

La Bourse de Manille, qui affichait un recul de 21 % depuis le début de l'année, a salué la décision en gagnant vendredi en clôture 7,57 %. *« C'est une excellente décision pour l'économie philippine qui ne va pas se retrouver l'otage de sa monnaie et souffrir de taux d'intérêt extrêmement élevés »*, expliquait à l'agence Bloomberg Jason Anderson, responsable des études de la maison de courtage Nava securities. Le peso philippin, dont la valeur était liée de façon fixe à un panier de devises, et principalement au dollar, a perdu vendredi jusqu'à 11,5 % face au billet vert à 29,45 pour un dollar, contre 26,40 jeudi. La banque centrale a suspendu provisoirement les transactions sur les marchés de change.

La Malaisie est également à son tour victime d'une spéculation croissante contre sa monnaie, le ringgit. La banque centrale de Kuala Lumpur a porté vendredi son taux au jour le jour à 50 %, contre 9 % jeudi.

Eric Leser

Les ténors des services informatiques changent de propriétaire et visent le marché américain

Daimler se retire de Cap Gemini et France Télécom se renforce dans Sema Group

La sortie de Daimler Benz du capital de Cap Gemini et le remodelage de la structure financière de Sema Group, France Télécom en devenant le premier actionnaire, illustrent les profondes modifications en cours dans le secteur des services informatiques. L'époque de la croissance à deux chiffres s'est arrêtée en 1991. Depuis, les entreprises se regroupent. Il leur reste à confirmer leur présence en Europe et à s'implanter aux Etats-Unis.

MARDI 23 juillet 1991. L'encre de l'accord qui scelle l'entrée de Daimler-Benz au capital de Cap Gemini est à peine sèche. Déjà Serge Kampf, fondateur et PDG du *numéro un français et européen* des services informatiques, songe ouvertement à contrebalancer l'influence de l'industriel allemand. Il rêve d'attirer un autre actionnaire de poids, français celui-là, France Télécom.

Six ans plus tard. Daimler-Benz *s'en va. Et France Télécom* confirme son ancrage dans la société franco-britannique Sema Group. *Le groupe allemand a* renoncé, le 25 juin, à l'alliance avec Cap Gemini et a cédé, le 9 juillet, ses parts et sa place de premier actionnaire dans l'entreprise française à la CGIP, partenaire de M. Kampf depuis quinze ans. Le 7 juillet, Pierre Bonelli, PDG de Se*ma Group, a dévoilé un remode*lage de la structure financière et du périmètre industriel de sa société, qui vont conduire France Télécom à en devenir le premier actionnaire.

Ces opérations revêtent un caractère fortement symbolique. Cap Gemini et Sema Group font figure, depuis des années, de grands rivaux, pour ne pas dire d'ennemis jurés. Très exactement depuis que *M. Kampf s'est fait « souffler »* en 1988 la société britannique Cap Group par une société qui ne s'appelait encore que Sema Metra, avant de devenir Sema Group.

Les recompositions en cours constituent aussi les derniers exemples des restructurations. *Marché, métiers, acteurs, action*naires... tout, ou presque, a évolué en six ans.

Le retournement de conjoncture a servi de détonateur. Habituées à des taux de croissance à deux chiffres depuis les années 70, les sociétés françaises de services informatiques (SSII) ont accusé un brutal « trou d'air » en 1991. Daimler Benz entre cette année-là chez Cap Gemini : en 1992, le numéro un français affiche de lourdes pertes.

Tombée de 14,5 % en 1990 à 8 % en 1991, la croissance du marché français a été nulle en 1992 et 1993. *La consommation en logiciels et* services est certes repartie. Mais pour ne croître que de 7 % en 1996, selon le cabinet d'études Pierre Audouin Conseil (PAC), quand elle progressait de 11 % à 13 % en Grande-Bretagne, dans les pays nordiques ou en Allemagne.

ACTIONNAIRES HISTORIQUES

Cette « crise » a accéléré des *changements structurels en gesta*tion et servi de révélateur des faiblesses des SSII françaises. Les clients ont revu à la baisse la taille et la durée de leurs projets informatiques et se sont faits plus exigeants – ils demandent un engagement de résultats et non de moyens seulement. L'inadaptation de l'offre et des structures de coût de nombre de SSII est devenue apparente. *De même que l'absence* de démarches industrielles et commerciales. Ou d'internationalisation.

Beaucoup ont dû renoncer. D'autres ont été rachetées par des SSII nationales (Marben par Sligos) ou étrangères (GSI par l'américain ADP), *ou par des constructeurs,* comme Axone et CGI par IBM.

Car, ces dernières années, les fabricants d'ordinateurs ont aussi contribué à la modification du paysage. *Leur intérêt pour ce secteur* tient à la fois au souci de préserver leurs bases installées de clients et aux marges que ce domaine peut leur offrir, alors que celles qu'ils peuvent prélever sur les machines fondent d'année en année. IBM est ainsi devenu l'un des tout premiers acteurs mondiaux des services informatiques.

Un autre facteur a également *contribué au remodelage de l'in*dustrie des services informatiques : le désengagement – voulu, ou obligé – de certains actionnaires historiques, comme le Crédit Lyonnais, France Télécom, le CEA, Thomson, ou la Société Générale, « propriétaires » de quelques-unes des SSII les plus en vue.

La fusion d'Axime et de Sligos, qui a donné cette année naissance *à la société Atos, est liée à la sortie* du Crédit lyonnais, englué dans ses problèmes financiers, du capital de Sligos. La récente montée de France Télécom comme premier actionnaire de Sema Group consacre aussi l'abandon par l'opérateur téléphonique d'une politique de contrôle *opérationnel* de plusieurs sociétés de services : il a préféré céder ses actifs à Sema Group en échange d'une part de son capital.

Pour cette dernière, outre un renforcement au plan industriel dans certains métiers, l'opération avec France Télécom devrait aussi conduire à une plus grande liberté d'action sur un marché dont elle *fait sa priorité pour les mois qui* viennent : les Etats-Unis. France Télécom supplantant Paribas comme premier actionnaire, Sema Group ne sera plus considérée *outre-Atlantique comme filiale* d'un groupe bancaire, ce qui l'empêchait d'y exercer pleinement ses activités.

TAILLE AMÉRICAINE

Cette volonté d'attaquer un marché américain qui représente une bonne moitié du marché mondial et où se définit pour une large part l'avenir de l'informatique mondiale *témoigne de nouvelles ambitions* de la part des SSII françaises. L'effort est cependant encore timide et s'annonce de longue haleine. Seul Cap Gemini s'est véritablement impliqué outre-Atlantique depuis 1981. Mais le groupe admet qu'il ne peut y rivaliser avec les ténors américains (EDS, Computer Sciences, Andersen Consulting, IBM) et que sa part de marché *reste insignifiante (0,4 %, contre* 6 % en Europe).

Pour nombre de firmes françaises, l'urgence serait plutôt de développer une internationalisation qui fait défaut, en commençant par étendre leur présence sur les autres marchés européens. *Aujourd'hui, seuls Cap Gemini, Sema* Group et Atos, selon le cabinet PAC, ont une véritable taille critique en Europe. *Mais ces sociétés* ont encore du chemin à accomplir avant d'être des acteurs globaux au sens de leurs homologues américaines. IBM, ou EDS, première société mondiale de service informatique, sont quatre à cinq fois plus grosses que Cap Gemini, la plus *importante des SSII européennes.*

Philippe Le Cœur

L'italien STET favori pour la privatisation de Retevision en Espagne

LE PROCESSUS de privatisation de Retevision, appelé à devenir le second opérateur espagnol de téléphonie de base, entre dans la der*nière ligne droite. Prévue initialement pour* l'automne 1996 et retardée en raison de fortes difficultés à fixer les prix, l'opération, qui concerne 60 % du capital de Retevision, touche à son terme. *Le gouvernement devrait annoncer* très prochainement sa décision finale, après l'examen des offres de candidatures par les autorités compétentes. Le choix semble toutefois déjà fait : anticipant l'annonce officielle, le quotidien *El Pais* rapporte, dans son édition de jeudi 10 juillet, que le consortium Union de Empresas, *qui réunit pour l'occasion la société publique* d'électricité Endesa et le groupe italien de télécommunisations STET, sera l'heureux élu.

Après le retrait de la candidature du groupe Unisource, il y a quelques semaines, et devant le peu de poids de Mannesmann, l'opérateur de téléphonie mobile allemand qui faisait cavalier seul, deux consortiums étaient restés en lice : Opéra, mené par France Télécom avec l'américain Sprint et la banque espagnole Banco central Hispano (BCH) et Union de Empresas, composé, outre d'Endesa et de la STET, de la compagnie électrique Union Fenosa, d'Euskaltel (cable basque) ainsi que de plusieurs caisses *d'épargne.*

Le choix, sur la base des recommandations de la banque d'investissements Lehman Brothers, conseillère du gouvernement, aurait surtout *pris en compte l'offre économique de Union* de Empresas. Selon *El Pais*, celui-ci aurait proposé 116 359 millions de pesetas (environ 4,6 milliards de francs) pour les 60 % de Retevision, alors que son concurrent, le consortium Opéra, offrait 32 000 millions de pesetas de moins.

PLUS DE GARANTIES

Sur le plan technique et stratégique, les propositions ont été jugées à peu près équivalentes. Opéra envisageait 4 020 nouveaux em*plois supplémentaires et pouvait se targuer de* pouvoir fournir les 2 600 kilomètres de câble de fibre optique et les 15 000 kilomètres de droits de passage, qu'aurait apporté Renfe (les chemins de fer espagnols) en cas de victoire du consortium. De son côté, Union de Empresas avait à son actif 10 000 kilomètres de câble et 4 000 emplois à offrir. Il a aussi été estimé, poursuit *El Pais*, que ce second consortium « *of*frait plus de garanties que ses rivaux ». Il se serait en outre engagé à souscrire une augmentation de capital de Retevision de 64 644 millions de pesetas qui, au bout du compte, lui donnera le contrôle de 70 % de la société. Si la nouvelle est *confirmée, la STET, déjà présente en France,* réaliserait un nouveau pas en Europe dans la perspective de la libéralisation des différents marchés du téléphone. Retevision, elle, s'offri*rait une ouverture internationale. Avec le* groupe italien, c'est aussi l'opérateur américain AT&T, qui devrait faire son « retour » sur la scène du téléphone espagnol. Indirectement. AT&T, qui avait renoncé à déposer une offre pour Retevision après avoir été plusieurs semaines en compétition, a en effet scellé, la semaine dernière, un accord de coopération avec la STET dans les services de télécommunications à destination des entreprises.

En revanche, le coup serait rude pour le *consortium Opera. Désormais, si France Télé*com veut mettre un pied sur le marché du téléphone espagnol. Il lui faut viser un troisième opérateur. Mais il n'y aura plus de licence accordée avant l'automne 1998. Certains font déjà des analyses très critiques sur la stratégie de France Télécom, qui aurait péché par orgueil. En imaginant, il y a quelques mois, être le seul intéressé par Retevision, le Français aurait négocié de façon si abrupte avec Endesa, disent les Espagnols, que cette dernière l'aurait « lâchée », pour s'allier avec la Stet.

Philippe Le Cœur avec Marie-Claude Decamps à Madrid

L'américain Colt prêt à racheter le belge Herstal, filiale de GIAT

BRUXELLES
de notre correspondant

Le fabricant d'armes américain Colt et GIAT Industries ont rendu publique, jeudi 10 juillet, une lettre d'intention concernant le rachat par Colt des 92 % de parts de l'entreprise belge Herstal déte*nues par l'entreprise publique* française. Depuis plusieurs mois, GIAT était à la recherche d'un repreneur pour Herstal, dont les pertes d'exploitation, notamment celles de la Fabrique Nationale installée près de Liège, étaient difficilement supportables plus longtemps dans un contexte de crise des industries d'armement.

Pour les Américains, la reprise d'Herstal permettrait de « *donner naissance au premier fabricant mondial d'armes de petit calibre* ». Herstal détient en effet la célèbre marque Browning, et est propriétaire aux Etats-Unis de l'usine produisant les légendaires carabines Winchester. GIAT se félicite « *d'avoir pu présenter à la région wallonne une solution attractive qui pourrait, si les négociations se poursuivent, faciliter le redressement de Herstal* ».

Ces négociations seront délicates. La région wallonne ne détient que 8 % des actions de Herstal, mais dispose d'un droit de veto pour toutes les décisions stratégiques de l'entreprise. Quatre cents travailleurs d'Herstal *ont manifesté jeudi à Namur de*vant le siège du gouvernement régional qui examinait le dossier de l'entreprise. Les syndicats d'Herstal rejettent les perspectives dessinées par la lettre d'intention Colt-GIAT. Ils craignent le déplacement vers les Etats-unis des centres de décision, Colt exigeant la suppression du droit de veto régional.

Les responsables des syndicats chrétiens et socialistes ont présenté au ministre-président wallon, *Robert Collignon* (PS), un « *plan* de reprise alternatif », prévoyant le portage provisoire des actions du GIAT par la société publique SRIW, qui détient des participations régionales dans nombre d'entreprises wallonnes, dans l'attente de la constitution d'un actionnariat rassemblant des capitaux privés et publics wallons. « *Les travailleurs savent que le projet Colt tuera leur entreprise. Ils n'ignorent pas que le schéma alternatif sera très difficile, mais il ouvre des perspectives. Ils ne comprendraient pas que le gouvernement wallon ne lui donne pas sa chance et les moyens d'aboutir.* » A la direction de GIAT, on déclare n'avoir « *jamais eu connaissance du plan de reprise élaboré par les syndicats* ».

A l'issue de sa rencontre avec les délégués des salariés, M. Collignon a promis d'examiner les propositions syndicales, et décidé *de geler jusqu'au 15 septembre* les décisions concernant l'avenir d'Herstal. D'ici là, Colt aura remis aux autorités régionales un plan industriel déterminant pour l'avenir des 1 400 personnes qui demeurent employées en région liégeoise.

Luc Rosenzweig

Finmeccanica et GEC Marconi s'allient

Le groupe industriel italien Finmeccanica a conclu jeudi 10 juillet un accord préliminaire avec le britannique GEC Marconi pour « *une ample collaboration stratégique dans le secteur de la défense* », a annoncé un communiqué du groupe italien. Le groupe public italien IRI, qui contrôle 63 % de Finmeccanica, a approuvé cette opération. Selon Finmeccanica, l'accord préliminaire prévoit la constitution d'une « *joint venture* » paritaire dans le domaine des systèmes de missiles, des systèmes navals, des radars terrestres et des systèmes de commande et de contrôle, notamment le contrôle du trafic aérien.

La création de cette co-entreprise s'accompagnera de prises de participations croisées. GEC-Marconi prendra une participation minoritaire dans l'activité avionique d'Alenia Difensa, filiale du groupe Finmeccanica. Celle-ci prendra une participation minoritaire dans l'activité armement et véhicules blindés de GEC-Marconi.

Le Crédit Lyonnais a supprimé 4 700 postes en trois ans

LA DERNIÈRE PHASE du plan social du *Crédit Lyonnais n'est pas facile* à mettre en œuvre. « *Nous sommes un peu en retard sur nos prévisions* », explique Joseph Musseau, le responsable des ressources humaines de la banque. Depuis mars 1994, la banque a déjà supprimé, sans licenciement, 4 700 emplois, dont 1 170 au titre du troisième plan social, qui prévoit la suppression de 5 000 postes. Il reste donc 3 800 postes d'ici à juillet 1998, le but étant de ramener les effectifs de la banque à 30 000 personnes fin 1998. « *Nous seront à 32 400 à la fin de cette année* » pronostique Jospeh Musseau.

Il est toutefois de plus en plus difficile d'encourager les départs en préretraite. Ce « *gisement* » a déjà été largement sollicité. Plus difficile aussi *de trouver des volontaires pour projets* personnels. *Le Lyonnais continue* donc à mettre en œuvre son accord sur la réduction du temps de travail. Mais cela pose des questions d'organisation, qui ne peuvent être résolues que progressivement.

Le gouvernement veut réorganiser l'industrie de la défense française

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE Alain Richard *a estimé vendredi 11 juillet* à propos des industries de défense qu'« *il est possible de concilier un actionnariat public important avec des alliances internationales. Airbus le montre depuis 25 ans* ». Interrogé sur la restructuration des industries de défense, Alain Richard a indiqué sur RTL que le gouvernement évaluait « *les différentes possibilités* », « *dans le calme et sans déclarations. Ce sont des négociations compliquées avec des enjeux industriels et économiques, nous les faisons sans baratiner* ».

Evoquant la situation du GIAT, M. Richard a assuré que « *l'Etat prendra ses responsabilités d'actionnaire vis-à-vis de cette société importante* ». Reçus récemment par la commission de la Défense de la novuelle Assemblée nationale, les industriels de l'armement ont plaidé pour une privatisation rapide et une restructuration européenne de l'industrie de défense française.

DÉPÊCHES

■ **IRI : l'assainissement de la plus grande holding publique italienne,** sera effectif d'ici la fin de l'année grâce à la réalisation des cessions en cours. Le directeur général Pietro Ciucci de l'Institut pour la reconstruc*tion industrielle (IRI)* a *indiqué, au cours d'une conférence de presse, que* le volume global des cessions de l'IRI s'élèvera à la fin de 1997 à plus de 50 milliards de lires (170 millions de francs), y compris les opérations encore en cours pour la cession de la société Autostrade, Aeroporti di Roma, Banca di Roma, Finmare (transport maritime), et Stet (télécommunications).

■ **NATEXIS : le groupe bancaire français,** né de la fusion entre le Crédit National et la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE), prévoit pour le premier semestre 1997 une hausse de 3 % de son produit net bancaire. Le produit net bancaire des activités concurrentielles devrait progresser de plus de 6 %, a précisé un communiqué.

■ ***FRANFINANCE : la filiale de la Société Générale*** a signé un accord avec The International Leasing Company (ILC) pour lui racheter une partie de son réseau européen de sociétés de leasing. Elle veut développer le financement des ventes de biens d'équipement aux entreprises et recherche des partenariats dans les secteurs de l'informatique, de la bureautique, des technologies médicales ou du transport.

■ **BELGACOM : l'opérateur téléphonique belge** a annoncé jeudi 10 juillet un renforcement de son contrôle sur sa filiale française (à 80 %) Espadon Telecom, avec la *nomination d'un nouveau Pdg,* Jean-François de Lantsheere, jusqu'à présent directeur général de sa division internationale et président de Belgacom Téléport. Marc Wisard et Olivier Wallut, respectivement directeur général et directeur du développement, se retirent de la gestion d'Espadon.

■ **COMPAQ : le premier constructeur mondial** d'ordinateurs personnels (PC) a annoncé jeudi 10 juillet une réduction allant jusqu'à 22 % sur les prix de l'ensemble de sa gamme pour les entreprises, avec une machine d'entrée de gamme pour 999 dollars. *Compaq a également présenté* les 13 premiers modèles d'ordinateurs qui seront construits à la demande, selon une nouvelle stratégie destinée à comprimer le plus possible les prix.

■ **DAIMLER-BENZ : *le numéro un de l'industrie allemande* compte créer 3 000 emplois** environ en 1997, indique le chef du géant industriel, Juergen Schrempp, dans une interview jeudi 10 juillet au quotidien *Bild*. Daimler-Benz augmentera par ailleurs de 10 % environ le nombre de places d'apprentissage, ajoute M. Schrempp.

■ **AEROPOSTALE : Martin Vial,** PDG de l'Aéropostale, filiale de La Poste et d'Air France a annoncé jeudi 10 juillet qu'en 1996 cette entreprise avait réalisé un chiffre d'affaires de 1,056 milliard de francs et un résultat net de 6,9 millions de francs.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne régionale Proteus Airlines et Air France** ont signé un accord de franchise portant sur la desserte de la liaison Chambéry-Paris, qui doit entrer *en vigueur le 1er septembre*. Celui-ci prévoit trois vols quotidiens sur Orly-Ouest. Il pourrait, par la suite, être élargi. Les vols Paris-Chambéry (40 000 passagers par an) seront assurés par les *appareils de Proteus*, avec son propre personnel, sous numéro de vol Air France et sous la marque « *Air France Express* ».

■ **LUFTHANSA : la compagnie allemande a choisi la capitale irlandaise Dublin** pour installer un centre de réservations téléphoniques pour l'ensemble de l'Europe qui ouvrira le 1er octobre. Lufthansa va investir 4,9 millions de marks en systèmes de communication à Dublin et dans son organisme de réservations central à Cassel, en Allemagne. « *Le nouveau système permettra au centre de Cassel de transférer instantanément les appels, en cas de surcapacité, vers Dublin* », a expliqué Lufthansa. Dublin offre des coûts du travail compétitifs et de faibles coûts immobiliers.

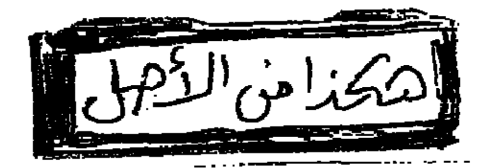
■ **ALITALIA : la commission européenne** devrait donner son accord mercredi 16 juillet à une aide de 2 750 milliards de lires à Alitalia, *dont* 2 000 milliards seraient versés immédiatement, 500 milliards en mai 1998 et le solde en 1999. L'aide initiale prévue était de 3 000 milliards de lires. L'accord obligerait *Alitalia à vendre* sa *participation de 35 %* dans la compagnie aérienne hongroise Malev.

■ **AERIEN : après trois jours de discussions, le Japon et les Etats-Unis** se sont mis d'accord pour conclure leurs négociations bilatérales sur la libéralisation du transport aérien d'ici la fin septembre, a annoncé vendredi 11 juillet un responsable du ministère des Transports japonais.

Le personnel au sol de British Airways pourrait se mettre en grève

LA COMPAGNIE AÉRIENNE est parvenue à augmenter légèrement son trafic, jeudi 10 juillet au deuxième des trois jours d'une grève de ses hôtesses et stewards, mais les perturbations étaient toujours très importantes à l'aéroport d'Heathrow. *Le programme de la compagnie était* en effet plus chargé jeudi que mercredi. Mais comme la veille, seulement 30 % des vols ont été confirmés au départ d'Heathrow. A Gatwick, le trafic était plus proche de la normale.

Par ailleurs, British Airways pourrait faire face à un mouvement de grève des personnels au sol qui s'opposent à la vente des activités de restauration de la compagnie à l'aéroport d'Heathrow. Les responsables syndicaux doivent se rencontrer lundi 14 juillet pour décider s'il y a lieu d'appeler à la grève.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 11 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,16 %
CAC 40 : 2933,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1005	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Renault (T.P.)	1670	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2219	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1340	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	951	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	196,30	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Air Liquide	964	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Alcatel Alsthom	764	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Cred.Fon.France	61,20	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Credit Lyonnais CI	284	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	329,10	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	227,40	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Damart	4420	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Danone	978	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Dassault-Aviation	1379	[illegible]	− 3,19	[illegible]
Dassault Electro	568	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Dassault Systemes	425	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
De Dietrich	252	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	476	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Deveaux(Ly)#	808	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,55	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Dexia France	563	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	91,80	[illegible]	− 3,48	[illegible]
Dynaction	144	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Eaux (Gle des)	737	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Eiffage	305,20	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Elf Aquitaine	658	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Eramet	305	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin ■	884	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Essilor Intl	1596	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1450	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Esso	530	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Eurafrance	2448	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Euro Disney	8,80	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Ciments Français	199,80	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Cipe France Ly #	723	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Clarins	830	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Club Mediterranee	423,90	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Coflexip	385,50	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Colas	776	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,40	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Comptoirs Mod.	3084	[illegible]	− 0,42	[illegible]
CPR	451	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Labinal	1480	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Lafarge	389	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Lagardere	176	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Lapeyre	378	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Lebon	211,20	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Legrand	1117	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Legrand ADP	745	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Legris indust.	266	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Locindus	806	[illegible]	− 0,12	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Vaal Reefs #	275	[illegible]	+ 5,45	[illegible]
Volkswagen A.G #	4950	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Volvo (act.B) #	160	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	131,10	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
Yamanouchi #	155,40	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Zambia Copper	14,80	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	120	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,27	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123,30	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	124	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,66	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,31	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,11	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,80	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,89	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,65	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,77	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,46	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,17	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,05	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	99,98	[illegible]
Finansder 9%91-06#	125,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,33	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,23	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,70	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,35	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,47	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,84	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,66	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,07	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,39	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,30	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,50	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	129,12	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	955	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	65,10	[illegible]
Baccarat (Ny)	610	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	630	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	184	[illegible]
B.N.P.Intercont.	742	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]

France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]	
France S.A.	1155	[illegible]	
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]	
Gevelot ◆	1285	[illegible]	
G.T.I (Transport)	198,50	[illegible]	
Immobail	145,10	[illegible]	
Immobanque	669	[illegible]	
Locamion (Ly) ◆	423	[illegible]	
Lucia ◆	51,50	[illegible]	
Monoprix ◆	232	[illegible]	
Metal Deploye ◆	370	[illegible]	
Mors	7,70	[illegible]	
Navigation (Nle)	96,90	[illegible]	
Optorg	344	[illegible]	
Paluel-Marmont	320	[illegible]	
Exa.Clairefont(Ny) ◆	901	[illegible]	
Parfinance ◆	255	[illegible]	
Elyo	325	[illegible]	
Finaxa	316	[illegible]	
Gaillard (M) ◆	1582	[illegible]	
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	[illegible]	
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	174	[illegible]	
Gd Moul.Strasbourg ◆	1995	[illegible]	
Hotel Lutetia ◆	310,90	[illegible]	
Hotels Deauville	600	[illegible]	
Immeubl.Lyon(Ly)#	350	[illegible]	

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Cardif SA	900	[illegible]
C.E.E #	170	[illegible]
CFPI # ◆	380,70	[illegible]
Change Bourse (M)	221	[illegible]
CNIM CA#	294	[illegible]
Codetour ■	357,60	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	529	[illegible]
Confiandey S.A.	295	[illegible]
C.A.Haute Normand.	310	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	40	40
Belvedere	910	899
BVRP	215	210
Coil	214	[illegible]
Electronique D2	885	[illegible]
FDM Pharma n.	210	210
Genset ◆	334,90	334,90
Guyanor action B ◆	13,95	13,95
High Co. ◆	185	185
Infonie	112,50	[illegible]
Joliez-Regol ◆	85	85
Mille Amis ◆	104,90	104,90
Naturex	92	[illegible]
Oliter	1300	[illegible]
Picogiga ◆	239	239
Proxidis	25,80	[illegible]
R21 Santé	403	400
Stelax	4,50	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	778	778
Crédit Gén.Ind. ◆	12	12
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	937	937
Sté lecteurs du Monde ◆	174	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2397,21	[illegible]
CM Option Dynamique	135,15	[illegible]
CM Option Equilibre	266,67	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	166,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	923	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	148,48	[illegible]
Kaleis Dynamisme	1125,34	[illegible]
Kaleis Équilibre	1082,90	[illegible]
Kaleis Sérénité	1046,32	[illegible]
Latitude C	148,58	[illegible]
Latitude D	135,37	[illegible]
Oblitys D	624,31	[illegible]
Plénitude D PEA	212,90	[illegible]
Poste Gestion C	14869,46	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

■ **LE DOLLAR** a atteint les 114 yens vendredi (contre 113,15 jeudi) sur le marché des changes de Tokyo avant de décliner doucement, les opérateurs prenant quelques bénéfices.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé vendredi en hausse de 0,6 %, encouragée par la bonne performance des valeurs de haute technologie. L'indice Nikkei a engrangé 120,71 points.

■ **LA BANQUE CENTRALE DES PHILIPPINES** a décidé vendredi de laisser flotter la monnaie locale, le peso. Elle est descendue jusqu'à 29,45 pour 1 dollar contre 26,40 jeudi.

■ **LA BOURSE DE MANILLE** a enregistré vendredi un gain de 7,57 %, son indice principal gagnant 189,99 points à 2 701,14, après la décision de laisser flotter le peso.

■ **WALL STREET** a renoué avec la hausse jeudi 10 juillet. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné en clôture 44,33 points (0,57 %) à 7 886,76 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

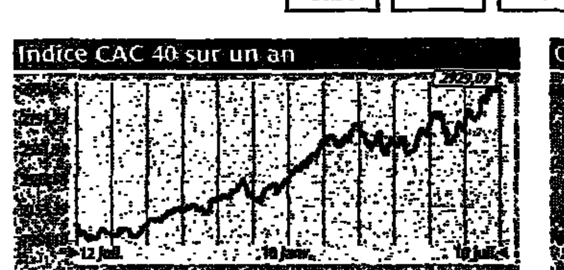
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Petite progression à Paris

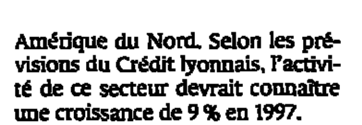
APRÈS UNE SÉANCE de prises de bénéfice, la Bourse de Paris se reprenait, vendredi 11 juillet, dans le sillage de Wall Street. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression toujours limitée de 0,23 % à 2 935,83 points. A la veille d'un week-end de trois jours en raison de la fête nationale le 14 juillet, le montant des échanges était faible. Sur le marché à réglement mensuel, il n'atteignait pas 2 milliards de francs à la mi-journée.

Le franc français continue à manifester des signes de faiblesse face au mark alors que les incertitudes sur la capacité de la France à respecter la limite des déficits publics dictés par le traité de Maastricht, planent sur les marchés. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ne s'alarme pas de cette petite dépréciation, estimant le franc *« très solide »*. L'indice des prix en France a baissé de 0,1 % en juin selon les premières estimations de l'INSEE.

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40/5 jours

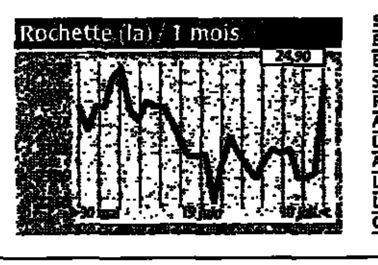


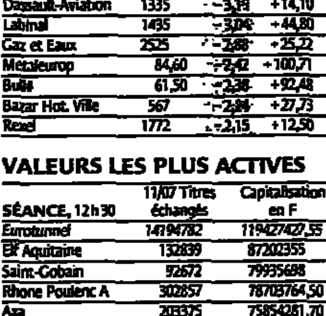
Du côté des valeurs, l'action Eurotunnel qui gagnait plus de 10 % en début de matinée, affichait en milieu de journée une baisse de 0,6 % à 8 francs. Les actionnaires d'Eurotunnel ont voté jeudi le plan de sauvetage de la société exploitant le tunnel sous la Manche. La Rochette continuait à monter sensiblement de 7,8 %.

La Rochette, valeur du jour

PLUS FORTE HAUSSE du marché à règlement mensuel, l'action La Rochette a terminé la séance sur une progression de 7,8 % à 24,90 francs, jeudi 10 juillet à la Bourse de Paris. Les analystes expliquent cet engouement par des anticipations favorables liées à la hausse sensible des valeurs papetières à Wall Street après la publication de résultats trimestriels meilleurs qu'attendu d'International Paper et un début de reprise de la demande de pâte à papier en Amérique du Nord. Selon les prévisions du Crédit lyonnais, l'activité de ce secteur devrait connaître une croissance de 9 % en 1997.

Rochette (la) / 1 mois





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
Rochette (La)	26,85	+7,83	+3,86
Remy Cointreau	132	+4,76	−10,20
Infogrames Enter.	810	+3,58	+35
Cred.Nat.Natexis	340	+3,37	+13,78
Hachette Fili.Med.	1297	+3,28	+12,29
GTM-Entrepose	329	+3,00	+37,08
Bongrain	2400	+2,79	+19,58
OLIPAR	75	+2,69	−9,31
Suez Lyon.des Eaux	645	+2,38	+33,56
NRJ #	902	+2,26	+37,08
BAISSES, 12 h 30			
Chargeurs	346,50	−5,32	+34,82
Eurotunnel	7,65	−4,96	+11,67
DMC (Dollfus Mi)	88,60	−3,48	−29,57
Dassault-Aviation	1335	−3,39	+14,10
Labinal	1495	−3,04	+44,80
Gaz et Eaux	2525	−2,88	+25,22
Métaleurop	84,60	−2,42	+100,71
Bull#	61,50	−2,38	+92,48
Bazar Hot. Ville	567	−2,84	+27,73
Rexel	1772	−2,15	+12,50

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	11/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Eurotunnel	14194782	119427427,55
Elf Aquitaine	132839	87202355
Saint-Gobain	92672	79935698
Rhone Poulenc A	302857	78703764,50
Axa	203375	75854281,70
LVMH Moet Hen.	45797	72095806
Alcatel Alsthom	87151	66717505
Lagardere	362418	64883656,40
L'Oreal	25622	63410834
Carrefour	13661	58764127

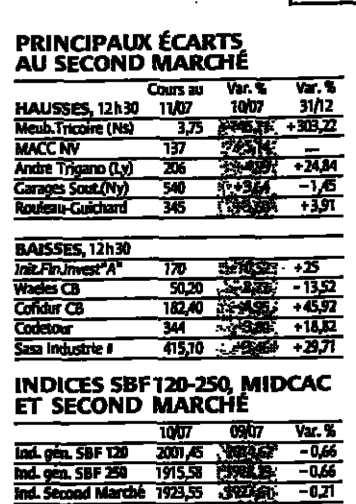
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
Meub.Tricoire (Ns)	3,75	+[illegible]	+303,22
MACC NV	137	+[illegible]	—
Andre Trigano (Ly)	206	+[illegible]	+24,84
Garages Sout.(Ny)	540	+3,64	−1,45
Rouleau-Guichard	345	+[illegible]	+3,91
BAISSES, 12 h 30			
Init.Fin.Invest"A"	170	−10,52	+25
Waeles CB	50,20	−[illegible]	−13,52
Cofidur CB	182,40	−[illegible]	+45,92
Codetour	344	−[illegible]	+18,82
Sasa Industrie #	415,10	−[illegible]	+29,71

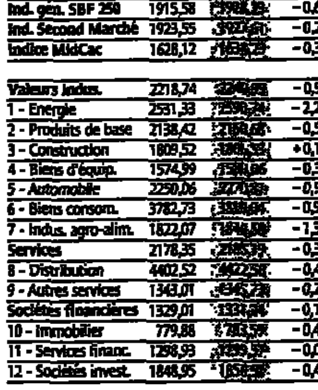
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/07	09/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2001,45	[illegible]	−0,66
Ind. gén. SBF 250	1915,58	1928,28	−0,66
Ind. Second Marché	1923,55	[illegible]	−0,21
Indice MidCac	1628,12	[illegible]	−0,37
Valeurs indus.	2218,74	[illegible]	−0,99
1 - Energie	2531,33	2590,24	−2,29
2 - Produits de base	2138,42	[illegible]	−0,57
3 - Construction	1809,52	[illegible]	+0,17
4 - Biens d'équip.	1574,99	[illegible]	−0,32
5 - Automobile	2250,06	[illegible]	−0,91
6 - Biens consom.	3782,73	[illegible]	−0,95
7 - Indus. agro-alim.	1822,07	[illegible]	−1,33
Services	2178,35	[illegible]	−0,31
8 - Distribution	4402,52	4422,58	−0,45
9 - Autres services	1343,01	[illegible]	−0,20
Sociétés financières	1329,01	[illegible]	−0,17
10 - Immobilier	779,88	[illegible]	−0,47
11 - Services financ.	1298,93	[illegible]	−0,05
12 - Sociétés invest.	1848,95	[illegible]	−0,41

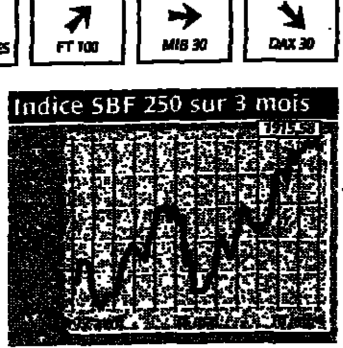
Indice SBF 250 sur 3 mois

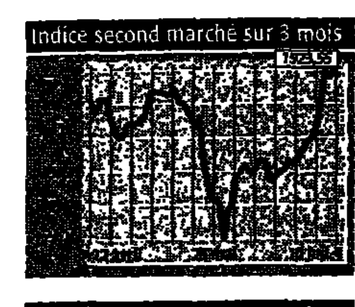


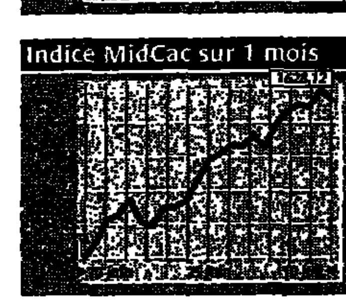
Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois







Petite progression à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a modérément progressé vendredi 11 juillet, les inquiétudes suscitées par la situation financière de certaines sociétés ayant incité les investisseurs à rechercher activement des valeurs de haute technologie qui profitent de bons résultats. L'indice Nikkei 225 a gagné en clôture 120,71 points, soit 0,61 %, à 19 875,49 points.

Les analystes pensent que l'indice devrait se maintenir dans d'étroites fourchettes pour l'instant, les inquiétudes persistantes concernant certaines entreprises comme les sociétés de Bourse mais aussi les groupes liés aux secteurs du bâtiment et de la distribution pouvant peser sur la cote.

A Wall Street, les investisseurs ont repris courage jeudi grâce à l'annonce de bons résultats trimestriels de sociétés, après avoir liquidé leurs avoirs boursiers la veille, dès que l'indice Dow Jones s'est rapproché du seuil psychologique des 8 000 points.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 44,33 points (0,57 %) à 7 886,76 points. Quelque 555 millions d'actions ont été échangées.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/07	Cours au 09/07	Var. en %
Paris CAC 40	2931,29	2950,56	−0,66
New-York/DJ indus.	7866,63	7842,43	+0,31
Tokyo/Nikkei	19754,80	19697,20	+0,29
Londres/FT100	4750	4762,40	−0,26
Francfort/Dax 30	3992,38	4055,86	−1,59
Frankfort/Commer.	1366,99	1366,99	—
Bruxelles/Bel 20	3054,94	3054,94	—
Bruxelles/Général	2482,69	2500,22	−0,71
Milan/MIB 30	1069	1069	—
Amsterdam/Ge. Cbs	626,70	634,20	−1,20
Madrid/Ibex 35	621,92	627,21	−0,85
Stockholm/Affarsal	2559,19	2559,19	—
Londres FT30	3014	3019,20	−0,17
Hong Kong/Hang S.	14839,20	14705,70	+0,91
Singapour/Strait t	1968,34	1982,97	−0,74

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/07	09/07
Alcoa	77,68	77,93
Allied Signal	85,18	84,87
American Express	78,81	77,43
AT & T	36	35,50
Boeing Co	55,31	56,18
Caterpillar Inc.	112,37	110,87
Chevron Corp.	74,62	74,50
Coca-Cola Co	69,75	69,43
Disney Corp.	76,87	77,06
Du Pont Nemours&Co	63,75	63
Eastman Kodak Co	78,12	79,68
Exxon Corp.	61,62	61,93
Gén. Motors Corp.H	56,37	55,81
Gén. Electric Co	69,68	68,43
Goodyear T & Rubbe	63,06	61,87
Hewlett-Packard	58,25	57,93
IBM	95,62	96,18
Intl Paper	57,87	54,87
J.P. Morgan Co	107,75	106,37
Johnson & Johnson	62,37	63,68
Mc Donalds Corp.	48,81	48,06
Merck & Co.Inc.	100,62	101,18
Minnesota Mng.&Mfg	102,75	102,68
Philip Moris	43,18	43,43
Procter & Gamble C	149,68	149
Sears Roebuck & Co	55,50	55,50
Travelers	66,87	66,06
Union Carb.	50,56	49,56
Utd Technol	84,87	84,31
Wal-Mart Stores	35,06	33,62

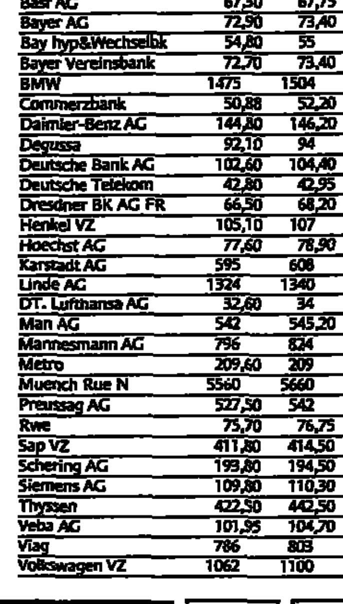
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/07	09/07
Allied Lyons	4,31	4,34
Barclays Bank	12,20	12,34
B.A.T. Industries	5,38	5,41
British Aerospace	13,25	13,23
British Airways	6,88	6,91
British Petroleum	7,77	7,83
British Telecom	4,79	4,84
B.T.R.	1,96	1,96
Cadbury Schweppes	5,48	5,52
Eurotunnel	0,81	0,82
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,07	13,16
Granada Group Plc	7,37	7,53
Grand Metropolitan	6,14	6,20
Guinness	6,15	6,16
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,07	6,11
H.S.B.C.	18,52	18,56
Impérial Chemical	8,04	8,04
Legal & Gen. Grp	4,30	4,35
Lloyds TSB	6,63	6,74
Marks and Spencer	5,51	5,34
National Westminst	8,49	8,50
Peninsular Orienta	6,17	6,11
Reuters	5,67	5,60
Saatchi and Saatch	1,27	1,27
Shell Transport	4,14	4,25
Tate and Lyle	4,38	4,55
Univeler Ltd	17,56	17,76
Zeneca	20,26	20,34

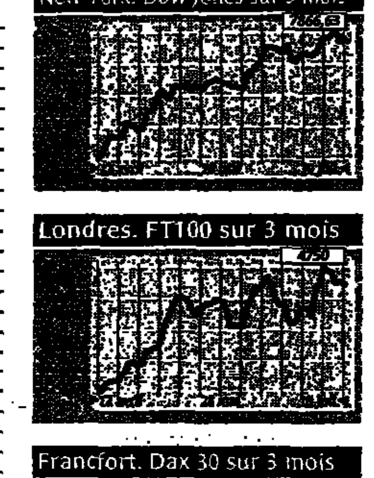
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	10/07	09/07
Allianz Holding N	406,50	417,50
Basf AG	67,30	67,75
Bayer AG	72,90	73,40
Bay hyp&Wechselbk	54,80	55
Bayer Vereinsbank	72,70	73,40
BMW	1475	1504
Commerzbank	50,88	52,20
Daimler-Benz AG	144,80	146,20
Degussa	92,10	94
Deutsche Bank AG	102,60	104,40
Deutsche Telekom	42,80	42,95
Dresdner BK AG FR	66,50	68,20
Henkel VZ	105,10	107
Hoechst AG	77,60	78,90
Karstadt AG	595	608
Linde AG	1324	1340
DT. Lufthansa AG	32,60	34
Man AG	542	545,20
Mannesmann AG	796	824
Metro	209,60	209
Muench Rue N	5560	5660
Preussag AG	527,50	542
Rwe	75,70	76,75
Sap VZ	411,80	414,50
Schering AG	193,80	194,50
Siemens AG	109,80	110,30
Thyssen	422,50	442,50
Veba AG	101,95	104,70
Viag	786	803
Volkswagen VZ	1062	1100

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

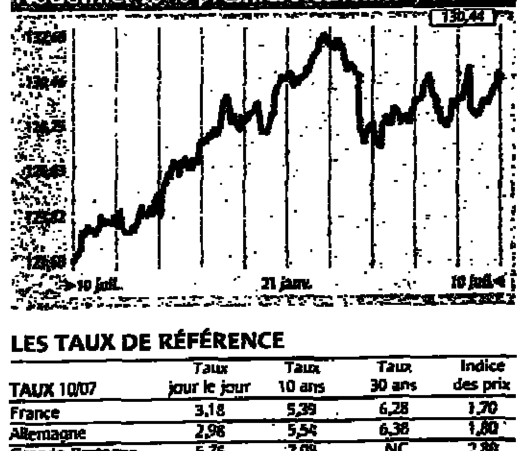
Le Matif se reprend

APRÈS AVOIR sensiblement baissé la veille, le marché obligataire français se reprenait vendredi 11 juillet dans la matinée en attendant la présentation du collectif budgétaire allemand. Sur le Matif, le marché à terme des titres d'Etat français, le contrat notionnel affichait une hausse de 14 centièmes à 103,58. Selon les chiffres provisoires présentés vendredi par l'Insee, les prix à la consommation en France ont légèrement baissé en juin, entre − 0,1 % et 0 %. L'inflation sur douze mois est comprise entre + 0,9 % et + 1 %.

En Allemagne, les bunds étaient également bien orientés vendredi. Le contrat à terme septembre enregistrait un gain de dix centièmes à 102,81.

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans a terminé, jeudi, inchangé à 6,56 % par rapport à la clôture de mercredi.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,39	6,28	1,70
Allemagne	2,98	5,54	6,38	1,80
Grande-Bretagne	5,75	7,08	NC	2,80
Italie	7	6,46	7,20	2,60
Japon	0,50	2,53	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	6,25	6,56	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/07	Taux au 09/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 10/07	Vente 10/07	Achat 09/07	Vente 09/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,09	3,34	3,20	3,32
3 mois	3,15	3,40	3,31	3,43
6 mois	3,35	3,45	3,32	3,44
1 an	3,44	3,56	3,40	3,52
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3398	—	3,3320	—
Pibor Francs 3 mois	3,3984	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,4551	—	3,4316	—
Pibor Francs 9 mois	3,4922	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5352	—	3,5137	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1823	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2083	—	4,2031	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2604	—	4,2500	—

MATIF

Echéances 10/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	143336	130,44	130,70	130,24	130,70
Déc. 97	572	99,02	99,36	98,98	99,36
Mars 98	2	98,76	98,76	98,76	98,76
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	64453	96,52	96,57	96,50	96,57
Déc. 97	19269	96,50	96,53	96,47	96,53
Mars 98	12309	96,45	96,49	96,42	96,49
Juin 98	5520	96,37	96,39	96,34	96,39
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	730	97,16	97,54	97,10	97,54

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 10/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	15375	2931	2959	2917	2930
Août 97	569	2943,50	2962	2928	2938
Sept. 97	916	2947	2975	2937	2946
Déc. 97	58	2984	2984	2984	2984

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9283 | US/DM ↘ 1,7513 | US/¥ ↗ 113,1000 | DM/F ↗ 3,3818 | £/F ↗ 10,0140

Légère glissade du franc

LE FRANC perdait à nouveau un peu de terrain vendredi 11 juillet dans la matinée autour de 3,3820 pour 1 mark contre 3,3807 la veille. La devise française souffre des doutes grandissants sur la capacité de la France à réduire ses déficits publics.

Toujours vendredi matin, le dollar regagnait du terrain face à l'ensemble des devises européennes et même au yen. Le billet vert avait assez nettement reflué jeudi dans la journée après des déclarations du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer sur sa volonté de conserver un mark fort. *« Nous nous trouvons actuellement dans une phase où la correction du deutschemark (face aux autres monnaies) a touché à sa fin »*, a-t-il dit. Le dollar a alors baissé jusqu'à 1,74 mark et 5,90 francs avant de remonter vendredi matin à 1,7537 mark et 5,9292 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/07	% 09/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1800	+0,24	—	—
Ecu	6,6500	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9283	−0,22	—	—
Belgique (100 F)	16,3810	+0,21	—	—
Pays-Bas (100 fl)	300,3400	+0,23	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4635	—	—	—
Danemark (100 krd)	88,7500	+0,19	—	—
Irlande (1 iep)	9,0535	+0,38	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	10,0140	+0,01	—	—
Grèce (100 drach.)	2,1485	—	—	—
Suède (100 krs)	77,0400	+0,55	—	—
Suisse (100 F)	407,7500	+0,40	—	—
Norvège (100 k)	80,8300	−0,05	—	—
Autriche (100 sch)	48,0650	+0,24	—	—
Espagne (100 pes.)	4,0035	+0,22	—	—
Portugal (100 esc.	3,3500	+0,15	—	—
Canada 1 dollar ca	4,3147	−0,27	—	—
Japon (100 yens)	5,2500	−0,35	—	—
Finlande (mark)	113,8800	+0,17	—	—

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	11/07	10/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7513	1,7604	−0,52
TOKYO : USD/Yens	113,1000	112,7600	+0,30

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9597	5,9587	5,9360	5,9340
Yen (100)	5,2872	5,2831	5,2620	5,2588
Deutschemark	3,3785	3,3780	3,3746	3,3741
Franc Suisse	4,0764	4,0722	4,0552	4,0511
Lire ital. (1000)	3,4635	3,4594	3,4666	3,4648
Livre sterling	10,0504	10,0411	10,0188	10,0124
Peseta (100)	4,0020	3,9993	3,9956	3,9989
Franc Belge (100)	16,377	16,352	16,356	16,335

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,32	3,31	3,38
Eurodollar	5,65	5,69	5,75
Eurolivre	6,84	7,05	7,21
Eurodeutschemark	3,05	3,08	3,11

L'OR

	cours 10/07	cours 09/07
Or fin (k. barre)	60250	61300
Or fin (en lingot)	60700	61400
Once d'Or Londres	338,20	319,80
Pièce française(20f)	346	352
Pièce suisse (20f)	346	354
Pièce Union lat(20f)	346	355
Pièce 20 dollars us	2285	2300
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2235	2300

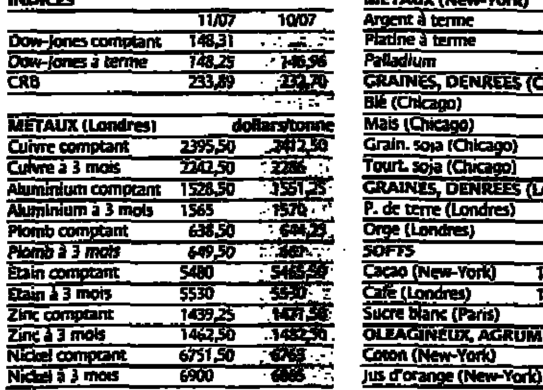
LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/07	cours 10/07
Brent (Londres)	17,70	17,96
WTI (New York)	19,44	19,06
Light Sweet Crude	19,42	19,20

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/07	10/07
Dow-Jones comptant	148,31	[illegible]
Dow-Jones à terme	148,25	146,96
CRB	233,89	232,70
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2395,50	2412,50
Cuivre à 3 mois	2242,50	2286
Aluminium comptant	1528,50	1551,25
Aluminium à 3 mois	1565	1570
Plomb comptant	638,50	644,25
Plomb à 3 mois	649,50	[illegible]
Etain comptant	5480	5465,50
Etain à 3 mois	5530	5530
Zinc comptant	1439,25	1471,50
Zinc à 3 mois	1462,50	1482,50
Nickel comptant	6751,50	6765
Nickel à 3 mois	6900	6885

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	428,50	434,90
Platine à terme	398,10	398,70
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	325,75	321,50
Maïs (Chicago)	249,75	247,75
Grain. soja (Chicago)	789	779
Tourt. soja (Chicago)	261,70	260,80
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	36,50	37,50
Orge (Londres)	76,25	77
SOFTS	-	$/tonne
Cacao (New-York)	1572	1580
Café (Londres)	1800	1740
Sucre blanc (Paris)	319	321,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	71,14	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	73,85	74,80



Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du *ministère de la défense* dans le *Journal officiel* daté lundi 7-mardi 8 juillet.

Sont promus *commandeurs* :

Paul Bruttin, Yves Crène, Pierre Forterre, Hervé Gobilliard, Roland Guillaume, Jean Heinrich, Jean Kelche, Maurice Le Page, Gérard Gazzano, Philippe Mallard, Philippe Roy, Jean Bordachar, Alain Voeckel, Eugène Andren, Claude Batllo, Michel Billot, Maurice Boute, Dominique Delort, Jean-Claude Egretaud, Yannick Guillou, Hubert Ivanoff, *Georges Pormenté, Xavier de Zachowicz*, Philippe-Durteste, Bernard Moysan, Claude Chrétien, Eugène Coeuret, Michel Courtet, Pierre Péron, Jean Droniou, Hervé Chéneau, Alain Crémieux.

Sont promus *officiers* :

Henri Poncet, Louis Matthéos, Michel Ramsay, Jean Boyer, Bruno-Carmichael, Lionel Clouard, Pierre Decubber, Claude Gervais, André Lorant, Gérard Marcille, Georges Philippot, André d'Anselme, Michel Audry, Bernard Aussedat, Maryvon Auvy, Roland Badie, Jean-Claude Batteux, Pierre Beaufils, Jean-Michel Bilemdjian, Hubert Bodin, Dominique Bon, Jean-Louis Bouard, Michel Bourret, Joël Brunet, Gilbert Canovas, Jehan-Benoît Cassagnou, Gérard Chasset, Philippe Chatenoud, Victor Chauvie, Jean-Marie Claverie, Marcel Colatrella, Charles Corberand, Serge Cuquel, Christian Delanghe, Serge Duc, Jackie Duguet, Yves Duval, Pierre-François d'Espagnet, Bernard Fiescq, Jean Garnier, Bruno Gillet, Claude Gourdon, Jean Gros, Hubert Hablot, Jean-Michel Happe, Michel Haye, Patrick Henry, Gabriel Höffler, Guy Huchet de Quénétain, Jean-Louis Jourdain de Muizon, Jacques Keller, Raymond Kuntzmann, Michel Laurent, Gérard Le Clafoche, Paul Le Téno, Georges Ledeuil, René Leestmans, Patrick Leleu, Daniel Lenoir, Jacques Maillard, Pierre Martre, Philippe Mounier, Michel Muriel, Jacques Neuville, Pierre Novello, Daniel Paillard, Claude Patois, Gérard Pecchioli, Jean-Pierre Pellegrin, Jean-Claude Pelletier, Jacques Pérou, François Pouillart, Jacques Ricard, Michel Rigot, André-Jacques Ronde, Marc Rônez, Philippe Rose, Michel Sagon, Sylvio Sapet, Bertrand Sommerer, Jean-Claude Allory, Bertrand Aury, Adolphe de Balmann, Bernard de Cadenet, Xavier Cazenave, Jean Cot, Christian Fabre, Michel Geeraert, Smaïl Hamidi, Serge Harismendy, Bertrand Jevardat de Fombelle, Gabriel Jézégou, Pierre Lorin, Jean-Luc Masny, Jean-Yves Nerzic, Bernard Oliveau, Alain Oudot de Dainville, Michel Picard, Amaury Pourcher de Ruellé du Chéné, Jean Quéré, Hubert Rossignol, François Schmückel, Jean-François Trouillier, Gilles Urvoy de Portzamparc, Dominique Canonne, Claude Dougnac, Daniel Dubois, Bertrand Dumont, Jean Farbos, Bernard Guillemard, Gilbert Hahn, Jean-Pierre Lachaud, Francis Lenne, Jean-François Louvion, Pierre Maillotte, Igor Maximoff, Jean Michel, Henri Mothes, Yves Paret, Serge Plécoup, Jean-Michel Plasse, Philippe Prévost, Philippe Protat, Gérard Sancles, Jean-Pierre Sega, André Sylvestre, Jean Teycheney, Daniel Turi, Jean-Pierre Variat, Lucien Vincent, Philippe Allard, Alain Boudon, Jean-Philippe Chabanne, Jean-Pierre Daly, Jacques Doucet, Marc Fatôme, Jacques Fourcade, Philippe Griffet, André Jammes, Jean Kergonou, Pierre Millet, Michel Nugeyre, Jean Passicos, *André Rigaud, Jacques de Saint-Julien*, Jean Sarrouy, Georges Wanin, Bruno Lambret, Michel Bailly, Alain Bizot, Jean Bouchet, Michel Dages, Henri Despax, Alex Fabarez, François Flori, Jean-Michel Forget, Pierre Gaudillière, Pierre Jamin, Bruno Jourdain, Jean Laborde, Patrick Lapasset, Jean-Yves Leloup.

Sont nommés *chevaliers* :

Gérard Hoffmann, Philippe Balladur, Bernard Belondrade, Christian Brachet, Gérard Browne, Michel Cabrièrres, Guy Cachat, Serge Caillet, Bertrand Cavallier, Goerges Chariglione, Michel Clémot, Jean Colin, Michel Commun, François Confolant, Jacques-Patrick Constans, Loïc Cormier, Pierre-Yves Cormier, Louis Corno, Bernard Courvoisier, Guy Crouvizier, Gérard Deanaz, Claude Déchamp, Joël Delpont, Guy Delvart, Marcel Demange, Jean-Pierre Denjean, Henri Diez, Michel Dumont, Yves-Marie Elias, François Espinasse, René Faure, Henri Francq, Gérard Gachet, Jean-Pierre Genleys, Jean-Paul Gougeon, Jacques Grandchamp, Etienne Grech, Jean Hergaux, Georges Hugot, Daniel Jallan, Marcel Kapfer, Jean Langlais, Patrick Lunet, Michel Luro, Philippe Maiguy, Jean-Marie Marciniak, Philipe Masselin, Jean-Louis Masson, Rémy Maunier, Jacques Meilhon, Christophe Métais, Jacques Mignaux, Jean-Luc Monbailly, Marc Mondoulet, Bernard Mottier, Jean-Yves Mougeolle, Michel Napora, Sylvain Noël, Bertrand Pâris, Alain Peccen, Claude Poiblanc, Dominique Renault, Dominique Rieunier, Thierry Romain, Jacques Rouquier, Jean-Claude Roussel, Dominique Roy, Christian Rueff, Jean-Yves Saffray, Patrice Sarrasin, Jean-Robert Tonnegrosse, Jean-René Travers, Yannick Viard, Patrice Warin, Frédéric Acolatse, Jean-Luc Adam, Alain Alanou, Jean-Raymond Alcade, Jacques Allavena, Pierre Allié, Patrick Allix, Michel Allonsius, Bernard Amoroz, Marc d'Anselme, Jean-Louis Antoine, Michel Antoni, Yves-Marie Argouarc'h, Eric Arnaud, Yvon Arnaud, Jean-Pierre Arnault, Patrick Arquevaux, Pierre Artaud, Dominique Artur, Jean-Luc Aschbacher, Michel Aumaître, Henri Aussavy, Jean Bailland, Bertrand Ballarin, Geoffroy de Barkanis du Carpia, Didier Barjou, Christian Barrière, Charly Bastaroli, Thierry Badu, Lionel Baussart, Olivier de Bavinchove, Antoine Bayle, Xavier Baylion, François-Xavier Bazin, Michel Beauval, *Olivier de Becdelièvre*, Christian Bel, Patrice Belbezier, Christian Belle, Yves Bérand, Christian Berdjugin, Philippe Bernard, Allain Bernède, Marc Bertrand, Frédéric Beth, Rémi Bévillard, Alain Bievelez, Michel Bigot, Bernard Bilbault, Jacques Billebeau, Bertrand Binnendijk, Jean-Luc Bisconte, Joël Blanchais, Philippe Blanquefort, François Blin, Jacques Blouin, Alain Bobard, Jean-François Boivin, Pierre Boix, Michel Bonavita, Philippe Bonnet, Philippe Boone Arbod Bousset de Lapérousse, Francis Bordet, Jean-Bernard Bouard, Patrick Boubée de Gramont, Pascal Bouiron, Eric Boulnois, Jean-Pierre Bouquet, Bruno de Bourdoncle de Saint Salvy, Hervé Bourgery, Jean-Pierre Boutroy, Denis Bouttier, Georges Bran, Michel Branit, Patrick Brethous, Francis Broussard, Pierre Brothier, Didier Brousse, Pierre Bunel, Alain Burnet, Pierre Cadario, Jean-Pierre Calligaro, Roland Canivenq, Bernard Cannevière, Gérard Canot, Sylvain Carminati, Alain Carnec, Yann Carpentier, Claude Casassus, Bruno de Castelbajac, François de Castelbajac, Michel Catherine, Francis Cauwe, Roch Chaboche, *Jean-Paul Chanel*, Jean-Pierre Chantreux, Jean Chapelon, Gérard Charles, Olivier Charnin, Daniel Chauchis, Rémi Chaunier, Allan Chefson, Denis Chenel, Emmanuel Chevallier-Chantepie, François Chevant, Jacques Cichy, Gilles de Cleene, Eric Cmolik, Marcel Coat, Henri de Colombel, Claude Combes, Bernard Commins, Alain Cordier, Michel Coudry, Jean-Paul Coudry, Bertrand Couetdic, Jean-Paul Coudy, Philippe Couvrand, *Hugues Crausse*, Alain Dadoune, Daniel Daehn, Christian Danos, Jean-Philippe Debieds, Jean-Louis Delaite, Jackie Delaleu, Francis Delbart, Jean Delbec, Erick Deligny, Jacques Deman, René Demange, Jean-Paul Depenweiller, Jean Desilles, René Despres, Michel Deutschmann, Bernard Dherbecourt, Emile *Diaz*, Jean Dominguez, Wilfried Doreau, Patrice Dorgeo, Pascal Douault, Jean-Louis Dozier, François-Xavier du Breil de Pontbriand, Eric du Fayet de La Tour, Claude du Trémolet de Lacheisserie, Alain Dufour, Pascal Dufourt, Joël Dumont, Hervé Dumousseau, Jean Dunyach, Dominique Dupin, Jean-Pierre Dupuy, Bernard Duret, Yves Durieux, Jean-Pierre Dutartre, Rémy Duval, Hans Eberle, Jean-Albert Epitalon, Jean-Pierre Estienne, Marc Ferrat, Gérard Feuga, Marc-Henri Figuier, François Firpo, Antoine Font, Marc Foucand, Jacques de Foucault, Pierre Foucher, Daniel Fournier, Max Préchet, Gilles Fugier, Marc Gallart, Gilles Gallet, Philippe Galli, Philippe Garcia, Jean-Paul Garde, Claude Gardieu, Jean Gateau, Eric Gautier, Fernand Georges, Pierre Germain, Alain Giraud, Charles-Philippe Godard, Bernard Gonzalez, Philippe Got, François-Xavier Goudard, Pierre Grandclaude, Dominique Grégoire, Bernard Grimal, Dominique Griseri, René Grisolle, Philippe Grivel, Pierre Gros, Serge Grosstef-fan, Patrick Guennec, Norbert Guichard, Alain de Guillebon, Bernard Guillet, Alain Gury, Philippe Gusse, Eric Guyon, Jean-Pierre Habart, Michel Habert, Christian Harté, Xavier Hartz, Michel Handiquez, Didier Henault, Marcel Henri, Marcel Henric, Bernard Herman, Robert Hérubel, Philippe Hétroy, Dominique Hillion, Jean-Philippe Houdinet, Bertrand Houitte de La Chesnais, Bertrand Hubert, Thierry Hue, Bernard Humblot, Jean-Luc Inizan, Jacques Isnard, Marc Jacquier, Jean-Paul Jaillot, John Jayet, Marc Jeanneau, Philippe Jennequin, Jean-François Jonquet, Hervé Jouannic, Jean-Claude Julien, Olivier *Jumelet, Pascal Jury, Philippe Kieffer*, Jean Kirschner, Pierre Klepper, Jean-Marie L'Hostis, Salvador La Milza, Nicolas de La Rüe du Can, Régis Laboureau, Hubert de Labretoigne du Mazel, Bruno de Lacoste Lareymondie, Michel Laffaille, Xavier Laffaille, Etienne Lafontaine, Serge Lalondès, Patrick Lallemand, Alice Lamarque, Jean-Jacques Lancelot, Jean-Michel Laporte-Many, Jean Larrieste, Bruno Lassalle, Pierre-Jean Lassalle, Eric Lavelaine de Maubeuge, Christian Le Bot, Roland Le Caber, Jean-Yves *Le Diuz*, Guy Le Febvre de Saint Germain, Hervé Le Garrec, *Pierre Le Jolis de Villiers de Saintignon*, Patrick Le Loirec, Hervé Le Touze, Philippe Lebourg, Philippe Leclère, Pierre-François Lemaire, Christian Léphnette, Bertrand Lerolle, Paul Leroux, Yves Leroy, Alain Lespinasse, Jean Levacher, Yvan Levan, Jean-François Libmond, François Loeuillet, Jean-Marc Lozier, Joseph Lutz, Jacques Mafsetti, Pierre Malod, Christian Manach, Patrick Mangematin, Philippe Mangin, Alain Mansard, Christian Mansotte, Alain Marc, Claude Marchand, Robert Marquis, *Arnaud Martin, Gérard Martin, Gilles Martin*, Henry Martin, Jean-Claude Martin, Alain Martineau, Didier Martineaud, Michel Martres, Guy-Daniel Mary, Henri Marzolf, Gabriel Masson, Marie Masson, Jean-Pierre Massoulier, Roger Mathivet, *Xavier Mauras*, Jean Maurin, Richard Maxant, Charles-Henri de Mayenne, Claude Ménard, Patrice Ménard, Antoine Mercuri, Marc Michard, Bruno Mintelli, Bernard Moinet, Eric Moncombie, Jean-Claude Montferran, Michel de Montfort, Joël Morin, Pierre Mougey, Frédéric Mourges, Michel Moyemont, Jean-Pierre Münch, Didier Muzard, Paul Nayral de Puybusque, Jean-Marc Nébout, Dominique Neckebroeck, Jean-Pierre Nepveux, Alain Neveu, Jean-Pierre Nivet, Stéphane Nouvel, Patrick Nouvellet, Denis Oppiert, Bernard Oudot, Jean-Luc Padovani, Louis Pagnier, Laurent Paroni, Patrice Paulet, Olivier Paulus, Bernard de Pauw, Paul Pellizzari, Pierre Penfrat, Jean-Pierre Percy, Philippe Pereira, Philippe de Peretti Della Rocca, Georges Périé, Michel Perignon, Luc Perlant, Dominique Pernet, Michel Gaston Perrot, Michel Jean-Claude Perrot, Philippe Pesqué, François Philbert, Jean-François Philippe, Jean-Paul Pialat, Bruno Pinget, Jean-Jacques Poch, Nicolas Polini, Pierre Porcin, Jean-Marie Pottier, Jean-Marc Puel, Damien Quivron, Jean-René Raboteau, Pierre Rameau, Eric Recule, Philippe Renard, Etienne Reynaud, Yves Rialland, Daniel Rich, François Richard, Michel Richard, Michel Richer, Jean Rigall, Jean-Marc Ripoll, Michel Riquart, Joël Rivault, Louis-Philippe Rivet, Christian Robin, Gilles Rouby, Jean-Marie Ronèche, Eric Roussel, René Ruiz, Jean-Paul Rychener, Grégoire de Saint Quentin, Philippe Samie, François Sarrasin, Sébastien Ségarra, Pierre Serpentini, Valentin Serre, Jean Serveille, Frédéric Servera, Philippe Six, Henry Sobeaut, René Sore, Goerges Stein, Serge Strappazon, Nicolas Studer, Christian Talarie, Patrick Tanguy, Serge Tanière, Jérôme de Tarlé, Jean-Sébastien Tavernier, Michel Thiriet, Bernard Thirion, Daniel Thomas, Marc Thuriet, Arpad Toth, Jean Touillou, Alain Touron, Vladimir Tozzi, Olivier Tramond, Jean-Marc Tranzer, Christian Trillon, Dominique Trinquand, Michel Triomphe, Vincent Tucci, Bertrand de Turckheim, Régis Turot, François Vaquier, Claude Vercherand, Pierre Verdier, Jean-Louis Vergez, Jacques Vergnes, Louis Vergniolle de Chantal, Jean-Claude Vernier, Georges Viguier, *François Villanueva, Claude Villeret*, Pierre Virot, Jean-Luc Voirin, Daniel Vollot, Claude Wallaert, Hugues Weber, Antoine Wilhelm-Jauréguiberry, Albert Wittocx, Patrick Woomer, Michel Yakovleff, François Zaepffel, Jean-Luc Zentar, Norbert Zorn, Jean-Michel Ballada, Dominique Balmitgère, Bruno de Becdelièvre, Gérard Bègue, Yves Berder, Alain Berger, Gilles Bizard, Robert Bilmo, Daniel Boilean, Jacques Bompas, Gilles Bonavita, Roger Bosc, Georges Bosselut, Alain Botte, Marc Bramaud du Boucheron, Christian Canova, Jean Casati-Ollier, Eric Chaplet, Denis Chapuis, Christain Cheynier Le Jouhan de Noblens, Benoît Chomel de Jarnieu, Jacques Coleau, Jean-Maurice Crété, Jean-Claude Cudennec, Gérard Danièlou, Antoine de Decker, Pierre-Marie Delplanque, Hervé Denis, Bernard Depardon, Benoît Desanbliaux, Daniel Deshors, Yves Desportes, Philippe Deville, Jean-Charles Doumenc, Yves Ducreux, Claude Emmanuel, Didier Fauvel, Jean-Luc Favaro, François-Régis Febvret, Henri Fourmy, Patrick Gaillardon, Marin Gillier, Philippe Goulier de Rugy, *Dominique Guérin, Sylvette* Guery, Philippe Günther, Michel Hadengue, Patrick Hamnand, Alain Hinden, André Hirth, Jean-Pierre Hubert, Alain Imbert, Yves Joly, Jean-Noël Kapetanovic, Jean-Louis Kerignard, Jean-Michel L'Hénaff, Jean-Pierre Labonne, Richard Laborde, Francis Lambert, Pierre Lasserre, François Le Borgne, Pierre Le Roux, Pierre Léaustic, Jean Lelong, Bernard Lenoir, Dominique Leroy, Michel Levayer, Pierre Liberge, Pierre-François Linarès, Patrick Long, Xavier Magne, Gérard Marcelet, Pierre Mariani, Pierre Martinez, Jean Mas, Charles-André Massa, Michel Mezencev, Guy Moreau de Bellaing, Jean-François Morel, Georges-Henri Mouton, Bruno Nielly, Josiane Nozière, Emmanuel de Oliveira, Alain Page, Olivier Pillard, Pierre Pralong, Loïc Raffaëlli, Jérôme Régnier, Joël Renaud, François Reverdy, Bernard Rogel, Michel Rougnaux, Thierry Rousseau, Jean Soaleh, Jacques de Solms, Jean-Claude Soulé, Jean Soum, Denis Taillandier, Yann Tainguy, Daniel Tesserand, Jean-Marie Thomas, Denis Trioulaire, Alain Triquet, Jean Tutenuit, Stéphane Verwaerde, Serge Volsin, Pascal Wilz, François Accard, Michel Adrien, Pierre Alfonsi, Philippe Aubignat, Sylvain Baret, Jean-Jacques Baron, Francis Bauer, Daniel Bawejski, Gilles Bellot, Bruno Berthaud, Raoul Bétrancourt, Gérard Bezombes, Jean-Pierre Bière, Daniel Bisson, Patrick Bobillon, Marc Bonnet, Annie Bord, Daniel Bosserelle, Gilbert Botella, Dominique Bouchaud, François Boucly, Pierre Bourguignon, Didier Bouvet, Jean Bribet, Anne Broquet, Pierre Brossel, Hervé Buchler, Thierry Caspar-Fille-Lambie, Michel Castan, Patrick Charaix, Francis Chrissemant, Michel Citerne, Georges Citti, Patrice Claveau, Dominique Clavier, Bruno Clermont, Jean-Luc Colas, Renaud Collignon, Bruno Constantin, Jean-François Cor, Antoine Creux, Marc Crozier, Thierry Dapsens, Gérard Delmas, Jean-Pierre Demange, Bruno Depardon, Bernard Desbourdes, Claude Dionnet, Max Domengie, Jean-Paul Dormont, Jean-Pierre Dormoy, François Duchene-Marullaz, Claude Ducros, Jacques Dulaurens, Jean-Claude Dunan, Maurice Dunand, Roland Dutel, Lucien Failly, Michel Fangère, Robert Flamant, Loïc Fleury, Alain Foussier, Bernard Frache, Henri Francesconi, Christian Franzini, Eric Fullenwarth, Jean-François Furet, Jean-Bernard Gache, Michel Gagneux, Jean Garcia, Claude Gé, Serge Gérard, Denis Govin, Michel Gravière, *Gilles Haouy, Henri Harari*, Philippe Hoarau, Marc Hondaa, Laurent d'Huart, Jérôme Huret, Jean-Luc Jarry, Roger Javelle, Daniel Jordan de Chassagny, Bernard Jullien, André Klein, Bruno Konrad, Alexandre Koplewsky, Bernard Kruzynski, Jean-Luc Laire, André Lanata, Jean-Michel Lasnier, Jean-Marc Laurent, Guy Le Coq, Jean Lebaudy, Thierry Leclère, Patrick Lefebvre, Laurent Lesellier, Lucien Levere, Yves Machlein, Gratien Maire, Jean-Charles Manick, Jean-Michel Marchand, Bernard Maronneaud, Jean Martin, Pierre Meilhon, Bernard Metz, Henri Mièze, Jean-Jacques Mistral, Christian Monin, Patrick Morvan, Ton Duc Nguyen, Christian Nicaise, Pierre Nouelle, Christian Oudart, Jean-Marie Partiot, Xavier Peneau, Jean Philippe, Nouanerastsamay Phongprasanesak, Jean Plaugeard, Stéphane Pichené, André Pierhol, Didier Placial, Maurice Poiré, François Pouliquen, Hervé Proy, Daniel Pussaq, Luc Quintaine, Hervé Rameau, Guy Rebière, Richard Reboul, Claude Rivoallan, Michel Rivoallan, Christian Robert, Eric Robin, Rémy *Rogier, Jacques Roldes, Gérard Rosquouët*, Bruno Roussel, Alain Ruelloux, Gilles Schaeffer, Thierry Sonderer, Henri Stievenard, Yves Thomas, Olivier Tisserand, Pascal Valentin, Bruno Vandamme, Olivier Vanjour, Thierry Venot, Jean-Paul Very, Gérard Vitry, Hervé Vourc'h, René Abillou, René Aitelli, Michel Alquier, Gilles Auzanneau, Claude Baycheller, daniel Béquet, Alphonse Bertevas, Patrick Besnard, Albert Blan, Michel Bouchilloux, Philippe Buisson, Daniel Cantaloube, Jean-Luc Cariou, Philippe Carli, Jean-Louis Carret, Alain Carsin, Jean Cathelin, Daniel Chalumeau, Xavier Chanudet, Georges Choukroun, Pierre-Ambroise Clénet, Yvan Clerc, *Pierre* Cochet, Michel Danguy des Deserts, Michel Delamare, Francis Didelot, Jack Dorol, Christian Dufour, Pierre Duhot, Jean-Paul Durand, Olivier Farret, Philippe Faure, Jean-Dominique Favre, Yvon Foll, Jean-Marie Garcin, Yann Gatinois, Patrice Géneau, Jean-Marie Girault, Jean-Paul Gounis, Jean-Pierre Gourbat, Gérard Gouzien, Jean Gril, Charles Guezennec, Nicole Hesler, Patrick Hugeux, René Jancovici, Daniel Jeanbourquin, Jean-Jacques Kowalski, Jacques Laborde, Didier Lamarque, Guy Lantermier, Pierre Laroche, Yvon Le Gulluche, Bernard Lenoir, Jean Lesbordes, Lawrence Linden, André Loué, Patrick Marsan, Francis Masson, Jean-Luc Maurizi, Jean-Claude Mestries, Jean-Marie Meudec, Daniel Meynard, Alain Michel, Georges Mion, Bernard Morlain, Michel Nathan, Gérard Nédellec, Jean-Charles Nied, Bruno Pats, Patrick Perrin, Claude Pierre, Raphaël Pitti, Jacques Plésant, Maurice Proust, Yvon Quentric, Dominique Raingeard, Gérard Respaud, Henri Roé, Gérard Romet, Pierre de Rotalier, Charles Saccharin, Pierre Salgas, Michel Salle, Claude Savornin, Jean-Claude Solacroup, Gérard Solignac, Xavier Théobald, Christian Thomas, *Frédéric* Thomas, Hervé Thouard, Eric Tremsal, Alain Trividic, Martin Vaillant, Maurice Vergos, Patrice Vincey, Fabien Zagnoli, Philippe Diemer, Jacques Hugon, Jean-Maurice Leouffre, Jacques Rey, Jean Sampiéri, Jean-Louis Souchard, José d'Antin Tournier de Vaillac, Patrick Auroy, Jean-Patrick Baillet, Joël Barre, Sylvain Bonleux, Jean-Yves Bouillon, Alain Bovis, Gérard Cadet, Philippe Champagne, Norbert Collo, Jean-Pierre Cornand, Daniel Corre, André Corroller, Jacques Darricau, Bruno Delor, Paul Denais, Raymond Devige, Maxime Donzel, Paul Dubois, Gilles *Fernandez, Charles Fribourg, Guy Guennoc*, Hervé Guillou, Bernard Hamel, Pierre Houtteville, Bernard Jacquot, Jean-Luc Labourey-ras, Jean Laporte, Jacques Launey, Louis Le Pivain, Daniel Le Quéré, Emmanuel Lisack, Sylvain Marcouyoux, Michel Martin, Bernard Moreau, Jean Pène, Gérard Pernot, Marcel Raffin, Robert Ranquet, Patrick Renvoisé, Jean-Louis Ribotteau, André Rozec, Jacques Sandeau, Bernard Sevestre, François Thiret, Edwige Tourne, Bernard Vors, Yves Warin.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marlène, Roger-François

et

Faustine GAUTHIER

ont la joie d'annoncer les naissances de

Antonin et Raphaël,

le 25 juin 1997.

M. et Mme Jean MINGASSON,
M. et Mme Peter STAUDENMAYER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Camille,

fille de
Claire et Marc STAUDENMAYER.

Paris, le 28 juin 1997.

Mariages

M. et Mme Jean-Philippe BELLOIR,
M. et Mme Jacques JOURDA,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Matthieu et Valérie,

qui sera célébré le samedi 26 juillet 1997, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Bordeaux.

Le docteur Stefan RICHTER
et
Sophally MA

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui aura lieu le samedi 12 juillet 1997 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Paris-19e.

Décès

– La famille Ben Fredj, Cottin
a la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 5 juillet 1997, de

Mme Chantal BEN FREDJ COTTIN.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 8 juillet, en l'église Notre-Dame de Chatou.

Elle repose près de son père, dans le caveau familial.

M. et Mme Patrick Ben Fredj,
121, rue du Général-Leclerc,
78400 Chatou.
M. et Mme Nicolas Ben Fredj,
45, rue Gabriel-Péri,
78420 Carrières-sur-Seine.
Mme Yvette Cottin,
8, rue Auguste-Renoir,
78400 Chatou.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Le directeur de l'Institut de géographie,
Les professeurs,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Joël BONNEMAISON.

– Agnès et Arielle Denis,
Paco, Gabriel, Federico et Raphaëlle,
ont l'immense douleur de faire part du décès, le 9 juillet 1997, de

Benjamine DENIS, née CHASTAND.

La cérémonie d'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, mardi 15 juillet, à 12 h 15.

En son nom, nous remercions tous ceux qui l'ont entourée pendant sa maladie.

Ni fleurs ni couronnes.

Benjamine, fidèle à ses engagements, demande à ceux qui les partagent d'adresser leur don au Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), 3, villa Marcès, Paris-11e.

– *M. et Mme Gérard Dusart,*
ses parents,
M. Mickaël Loison,
son ami,
M. Geoffroy Dusart,
son frère,
M. et Mme Marius Raviot,
Mme Geneviève Benoit,
ses grands-parents,
M. et Mme Roger Lucas
et leurs enfants,
Mme Françoise Loison,
M. et Mme François Loison,
Mlle Anne-Marie Loison,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part de la disparition brutale, à l'île de la Réunion, de

Laurence DUSART,

à l'âge de vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juillet 1997, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Chaville.

9, rue de la Brise,
92370 Chaville.

– Sa famille
a la douleur d'annoncer le décès, le 25 juin 1997, à Montpellier, de

M. Martial FAYET,
ancien professeur de la Mission laïque
Alep et Beyrouth,
puis aux lycées de Gap,
Nîmes et Montpellier.

– Louis et Monique Guieysse,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, le 1er juillet 1997, de

Blanche GUIEYSSE,

leur sœur, belle-sœur et tante.

La cérémonie religieuse a été célébrée à La Cavalerie (Aveyron).

28, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Les membres de sa famille,
Et ses amis parisiens,
ont la douleur de faire part du décès de

Janou JACAMENT,

survenu dans sa cinquante-deuxième *année, le 27 juin 1997, après neuf ans de* lutte contre la maladie.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a été célébré en l'église de Mayac (Dordogne), le 2 juillet.

– Mme Mireille Jenssonnie,
son épouse,
Victoria, Adèle et Emma,
ses filles,
M. et Mme Pierre Jenssonnie,
ses parents,
M. et Mme Ludovic Jenssonnie
et leurs filles,
M. et Mme Eric Jenssonnie
et leurs filles,
Ses frères, belles-sœurs et nièces,
M. et Mme Joseph Geffard,
M. et Mme Pierre Geffard,
M. et Mme Satyaranjan Das
et leurs fils,
M. Rémi Geffard,
sa belle-famille,

ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel Patrice JENSSONNIE,

survenu le 7 juillet 1997, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 juillet, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre de Maillé (Vienne).

La Baquinoterie,
86260 Saint-Pierre-de-Maillé.
Le Palluau-Conddes,
41700 Contres.

– Mme Renée Letarge,
Ses enfants Jean-Louis et Francis Halfen,
Leurs épouses, enfants et petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Marcel LETARGE,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 juillet 1997, dans la plus stricte intimité.

53, rue Mademoiselle,
75015 Paris.

– Saint-Lô. Gentilly. Pléneuf-Val-André. Saint-Hilaire-du-Harcouët. Strasbourg. Le Mans.

Jeanne Leseney,
sa mère,
Claudine et Eugène Leseney,
Jeannine et Marcel Leseney,
Annick et André Leseney,
Françoise et Marcel Gerardin,
Zohra et Jean-Pierre Leseney,
Anne-Marie Leseney,
Martine et Christian Caris,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère

Annie LESENEY,
docteur en médecine,
spécialiste en imagerie médicale,
philosophe, sociologue,

dite Tante Nanie,

survenu à Gentilly, le 9 juillet 1997.

Son corps repose au funérarium de Montrouge (Hauts-de-Seine), 130, rue Maurice-Arnoux.

Une messe sera célébrée le samedi 12 juillet, à 8 h 45, en l'église Saint-Saturnin, rue Charles-Frérot, à Gentilly (Val-de-Marne).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

– Nexon. Limoges (Haute-Vienne). Arzon (Morbihan).

M. Salaün Pierre,
son époux,
Mme Ledoux Marie-Antoinette,
sa sœur,
M. et Mme Ledoux Jean-Marie,
M. et Mme Ledoux Denis
et leurs enfants,
Mme Chapron Maryvonne,
sa cousine,
Et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline SALAÜN, née BREIX,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 12 juillet 1997, à 14 h 30, en l'église de Nexon.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

Pompes funèbres Barrand,
87800 Nexon.

– Mme Gérard Monnet,
son épouse,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
font part du décès de

M. Gérard MONNET,

survenu le 9 juillet 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juillet, à 15 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

59, rue de Billancourt,
92100 Boulogne.

– Ses enfants, Charles, Jean-Louis, Hélène, Michel,
Ses petits-enfants,
Et tous les membres de sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

José-María SANCHEZ BOHIRQUEZ,

survenu le 10 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Un des derniers grands témoins de l'Espagne républicaine vient de s'éteindre. Il va pouvoir renouer le fil de ses dialogues avec Miguel de Unamuno et Miguel Hernández.

Ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité, le 12 juillet, à Antony.

Une messe commémorative permettant de réunir ses amis aura lieu en septembre.

12 *bis*, rue du Coteau,
92160 Antony.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration de Sodiaal, Yoplait et Cedilac-Candia,
La direction,
Et l'ensemble du personnel,

André Gaillard, ancien président de Sodima,

Ses collègues du conseil d'administration de Sodima,

ont le regret de faire part de la disparition, le 8 juillet 1997, de

Jacques TULASNE,
directeur de Sodima
de 1964 à 1987.

A sa femme et à toute sa famille, ils adressent leurs sincères condoléances.

Ses obsèques auront lieu mardi 15 juillet, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Sodiaal,
170 *bis*, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

Anna ZISSMANN

s'est éteinte le 8 juillet 1997.

Le personnel de la société Afritex présente ses condoléances à :
M. Sylvain Zissmann,
son époux,
M. et Mme René Aboucaya,
M. et Mme Milsztein,
ses sœurs et beaux-frères,
Ainsi qu'à tous ses neveux, nièces, cousins et cousines.

Anniversaires de décès

– Le 12 juillet 1987, dix ans déjà...

Jean ARCHAMBAUD

« Avec celui que nous aimons, nous avons cessé de parler, et ce n'est pas le silence. »
René Char

– Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui,

Pierre FRIDMANN

nous quittait.

Sa femme,
Sa fille,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse. »

Il y a un an disparaissait

Micheline STAMBOULI.

Merci d'avoir une pensée pour elle ce 12 juillet 1997.

Nominations

– Nous apprenons l'élection de

Denis HUISMAN,
président fondateur des EFAP
(Ecoles Françaises des Attachés de Presse)
en tant que correspondant de l'Institut
(Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie),

en sa séance du 30 juin 1997.

EFAP,
61-63, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.

Soutenances de thèse

– **Anne-Claire Peyredieu du Charlat, épouse Silvestri**, a soutenu avec succès le 12 juin 1997, à l'Ensia (Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires), sa thèse en microbiologie industrielle : **Détection des entérobactéries dans l'eau et les aliments par immuno-cytométrie**, et obtenu la mention Très Honorable.



TOUR DE FRANCE 1997 Cédric Vasseur (GAN), vingt-sept ans, s'est emparé du maillot jaune, jeudi 10 juillet, à l'issue d'une échappée en solitaire victorieuse de 147,5 km, dans la 5e étape Chantonnay - La Châtre (261,5 km). Le Français a dépossédé l'Italien Mario Cipollini (Saeco) de la première place du classement général, avec une avance de 2 min 17 s. L'Allemand Erik Zabel, qui conserve son maillot vert, vient en troisième position. La victoire de Cédric Vasseur n'est pas sans rappeler celle de son père Alain, qui, sous les couleurs de la formation Bic de Luis Ocana et Jan Janssen, s'était imposé il y a vingt-sept ans (le 4 juillet 1970) à l'arrivée du Felsberg, en Allemagne, après un raid de 172,5 km.

En Berry, Cédric Vasseur n'est pas tombé dans « La Mare au diable »

Chantonnay-La Châtre. Le Français de l'équipe Gan s'est emparé du maillot jaune, jeudi 10 juillet, après une échappée solitaire de 147,5 km dans la 5e étape (261,5 km). De quoi célébrer le souvenir de son père Alain, vainqueur d'une étape du Tour 1970 à l'issue d'un raid de 172,5 km

LA CHÂTRE
de notre envoyé spécial

Dans la Vallée noire, par ce *« climat souple et chaud »* qu'appréciait George Sand, le Tour de France a renoué, jeudi 10 juillet, avec le cyclisme romantique. Sur les interminables lignes droites ondulées reliant le Bocage vendéen à la Champagne berrichonne, le Français Cédric Vasseur, né il y a vingt-six ans au pays de Germinal, a brisé la règle qui voulait que, depuis le départ de Rouen, les échappées soient *« condamnés à mort »* (*le Monde* du 11 juillet). Le coureur de l'équipe Gan a conquis La Châtre (Indre), au bout d'une balade solitaire, et parfois nostalgique, de 147,5 km, qui s'est, comble de la volupté, finie dans les mailles du maillot jaune.

Cédric Vasseur, fils d'un ancien coureur professionnel, Alain Vasseur, lui-même *« compagnon du Tour de France »* dans les années 70, *s'enfuit* à *l'heure de la sieste* du peloton, peu avant Poitiers. Le Nordiste compta rapidement vingt minutes d'avance, prit son courage *« à deux jambes »* et adressa une prière au ciel, qu'il devait remercier, à l'arrivée, d'un baiser soufflé.

« J'ai eu la chance que le peloton fasse preuve de bonne volonté », reconnaissait, après les honneurs, le nouveau héros du cyclisme tricolore. Les Telekom de Bjarne Riis et du sprinter Erik Zabel, comme les Saeco de Mario Cipollini, jusqu'ici principaux bourreaux des poètes de la Grande Boucle, avaient décidé, pour une fois, de badiner avec la route.

Combien d'images, de mots et de parfums ont pu revenir à la mémoire de *Cédric Vasseur tout au long de* son parcours initiatique de champion ? *« J'ai pensé à mon père qui, depuis deux ans, sacrifie ses après-midis pour m'entraîner derrière son scooter. »* Sous l'inoubliable tunique orange des Bic, et aux côtés de Jean-Marie Leblanc – devenu directeur du Tour de France –, Alain Vasseur fut l'équipier de l'immense Luis Ocana, qui donna au petit Cédric l'envie de poser son séant sur une selle, autant que *« l'odeur du camphre ou les klaxons italiens »*.

Alain Vasseur fut surtout une étoile filante du cyclisme. Pour ses débuts dans la cour des « pros », en 1970, il avait emporté les Quatre Jours de Dunkerque dans son jardin, puis, sur sa lancée, une étape du Tour de France, au Felsberg (Allemagne) après une échappée de 172,5 km. Ensuite, plus rien. *« Il avait gagné plus de 100 courses chez les amateurs, il était cramé »*, l'excuse son fils.

Arrivé dans Le Blanc (Indre), à 80 km du but, avec un bon quart d'heure de marge au crédit, Cédric Vasseur entendait-il encore l'écho de la voix de papa, lui répétant sans cesse : *« Ne te prends pas pour un autre »* ?

« UNE VIE APRÈS LE VÉLO »

« Ce n'est pas parce que j'ai réussi ça que je vais tout à coup passer du côté des bons coureurs, préfère prévenir Vasseur junior. *Le vélo, c'est un jour en haut, un autre en bas. Mon père m'a appris à garder la tête les épaules. »* L'expérience d'Alain Vasseur a également permis à Cédric de *« ne pas commettre certaines erreurs »*. Le vainqueur de la 5e étape du Tour n'a commencé à courir qu'à dix-huit ans et demi. Il a longtemps donné la priorité à ses études et regrette de ne pas avoir *« poussé »* une année supplémentaire pour obtenir un diplôme d'ingénieur : *« Il y a une vie après le vélo et si je dois un jour compter sur les gens de ce milieu pour travailler, ce ne sera pas très bon signe. D'autant qu'on est vite oublié. »*

Avec l'avènement de Cédric Vasseur, comme avec ceux de Franck Vandenbroucke (Mapei), neveu de Jean-Luc, de Gabriele Colombo, fils d'Ambrogio, de Jo Planckaert (Lotto), fils de Willy et neveu de Walter et d'Eddy, et bien sûr d'Axel Merckx (Polti), fils d'Eddy, c'est un cyclisme passionnel qui resurgit. Vasseur avoue avoir été *« émerveillé »* comme un gosse par le départ du Tour aux Pays-Bas, en 1996, et aussi *« aimer entendre crier* [son] *nom, au bord des routes »*.

A l'heure du pédalage scientifique, des « seuils » et des « watts », sa *« preuve par 21 »*, rappelle que le cycliste est un homme, coincé entre ses forces et ses faiblesses, ses croyances et ses doutes. Cédric Vasseur a remarqué qu'une 21e place était souvent, pour lui, suivie d'un bon résultat. Or, à Plumelec, mardi 8 juillet… *« Je terminais 21e de l'étape et le soir, j'étais 21e au classement général ! » « Où sont les autres ? »*, interrogeait un petit garçon dans le public. De toute la journée, on n'avait, c'est vrai, vu qu'un coureur : Vasseur. Il lui restait une dizaine de kilomètres à couvrir. Les muscles comme du bois, les pommettes aussi rouges que ses pneus, il n'avançait plus, prêt à basculer dans la « Mare au diable ». Une bonne alimentation l'avait jusqu'ici aidé à tenir, mais le dernier tronçon devait se faire au caractère. Celui de Vasseur a été forgé auprès des Flamands, des *« Flahutes »*, comme on les nomme dans le milieu du vélo. Une rude école.

Originaire d'Hazebrouck, les Flandres et leurs pavés en biseau n'ont pour lui aucun secret. Il faut entendre Cédric Vasseur parler des Classiques de printemps ; expliquer dans le détail comment il convient d'aborder un *« berg »* (une côte). En 1995, il avait d'ailleurs failli gagner seul (déjà) le Tour des Flandres, à peine rejoint dans le célèbre Mur de Grammont.

Avant le Tour, Cédric Vasseur était tombé sur ce raccourci de sa jeune carrière, dans un grand quotidien : *« Quatre années chez les professionnels, une seule victoire* [une étape du Midi-Libre 1995] *»* et il voulait *« leur montrer ce* [qu'il avait] *dans le ventre. »* Cédric Vasseur en avait maintenant terminé de sa transcendance, avec un avantage de 2 min 32 s sur un groupe de dix poursuivants et de 3 min 24 s sur le peloton.

Paré de jaune, il laissait derrière lui 147 km de ruban gris et large, comme en réclamait le Suisse Mauro Gianetti (Française des Jeux), le matin, à Chantonnay. Le 84e Tour de France venait de vivre sa première journée sans violence et Alex Zülle (ONCE) n'en avait pas profité, ayant mis un point final à la chronique d'un abandon annoncé. A une fenêtre, on entendait Chopin. Le ciel orageux évoquait la bonne dame de Nohant et Alfred de Musset. Les romantiques sont toujours dans l'air du temps.

Nicolas Guillon

Le record reste à Thierry Marie

En s'échappant du peloton aux environs de Poitiers (Vienne), Cédric Vasseur, le coureur de l'équipe GAN, a mené un raid en solitaire de 147,5 km, qui compte parmi les plus longs de ces dernières années. La palme de la solitude revient au Français Thierry Marie, qui avait roulé sans assistance sur 234 km en 1991, « détrônant » son compatriote Régis Clère (189 km d'échappée en 1987). Les suivants sont italiens : Fabio Roscioli en 1993 (183 km) et Eros Poli en 1994 (171 km). En cinquième position se trouve Joël Pelier, qui avait tenu 166 km, en 1989, devant le peloton.

Ludovic Auger et son long combat à l'arrière-garde

LA CHÂTRE
de notre envoyé spécial

Le cyclisme est encore plus beau de dos. La souffrance de ceux qui tentent d'échapper à l'élimination recèle toute la noblesse de ce sport. L'avant d'un peloton n'est fait que de gens intéressés. L'arrière offre, lui, le spectacle d'efforts gratuits et parfois inutiles. Les lâchés qui se battent avec leur machine renouent avec l'esprit prêté à Pierre de Coubertin : l'important est de participer à l'étape du lendemain.

L'échappée belle de Cédric Vasseur (GAN) est inscrite dans la chronique du Tour de France. Les stigmates de sa douleur marqueront les mémoires du pays. Le calvaire de Ludovic Auger n'apparaît nulle part, si ce n'est, à la dernière ligne du classement général, dans un chiffre qui s'arrondit chaque jour un peu plus. En cinq jours, le coureur de Big-Mat-Auber 93 a fait près de 100 km en solitaire : il n'y a glané que du retard : près de 48 minutes au dernier pointage, jeudi 10 juillet, à La Châtre.

Le journal de route de son premier Tour de France ressemble à un de ces romans noirs américains à l'écriture clinique. *« Dimanche, ça allait encore à peu près : j'ai juste perdu du temps à cause de la chute collective. Lundi, j'ai été lâché à 40 km de l'arrivée. Je me suis retrouvé tout seul en pleine galère. Je me suis dit : "Si ça commence comme ça…" Mardi, ça m'est arrivé à 20 km de l'arrivée. Je ne savais pas que cela pouvait être aussi dur. Sur la route, j'ai vu un homme étendu par terre, mais je n'ai pas vu que c'était Tony Rominger. Mercredi, c'est allé un peu mieux, j'ai tenu dans le peloton jusqu'à 10 km de l'arrivée. Les gens nous applaudissent aussi, ça fait du bien. Aujourd'hui, je ne me suis fait décrocher qu'à 8 km. La forme revient doucement. Il faut que je tienne jusqu'à la fin de la semaine. Après ce sont les Pyrénées. Mais je ne suis pas un très bon grimpeur… »*

EMBARQUEMENT POUR L'ENFER

Chaque matin, Ludovic Auger signe la feuille d'inscription au départ en sachant qu'il embarque pour l'enfer. *« Tout de suite, je me retrouve en queue du peloton. J'essaie de m'y accrocher le plus longtemps possible. »* Les jambes n'obéissent plus, mais le cerveau intime l'ordre de tenir. Toute éjection prématurée signifierait une torture plus grande encore, en solitaire, et la certitude d'une arrivée hors délais.

Alors, les dents serrées, il supporte les phénomènes d'élastique du peloton. Une accélération en tête à 50 km/h oblige les derniers à rouler à plus de 60 km/h pour « recoller ».

Puis vient le moment où le peloton est pris de frénésie à l'approche de la ligne d'arrivée. Pour un qui tente de s'échapper à l'avant, deux sortent à l'arrière. Les cerveaux ne répondent plus, et le moindre faux-plat devient une sanction. Ils sont ainsi régulièrement, une poignée à se retrouver, pataugeant dans les voitures des directeurs sportifs. Ce sont toujours un peu les mêmes, recensés par Georges Laborie, le commissaire de la voiture-balai, établissant un *best of* de l'arrière avec un humour qui lui est aussi nécessaire qu'aux médecins des mouroirs : Ludovic Auger, Gianluca Pierobon (Batik-Del Monte), Paolo Fornaciari (Saeco), Damien Nazon (La Française des jeux).

Ces exclus ne sont pas des demi-soldes du cyclisme. Sans quoi ils ne seraient pas dans le peloton le plus prestigieux du monde. Simplement, ils sont victimes de ce « coup de moins bien » qui est le risque du métier. *« Je n'ai plus de force, il n'y a rien d'autre à ajouter »*, explique Ludovic Auger. Lors de Paris-Roubaix, le coureur s'est brisé la clavicule et a été immobilisé un mois : cela a nui à sa préparation. Mais qu'importe la raison. Aujourd'hui, il faut faire avec ses mollets en coton et ce refus d'obtempérer de l'organisme. Même son coéquipier Thierry Bourguignon, un des personnages les plus facétieux du peloton, se garde bien de moquer la lanterne rouge : il sait, comme tous les autres, ce que ressent un homme que son corps abandonne.

« Le Tour de France, c'est autre monde. C'est gigantesque. L'organisation est impressionnante. Je pars dans l'inconnu. Je suis là pour apprendre », décrivait l'impétrant avant le prologue de Rouen, dans un de ses rapports quasi quotidiens au journal local, *L'Yonne républicaine*. Mais l'enthousiasme de la chronique s'est chaque jour émoussé un peu plus pour tourner au noir d'encre.

Le natif de Joigny, aujourd'hui âgé de vingt-six ans, l'avait sans doute rêvée autrement, cette apothéose, quand il écrasait les courses régionales de jeunes. Ludovic voulait devenir coureur : pour réussir, il est parti, à Dijon puis à Paris. Aujourd'hui, il *« ne regrette pas d'être là »*, en pleine errance à La Châtre. Il espère toujours *« aller jusqu'aux Champs-Elysées et, peut-être, faire une petite place »*. Il caresse encore l'idée de ce coup dans lequel il pourrait s'immiscer, s'il parvient un jour à remonter aux avant-postes du peloton. *« Si je marche et que j'ai de la chance… »* En attendant, l'exploit sera de remonter demain sur le vélo.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

5e étape (261,5 km)
Chantonnay-La Châtre

1 C Vasseur (Fra., GAN), les 261,50 km en 6 h 16 min 44 s (moyenne : 41,847 km/h) ; 2. S. O'Grady (Aus., GAN), à 2 min 32 s ; 3. F Cabello (Esp., KEL) ; 4. M. Artunghi (Ita., MER) ; 5. P. Meinert (Dan., USP) ; 6. T. Bourguignon (Fra., BIG) ; 7. F. Gougot (Fra., CSO) ; 8. S. Cueff (Fra., MUT) ; 9. M. Zen (Ita/ROS) ; 10. B. Hamburger (Dan., TVM) ; 11. C. Agnolutto (Fra., CSO), m. t. ; 12. M. Cipollini (Ita/SAE), à 3 min 24 s ; 13. E. Zabel (All., TEL) ; 14. G M. Fagnini (Ita., SAE) ; 15. F Moncassin (Fra., GAN) ; 16. A. Baffi (Ita., USP) ; 17. R. Virenque (Fra., FES) ; 18. G. Fraser (Can., MUT) ; 19. M. Traversoni (Ita., MER) ; 20. M Tosatto (Ita., MAG) ; 21. F. Simon (Fra., GAN) ; 22. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 23. G. Hincapie (EU, USP) ; 24. A. Tchmil (Ukr, LOT), 25. A. Olano (Esp., BAN) ; 26. V. Kokorine (Rus., ROS) ; 27. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 28. L. Pillon (Fra., MUT) ; 29. C. Moreau (Fra., FES) ; 30. T. Schmidt (All., ROS) ; 31. J. Kirsipuu (Est., CSO) ; 32. A. Casero (Esp BAN) ; 33. L. Van Bon (PB, RAB) ; 34. V. Fois (Ita., MAP) ; 35 P. Luttenberger (Aut., RAB), 36. C. Boardman (GB, GAN), 37. E. Dekker (PB, RAB) ; 38. J. Ullrich (All., TEL) ; 39 D. Rebellin (Ita., FDJ) ; 40 L. Madouas (Fra., LOT), m. t., etc.

Bonifications : C Vasseur (Fra., GAN), 32 s ; S. O'Grady (Aus., GAN), 12 s ; P. Cabello (Esp., KEL), 8 s ; D. Abdoujaparov (Ouz., LOT), C. Lamour (Fra., MUT), F. Moncassin (Fra., GAN) et E. Zabel (All., TEL), 4 s ; R. Jaerman (Sui., CAS) et M. Cipollini (Ita., SAE), 2 s

Classement par équipes : 1. GAN en 18 h 56 min 8 s ; 2. Casino, à 2 min 32 s ; 3. US Postal Service, à 3 min 24 s ; 4. Mutuelle de Seine-et-Marne, à 3 min 24 s ; 5. Roslotto, à 3 min 24 s.

Abandon

A. Zülle (Sui., ONCE)

Classements

Classement général : 1. C Vasseur (Fra., GAN), en 28 h 14 min 35 s ; 2. M. Cipollini (Ita/SAE), à 2 min 17 s ; 3. E. Zabel (All., TEL), à 2 min 19 s ; 4. C. Boardman (GB, GAN), à 2 min 54 s ; 5. J. Ullrich (All., TEL), à 2 min 56 s ; 6. F Vandenbroucke (Bel/MAP), à 3 min ; 7. A. Olano (Esp., BAN), à 3 min 4 s ; 8. S. O'Grady (Aus., GAN), à 3 min 5 s ; 9. F. Moncassin (Fra., GAN), à 3 min 6 s ; 10. L. Jalabert (Fra., ONC), à 3 min 6 s ; 11. P Lino (Fra., BIG), à 3 min 19 s ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 3 min 22 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 3 min 23 s ; 14. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 3 min 24 s ; 15. D. Nardello (Ita., MAP), à 3 min 32 s ; 16. J.-C. Robin (Fra., USP), à 3 min 35 s ; 17. F. Andreu (EU., COF), à 3 min 38 s ; 18. R Virenque (Fra., FES), à 3 min 38 s ; 19 D. Etxebarria (Esp., ONC), à 3 min 42 s ; 20. L. Madouas (Fra., LOT), à 3 min 48 s ; 21. A. Baffi (Ita., USP), à 3 min 54 s ; 22. G. Totschnig (Aut., TEL), à 3 min 54 s ; 23. B. Riis (Dan., TEL), à 3 min 59 s ; 24. E. Berzine (Rus., BAT), à 4 min 6 s ; 25. B. Hamburger (Dan., TVM), à 4 min 11 s ; 26. L. Dufaux (Sui., FES), à 4 min 14 s ; 27. A. Elli (Ita., CSO), à 4 min 17 s ; 28. V. Ekimov (Rus., USP), à 4 min 17 s ; 29. F. Simon (Fra., GAN), à 4 min 25 s ; 30. N. Minali (Ita., BAT), 4 min 26 s ; 31. H. Vogels (Aus., GAN), 4 min 27 s ; 32. M. Boogerd (PB, RAB), à 4 min 27 s ; 33. F. Benitez (Esp., KEL), à 4 min 29 s ; 34. M. Traversoni (Ita., MER), à 4 min 29 s ; 35 F. Escartin (Esp. KEL), à 4 min 30 s ; 36 S. Heulot (Fra., FDJ), à 4 min 32 s ; 37. L. Brochard (Fra., FES), à 4 min 40 s ; 38. F. Gougot (Fra., CSO), à 4 min 56 s ; 39. A. Pretot (Fra., GAN), à 5 min 8 s ; 40. B. Cenghialta (Ita. BAT), à 5 min 9 s, etc.

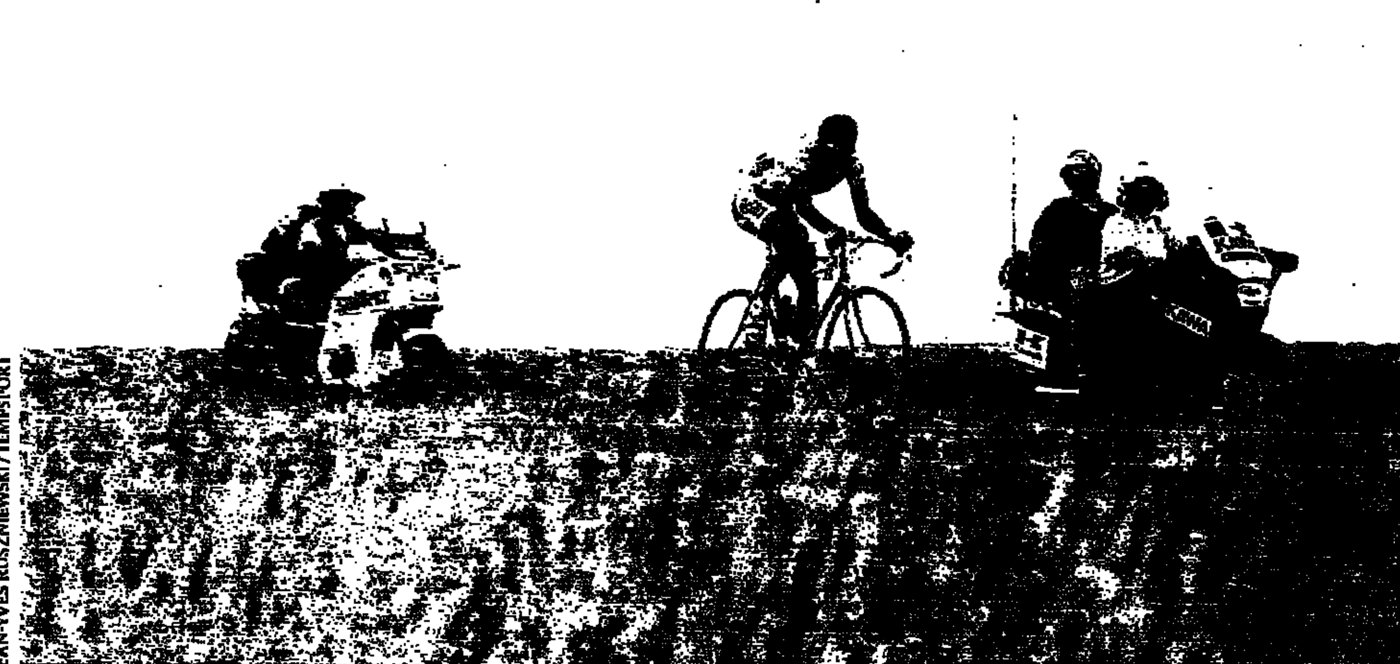
Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 148 pts ; 2. M. Cipollini (Ita., SAE), 135 ; 3. F. Moncassin (Fra., GAN), 103 ; 4. J. Blijlevens (PB., TVM), 72 ; 5. R McEwen (Aus., RAB), 56.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra., FES), 36 pts ; 2. C. Saugrain (Fra., COF), 11 ; 3. A. Kasputis (Lit., CSO), 10 ; 4. F. Simon (Fra., GAN), 6 ; 5. C. Vasseur (Fra/GAN), 5.

Classement par équipes : 1. GAN, en 84 h 49 min 25 s ; 2. Telekom à 3 min 38 s ; 3 US Postal Service, à 3 min 42 s ; 4. Mapei, à 4 min 20 s ; 5. Casino, à 4 min 29 s

Abréviations

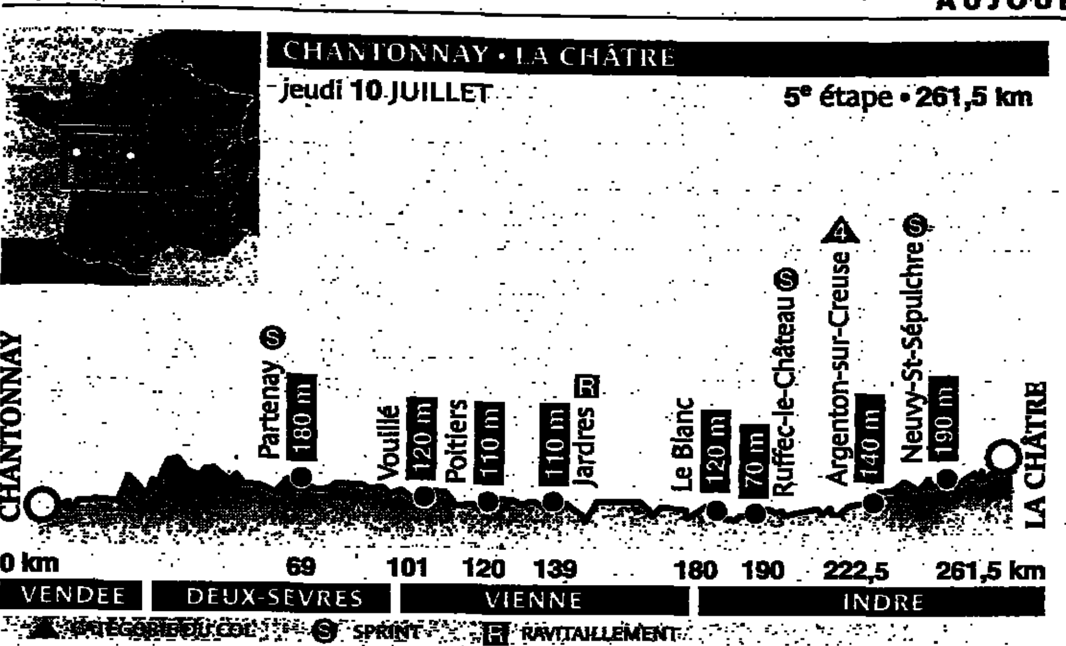
Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).



JEAN-YVES RUSZNIEWSKI / TEMPSPORT

147,5 km de « belle » pour Cédric Vasseur

Son père, Alain, lui avait dit : « Ne te prends pas pour un autre. » Cédric Vasseur n'a écouté que lui-même. Il avait prévu son coup : au kilomètre 114, il s'est extirpé du peloton. Celui-ci a réagi, mais Cédric a insisté et lui a faussé compagnie. Sur sa route d'effort, le Français n'a jamais vraiment été seul. Serge Beucherie, directeur sportif adjoint de l'équipe GAN, l'a aidé à échafauder sa tactique dans la course. Et puis le public… A l'arrivée, Cédric dit : « Les gens te poussent, c'est incroyable ! Ça donne des frissons, on est comme dans un état second. » Le maillot jaune dit encore : « Je ne suis pas tout d'un coup devenu un bon coureur. »



LE BLANC • MARENNES
vendredi 11 JUILLET
6e étape • 215,5 km
LE BLANC – St-Savin-sur-Gartempe 80 m – Lussac-les-Chât. 70 m – La Font-d'Usson 125 m – 150 m Joussé – 125 m Civray – Chef-Boutonne 70 m – 10 m St-Jean-d'Angely – Pont-l'Abbé-d'Arnoult 40 m – MARENNES
0 km 17 39 59,5 71 86,5 118 160 194 215,5 km
INDRE | VIENNE | DEUX-SEVRES | CHARENTE-MARITIME

MARENNES • BORDEAUX
samedi 12 JUILLET
7e étape • 194 km
MARENNES – Saujon 8 m – Brie-ss-Mortagne 50 m – 100 m St-Thomas-de-Conac – Blaye 25 m – Gauriac 70 m – 80 m Bourg-sur-Gironde – Lugon-et-L'Ile-du-Carney 60 m – 85 m Libourne – 100 m Créon – BORDEAUX
0 km 20 48 64 98,5 107 113 134 144,5 164,5 194 km
CHARENTE-MARITIME | GIRONDE

Lotto mise gros sur les Vandenbroucke

La formation belge lutte contre le long déclin du cyclisme national dans le Tour de France

LA CHÂTRE
de notre envoyé spécial

« Et puis, ici, on parle français ! » : Laurent Madouas semble, pour le moment, ravi de sa nouvelle équipe, Lotto, dont il est un des leaders, avec Djamolidine Abdoujaparov, le Tatar naturalisé Ouzbek, Andreï Teteriouk, le Kazakh, et Andreï Tchmil, l'Ukrainien de France. Sans oublier une solide légion de coureurs flamands, emmenée par Peter Farazijn, Marc Wauters et le dernier de la tribu des Plankaert, Jo. Hier la plus nationaliste du peloton – le sponsor, la Loterie nationale belge, interdisait pratiquement tout recrutement étranger –, voilà que Lotto devient une véritable arche de Noé. Avec, pied de nez sportif aux redoutables vicissitudes de la politique belge, le français comme seule langue « commune ».

Le directeur sportif, Jean-Luc Vandenbroucke, a dû batailler ferme pour obtenir cette permission d'embaucher hors des frontières du royaume et tenter d'effacer *l'humiliation de 1995*, où seulement deux coureurs de Lotto terminèrent le Tour de France.

Une date qui marqua la fin d'une époque légendaire, où le vivier du cyclisme belge était si prolifique qu'on trouvait quasiment un Eddy Merckx à chaque kermesse. Jean-Luc Vandenbroucke, ancien vainqueur de Paris-Tours et du Grand Prix des nations, put convaincre ses sponsors de la nécessité d'ouvrir le recrutement, tout en respectant les contraintes financières d'un budget de 13 millions de francs, contre 23 millions pour une équipe comme le Gan et près de 40 millions pour Banesto.

Le directeur sportif ne put certes pas attirer les plus grands mais composa un habile alliage entre des routiers chevronnés, comme l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix, Andreï Tchmil, des requins de l'emballage final, comme Djamolidine Abdoujaparov, et de solides grimpeurs, comme Laurent Madouas.

L'équipe la plus ancienne du peloton – elle a vu le jour en 1984 – fait ainsi peau neuve. La Loterie nationale belge, une des dernières *institutions du pays* – avec le Roi et les « diables rouges » de l'équipe de football –, avait d'abord fait appel à Walter Godefroot. Le sprinter flamand (aujourd'hui patron des Telekom) avait ensuite passé le relais au rouleur wallon.

Jean-Luc Vandenbroucke – qui possède la double nationalité, belge et française – compose d'abord une équipe si jeune et si inexpérimentée qu'il ne l'engagea pas dans le Tour de France 1989. Le cyclisme belge entame alors sa désertification. Les performances de Claudy Criquielion, Johan Bruyneel, et surtout Johan Museeuw, qui remporte deux étapes, dont celle des Champs-élysées, en 1990, vont retarder l'échéance. Puis Johan Museeuw va courir sous d'autres cieux plus cléments et plus dorés, Criquielion ne veut plus entendre parler du Tour de France. Les coureurs de Lotto gagnent encore deux étapes en 1992.

Après la débâcle de 1995 et la participation sans gloire de 1996, Jean-Luc Vandenbroucke arrive à convaincre son sponsor et recrute. D'autant que la loterie belge s'est alliée avec Mobistar, une société de téléphone sans fil, soutenue par France Télécom. Aussi valeureuse soit-elle, l'équipe Lotto semble pourtant loin de pouvoir renouer avec les grandes heures du cyclisme belge.

Tous les regards se tournent alors vers l'autre Vandenbroucke, Franck, considéré comme un des coureurs les plus doués de sa génération, et qui a montré, mardi 8 juillet, en terminant deuxième de l'étape de Plumelec, une partie de son talent. A vingt-deux ans, « Bimbo », comme l'appellent ses coéquipiers de l'équipe italienne Mapei, a pourtant commencé sa carrière chez Lotto, dont il est parti au bout d'un an alors qu'il avait signé un contrat de deux ans.

La séparation n'a pas été simple, d'autant que Franck n'est autre que le fils du frère de Jean-Luc, Jean-Jacques, qui est le mécano de l'équipe Lotto. Avant le départ des étapes, on voit d'ailleurs souvent le jeune Franck venir discuter calmement avec son père. Les plaies de ce drame cornélien semblent pourtant se cicatriser. *« Je ne désespère pas de voir Franck revenir chez nous »*, dit Jean-Luc. *« On voit bien qu'ils sont de la même famille*, estime un de leurs proches, *ce sont deux gagneurs insupportables. »* L'avenir de Lotto passe peut-être par la réconciliation des Vandenbroucke.

José-Alain Fralon

Tirage, grattage, pédalage

Quatre équipes engagées dans le Tour de France sont sponsorisées par des loteries. Lotto dépend directement du ministère belge des Finances. Le Français Laurent Jalabert, numéro un mondial, est le leader de ONCE. Cette équipe est patronnée par la loterie espagnole, dont les gains, destinés à l'action sociale en faveur des aveugles, ont permis de constituer un énorme empire financier. Rossiotto, depuis cette année, est financée par la loterie russe. La Française des Jeux, après plusieurs hésitations, vient de faire son entrée dans le peloton.

Pour les commanditaires, il ne s'agit ni de se faire connaître, ni de vendre plus : c'est inutile. Leur motivation est plutôt de fédérer autour d'une idée commune un réseau de vente forcément dispersé. Le cyclisme, sport populaire, représente donc un excellent vecteur de communication.

TECHNIQUE



Des prolongateurs de guidon à la mode

MAURICE GARIN, le « petit ramoneur » qui remporta le premier Tour de France, en 1903, n'y avait pas pensé. Près d'un siècle plus tard, les coureurs ne peuvent plus s'en passer. Les prolongateurs de guidon sont à la mode. Dérivés du guidon de triathlète qui, dit-on, assura à Greg LeMond la victoire dans le Tour 1989, ils permettent aux utilisateurs d'être plus allongés sur le cadre en prenant appui avec les avant-bras au-dessus du cintre. Cet accessoire, orientable *pour s'adapter à toutes les morphologies*, est *autorisé par le règlement* de l'Union cycliste internationale (UCI) à condition que l'encombrement du vélo ainsi équipé ne dépasse pas les 200 cm. Son principal handicap : le poids. Le champion rechigne à alourdir sa machine. Les prolongateurs de guidon ont donc adopté l'aluminium étiré pour peser autour de 210 grammes. Certains modèles sont même entièrement perforés pour être encore plus légers. Trois fabricants italiens écrasent le marché : *Italmanburi (ITM), Cinelli et TTT.*

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est baptisé Hooks (crochets). Il est fabriqué par la société Italmanburi (ITM). Son prix public est de 380 francs.

TÉLÉVISION

Le jour le plus long

C'EST à l'entrée de l'Indre que nous l'avons rattrapé, grâce aux caméras de France 2. Il n'était même pas 15 heures. Le Français Cédric Vasseur, de l'équipe GAN, fonçait, solitaire, vers La Châtre.

On devina rapidement que cet évadé-là se moquerait de la meute jusqu'au bout et délesterait Mario « Exocet » Cipollini de sa tunique jaune. Le problème, c'est qu'il restait encore 89 kilomètres. Deux heures planté devant sa télé, derrière son écran de contrôle : une éternité. En plus, l'Indre, il y a des moments où c'est quand même très plat. Patrick Chêne, son consultant bien-aimé, Bernard Thévenet, et ses fidèles motards-reporters, Jean-René Godard et Jean-Paul Ollivier, ont bien essayé de mettre un peu de relief dans tout ça, mais ils n'y croyaient pas trop.

Il fallait pourtant nous tenir en baleine. En forçant un peu sur le suspense. *« Son avance, c'est certain, va fondre, va rapetisser, si je puis dire »*, s'alarmait le commentateur. Comme si, après les tentatives des Gouvenou, Simon et autres Gaumont, nous ne savions toujours pas faire la différence entre un Français qui va perdre et un Français qui va gagner ! Vexés, les pros du micro se sont déchaînés pour tuer le temps. Ce fut terrible.

Calculs aléatoires du pourcentage de réussite du candidat, rappels historiques en tout genre (la plus longue échappée de l'histoire du Tour, les spécialités locales, les grandes heures de la ville de Le Blanc...), glose sur le style de l'étape : débridée ou classique ? On sortait l'attirail. En vain.

Solidaires, les réalisateurs dépêchaient alors leur hélicoptère à l'assaut du moindre château. Mauvais plan. Quelques donjons plus tard, la visite tournait au calvaire.

Le moment était venu de dégainer l'arme fatale, celle à laquelle l'Audimat ne résiste pas : le papa du futur vainqueur. Car Patrick Chêne avouait : oui, Cédric allait gagner et chiper à « Cipo » le maillot. Seulement voilà, chez les Vasseur, on sait se tenir. Pas de larmes en direct, juste des souvenirs – et encore, ceux qui sont tombés dans le domaine public ; les autres, on les garde.

La victoire, le jaune, les bisous d'hôtesses, les autographes, les « intervioues » à chaud et les liaisons en duplex n'y faisaient toujours rien. Ça ne prenait pas. Il fallait en finir, 147 kilomètres (et demi) en solitaire, faut pas exagérer ! On lança donc le générique. Et c'est la musique du « Cercle de minuit » qui retentit. Le message était clair : après un coup pareil, on n'avait plus qu'à aller se coucher.

Michel Dalloni

Un couple de Danois importe la Riismania au bord du Tour

Depuis deux ans, ces supporteurs du vainqueur de l'édition 1996 suivent leur favori à la trace

LA CHÂTRE
de notre envoyé spécial

Le Tour de France, la plus longue et la plus dure course cycliste au monde ? Question de point de vue. *« Pour nous, c'est plutôt un long pique-nique »*, s'amusent Karina et Verner Jacobsen. Elle est avocate, il est postier dans la banlieue de Copenhague (Danemark) ; ils sont tous deux juillettistes, par nécessité autant que par passion : Bjarne Riis est leur idole, ils se sentent en devoir de l'accompagner tout au long de sa procession à travers les routes de France.

Ils étaient à Rouen le 5 juillet, ils seront à Paris le 27 juillet. C'est la deuxième année consécutive que ce jeune couple prend ses vacances pour suivre les coureurs du Tour de France, et ne plus les quitter pendant trois semaines. *« Nous venons pour porter bonheur à Bjarne »*, confessent avec fierté les deux supporteurs.

« Nous adorons le Tour de France, c'est la plus belle épreuve sportive au monde. Nous l'avons dans la peau », dit Verner, trente-sept ans. Convaincu de longue date, il n'a pas tardé à endoctriner sa jeune femme. *« Elle a appris à aimer »*, jure-t-il avec l'assurance de celui qui prend la parole pour deux.

A l'arrière de leur Toyota Corolla grise, le facteur et l'avocate ont affiché les quatres lettres adulées : RIIS. L'inscription manuelle se détache parfaitement du hayon arrière, mais elle mérite parfois une explication de texte : pendant leur traversée des Pays-Bas, des gens ont cru que ce sigle barbare signifiait quelque chose comme un récent bonheur conjugal.

Les deux Danois sont mariés depuis cinq ans déjà et, après avoir entendu quelques messages de félicitations en Hollande, ils ont tenu à éclairer les incultes en précisant le sens profond de leur message : une photo de Bjarne Riis en tenue jaune est désormais accolée au nom divin. La même icône, version poster de chambre d'enfant, trône également dans leur living-room. *« Nous le saluons tous les matins. »*

« BONJOUR LES SUISSES »

Tous les jours que le Tour fait, le même rituel se répète chez les Jacobsen. Ils campent près de la ville-étape – sauf en cas de pluie, où ils vont à l'hôtel –, puis ils empruntent le parcours de l'étape, à la recherche d'un endroit tranquille pour planter petits et grands drapeaux rouge et blanc, assortis à leurs shorts et maillots. La croix blanche scandinave est bien décentrée dans le rouge de l'emblème national, mais, là encore, il arrive que le signal prête à confusion : *« Des voitures passent en nous criant : "Bonjour les Suisses", cela nous met en colère à chaque fois. »* Les mécréants se font vite rabrouer, et la caravane passe.

Comme tous leurs compatriotes qui sacrifient à la « Riismania » en terre étrangère, les deux fous de Riis s'installent systématiquement à l'écart des foules françaises. *« Nous sommes plus relax comme cela*, assure Verner. *Et que voulez-vous, les gens nous parlent et nous ne pouvons pas leur répondre. Nous ne comprenons pas le français. »* En matière d'incompréhension, il y a plus grave : *« Les Français sont étranges. Nous avons vu des adultes se jeter au devant des enfants pour leur chiper les gadgets lancés par la caravane. »* Choc des cultures cyclistes.

Il est quinze heures, un minibus de la caravane publicitaire a jeté un sachet de café. Une boisson chaude ne fera pas de mal pour patienter jusqu'à l'arrivée des coureurs. Bjarne Riis, seulement habillé du maillot blanc et rose Telekom, est difficile à identifier au milieu du peloton. Faute de se faire voir, il faudra se faire entendre. *« Je crie son nom de toutes mes forces »*, exulte Verner. Karina, habituée à la scène, reste tout de même assez perplexe : *« Je ne suis pas sûre que Bjarne apprécie vraiment ces cris, il est tellement timide. »*

Les quatre autres Danois du peloton, Bo Hamburger, Jesper Skibby, Peter Meinert-Nielsen ou Rolf Sorensen tiennent un rang honorable dans la course, mais, malheur à eux, ils sont toujours superbement ignorés. Injustice ? Toute vénération est exclusive, elle ne souffre pas la dispersion : *« On les aime bien, mais on n'a pas le temps de les regarder... »*

Dans la plaine vendéenne, la meute des coureurs a filé groupée, sans s'attarder, mais le spectacle continue au bord de la départementale. Les Jacobsen sont gens organisés. L'année dernière, ils avaient pris l'habitude de se ruer dans le café le plus proche et de faire comprendre au patron des lieux qu'il était grand temps d'allumer la télévision : *« Voici l'homme ! »*

Cette année, ils ont apporté une modification de taille à leur travail de suiveurs de Riis : la télévision est là, sur place, enveloppée sous une couverture dans le coffre de la Toyota. Grâce à de savants calculs effectués après observation du parcours, Karina et Verner s'arrangent chaque jour pour être placés à une heure de l'arrivée de l'étape. Après le passage du peloton, ils n'ont plus qu'à brancher l'appareil et son antenne portative, à retourner leurs fauteuils pliants et guetter sur l'écran l'arrivée du Danois de l'année. Toujours relax.

Eric Collier

EN PELOTON

■ **En stage avec le Paris Saint-Germain dans l'Indre, Christophe Revault,** le nouveau gardien de but du club, Vincent Guérin et Patrice Loko ont eu une longue conversation, jeudi 10 juillet dans un hôtel de La Châtre, avec Cyril Saugrain, le coureur de Cofidis, dont l'équipe était logée sur place. On aurait décelé un éclair de jalousie dans les yeux du coureur, déjà épuisé comme tous ses pairs par le rythme du début du Tour, à la vue de Patrice Loko s'essayant tranquillement au golf de l'hôtel.

■ **Pour écrire à un coureur** pendant le Tour, rien de plus facile. Il suffit de prendre à La Poste une carte postale (la carte est gratuite, mais il faudra l'affranchir) et de l'adresser à son favori en indiquant son nom, celui de son équipe, Tour de France-Dynapost, le code postal et la ville où le coureur recevra cette missive. En 1996, Richard Virenque avait ainsi reçu plus de 2 000 lettres, devançant Miguel Indurain et Bjarne Riis.

■ **Tony Rominger a été opéré** avec succès, jeudi 10 juillet, à Bâle (Suisse), d'une fracture compliquée de la clavicule droite et devrait être d'aplomb pour le départ du Tour d'Espagne, le 6 septembre prochain. *« La clavicule d'Alex Zülle avait été sectionnée net, la mienne était brisée en mille morceaux »*, a déclaré, un peu sonné, le chef de file de Cofidis, contraint d'abandonner le Tour de France, mardi 8 juillet, après une chute lors de la 3e étape. *« La Vuelta et le record de l'heure constituent mes grands objectifs de fin de saison »*, a-t-il néanmoins insisté.

■ ***Laurent Fignon***, double vainqueur du Tour de France (1983 et 1984), qui doit faire ses débuts de consultant télé sur Eurosport lors de l'étape Pau-Luchon, lundi 14 juillet, a confié au *Parisien* que le Danois Bjarne Riis restait le grand favori de l'épreuve : *« Avoir une minute de retard sur un Tour qui possède un profil aussi montagneux n'est pas grave*, a-t-il estimé. *Vu la classe et aussi le métier de Bjarne* [NDLR : il a été coéquipier de Laurent Fignon], *je pense que ce n'est pas perdu pour lui. »*

■ **Luc Leblanc** l'a décidé : malgré les démêlés avec la justice italienne de Franco Polti, le patron de la société d'électroménager qui parraine son équipe (il est actuellement recherché pour fraude fiscale), le Français a prolongé son contrat de deux années avec la formation dont il est le chef de file sur le Tour de France.

■ **La spectatrice blessée,** mercredi 9 juillet, à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) dans un choc avec des coureurs, lors du passage du peloton, est dans un état stationnaire, ont annoncé, jeudi 10 juillet, les médecins du Tour de France. La direction de l'épreuve a obtenu des précisions sur les circonstances de l'accident : *« La victime, âgée de quarante-cinq ans, a été heurtée par le coureur italien Fabiano Fontanelli alors qu'elle venait de glisser du bord du trottoir. Projetée au sol, elle a de nouveau été percutée par le coureur espagnol Vicente Garcia Acosta. Les différents témoins ne s'expliquent pas l'écart de la victime qui n'utilisait ni camescope, ni appareil photo. »*



Les cosmonautes-forçats de Mir apprennent la mécanique

Deux douzaines de boulons à dévisser puis à revisser, une vingtaine de connections électriques à réaliser : un lourd travail d'une durée de six à sept heures

CELA RESSEMBLE un peu à la méthode Coué. Depuis près d'une semaine, l'état des lieux sur la station russe publié quotidiennement par la NASA sur Internet précise imperturbablement que *« les conditions à bord de Mir demeurent stables »* et que, *« selon l'équipage, la température et le degré d'humidité restent confortables »*.

Le terme *« confortable »* est sans doute très exagéré, même si le système de stabilisation de la station, tombé en panne jeudi dernier (*Le Monde* du 5 juillet), a pu être remis en service. Les mêmes rapports de la NASA précisent d'ailleurs aussi que l'appareil d'absorption du gaz carbonique est tombé en panne, lundi 7 juillet, mais que les trois occupants de Mir ont pu bricoler une réparation de fortune.

Heureusement pour eux, Vassili Tsibliev, Alexandre Lazutkin et l'Américain Michael Foale ont suffisamment de travail pour oublier leurs soucis d'intendance. Ils viennent de réceptionner un vaisseau automatique Progress M-35, lancé samedi 5 juillet de Baïkonour avec 2,4 tonnes de nourriture et du matériel de réparation, dont une nouvelle porte destinée à remplacer celle qui isole actuellement du reste de la station le module Spectre, perforé lors d'une tentative d'amarrage manuel avec un autre Progress, le 25 juin. Cette fois, la manœuvre – menée lundi à 7 h 59 (heure de Paris) en mode automatique – s'est effectuée – *« doucement »*, précise la NASA !

Les trois hommes avaient soigneusement préparé l'opération. Les panneaux solaires rescapés de l'accident n'assurant que 50 % de l'alimentation électrique normale, ils ont entrepris de charger à bloc toutes les batteries du bord afin de disposer d'une puissance optimum durant la délicate phase d'approche finale du cargo. La veille de l'amarrage, pour économiser le courant, ils ont débranché le système électrique de stabilisation de la station ainsi que l'appareil Elektron de production d'oxygène, remplacé provisoirement par des cartouches chimiques, les mêmes que celles qui furent à l'origine d'un incendie à bord en février.

Finalement, tout s'est bien passé. Après avoir tout rebranché et pris quelque repos, l'équipage s'est attelé, dès lundi soir, au déchargement du Progress. Trois jours d'un travail éreintant à l'issue duquel ils n'auront guère le temps de souffler. Dès vendredi 11 juillet, commencera leur entraînement en vue d'une très délicate sortie dans le vide destinée à monter sur Spectre une nouvelle porte qui, dotée de prises spéciales, rendra à la station une alimentation électrique quasi normale grâce au branchement de panneaux solaires actuellement déconnectés.

Quand le plan de travail lui fut exposé pour la première fois, l'équipage *« exprima quelques inquiétudes »* sur ses capacités à le mener à bien, croit savoir l'hebdomadaire américain *Aviation Week and Space Technology* daté du 7 juillet. Deux douzaines de boulons à dévisser puis à revisser, une vingtaine de connections électriques à réaliser. L'ensemble de ces opérations pourrait demander six à sept heures d'efforts à Vassili Tsibliev et Alexandre Lazutkin, qui devront les effectuer dans le vide spatial, engoncés dans leurs lourdes combinaisons.

Comme pour accroître la difficulté, ce travail doit être réalisé à l'intérieur du « nœud » d'assemblage, un sas sphérique de 2,22 m de diamètre seulement sur lequel ouvrent les portes de tous les modules de la station. L'espace vital y est tellement réduit qu'un seul homme pourra vraiment travailler sur la porte, l'autre se contentant de l'assister. Ce mécano de l'espace ne pourra probablement se glisser à l'intérieur de Spectre que jusqu'à la ceinture et devra sans doute utiliser une perche pour saisir les câbles à brancher.

Depuis plusieurs jours, deux « vétérans » cosmonautes, Sergueï Krikalev et Nicolaï Boudarine, répètent cette opération très délicate à terre, à la Cité des étoiles, près de Moscou, sous l'œil attentif d'une équipe de la NASA.

ENTRAÎNEMENT EN PISCINE

Engoncés dans les lourds scaphandres spatiaux, ils travaillent sur une maquette du module Spectre posée au fond d'une piscine, la portance de l'eau étant censée simuler plus ou moins l'apesanteur qui règne en orbite.

Vendredi 11 juillet, les trois occupants de Mir endosseront à leur tour leur scaphandre, mais resteront à l'abri de la station pour répéter sous la direction de Krikalev les gestes qu'il leur faudra refaire une semaine plus tard.

Vendredi 18 juillet, lors de leur sortie, ils n'auront pas droit à l'erreur. Le nœud d'assemblage devant être dépressurisé, les portes de tous les modules habitables seront closes, et Michael Foale attendra dans le vaisseau de secours Soyouz. Impossible de réintégrer la station si le nouveau sas de Spectre n'est pas posé (ou l'ancien remis en place). Tsibliev et Lazutkin n'auront alors pas d'autre alternative que de rejoindre Foale pour redescendre sur Terre à bord du Soyouz...

Jean-Paul Dufour

L'espace au quotidien

Si les conditions de vie à bord de Mir se dégradent considérablement ces derniers temps, elles n'ont jamais été très drôles. Même quand tout va bien, il faut composer avec l'absence de pesanteur aux conséquences physiques redoutables : mal de l'espace les premiers jours, perturbations du système cardiovasculaire, fonte musculaire et décalcification ensuite. Seul remède ; 2 à 4 heures d'exercice physique quotidien, qu'il faut alterner avec les « expériences biomédicales » – où le laborantin est souvent également le cobaye – et... la maintenance du matériel. En clair, le « bidouillage » des instruments tombés en panne. La réparation n'est pas toujours parfaite et il arrive que la température atteigne 30 degrés et qu'il soit nécessaire d'éponger les parois ruisselantes d'humidité. Le tout dans une atmosphère tenant plus de la chambrée ou du vestiaire de rugby que du bord de mer, à l'intérieur d'un assemblage de « bidons » lancé dans une course folle autour de la Terre, où le jour succède à la nuit toutes les 45 minutes...



NASA

Mir, entre dangers et sécurité

Le module Spectre (1) a été dépressurisé à la suite d'une collision avec un cargo Progress qui a endommagé la paroi (A). Un seul panneau solaire a été détérioré (B). Mais les câbles de connection des trois autres ont dû être coupés pour que la porte de communication avec le nœud d'assemblage (2) puisse être fermée, isolant Spectre du reste de la station. Pour changer cette porte et reconnecter les panneaux solaires de Spectre qui sont encore en état de marche, les deux cosmonautes russes vont devoir travailler en scaphandre dans ce nœud, une sphère de 2,22 m de diamètre seulement. Leur collègue américain les attendra dans le Soyouz (3), prêt à les ramener éventuellement sur Terre. Pendant toute l'opération, Spectre et le nœud d'assemblage seront dépressurisés. Tous les autres modules ouvrant sur cette zone – le corps central (4), Priroda (5), Kristall (6), Kvant-2 (7) – devront donc être hermétiquement clos et désertés par l'équipage, qui ne pourrait pas les quitter en cas de difficulté.

« Cela ne sera pas une suite d'Apollo XIII »

L'INCENDIE survenu le 23 février à bord de Mir et la collision de la station russe avec un cargo Progress, suivie d'une dépressurisation du module Spectre, le 25 juin, n'ont eu, heureusement, aucune conséquence grave pour les hommes. Ils n'en constituent pas moins, de l'avis de tous les spécialistes, *« les deux accidents les plus graves susceptibles de survenir dans l'espace »*.

L'émotion qu'ils ont suscitée outre-Atlantique a amené certains responsables américains à demander à la NASA de cesser d'envoyer ses astronautes sur Mir.

L'agence spatiale américaine répond que les *séjours de longue durée qu'ils y effectuent* depuis septembre 1996 leur apportent une expérience inestimable pour le montage en orbite de la future station internationale Alpha. La NASA affirme que les occupants de Mir ne courent pas plus de danger que lors des vols de navette et qu'ils peuvent descendre immédiatement à bord du Soyouz en cas de problème. La NASA a donc entrepris d'aider les Russes à prolonger au maximum la vie de cette installation orbitale permanente en attendant le montage d'Alpha, qui devrait démarrer mi-1998.

Sous le titre « Mir, pas de jugement hâtif », l'hebdomadaire américain *Aviation Week and Space Technology* défend cette position avec véhémence dans un éditorial publié le 7 juillet. *« La Russie a une expérience des vols humains dans l'espace infiniment plus vaste que celle des Etats-Unis*, écrit la revue. *Et elle n'a perdu aucun cosmonaute en cours de mission depuis 1971, soit quinze ans avant l'accident de* Challenger », la navette américaine dont l'explosion en vol fit sept morts le 28 janvier 1986.

« DÉFENSE » PASSIONNÉE

« Bible » des passionnés d'aéronautique, *Aviation Week and Space Technology* peut difficilement être accusée de russophilie ou de « nasaphobie » galopantes. Cela ne l'empêche pas d'enfoncer le clou : *« Les systèmes spatiaux russes sont renommés pour leur robustesse, leur faible coût et leur fiabilité. »*

Le dernier incident (la collision) n'est pas dû au trop grand âge de la station, mais *« à un système flambant neuf de guidage du Progress »*. Il révèle pourtant *« des faiblesses inacceptables dans les procédures russes, un manque de vigilance des contrôleurs au sol et une insuffisance des tests au sol de l'avionique*, reconnaît l'éditorialiste, *cela est facile à dire après coup »*.

La NASA devrait *« évidemment »* cesser d'envoyer des astronautes sur Mir si de nouveaux problèmes de sécurité surgissent. Mais *« le programme Mir-navette a, dans l'ensemble, bien fonctionné »*. Le stopper aujourd'hui serait dommageable pour le futur de l'astronautique américaine et provoquerait, vis-à-vis de Moscou, *« une rupture de confiance qui pourrait avoir de graves répercussions »*, estime *Aviation Week and Space Technology*.

Et si les ennuis des Russes et le retard qu'ils ont pris dans leur participation technique à la future station Alpha a déjà coûté 300 millions de dollars à la NASA, *« cela reste bien au-dessous des 2 milliards de dollars »* que cette coopération fait économiser aux Etats-Unis sur ce programme.

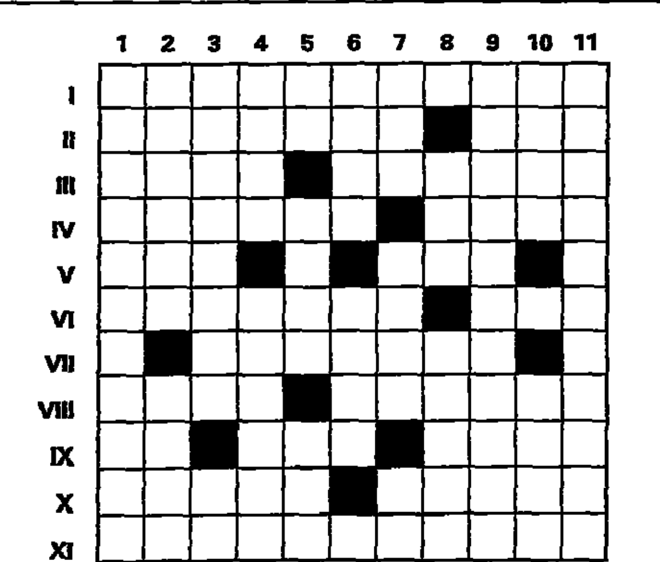
Les événements qui se déroulent sur Mir sont palpitants, *« mais les scénaristes d'Hollywood peuvent poser le stylo. Il ne s'agira pas d'une suite d'Apollo XIII »*, ironise l'hebdomadaire américain, évoquant le film-catastrophe tiré du dramatique sauvetage, en avril 1970, des astronautes américains perdus entre la Terre et la Lune après une explosion dans leur vaisseau.

J.-P. D.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97145

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. *Ce serait merveilleux de la posséder.* – II. Lui aussi, on rêve de le posséder. Travesti historique. – III. Pain de l'étranger. Celui de l'âge arrive toujours trop tôt. – *IV. Du rouge et du jaune.* La culture en boîte. – V. Pingre. Eliminé. – VI. Fait partie des Roms. Tendre quand il est petit. – VII. Se promène dans l'espace. – VIII. Multiplie les unités. Qui a la grâce et la souplesse de l'animal. – IX. Personnel. Capitula à Appomattox. *Lettres de liaison.* – X. Câblées ou non, elles nous enchaînent. Subit des dommages. – XI. Femme de lettres.

VERTICALEMENT

1. Arrive bien à propos. – 2. Créas des reflets. Une grande échelle. – 3. Imperceptible mouvement de la Terre. Est entré en mesure à Hongkong. – 4. Le Terrible est le plus connu. Pompes. – 5. Points. Dépression syrienne. Levant. – 6. Produit de la ruche. Au centre de la Terre. – 7. Grogne dépassée. Au sommet. Camion en petit. – 8. Chez les Grecs. Me rendis. – 9. En rupture avec l'abstraction, il a fait son retour vers la figure. – 10. Même la vie en a un. Bien sombre. – 11. Embrigadé de force.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97144

HORIZONTALEMENT

I. Kleptomanes. – II. Iodler. Mode. – III. Larigot. Cid. – IV. Ebriété. – V. Dineur. En. – VI. Avoua. Est. – *VII. Lentilles.* – *VIII.* Ors. Roi Lear. – IX. Rt. Lego. Psi. – X. Iule. ENA. Es. – XI. Esquissasse.

VERTICALEMENT

1. Kilocalorie. – 2. Loa. Vertus. – 3. *Edredons.* Lq. – 4. Pli. IUT. Leu. – 5. Tégénaire. – 6. Orobe. Loges. – 7. Trublions. – 8. Am. Ir. El. Aa. – 9. Noce. Esep (pèse). – 10. Edités. Ases. – 11. Sédentarisé.

PHILATÉLIE

La « Marianne » d'Eve Luquet

UNE EFFIGIE DE MARIANNE, dessinée par Eve Luquet, sera mise en vente dans les bureaux de poste, mardi 15 juillet, en remplacement de l'actuel timbre d'usage courant, *Marianne* de Louis Briat (*Le Monde* du 22 mars).

La *Marianne* de Luquet a été choisie à l'issue d'un concours qui mettait aux prises une trentaine de professionnels du timbre, chacun ayant proposé une maquette. En « finale », le projet d'Eve Luquet l'a emporté devant ceux de Jean-Paul Cousin, Michel Durand-Mégret, Claude Jumelet et André Lavergne.

Trois valeurs font leur apparition : 2,70 F vert (écopli), 3,80 F bleu et le timbre sans valeur faciale à validité permanente (*TVP*) rouge, au tarif de la lettre, vendu 3 F.

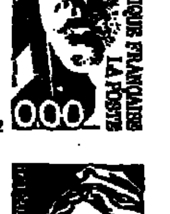
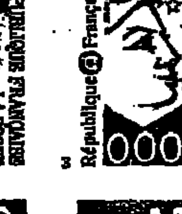
Les timbres, au format vertical 15 × 22 mm, dessinés par Eve Luquet et gravés par Claude Jumelet, sont imprimés en taille-douce en feuilles de 100 exemplaires (2,70 F et 3,80 F) et en carnets autocollants (TVP).

Enfin, la gamme de prêts-à-poster décline la *Marianne* de Luquet en huit versions : pochettes cartonnées pour la France et les DOM en deux formats (à 10 F, 20 F, 12 F et 34 F) et enveloppes prétimbrées traditionnelles, carrée, rectangulaire, avec ou sans fenêtre, à l'unité ou en lots bénéficiant de *tarifs dégressifs*...

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, lundi 14 juillet,** *aux bureaux de poste temporaires* **« premier jour » ouverts à la préfecture et à la préfecture de police ; des bureaux de poste temporaires dotés d'un timbre à date** *sans mention « premier jour »* **seront ouverts dans chaque préfecture de département. Eve Luquet est l'auteur de la couverture du** ***Monde des philatélistes*** **de juillet-août qui s'inspire de sa** ***Marianne.***








Voici six des autres projets de Marianne en compétition. 1 : André Lavergne ; 2 : Claude Jumelet ; 3 : Michel Durand-Mégret ; 4 : Jean-Paul Cousin, dont le dessin représente en même temps une colombe et un visage ; 5 : Jacques Jubert ; 6 : Marc Taraskoff.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

Soleil prédominant

APRÈS L'ÉVACUATION du système orageux vers l'Est de l'Europe, le champ de pression se renforce temporairement sur la France. Un axe anticyclonique s'établit des pays scandinaves à la Tunisie. *Toutefois, nuages et pluies arriveront dès samedi sur la Bretagne, avant de s'étendre au reste du pays les jours suivants.*

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur l'ouest de la Bretagne, la journée se passera sous de nombreux nuages, qui donneront de petites averses. Ce temps médiocre sera accompagné d'un vent de sud soutenu. Plus à l'est, les belles éclaircies matinales se feront plus discrètes l'après-midi. Il fera 20 à 26 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brumes seront fréquentes en début de journée, notamment vers la vallée de la Seine. Après leur dissipation, le soleil s'imposera. En cours d'après-midi, des nuages d'altitude envahiront le ciel de la Haute-Normandie à la Touraine. Il fera 22 degrés en bord de mer, 25 à 28 dans les terres.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards seront parfois denses au petit jour de la Bourgogne à la Franche-Comté. Par la suite, le soleil aura la part belle. Il fera de 26 à 29 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Soleil et chaleur. L'après-midi, quelques nuages se dessineront dans le ciel du Poitou-Charentes et sur les sommets pyrénéens. Le mercure approchera les 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Un peu de grisaille matinale qui ne contrariera pas l'impression générale de beau temps. Les sommets alpins se coifferont l'après-midi de quelques nuages. Il fera de 26 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil l'emportera. Quelques nuages se développeront sur les montagnes. Il fera 27 degrés en bord de mer et 32 dans les terres.



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 S	KIEV	13/20 P	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	23/35 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	16/27 S	VIENNE	16/21 N	MARRAKECH	19/26 S
				ST-DENIS-RÉ.	17/23 N	LIVERPOOL	11/18 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	11/19 S
				EUROPE		LONDRES	16/24 S	BRASILIA	11/25 S	PRETORIA	3/20 S
				AMSTERDAM	16/24 S	LUXEMBOURG	16/22 S	BUENOS AIR.	11/18 P	RABAT	19/26 S
FRANCE métropole		NANCY	15/26 S	ATHENES	25/32 S	MADRID	17/31 S	CARACAS	25/29 C	TUNIS	20/30 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	14/26 N	BARCELONE	19/27 S	MILAN	17/30 S	CHICAGO	16/31 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/24 S	NICE	17/26 S	BELFAST	12/19 P	MOSCOU	11/18 P	LIMA	20/25 N	BANGKOK	27/32 P
BORDEAUX	15/27 S	PARIS	14/26 S	BELGRADE	16/22 P	MUNICH	13/22 S	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	13/27 S	PAU	12/24 S	BERLIN	16/22 S	NAPLES	19/31 S	MEXICO	12/27 S	DJAKARTA	25/30 C
BREST	12/21 P	PERPIGNAN	17/28 S	BERNE	13/23 S	OSLO	15/24 N	MONTREAL	17/28 S	DUBAI	30/37 S
CAEN	15/22 N	RENNES	13/25 N	BRUXELLES	17/23 S	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	21/31 S	HANOI	27/29 P
CHERBOURG	12/21 N	ST-ETIENNE	14/27 S	BUCAREST	16/24 S	PRAGUE	13/20 S	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	13/28 S	STRASBOURG	15/27 S	BUDAPEST	16/24 P	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	7/12 P	JERUSALEM	24/32 S
DIJON	14/28 S	TOULOUSE	14/28 S	COPENHAGUE	15/20 N	SEVILLE	20/34 S	TORONTO	16/26 S	NEW DEHLI	28/31 P
GRENOBLE	15/29 N	TOURS	13/26 S	DUBLIN	11/17 P	SOFIA	16/25 P	WASHINGTON	18/33 S	PEKIN	27/36 S
LILLE	14/24 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	17/23 S	ST-PETERSB.	13/19 S	**AFRIQUE**		SEOUL	21/26 P
LIMOGES	13/24 S	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	15/25 S	STOCKHOLM	13/21 N	ALGER	14/30 S	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	15/28 S	FORT-DE-FR.	26/29 S	HELSINKI	12/20 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	8/15 S
MARSEILLE	18/29 S	NOUMEA	17/20 N	ISTANBUL	22/29 S	VARSOVIE	12/20 P	KINSHASA	17/31 S	TOKYO	23/27 P

Situation le 11 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour le week-end prolongé de la fête nationale du 14 juillet, 2 070 trains, dont 1 265 TGV, seront mis en service par la SNCF. Le service « Spécial grands départs » qui consiste à porter aide et assistance aux voyageurs sera aussi mis en œuvre dans plus de 70 gares.

■ **FRANCE.** Mise en place d'un forfait coupe-file pour accéder aux 58 musées (collections permanentes ou expositions temporaires) et monuments du département des Alpes-Maritimes. Cette Carte Musée Côte d'Azur, individuelle et nominative, coûte 70 F pour trois jours consécutifs, ou 140 F pour sept jours, pour un nombre de visites illimité avec un accès prioritaire. Disponible dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative locaux, les magasins Fnac ou les musées et monuments concernés, avec en prime un mini-guide pratique qui donne toutes les informations sur les sites avec le descriptif des collections.

TECHNOLOGIE

Monaco inaugure une galerie marchande virtuelle sur Internet

PORCELAINES de la principauté, timbres commémoratifs du 700e anniversaire, chambres de l'Hôtel Terminus, locations de l'Agence du Midi, ou bouteilles choisies de Piper-Heidsieck, les symboles du luxe monégasque sont rassemblés pour le première fois sur Internet.

Le 8 juillet, après l'inauguration officielle par le prince Albert, la galerie marchande virtuelle baptisée Monaco Shopping (www.monaco-shopping.com) s'est ouverte avec 14 commerçants. Une vingtaine d'autres enseignes s'apprêtent à la rejoindre.

Christian Haneuse, président de la PME Tekworld et principal artisan de cette expérience de commerce électronique, espère rassembler une cinquantaine d'échoppes virtuelles d'ici à la fin de l'année. Ce camarade d'école du prince Albert a bouclé le projet en un an après avoir obtenu le soutien d'IBM. L'entreprise américaine apporte la solution technique avec son logiciel Net. Commerce.

Aujourd'hui, le site offre un paiement sécurisé par carte bancaire grâce au système Payline de SG2. En septembre, un porte-monnaie électronique conçu par Monacoll doit compléter le dispositif pour les achats de faible montant, même s'ils ne sont pas monnaie courante dans l'univers du luxe.

Tekworld a investi 3 millions de francs dans l'opération. Christian Haneuse ne s'attend pas à amortir rapidement cette somme. Chacun des 14 commerçants qui ont participé à l'inauguration de Monaco Shopping n'ont versé que 10 000 francs à Tekworld. Ils doivent également restituer de 2 % à 18 % du montant de leurs ventes à leur hôte. Pour l'instant, Tekworld a limité l'offre de la galerie à une dizaine de produits par boutique.

PAIEMENT SÉCURISÉ

Les internautes friands de spécialités monégasques doivent remplir un formulaire d'enregistrement. Un préalable à tout achat qui reste raisonnable du fait du nombre limité de renseignements imposés. *Ensuite, le paiement, réalisé par la* communication du numéro et de la date d'expiration de la carte bancaire. Cette opération qui effraie encore nombre d'internautes est sécurisée par un cryptage des données avec une clé de 40 bits (système SSL).

Comme dans la plupart des galeries marchandes créées sur Internet, le client peut flâner d'une boutique à l'autre, en remplissant avec les produits de son choix un chariot tout aussi virtuel que le lieu qu'il visite. La liste de ses achats s'affiche ensuite à l'écran avec le prix total à régler. Tekworld ne prend pas en charge la livraison des articles qui est réalisée directement par les commerçants. Pour l'instant, ces derniers intègrent ce coût dans leur prix de vente. Mais l'ensemble du dispositif doit être revu dans six mois, lorsque la galerie aura acquis une première expérience.

Le lancement de Monaco Shopping se produit en pleine ébullition internationale autour du commerce électronique. A côté des grandes manœuvres économiques et industrielles, il est significatif que le projet ait été mené à bien par une entreprise qui emploie moins de 100 personnes. Tekworld ouvre Monaco Shopping la veille de la fermeture de *World Avenue, la galerie* marchande lancée à grand bruit le 13 août 1996 par... IBM. Un symbole.

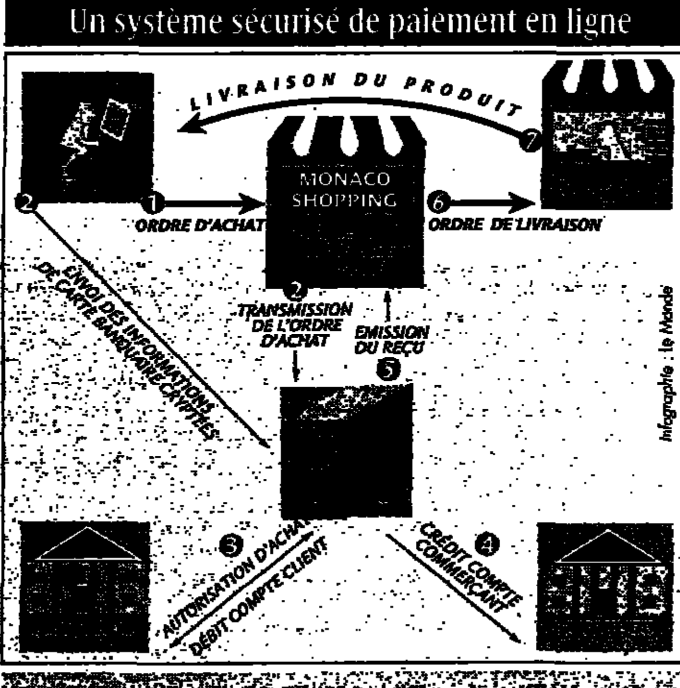
Big Blue, qui dépense sans compter pour s'établir solidement parmi les acteurs majeurs du commerce électronique, a changé de stratégie en juin dernier. D'animateur de galerie, il s'est rabattu sur la fourniture d'outils logiciels et matériels. *« La vente de détail n'est pas notre métier, et nous ne voulons pas entrer en concurrence avec certains des clients de nos produits et services informatiques »*, explique Bill Etherington, directeur général d'IBM Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Pourtant, en octobre, IBM relance une galerie marchande, en France cette fois. Répondant aujourd'hui au nom de code Comet Shopping, elle doit déjà accueillir la Caisse nationale de prévoyance, Matra Communication et CD & Co. Chaque boutique pourra mettre en vente cinq produits pour une participation de 25 000 francs HT.

Bilingue français-anglais, la galerie sera ouverte mi-octobre par IBM pour une durée d'environ deux mois... Ensuite, mystère. La suite pourra être assurée par une autre entreprise, comme Tekworld, ou *par les commerçants qui souhaitent* poursuivre seuls l'expérience. Déjà, certaines sociétés intéressées se sont plaintes de la brièveté de l'opération. Mais IBM semble pris en tenaille entre son désir de stimuler le marché européen du commerce électronique et sa crainte de subir un nouveau revers.

Michel Alberganti

Un système sécurisé de paiement en ligne



[illegible] Monaco Shopping utilise le système [illegible] SG2. Le numéro de carte bancaire, transmis sous forme [illegible] n'est pas communiqué au commerçant mais à un serveur [illegible] pour réaliser la transaction financière avec [illegible]. Lorsque l'achat est validé, le commerçant [illegible]

VOYAGES

La délivrance des passeports, autre « bouchon » de juillet

FRANÇOIS T. se rend à la mairie de son arrondissement, rue Manin à Paris, muni de tous ses justificatifs et de son passeport périmé. Pour les besoins de son travail, François voulait faire proroger son passeport, sur lequel se trouve le précieux visa américain à validité permanente. *« Il n'y a pas de prorogation »*, lui annonça l'employée, qui lui délivre son nouveau passeport... après quatre heures d'attente. François a bien occupé son dernier après-midi de vacances.

« La délivrance des passeports en juillet-août s'apparente à un péage d'autoroute les jours de grands départs », reconnaît-on à la préfecture de Paris. Il y a eu une augmentation du nombre de demandes de passeports de 4 % au cours des six premiers mois de l'année 1997, avec une pointe de 7 % en avril. A la préfecture, on attribue cet appel du large à la baisse du prix des voyages à l'étranger ainsi qu'à la multiplication des voyages et séjours pour les jeunes.

Pour faire face, vingt antennes ont été ouvertes dans les mairies d'arrondissement et une au commissariat du treizième. Les effectifs ont été renforcés : ils sont passés de 90 à 135 agents, dont 55 employés en contrat à durée déterminée. Il n'est pas rare de voir, le premier jour, le stagiaire accueillir le public, tandis qu'un titulaire, qui n'a pas eu la chance de partir en vacances, supervise son travail.

Il faut en général vingt minutes pour établir un passeport. *« S'il y a cinquante personnes devant vous, il faudra attendre 1 h 40, voire davantage s'il y a des cas complexes*, précise-t-on à la préfecture. *C'est pourquoi les employés, qui travaillent jusqu'à 18 heures, évaluent le temps en fonction de l'affluence et arrêtent parfois la distribution des tickets avant l'heure annoncée. »*

Parmi les cas complexes, le plus embarrassant est celui des personnes qui ont égaré leurs papiers sans en conserver la moindre photocopie et ne se souviennent plus de la date de délivrance. Si le passeport a été établi en province, il faudra que l'employé se déplace aux archives. Les autorisations de sortie du territoire pour les enfants mineurs posent également problème, lorsque le demandeur du passeport n'a pas l'autorité parentale.

Si tout se passe bien, les vingt minutes sont consacrées à la vérification des renseignements sur la personne : ceux-ci doivent correspondre aux informations qui figurent dans le dossier. L'employé consulte ensuite divers fichiers, dont celui des personnes recherchées. Il ne reste plus alors qu'à éditer le nouveau passeport. *« A Paris, il n'y a plus de prorogation, car la démarche est la même. Ceux qui ont des visas intéressants doivent donc demander à conserver leur ancien passeport »*, conseille l'administration.

Paris est la seule ville où le passeport est délivré immédiatement au moment de la demande. Cet été, seulement dix préfectures assurent un service d'urgence qui fournit le passeport en une heure : Aurillac, Caen, Cahors, Cergy-Pontoise, Dijon, Guéret, La Rochelle, Tulle, Valence et Versailles. A Amiens, Beauvais, Colmar, Evreux, Niort et Orléans, on peut avoir son passeport dans la journée en insistant, et s'il n'y a pas trop de monde. A Grenoble, Mâcon et Tarbes, le délai est de quinze jours. Partout ailleurs, il faut compter de trois jours (à Nice) à six semaines (à Lille). Un service plus rapide peut être obtenu pour motif professionnel ou en cas de décès ou de maladie d'un parent à l'étranger. Il est alors nécessaire de fournir des justificatifs : ordre de mission, télégramme.

Michaëla Bobasch

Pratique

● **La délivrance des passeports est sectorisée.** Il faut donc s'adresser à l'antenne de l'arrondissement du domicile. On peut aussi se rendre dans l'une des deux antennes ouvertes à la préfecture de police de Paris : rue Louis-Lépine (métro Cité) et 1, quai de Gesvres (métro Châtelet). Compter une heure d'attente.

● **Pièces à fournir.** Pour une première demande : une carte d'identité en cours de validité, ou le livret de famille, ou un acte de naissance avec filiation datant de moins de trois mois, ou tout document attestant de la nationalité française. Pour le renouvellement d'un passeport datant de moins de dix ans : le passeport périmé. Et dans tous les cas : deux photographies identiques et récentes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni ; deux justificatifs de domicile récents et différents, ou un seul, si le passeport périmé mentionne la même adresse ; factures récentes de téléphone et d'électricité, certificat des impôts ou des allocations familiales, carte de Sécurité sociale, quittance d'assurance pour le logement.

SERVICES

14 juillet : les services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement lundi 14 juillet.

■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.

■ **Banques** : elles seront fermées.

■ **Grands magasins** : ils seront fermés.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 11 juillet au mardi 15 juillet à 8 h 30.

■ **Archives nationales** : le Caran sera fermé.

Le Musée de l'histoire de France sera ouvert dimanche 13 et fermé lundi 14 juillet.

■ **Bibliothèque nationale de France** : à la bibliothèque Richelieu, les salles de lecture seront fermées dimanche 13 et lundi 14 ; le Musée des médailles sera ouvert.

A la bibliothèque François-Mitterrand, les salles de lecture seront ouvertes dimanche 13 et fermées lundi 14.

■ **Hôtel national des Invalides** : le Musée des armées de l'Hôtel national des Invalides, le Dôme royal (tombeau de l'Empereur), le Musée des Plans-Reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.

■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le Musée Jacquemart-André (à Paris), le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées** : la plupart des musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée d'Ennery, du Musée Jean-Jacques Henner et du Musée d'Orsay ; en région parisienne, du Musée du château de Bois-Préau et du Musée du château de Versailles et du Trianon ; en province, du Musée Magnin (Dijon) (ces musées sont toujours fermés le lundi).

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert.

La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 13 et fermés lundi 14 juillet.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le Festival d'Avignon a joliment ouvert, jeudi 10 juillet, avec *Nathan Le Sage*, de Lessing, servi dans le rôle-titre par *un Samy Frey tout en force* et en subtilité. Les spectateurs sont resté captivés, dans une Cour d'honneur baignée d'une douceur idéale, pendant plus de quatre heures, et jusqu'a 2 h 30 du matin, pour découvrir *cette pièce qui se veut un* plaidoyer pour la tolérance. La mise en scène du Québécois Denis Marleau est dépouillée, facilement « lisible » et permet d'instaurer un dialogue incessant entre les spectateurs *et les comédiens. La chanteuse* irlandaise Sinead O'Connor a donné un concert unique au Bataclan à Paris, après trois ans d'absence, et avant de se produire à Dax et Lorient. A Vittel, les clients du Club *Méditerranée ont découvert* les charmes de la « sneak preview » : projeter un film devant un échantillon de spectateurs pour tester leurs réactions avant sa sortie.



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Homériques

Au cloître des Célestins, à Avignon, on entend des histoires de héros et de dieux. Agathe Mélinand et Laurent Pelly dans leur adaptation de ces hymnes homériques – qui ne sont pas d'Homère – nous racontent, simplement, l'enfance du monde.

Sami Frey magnétise le public de la Cour d'honneur

Avignon/Théâtre. Le comédien joue « Nathan le Sage » de Lessing, un plaidoyer pour la tolérance mis en scène par Denis Marleau, en ouverture du festival

NATHAN LE SAGE, de Lessing. *Adaptation* : Denis Marleau et Marie-Elisabeth Morf. Mise en scène : Denis Marleau. Avec Sami Frey, Anne Caillère, Christine Murillo, Serge Dupire, Aurélien Recoing, Micheline Bernard, Gabriel Gascon, Philippe Faure. *COUR D'HONNEUR*, les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 juillet, à 22 heures. Quatre heures trente. 110 F à 190F

A la fin de la seconde guerre mondiale, la plus grande partie des théâtres allemands ont choisi de réouvrir avec *Nathan le sage*, de Lessing, *que les nazis avaient interdit* de scène. Un héros juif, un plaidoyer pour la tolérance : il y avait en une pièce ce qu'ils exécralent. Cinquante ans plus tard, *Nathan le Sage* entre dans la Cour d'honneur d'Avignon, avec les égards dus à *son rang : dirigée par le metteur en* scène québecois Denis Marleau et servie par Sami Frey dans le rôle-titre, la pièce de Lessing poursuit sans faillir son plaidoyer pour la tolérance, *à l'ombre du mur du* Palais des papes.

Comment l'aborder, ce mur de pierres dures ? Tous ceux qui se risquent dans la cour ont à affronter la question. Denis Marleau la biaise majestueusement. Il oublie le mur, *ce n'est plus une façade mais une* absence, destinée à mettre en valeur l'immensité du plateau. Plusieurs rangées de fauteuils ont été supprimées pour agrandir encore la scène.

Le décor a l'étrangeté d'une invention mentale *(Michel Goulet). Il* évoque une grille, une balustrade, un pont – sans que rien de tout cela n'existe. Il occupe tout l'espace, mais il ne gène pas les comédiens. Au contraire, il les sert – c'est son principal mérite. Tout près des spectateurs, trois espaces renvoient aux religions dont les bâtiments sty*lisés habitent* le fond du plateau : une mosquée, une église, une synagogue. La seule touche verte dans ce monde de fer – des branchages de palmiers – frôle l'ironie plaisante.

AU TEMPS DES CROISADES

La première indication de lieu vient de la lumière (Guy Simard) teintée d'une chaude plénitude orangée. Nous sommes au Moyen-Orient. A *Jérusalem, exactement*, en un temps imprécisé, mais dont l'arrière-plan est la troisième croisade de 1189 à 1192. Nathan rentre de voyage. C'est un homme âgé, riche et sage, qui vit avec sa fille adoptive Recha et Daja, servante solide et chrétienne. *Pendant l'absence* de Nathan, Recha a été sauvée d'un incendie par un templier qu'elle s'est mise à adorer comme si c'était un ange.

Le templier cache un mystère. Pourquoi, lui le chrétien, a-t-il été gracié par son ennemi le sultan Saladin, musulman, alors que ses compagnons ont *été* retenus prisonniers ? En raison d'une ressemblance avec le frère de Saladin, mystérieusement disparu. Tout d'abord, le templier refuse de ren*contrer Recha parce* qu'elle est juive. Quand il la voit, il en tombe amoureux et demande sa main à Nathan. Pendant ce temps, Saladin cherche à rencontrer Nathan. Officieusement, il veut en obtenir de l'argent. Officiellement, il l'invite à *débattre de la question de la vraie* religion. Nathan flaire le piège. Il lui propose une parabole, dans une scène qui signe le sommet de la pièce.

C'est l'histoire d'un anneau précieux détenu par une famille. A chaque *génération*, le père transmet l'anneau à son fils le plus méritant, qui acquiert ainsi le statut d'héritier légitime. Vient un homme aimant également ses trois fils. Il promet à chacun l'anneau. Au moment de mourir, il se sent incapable de trancher. *Il* fait confectionner deux faux anneaux identiques au premier, convoque en cachette chacun de ses fils, et leur donne à chacun un anneau. Après sa mort, les fils se disputent. *Qui a le vrai anneau ? Ils* portent la question devant un tribunal, *mais le juge*, qui se reconnaît incapable de trancher, les convainc finalement d'accepter une vérité multiple. A chacun d'être digne de l'anneau.

Ainsi en va-t-il pour Nathan – et donc pour Lessing – des trois religions. *Aucune ne détient la vérité*, parce qu'il n'y a pas une vérité. La seule tentative intéressante, pour chaque homme, tient à la pratique, qui dément les certitudes en ce qu'elle est sans cesse à revoir. L'issue de la pièce donne raison à Nathan. Par un concours de circonstances frôlant le rocambolesque, on apprend que Recha et le templier sont frère et soeur, et, en plus, neveu et nièce du sultan. Ils finissent main dans la main, sous le regard du sage Nathan. Cette apparente simplicité du fil directeur de la pièce de Lessing masque une complexité presque envoûtante. Car il y a aussi, au fil des scènes, des histoires de guerre et d'espion, de mariage et d'argent. C'est la vie qui porte Nathan – la *pièce – comme elle emporte* Nathan – le personnage. D'où vient que cet homme soit homme ? De ce que la mort lui a pris sa femme et ses sept fils, massacrés par les chrétiens. Rideau.

Dans la Cour d'honneur, Denis *Marleau procède en maître. Il joue* la simplicité et le démarquage net des espaces dont témoigne son adaptation. On peut préférer la traduction de François Rey (éditée par José Corti), plus proche de la sensibilité de Lessing. En revanche, le metteur en scène québecois réussit *à instaurer un dialogue* incessant entre les spectateurs et les comédiens. Les personnages sont facilement repérables : Anne Caillère joue une Recha exaltée, Aurélien Recoing un Saladin (trop) affirmatif, en accord avec Micheline Bernard, *sa soeur Sittah, calculatrice.* Gabriel Gascon passe du derviche au patriarche avec un égal empressement. Dans un autre registre, Philippe Faure inquiète ce qu'il faut dans le rôle du Frère lai, et Christine Murillo séduit sans ambages par sa verve populaire.

Au milieu d'eux, Nathan est Na*than : c'est Sami Frey qui le joue. Il* semble plus posé que ses compagnons. Mais sa sobriété recèle tant de force, de subtilité, de douce ironie et de solitude qu'il magnétise l'auditoire. On le savait remarquable, singulier, personnel. On le découvre grand parmi les grands. Au panthéon de la Cour.

Brigitte Salino

Les paris de Denis Marleau

Né en 1954, le Québécois Denis Marleau dirige le Théâtre *Ubu* de Montréal, qu'il a fondé en 1982. C'est un homme et un metteur en scène atypique, qui puise autant dans la culture européenne que dans la technologie américaine. Attiré par ceux qu'il appelle *« les francs-tireurs de l'art moderne »*, il mène au théâtre une *intense* recherche formaliste, qui lui a valu une reconnaissance internationale. Invité une première fois à Avignon en 1996, il a présenté deux spectacles, *Le Passage de l'Indiana*, de Normand Chaurette, et une adaptation de *Maîtres anciens*, de Thomas Bernhard. En mai, il a créé à Dijon *Les Derniers Jours de Pessoa*, d'Antonio Tabucchi.

Lessing, « un vagabond érudit »

LESSING n'a-pas eu de chance : il avait trop d'esprit. Cette disposition lui a joué plus d'un tour, mais il s'en est accommodé. Après sa mort, en 1781, *il a été statufié dans* la posture de grand rénovateur du théâtre allemand – cela a masqué les accidents de ses aventures intellectuelles et humaines. Si ses pièces majeures – *Minna von Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan le Sage – n'ont cessé d'être montées* en Allemagne (en RDA et en RFA), il a fallu attendre que Giorgio Strehler propose à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, en 1983, une admirable *Minna*, pour que Lessing passe véritablement les *portes du théâtre français. Giorgio* Strehler tenait à cette présentation, non seulement à cause du génie de la pièce, mais aussi parce qu'il voit en Lessing un représentant de l'Europe de la raison et du cœur qu'il appelle de ses voeux.

Né en Saxe en 1729, Gotthold Ehphraim Lessing aurait dû être *pasteur, comme son père et son* grand-père. Il commence d'ailleurs par étudier la théologie à Leipzig, mais bifurque vite vers les domaines dont il entend qu'ils feront de lui « un homme» : la philologie, les sciences naturelles, la médecine. Dans le même temps, il se lie à une troupe de théâtre qui créée sa première pièce, *Le Jeune Erudit*. Lessing a dix-huit ans. Beaucoup plus tard, il écrira qu'*« il n'est pas vrai que la ligne la plus courte soit toujours la plus droite »*. Sa vie a suivi ce chemin. Elle est *passée par des villes aussi différentes* que Berlin, Breslau, Hambourg, et des fonctions aussi diverses que journaliste, secrétaire de général, bibliothécaire. Elle a aussi oscillé entre des moments de très grande célébrité, que Lessing *a cassés lui-même. Elle s'est nourrie* de la fréquentation assidue des livres et de nuits dans les tavernes et les salles de jeu. Elle a connu l'amour, mais ce fut un amour longtemps contrarié. Et, quand enfin Lessing put se marier, il ne *compta que deux ans de bonheur.* Son fils mourut à la naissance, sa femme en couches.

HUMOUR AMBIVALENT

« Je l'ai perdu avec tant de regret, ce fils ! Car il avait tant d'intelligence ! tant d'intelligence », écrit alors Lessing à un ami. *« N'était-ce pas intelligence qu'on ait dû le tirer au monde avec des pinces de fer ? Qu'il ait tout de suite flairé le pot aux roses ? N'était-ce pas intelligence que de saisir la première occasion pour en repartir ? »* Tel était Lessing. Façonné d'un humour totalement ambivalent. A sa future femme, qui, de passage à Vienne, préfère aller à l'église qu'au théâtre, il écrit qu'il trouve son effort *« fort louable »*. Et il ajoute : *« Car je suis tout à fait sérieux en affirmant qu'on rit plus dans les églises viennoises qu'aux théâtres. »*

Voilà pour l'homme. *L'œuvre* est à la hauteur. Elle se compose de pièces, d'articles, d'ouvrages polémiques. C'est l'œuvre d'un *« vagabond érudit »*, comme il se nommait lui-même, décidé à vivre et à penser sans contrainte. Lessing avait *une conviction* : qu'il n'est pas de vérité unique. *« Il n'est pas de mon devoir de résoudre les difficultés que je crée. Mes idées peuvent bien être de moins en moins liées, ou même paraître se contredire entre elles, pourvu qu'elles soient des idées où* [les lecteurs] *puissent trouver à penser par eux-mêmes. »* Cette conviction lui valut de provoquer une révolution dans le théâtre allemand : contre le goût de l'époque, qui portait aux nues la tragédie française, Lessing vanta Shakespeare, tout en appelant la naissance d'une tragédie allemande dont les héros puissent inciter les spectateurs à réfléchir sur eux-mêmes et par eux-mêmes. Ainsi, il fonda une approche nationale – et surtout sociale – du théâtre, qui s'est imposée comme une préoccupation et une source de réflexion majeures sur les scènes allemandes.

B. Sa.



À L'AFFICHE

Musique aux Arcs
Du 13 juillet au 1er août, la station se met à la musique. Le clarinettiste Bernard Yanotta et le pianiste Michel Dalberto y ont invité des artistes à donner des programmes où l'on relève les noms d'André Caplet, Chostakovitch, Adams, Hindemith, Schubert...
Festival des Arcs, 73800 Bourg-Saint-Maurice. Tél. : 04-79-41-55-54.

Les vacances à la mer
La Bibliothèque du Centre Pompidou présente une exposition axée sur les souvenirs de famille, de 1900 à 1970. A partir d'autochromes, de photographies, de cartes postales, de publicités, quatre parties sont définies : la montée des stations balnéaires, les activités de plage, la famille, des films amateurs.
Centre Georges-Pompidou, Galerie de la BPI, 19, rue Beaubourg, 75004, Paris. Tél. : 01-44-78-12-33. Du 9 juillet au 29 septembre.

L'été photographique de Lectoure
Cette édition est marquée par l'exposition Jan Groover, grande figure de la photographie conceptuelle américaine. A voir également, Pierre Savatier, Alain Alquier, Daniel Locus et Clarisse Doussot.
Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700 Lectoure. Tél. : 05-62-68-83-72. Du 19 juillet au 28 septembre.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www. lemonde.fr/festivals

« Sneak preview » au Club Med

A Vittel cet été, la sortie des films est testée sur de gentils membres

LE GRATIN du show business, de la politique et du cinéma s'était donné rendez-vous, samedi 5 juillet au soir, lors de l'ouverture du premier Festival de Vittel. Véhiculés par d'élégantes décapotables, Michael Jackson, Sharon Stone, Jim Carey, Charles Pasqua et Charlotte Valandrey ont ainsi gravi tour à tour l'escalier tapissé de rouge du Centre des congrès lorrain, qui concurrençait en la circonstance le Palais du festival de Cannes. Tout au moins chacun faisait-il mine d'y croire, parmi la foule impavide et clairsemée des buveurs d'eau dont les improbables débordements étaient maintenus à distance par trois barrières ferrugineuses.

En vérité, hormis Charlotte Valandrey, nulle vedette ce soir-là à Vittel, mais quelques très lointains sosies, et, nonobstant les nombreuses affiches qui le faisaient accroire, pas davantage de Festival de cinéma, mais une activité d'un nouveau genre – la *sneak preview*, projection d'un film destinée à tester auprès d'un échantillon de spectateurs les réactions du public avant sa sortie – lancée depuis le mois de mai par le Club Méditerranée à l'intention des gentils membres de son village vosgien. Rien d'étonnant à cela : les vacances, comme chacun sait, sont synonymes de liberté, et ce n'est pas d'hier que « le Club » en fait usage, y compris dans le maniement du vocabulaire. On peut ainsi lire dans la brochure consacrée à cette nouvelle activité que les clients *« auront la sensation d'être, pour quelques heures, les critiques les plus célèbres, les jurés du Festival de Cannes, de Venise ou de Berlin, ou les nouveaux " moguls " d'Hollywood »*. Les vacances étant, comme chacun sait, l'occasion rêvée de se faire du cinéma.

Au risque d'assombrir par une note triviale la période estivale, il faut cependant dire un mot de la réalité de cette entreprise. Elle est née de la rencontre entre la politique de développement des villages thématiques du Club Méditerranée et l'offre de service d'une agence de communication (Le Public Système) qui, œuvrant notamment dans le domaine du cinéma, entretient des liens privilégiés avec certains distributeurs. Cinq films en avant-première ont ainsi été montrés à Vittel jusqu'à présent : *Comme des rois* de François Velle, *Coup de foudre et conséquences* d'Andrew Tenant, *Scream* de Wes Craven, *Deux jours à Los Angeles* de John Hertzfeld, et *Prince Vaillant* d'Anthony Hickox. Pour chacun d'entre eux, le public est invité à remplir un questionnaire détaillé après la projection, puis un nombre restreint participe à un débat destiné à affiner l'estimation quantitative. Réalisée par une agence spécialisée, l'étude fait l'objet d'un rapport d'une centaine de pages remis au distributeur, qui peut ainsi adapter la stratégie promotionnelle du film, depuis l'affiche jusqu'à la bande-annonce, en passant par les partenariats.

Les spectateurs sont invités à remplir un questionnaire après chaque projection et certains sont réunis pour en débattre

Projeté samedi 5 juillet au cours de la simili-cérémonie cannoise, *Prince Vaillant* (en salle le 6 août), adaptation en demi-teinte de la célèbre bande dessinée, a réuni dimanche matin, autour de quelques enquêteurs, une dizaine de spectateurs, enfants, adolescents et adultes. L'acuité des réflexions suscitées par le film, le respect critique manifesté à l'égard de l'œuvre en firent sans conteste le moment le plus édifiant de cette opération, dans la mesure où il tranchait résolument avec la vocation (quelle cible pour quel produit ?) de cette réunion. Les techniques de marketing cinématographiques importées des Etats-Unis, y compris ces projections-tests destinées à modifier en amont le film lui-même, sont plus ou moins honteusement pratiquées en France, où le cinéma est encore considéré comme un art. L'opération Vittel, qui joue le jeu de la « communication », marque à ce titre une date : le début du cinéma hydraulique, sinon la fin des haricots.

Jacques Mandelbaum

HORS CHAMP

■ Eté prolifique pour le designer et architecte français **Sylvain Dubuisson**, Grand Prix national de la création industrielle, en 1990. Après avoir signé la scénographie nocturne de la place Clément-Marot lors du Printemps de la photo de Cahors, il met la dernière main à l'aménagement du salon de thé japonais Toraya qui doit ouvrir, le samedi 19 juillet, rue Saint-Florentin, dans le 1er arrondissement de Paris, et peaufine l'orfèvrerie liturgique qui sera utilisée par le pape **Jean Paul II** lors des Journées mondiales de la jeunesse à Paris en août. Il a dessiné un calice, un ciboire, des patènes et des coupes qui sont réalisés par l'atelier de haute orfèvrerie de **Christofle**. Enfin, l'architecte vient de terminer la construction à Saint-Selve (Gironde) des chais du Château Haut-Selve (graves), premier domaine viticole entièrement nouveau depuis cent ans et propriété du viticulteur **Jean-Jacques Lesgourgues**.

■ La troupe de théâtre de rue **Royal de Luxe** a invité les Arlésiens, le 7 juillet, à un safari photo : un rhinocéros géant, de bois et de fer couleur musc, l'œil vert, la gueule baveuse et la queue tourbillonnante, a été exhibé sur le boulevard des Lices, précédé de cymbales gigantesques dont le fracas rythmait la marche tribale et d'un canon qui propulsait dans le ciel des milliers de tracts incitant la foule à *« sortir son appareil pour photographier la bête »*. Les meilleures photos seront primées par la troupe. *Safari* est une création pour les Rencontres internationales de la photographie produite par le conseil général des Bouches-du-Rhône (300 000 francs). Ce rhinocéros réapparaîtra lors de l'Exposition universelle de Lisbonne, en 1998. L'animal sera immergé dans le Tage.

■ Après le succès de *Raison et sentiments*, de **Jane Austen**, réalisé au cinéma par **Aung Lee**, et celui du *Patient anglais*, de **Michael Ondatjee**, réalisé par **Anthony Minghella**, Hollywood s'interroge sur l'opportunité des adaptations de romans à succès au cinéma, mécanisme dont les grands studios se méfiaient jusque-là et qui faisait le bonheur des indépendants. Côté indépendant, des adaptations de *The Ice Storm*, de **Rick Moody** par Aung Lee, et de *De beaux lendemains*, de **Russell Banks** par **Atom Egoyan**, ont déjà été présentées au Festival de Cannes 1997. La transposition de *Nœud et dénouement*, d'**E. Annie Proulx**, est prévue. Côté majors, Warner a produit *L. A. Confidential*, de **James Ellroy** (présenté lui aussi à Cannes ; première le 19 septembre aux Etats-Unis), Walt Disney *A Thousand Acres*, de **Jane Smiley** (sortie le même jour) et la 20th Century Fox adapte *Anywhere but here*, de **Mona Simpson**.



d'honneur

La danse comme laboratoire du temps

Aix-en-Provence/Danse. Susan Buirge, conseillère artistique de Danse-à-Aix de 1980 à 1986, revient dans la ville présenter deux pièces d'un répertoire sur les saisons qu'elle crée, depuis quatre ans, à Kyoto

Ubusuna (danse de l'hiver) et Mizu-gaki (danse du printemps), de Susan Buirge. Tomihisa Hida (composition et direction musicale). Ichihime gagaku-kai (orchestre). Félix Lefèbvre (lumières). Yoshiko Kunishima (costumes). Dimanche 13 juillet, 22 heures, cour des Arts et Métiers. Tél. : 04-42-23-30-30. Au programme à Aix : Kin Iro No Kaze no Kanata et Ubusuna.

Les musiciens de Tomihisa Hida, vêtus de kimonos rose saumon, se découpent sur fond de lumière bleue. La saturation des couleurs absorbe le regard. Côté jardin, les danseurs costumés de blanc arrivent sur scène, l'un derrière l'autre. La ligne qu'ils dessinent ouvre une coulée dans l'espace, qui s'enroule en corolle autour d'un garçon (Yuichi Igarashi). Il est la partie mâle de la fleur. Tel est le début de *Mizu-gaki* (le printemps), troisième volet du cycle des saisons selon Susan Buirge. Quand la danse commence, le printemps bat déjà son plein. D'où les couleurs fortes qui baignent le plateau : le rose intense rougit, le bleu garde son audace, et le blanc a gagné du terrain. On est passé d'un printemps à Kyoto à un drapeau de 14 juillet. D'entrée de jeu, Félix Lefèbvre, avec ses seules lumières, a posé les limites, élargies, de ce printemps qui n'appartient qu'à Susan Buirge. C'est beau, c'est drôle. C'est franco-japonais.

Les lumières pas plus que la danse ne s'autorisent pourtant un millimètre de cliché. Avant *Mizu-gaki*, la chorégraphe a déjà donné une danse consacrée à l'automne (*Kin-Iro no Kaze no Kanata*) et une autre à l'hiver (*Ubusuna*). Ce travail, que Susan Buirge conçoit à Kyoto depuis quatre ans, est une réussite parce qu'il résiste à tout ce qui serait facilité, cerisiers en fleur et bonsaïs. Quand elle compose, elle n'oublie jamais qu'elle est née dans le Minnesota (où la nature est aussi un vertige), que sa première danse, elle se souvient l'avoir faite dans les travées de fraisiers de son grand-père. Elle n'oublie pas davantage qu'elle s'établissait en France, en 1970, pour créer sa propre pensée chorégraphique, loin d'Alwin Nikolais, son maître à danser.

Le Japon pour elle n'est pas une dérobade, mais un poste d'observation d'elle-même, où elle a pu réunir, avec calme, toutes les strates qui la constituent. Le Japon est le pays de la forme et du formalisme. L'Américaine, qui a retenu les procédés mathématiques et aléatoires de Merce Cunningham pour bâtir sa méthode de composition, aime que ses danses soient des objets réfléchis, structurés, dont elle bannit l'élan primitif.

INFLUENCES

Stravinsky et sa rythmique de peur : quand un chorégraphe occidental danse sur le printemps, il a forcément la partition du *Sacre du printemps* en tête. Et les noms de Nijinsky, Béjart, Bausch inscrits sur sa rétine. Susan Buirge a trouvé, peut-être malgré elle, une réponse pour éviter toute influence : ce n'est pas dans *Mizu-gaki* qu'on retrouve la trace du célèbre *Sacre du printemps*, mais dans *Ubusuna*, sa pièce d'hiver, composée juste avant. Au tout début de cette danse, elle a, en effet, massé ses danseurs tout à gauche du plateau. Pendant dix minutes, ils ne font qu'osciller. Et là on est exactement dans la pulsation de Stravinsky. Car, dans l'hiver de la chorégraphe, le printemps germait déjà : rappelons la figure finale qui est celle d'un doigt surgissant, telle la jeune pousse, de derrière la main. Et, dans son printemps, il y a déjà l'été. Pas de séparation, pas de frontières. On n'est plus dans les saisons. On est dans le temps.

Mizu-gaki se développe autour de l'idée des ombres retrouvées avec le retour du soleil. Tout au long de la pièce, un(e) danseur(se) se tient immobile, à l'écart. Il n'est pas éclairé. Il est le nord. Les danseurs montent sur leurs pointes, redescendent. La sève se fraie un parcours. La danse s'effectue deux à deux. Pistil et étamines. La chorégraphe, fine observatrice des danses anciennes japonaises, elle a su en apprécier l'économie de gestes, qui permet à un saut peu spectaculaire de prendre soudain toute sa valeur. D'être surpris par deux danseurs qui, enfin, se touchent. Attendris par deux filles qui, penchées l'une sur l'autre, se courbent en un même mouvement d'abandon (Chiho Shin, Mikayo Mori). Le minimalisme japonais ancestral rejoint, ici, celui des années 60 aux Etats-Unis. Tomihisa Hida, par ailleurs prêtre shintoïste, paraît ravi d'avoir été entraîné dans l'aventure. Sa musique est déchirante.

D. F.

Susan Buirge, chorégraphe

« Le printemps a toujours été pour moi une saison si difficile ! »

« En quoi Danse-à-Aix est-elle un peu votre manifestation ?

– En 1980, j'ai succédé à Rosella Hightower au poste de conseillère artistique de Ginette Escoffier, qui créait ce festival il y a vingt ans. Ginette Escoffier préoccupée, à juste raison, par une danse qui s'impliquerait socialement dans sa ville, demandait aux chorégraphes invités de faire des animations. Je ne pense pas que le chorégraphe soit un animateur. J'ai eu l'idée de leur demander des danses conçues exprès pour la rue. Le terme de « danse de rue », inventé à Aix, est devenu une expression générique. La danse questionnait la ville, et la ville la danse. C'est aussi à Danse-à-Aix que se sont développés les échanges avec l'American Dance Festival, de Durham, en Caroline du Nord. Ainsi partaient en 1983, pour la première fois, cinq compagnies françaises de danse contemporaine : Maguy Marin, Dominique Bagouet, Bouvier/Obadia, Karine Saporta, Dominique Petit et Caroline Marcadet... Cette année, à Aix, ma compagnie dansera l'automne et l'hiver, car Montpellier-Danse 97 et l'Arsenal de Metz, coproducteurs de *Mizu-gaki*, en ont voulu l'exclusivité.

– N'avez-vous pas été gênée de créer sur ce thème du printemps qui a tant d'illustres prédécesseurs ?

– Ce qui m'intéressait, c'était de comprendre pourquoi cette saison m'a toujours été si difficile. Il y a une telle accumulation de forces. C'est si chaotique. Je suis bouleversée par ce que je ressens, ce déchirement de l'enveloppe de la Terre. En revanche, au Japon, l'idée du printemps est douce, romantique... Bien sûr, la partition de Stravinsky est là. On ne peut pas vivre au XXe siècle sans penser à son *Sacre*. Je n'ai jamais, je crois, travaillé autant les rythmes à l'intérieur d'un même tempo, car cette musique du compositeur russe renforce les sentiments douloureux. C'est un salut que je lui adresse dans mon cœur. Par ailleurs, je ne me sens pas dans une lignée, pour la simple raison que je n'ai pas travaillé uniquement sur le printemps. Avant, j'ai créé l'automne et l'hiver. C'est très porteur de brasser les quatre saisons d'un coup, car mon printemps naît de l'hiver que j'ai imaginé, et cet hiver ne peut être issu que de l'automne qui l'a précédé. Comment une saison porte une autre saison, comment l'une s'étire dans l'autre : voilà ce dont je veux rendre compte.

– La musique de Hida Tomihisa a-t-elle évolué après quatre ans de collaboration ?

– Hida a commencé à composer sa propre musique avec ce travail. Avant il interprétait les musiques traditionnelles du répertoire gagaku. Ce qu'il fait toujours dans les temples et les lieux sacrés. Il a totalement accepté mon approche de la danse. Je compose toujours une structure très élaborée, qui se bâtit dans le silence. Pendant les répétitions, Hida note au chronomètre. Quinze jours avant la première, nous mettons musique et danse ensemble. Pour l'hiver et l'automne : tout a été pile dans le mille. Pour ce printemps, il a fallu un léger ajustement, nécessité par ma propre conception du printemps qui s'oppose à celle des Japonais. Je peux dire que j'ai dû, cette fois-ci, le pousser dans ses retranchements, surtout pour la première partie où il fallait trouver la force du printemps qui ébranle la montagne. Il était plus facile pour la seconde partie, qui est celle des rivières, de trouver un accord de tonalités. Toutefois, l'ensemble de la pièce a trouvé sa résonance après des heures de discussion avec Hida sur les notions shintoïstes concernant le neuf, le vieux, le renouvellement et la continuité. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Les contradictions de Sinead O'Connor

Paris/Rock. La chanteuse irlandaise se produisait au Bataclan, avant de se rendre à Dax et à Lorient

SI UNE OVATION salue Sinead O'Connor après chaque morceau, c'est que l'Irlandaise possède une des plus belles voix de la chanson contemporaine et que ses mélodies rayonnent d'une touchante mélancolie. C'est aussi que sa personnalité s'est enrichie d'une histoire de rébellion et de souffrance, de lutte et d'humiliation. Depuis ses débuts, en 1987, la jeune indomptée a combattu comme autant de moulins à vent le conformisme religieux de son pays, le Vatican, les puritains américains, l'occupation britannique en Irlande du Nord, le poids de son passé familial. Le 21 juin, elle devait participer à un concert organisé à Jérusalem en faveur de la paix et du partage de la Ville sainte. Menacée de mort par les religieux d'extrême droite, la chanteuse, déjà au cœur d'une échauffourée devant le Saint-Sépulcre, en 1995, avait dû renoncer.

Jeudi 10 juillet, pour un concert unique au Bataclan, le public parisien attendait bras ouverts celle qui avait suspendu sa houleuse carrière depuis trois ans. Accompagnée d'un groupe de dix chanteurs et musiciens à majorité féminine, Sinead O'Connor n'entame pas son concert en martyre. Sur un rock relax, on découvre le visage apaisé d'une femme de trente ans. Disparu le crâne rasé, signe ostensible du rejet de sa séduction ; évanouis les douloureux rictus qui témoignaient de son âme torturée. De beaux cheveux bruns encadrent une souriante frimousse. Un tee-shirt bleu, sans manches, s'arrête un peu au-dessus du nombril. Cette sérénité inédite, l'Irlandaise, convertie au bouddhisme, avoue la devoir à sa maternité. Elle vient de dédier à l'amour de ses deux petites filles, autant qu'aux *« peuples d'Israël, du Rwanda et d'Irlande du Nord »*, les six chansons d'un nouveau mini-album, intitulé *Gospel Oak*.

Le concert s'articule autour de la tendre douceur de ces nouveaux titres. On y retrouve le lyrisme élégiaque des mélodies celtes, un timbre qui évoque autant l'onirisme qu'un souffle terrien. Sinead est à la croisée de deux des grandes voix de la chanson irlandaise, celle – éthérée – d'Enya et celle – plus rude – de Mary Coughlan. Souvent la délicatesse des harmonies s'anime d'une ferveur quasi-religieuse. Un chœur de quatre jeunes filles à la dégaine de collégiennes donne à certaines gigues alanguies des allures de gospel. La dame se confronte à ses contradictions. Celles d'une anticléricale qui vibre de religiosité, celles d'une enfant martyrisée chérissant plus que tout le fruit de ses entrailles (*« Quand tu auras besoin de moi je ferai / ce que ta propre mère n'a pas fait / Te materner »*, dit-elle dans *This Is to Mother you*). Dans *This Is a Rebel Song*, qu'elle dédie sur scène à *« Jeanne d'Arc, mon héroïne, bien que son image soit dévoyée par le Front national »*, elle parle de l'ennemi héréditaire de son peuple en chantant *« I love you my hard Englishman »*.

Parfois, les musiciens suscitent des mélanges troublants

Ces bons sentiments recèlent des pièges musicaux. Le groupe, en particulier le batteur, appuie souvent lourdement cette quête d'émotions. Un piano électrique parsème de notes bleues trop faciles les coups de cœur de la vocaliste. Envahissants, deux synthétiseurs distillent des nappes blanches aussi enivrantes qu'une neige artificielle agitée dans une boule magique. Parfois, les musiciens suscitent des mélanges troublants. Le tempo d'une marche irlandaise peut épouser avec bonheur les circonvolutions d'un violoncelle, le groove urbain d'une basse et les mélopées d'un chanteur arabe. Sur les harmonies les plus dépouillées, Sinead sait se contenter d'une retenue magnifique, flirter doucement avec des aigus où affleure sa vulnérabilité.

On aimerait l'entendre côtoyer plus d'étrangeté, trop souvent le sentimentalisme prime sur l'audace. Alors que la voix devrait se suffire à elle-même, une touche d'effet new age vient parasiter son intensité. La force de ses convictions pourrait la guider. Quand, en rappel, la chanteuse reprend le *Redemption Song* de Bob Marley, une phrase aussi forte que *« Emancipate yourself from mental slavery »* (libérez-vous de l'esclavage mental) mériterait autre chose qu'un confort petit bourgeois. Sinead O'Connor sera le 13 juillet au Festival des arènes de Dax et le 2 août au Festival interceltique de Lorient.

Stéphane Davet

De l'art de la trompette

Paolo Fresu est à Paris pour trois concerts avec son quintette italien. En plein air et en club.



PAOLO Fresu, c'est le trompettiste du Palatino d'Aldo Romano. Paolo Fresu est ce jeune homme aux airs romantiques qui s'accroupit à l'avant-scène quand les autres jouent. Paolo Fresu donne à chaque note de trompette (ou de bugle) ce timbre feutré, oublié, triste avec délicatesse, qui se situe parfaitement à l'orthocentre du triangle des Bermudes du jazz actuel (Chet Baker, Tom Harrell, Enrico Rava). Agé de trente-cinq ans, Paolo Fresu s'impose comme l'émule de Rava avec qui il a joué, est voulu par tous les grands leaders (les saxophonistes Phil Woods, Dave Liebman, John Zorn), a joué avec Gerry Mulligan, vient de remporter le Django d'or du meilleur musicien européen. Le parc floral prend ses tenues d'été, moins luxuriantes qu'en temps de rhododendrons, mais plus fermes. Dans le bassin, les myriades de tortues en sont à la saison des amours, ce qui est toujours complexe et un peu angoissant. Paolo Fresu, qui respire l'Italie, vient avec un quintette très typé. Bonne occasion de découvrir certains des artistes de la botte. Et d'entendre Fresu dans sa langue.

★ Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 12. Entrée du parc : 10 F.
★ Au Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Daniela Mercury
Représentante la plus explosive, mais aussi la plus intelligente de l'*axé music* de Salvador-de-Bahia, Daniela Mercury sait manipuler les foules. Enfant douée du carnaval bahianais, elle travaille avec Gilberto Gil, Caetano Veloso ou Carlinhos Brown. Elle a la voix, l'enthousiasme, et ses chevaliers servants lui ont offert d'excellentes chansons.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 11. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.
Dave Burrell Sextet
Pianiste d'abord connu pour ses liens avec la « new thing » et le free jazz du milieu des années 60, Dave Burrell est aussi un formidable amoureux des racines du jazz, surtout dans leur versant le plus proche du gospel et du blues. Il dresse depuis plusieurs années une synthèse à la spontanéité lyrique de ses deux sources. Dave Burrell jouera avec ses amis français Daniel Huck et Carl Schlosser, l'un et l'autre à placer parmi les grands expressionnistes du jazz.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 11. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Willie Colon
Tromboniste et chanteur, le Portoricain Willie Colon est l'un des monstres sacrés de la salsa. Aussi incontournable que Celia Cruz ou Ruben Blades, avec qui il enregistra quelques albums essentiels à la gloire du genre.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 21 heures, le 12. Tél. : 01-47-00-55-22. 160 F.
Mambomania
Mambo et cha-cha-cha avec un big band épatant de quinze musiciens et trois chanteurs tirés à quatre épingles, qui donnent un nouvel élan aux grands classiques de Perez Prado, Benny Moré, Tito Puente et Machito.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 22 h 30, les 12 et 19 et 26. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BATMAN & ROBIN
Film américain de Joel Schumacher, avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone, Michael Gough (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opera, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathe Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
BOX OF MOONLIGHT
Film americain de Tom Di Cillo, avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).
DAAYRA
Film indien d'Amol Palekar, avec Nirmal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES
Film français de Jean Rollin, avec Isabelle Teboul, Tina Aumont, Alexandra Pic, Brigitte Lahaie (1 h 30).
Brady, 10e (01-47-70-08-86).
LE FAN
Film américain de Tony Scott, avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
LES GARÇONS WITMAN
Film franco-hongrois de Janos Szasz, avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
HARRIET LA PETITE ESPIONNE
Film américain de Bronwen Hughes, avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Gregory Smith, J. Smith Cameron, Robert Joy (1 h 42).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).
MAUVAIS GENRE
Film français de Laurent Bénégui, avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont, Christiane Cohendy (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
MORDBURO
Film français de Lionel Kopp, avec Ornella Muti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon (1 h 40).
Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LE PRIX A PAYER (*)
Film américain de F. Gary Gray, avec Jada Pinkett, Queen Latifah, Vivica A. Fox, Kimberly Elise, John C. McGinley, Blair Underwood (1 h 57).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE SILENCE DE RAK
Film français de Christophe Loizillon, avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
Il Combattimento di Tancredi e Clorinda
de Monteverdi. Gian Luca Farrarini (Tancredi), Monica Bacelli (Clorinda), Roberto Abbondanza (Testo), Ensemble Concerto italiano, Rinaldo Alessandrini (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 13. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
Amsterdam Baroque Choir & Orchestra
Bach : *Cantates BWV 214, 215 et 21, Concerto brandebourgeois BWV 1049.* Sybilla Rubens (soprano), Elisabeth von Magnus (alto), Mark Padmore (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 18. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
BORDEAUX
Don Giovanni
de Mozart. Dwayne Croft (Don Giovanni), Vincent Le Texier (Leporello), Pamela Armstrong (Donna Anna), Mireille Delunsch (donna Elvira), Veronica Cangemi (Zerline), Bradley Williams (Ottavio), Till Fechner (Masetto), Chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, John Fiore (direction), André Engel (mise en scène), Françoise Grès (chorégraphie).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 heures, le 13 ; 20 heures, les 15, 18, 21 et 23. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 320 F.
COLMAR
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Ravel : *Alborada del gracioso, Rapsodie espagnole.* Chabrier : *Espana.* Roussel : *Bacchus et Ariane.* Ravel : *Daphnis et Chloé, suite nº 2.* Michel Plasson (direction).
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 21 heures, le 12. Tél. : 03-89-20-68-94. De 50 F à 250 F.
Quatuor Sine Nomine
Mozart : *Quatuor à cordes KV 575.* Schubert : *Quintette à cordes D 956.* Mikhaïl Milman (violoncelle).
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden, 68 Colmar. 18 h 15, le 13. Tél. : 03-89-20-68-94. 120 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Wagner : *La Chevauchée des Walkyries.* Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre.* Vladimir Spivakov (violon), Gary Hoffman (violoncelle), Michel Plasson (direction).
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 21 heures, le 13. Tél. : 03-89-20-68-94. De 50 F à 250 F.
Mozart : *La Clémence de Titus, ouverture, Concerto pour piano et orchestre KV 488, Symphonie nº 40.* Jean-Philippe Collard (piano), Vladimir Spivakov (direction).
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 17 heures, le 14.
MONTPELLIER
Ces sacrés Nibelungen
de Straus. Françoise Pollet (Brünnhilde), Michele Lagrange (Kriemhilde), Christer Bladin (Siegfried), Marc Mazuir (Gunther), Chœurs des operas de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Enrique Diemecke (direction), Rene Koering (mise en scène).
Cour Jacques-Cœur, centre de la vieille ville, 34 Montpellier. 22 heures, les 16 et 18. Tél. : 04-67-02-02-01. De 100 F a 210 F.
REIMS
Ensemble orchestral de Paris
Mozart : *Symphonie nº 40.* Vivaldi : *Concerto pour deux violoncelles et cordes.* Tchaïkovski : *Variations rococo.* Mstislav Rostropovich, Wendy Warner (violoncelle), Philippe Bender (direction).
Basilique Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51 Reims. 19 heures, le 18. Tél. : 03-26-77-45-25.
SAINTES
Jeune Orchestre atlantique
Haydn : *Symphonie nº 92 « Oxford », Concerto pour violoncelle et orchestre.* Mozart : *Airs de concert.* Stéphane Degout (baryton), Andrea Pettinau (violoncelle), Benoît Weeger (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 18 heures, le 12. Tel. : 05-46-97-48-48. 60 F.
Pierre Hantaï (clavecin)
Œuvres de Bach.
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 22 heures, le 12. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.
Chapelle royale et Collegium vocale
Bach : *Cantates BWV 56 et BWV 158, Concerto pour violon et orchestre BWV 1041.* Peter Kooy (basse), Sirkka-Liisa Kaakinen (violon), Philippe Herreweghe (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 12 h 30, le 13. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.
Elijah
de Mendelssohn. Rosa Mannion (soprano), Annette Markert (alto), Werner Güra (ténor), Detlef Roth (baryton), Chapelle royale, Collegium vocale, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 13. Tél. : 05-46-97-48-48. 240 F.

DANSE

AIX-EN-PROVENCE
Groupe Grenade
Josette Baïz : *Trois temps, trois mouvements.*
Théâtre du parc Jourdan, 13 Aix-en-Provence. 20 heures, les 12, 13 et 14. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Compagnie Contre-jour
Trois Boléros, Jardins mobiles.
– Théâtre de l'Archevêché, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 12. Tél. : 04-42-23-30-30. De 80 F à 160 F.
– Pavillon Vendôme, 32, rue Célony, 13 Aix-en-Provence. 9 heures, 11 heures et 18 h 30, le 13. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Compagnie Ma To Ma
Susan Buirge : *L'Autre Côté du vent doré, Ubusuna.*
Ecole des Arts et Métiers, 2, avenue Jules-Isaac, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, le 13. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Compagnie Maguy Marin
Maguy Marin : *Un, Aujourd'hui peut-être.*
Val-de-l'Arc, chemin des infirmeries, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, les 15 et 16. Tél. : 04-42-23-30-30. De 70 F à 260 F.
Ballet de l'Opéra de Paris
Angelin Preljocaj : *Le Parc.*
Théâtre de l'Archevêché, 13 Aix-en-Provence. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 04-42-23-30-30. De 90 F à 260 F.
AVIGNON
Compagnie Angelin Preljocaj
Angelin Preljocaj : *Paysage après la bataille.*
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, du 12 au 19, relâche le 14. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.
LUXEUIL-LES-BAINS
Compagnie Schmid-Pernette
Andreas Schmid, Nathalie Pernette : *Le Frisson d'Alice.*
Gare, 70 Luxeuil-les-Bains. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 03-81-82-04-40. 60 F.
OLLIOULES
Ballet Antonio Canales
Antonio Canales : *Torero.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 22 heures, le 12. Tél. : 04-94-22-74-00. 180 F.
Compagnie A7 danse
Maïté Fossen : *Desiderio.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 15. Tél. : 04-94-22-74-00. 100 F.
Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan, Xavier Lot
Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan : *Mua.* Xavier Lot : *Création.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 18. Tél. : 04-94-22-74-00. 100 F.

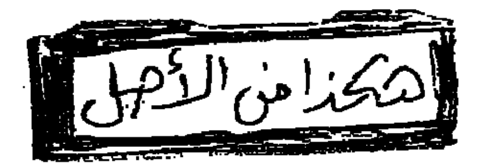
THÉÂTRE

AGEN
La Vie aventureuse de René Descartes, philosophe
de Robert Angebaud, mise en scène de Pierre Debauche, avec Maud Adelen, David Ballet, Carole Bouillon, Joëlle Clavreul, Jean-Luc Daltrozzo, Françoise Danell, Evariste Le Duic, Jean-Pascal Dobremez, Martine Driay, Alexandre Ferrier, Jérémie Ghesquière, Gemma Guilemany, Olivia Jerkovic, Benjamin Julia, Didier Kersten, Etienne Kimes, Anne Labonne et Delphine Lainé.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 12, 14, 15, 16, 17, 18. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 3 heures. De 40 F à 110 F.*
AVIGNON
Nathan le sage
de G. E. Lessing, mise en scène de Christine Delmotte, avec Béatrice Berger, Hamadi, Nathanael Harcq, Frédéric Hérion, Isabelle Legros, Véronique Lemaire et Valentin Traversi.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, du 12 au 20, relâche le 14. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. De 110 F à 190 F.*
La Dégustation aux flambeaux
d'André Benedetto, mise en scène de l'auteur, avec Jacqueline Benedetto et André Benedetto.
Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 18 heures (jours pairs) et 21 h 30 (jours impairs), du 12 au 30. Tél. : 04-90-82-20-47. Durée : 1 h 20. 55 F et 80 F.*
Le jour où je me suis installé à la présidence
d'André Benedetto, mise en scène de l'auteur, avec Bertrand Hurault et André Benedetto.
Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 18 heures (jours impairs) et 21 h 30 (jours pairs), du 12 au 30. Tél. : 04-90-82-20-47. Durée : 1 h 25. 55 F et 80 F.*
Noces à Tipasa
Le Vent à Djémila
Retour à Tipasa
d'Albert Camus, mise en scène de Baki Boumaza, avec Emmanuelle Meyssignac.
Théâtre du Bourg-Neuf, 5 bis, rue du Bourg-Neuf, 84 Avignon. 14 heures, du 12 juillet au 2 août. Tél. : 04-90-85-17-90. Durée : 1 h 15. 55 F et 80 F.*
Dieux et héros
d'après Homère, mise en scène de Laurent Pelly, avec Anne Levy, Magali Magne, Fabienne Rocaboy, Claire Semet, Rémi Gibier, Pascal Elso, Réginald Huguenin, Sébastien Lebouc, Claude Lévêque et Patrick Zimmermann.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, du 12 au 22, relâche les 14 et 18. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*
Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Julio Arozanera, Bartabas, Nathalie Barot, Manuel Bigarnet, Catherine Bosch, Ketile Dubus, Abdelrrahman el-Bahjaoui, Laure Guillaume, Etienne Regnier, Quincella Swyningan, Aïcha Touré et Messaoud Zeggane.
Chateaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, les 12, 13, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Jusqu'au 2 août.*
K. I. du crime (en russe)
de Danill Guink, d'après Dostoïevski, mise en scène de Kama Guinkas, avec Oksana Missina, Oleg Raïev, Anna Raleva et Daria Kirioutshenko.
Usine Volponi, 84 Avignon. 19 heures, du 12 au 14, les 16, 17, 18, 20, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*
Les Quatre-vingt-une minutes de Mlle A.
de Lothar Trolle, mise en scène de Michel Raskine, avec Sophie Barboyon, Ana Benito, Christine Brotons, Marief Guittier, Isabelle Randrianatoavina, Frédérique Ruchaud et Sylviane Simonet.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 19 heures, du 12 au 14, les 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 21. 110 F et 130 F.*
Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Didier Bezace, Maya Borker, Maurice Boyer, Laurent Caillon, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Jean-Paul Perez et Lisa Schuster.
Cloître des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 22 heures, du 12 au 19, relâche le 14. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*
Tania-Tania
d'Olga Moukhina, mise en scène de Julia Zimina.
Jardin du Lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. 11 heures, les 12 et 13. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.
La Dispute ; Contention
de Marivaux et Didier-Georges Gabily, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marc Bodnar, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Hélène Fabre, Eric Laguigné en alternance avec Stanislas Nordey, Josée Schuller et Virginie Volmann.
Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 18 heures, du 13 au 15, les 17, 18, 19, 20, 21. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 50. 110 F et 130 F.*
Histoire de Marie
de Brassaï, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Maurice Bénichou et Geneviève Mnich.
Musée Calvet, 66, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, le 13. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.
Le Journal
d'Alix-Cléo Roubaud, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Christine Gagnieux.
Musée Calvet, 66, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, le 14. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.
Une aventure (en russe)
de Marina Tsvetaeva, mise en scène d'Ivan Popovski, avec Karen Badalov, Madeleine Djabraïlova, Andreï Kazakov, Ksenia Koutepova, Polina Koutepova, Sergueï Yakoubenko, Roustem Youskaïev, Oleg Lioubimov, Igor Ovtchinnikov, Taguir Rakhimov, Youri Stepanov, Galina Tiounina et Kirill Pirogov.
Chapelle du Lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. 23 h 30 et 1 heures, du 14 au 17. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 10. 80 F.
Chambre d'hôtel dans la ville de NN (en russe)
d'après Nicolaï Gogol, mise en scène de Valeri Fokine, avec Avangard Leontiev, Igor Liakh, Valeri Eremitchev, Denis Soukhanov, Natalia Loukeïcheva, Nikolaï Lopouchikhine, Tatiana Ivtchenko et Lioudmila Bakchi, Ilia Vlassov, Artachès Sinanian, Leon Khodja-Einatian, Ilia Lavrov, Julia Kossareva et Alexeï Fadeiev (musiciens).
Usine Volponi, 84 Avignon. 22 heures, du 16 au 18, les 20, 21, 22, 25, 27 ; 19 heures et 22 heures, les 23 et 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 25. 110 F et 130 F.*
Champ contrechamp
d'après Roland Barthes, Hervé Guibert et Philippe Minyana, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marc Bodnar, Hélène Fabre, Valérie Lang et Stanislas Nordey.
Musée Calvet, 66, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, le 16. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.
CHALON-SUR-SAÔNE
Chalon dans la rue
avec Amlima, la Cie internationale Alligator, la Cie des Chercheurs d'air, le Comité central, le collectif Organum, la Cie théâtrale Skenee, le Footsbarn Travelling Théâtre, les Friches Théâtre urbain, FTZ, le Groupe F, 816, Kumulus, Oposito, le Café égyptien, Pitoprakta, les Passe Murailles, Quazar et Wurre Wurre.
Dans toute la ville, 71 Chalon-sur-Saône. 11 heures, du 17 au 19 ; 11 h 30, le 20. Tél. : 03-85-93-32-45. Entrée libre.
HÉRISSON
Tempête sur le bonheur
d'Olivier Perrier et Dominique Perrier, mise en scène d'Olivier Perrier, avec Abdallah Badis, Monique Brun, André Guerrhit, Simone Le Gourriérec, Olivier Mathiaux, Dominique Perrier, Olivier Perrier, Andrée Torret, Isabelle Védie et Ana Meriolani (danseuse).
En plein air derrière la mairie, 03 Hérisson. 21 h 30, le 12. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 40 F et 60 F.*
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Milarepa, l'homme de coton
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer, avec Bruno Abraham-Kremer, Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien) et Sharmila Roy (chanteur).
Cloître de la Collégiale, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 22 heures, du 12 juillet au 2 août, relâche les 14 et 21. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F.*

ART

ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
BELFORT
Armand Guillaumin
– Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-46. De 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août. 10 F.
– Centre de congrès Atria, avenue de l'Espérance, 90 Belfort. Tél. : 03-84-58-85-00. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.
– Musée d'Art et d'Histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-51. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. 11 F.
BORDEAUX
Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des Beaux-Arts-galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.
CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'Art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.
DIJON
Liam Gillick
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 août. Entrée libre.
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Ouvertures exceptionnelles les 14 juillet et 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.
LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.
LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.
MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.
NANTES
Visages du Grand Siècle
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 30 F.
NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.
RENNES
Caravage : les Tricheurs et la Diseuse de bonne aventure
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 20 F.
SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
La Sculpture des peintres
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04-93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 45 F.
SENS et TROYES
Dmitrienko
– Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.
– Musée d'Art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.
TOULOUSE
Bonnard redécouvert
Fondation Bemberg, place d'Assézat, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-12-06-89. De 10 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 août. 20 F.

(*) Tarifs réduits.



AUDIOVISUEL Récemment nommé à la présidence de RFO, l'ancien président de La Cinquième, Jean-Marie Cavada, profite de l'été pour dresser le diagnostic de cette société publique de 1 200 salariés et de 1,2 milliard de francs de budget. ● L'ÉTAT-MAJOR de la chaîne a déjà été remanié et le nom de RFO devrait être modifié. ● LE NOUVEAU PATRON, qui veut changer « l'image » de la chaîne, souligne sa mission éducative et parie sur le métissage et l'interrégionalité. Il a d'ailleurs tenu à rencontrer le poète Aimé Césaire, à la Martinique. ● CONFRONTÉE à la concurrence de quatre télévisions privées, toutes illégales et sur lesquelles le CSA devrait se pencher, RFO devrait bénéficier selon les vœux de son nouveau président d'une place sur le bouquet numérique TPS et d'une fréquence FM destinée aux Antillais résidant en Ile-de-France

Jean-Marie Cavada esquisse les contours de sa télévision d'outre-mer

Le nouveau PDG de RFO profite de l'été pour visiter les différentes stations de sa société et prôner en guise de stratégie « la culture du métissage qui est l'avenir du monde ». Séduits par le discours, les personnels attendent « des actes »

GUADELOUPE
de notre envoyée spéciale

Les vacances de Jean-Marie Cavada seront studieuses. Outre les négociations compliquées qu'il mène avec la direction de France 3 sur la périodicité et le remodelage de son magazine « La Marche du siècle », le nouveau PDG de Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) devra peaufiner la stratégie qu'il esquisse pour cette société au fil de ses visites dans les stations. Après la Guyane et la Réunion, Jean-Marie Cavada s'est rendu, fin juin, en Guadeloupe et à la Martinique.

« Nous couvrirons ce qui est bien, nous sanctionnerons ce qui est mal », lance le PDG de RFO, lors des discours quelquefois alambiqués qu'il tient devant le personnel. Auréolé de son prestige professionnel et entouré de son escouade de proches collaborateurs, M. Cavada manie à la fois la séduction et la fermeté. Cette manière de faire résulte du diagnostic qu'il dresse de cette société de 1 200 personnes réparties sur neuf sites et dotée d'un budget de 1,2 milliard de francs.

« C'est une maison qui souffre d'un manque d'image », estime le nouveau PDG, qui rappelle à toutes les occasions qu'elle a été gouvernée par des *« préfets »*. *« Je n'ai pas courtisé RFO et je suis sa dernière chance »*, lance-t-il à l'envi, rappelant ainsi qu'il aurait préféré un autre poste à celui-ci. Mais Jean-Marie Cavada est de ceux qui savent admirablement retourner une situation à leur avantage. En quelques semaines, il a élaboré une stratégie et mis en place une politique de communication pour RFO. Il envisage d'en modifier le nom, et il impose déjà un changement de vocabulaire. *« Outremer »* a été traduit en *« océane »*, les *« agents »* sont devenus des *« collaborateurs »* et la société, une *« compagnie »*.

Pour ce qui est de la stratégie, elle reposera sur *« la culture du métissage qui est l'avenir du monde »*. Et c'est en ce sens que, lors de sa visite à la Martinique, Jean-Marie Cavada a voulu être reçu par Aimé Césaire. Une rencontre qui est, peut-être, l'amorce d'une réconciliation entre l'écrivain-homme politique et RFO, où il fut interdit d'antenne jusqu'en 1981.

Des concurrents dans l'illégalité

En Guadeloupe, quatre télévisions privées diffusent des programmes, mais aucune n'en a l'autorisation. Archipel 4, qui avait obtenu en 1992 une autorisation de quatre ans aujourd'hui échue, a fait l'objet d'une mise en demeure du CSA pour non-respect du cahier des charges. Canal 10, considéré comme la machine électorale de Lucette Michaux-Chevry, député (RPR) de Pointe-à-Pitre, s'est vu refuser une autorisation en 1991. Quant à TV Eclair, à Basse-Terre, l'autorisation lui a été refusée en 1988 et en 1991. Depuis 1991, le CSA favorise un projet de télévision inter-îles. Et a autorisé la société TCI Antilles à émettre en Martinique et Guadeloupe. TCI Martinique, en difficultés financières, disparaît en 1995 quand démarre TCI Guadeloupe, qui diffuse des émissions de TF 1, M 6 et MCM et revendique 25 % d'audience. Mais elle est aujourd'hui illégale, l'autorisation d'émettre ayant été annulée par le Conseil d'Etat. Le CSA, qui n'a rien fait jusqu'ici pour faire respecter ses décisions, devrait rapidement clarifier la situation.

Le nouveau PDG, qui ne manque pas de souligner la concurrence à laquelle est confrontée RFO, plaide aussi pour l'interrégionalité, c'est-à-dire les relations avec les continents voisins des stations de RFO, *« présentes sur trois océans »*. L'ancien président de La Cinquième, chantre du service public, n'oublie pas la dimension éducative : *« Dans ces régions, nous devons apporter un peu d'éducation populaire, notamment à destination des jeunes, sur la lecture et dans le domaine de la santé »*, estime le PDG de RFO.

Plutôt flatté d'avoir comme nouveau patron quelqu'un qu'on reconnaît dans la rue, le personnel de RFO est partagé entre la fascination et le scepticisme. Le discours du nouveau PDG séduit mais son ton cassant en agace certains. Si les remarques qu'il fait sur la place d'une caméra ou le contenu du journal télévisé sont incontestées, son autoritarisme passe quelquefois plus mal. C'est le cas lorsqu'il se fâche très fort face au reproche qui lui est fait *« d'être un président à mi-temps »* ou d'avoir tardé à prendre les rênes de RFO pour cause d'installation prolongée à La Cinquième.

« Maintenant, on attend les actes », dit le personnel, qui veut voir comment la nouvelle équipe mettra en application le discours du PDG. Jean-Marie Cavada, qui déplore que le budget de RFO soit totalement absorbé par les dépenses de fonctionnement et laisse peu de place aux programmes, espère trouver des économies à l'intérieur de la société. Il ne cache pas son désir d'encourager les départs de certains collaborateurs dans cette maison qu'il estime *« suradministrée »*.

Côté investissements, il enrage de découvrir, dans la cour de RFO-Martinique, un superbe car-régie de 6 millions de francs, tout neuf et qui pourra à peine servir tellement sont élevés les coûts liés à son fonctionnement. En outre, ce genre de matériel, qui nécessite le déplacement d'une dizaine de techniciens, n'est pas le mieux adapté aux programmes de proximité que souhaite réaliser la chaîne.

« GARDE RAPPROCHÉE »

Pour appliquer sa stratégie, Jean-Marie Cavada a déjà remanié l'état-major de RFO, notamment pour y faire venir sa « garde rapprochée », en partie issue de La Cinquième. Il devrait bientôt nommer un directeur de l'antenne, pour harmoniser la grille des programmes, en tenant compte de l'enquête qui sera lancée auprès des téléspectateurs. Pour dynamiser et pour former les équipes locales, il veut dépêcher sur place une équipe volante de formateurs en réalisation, journalisme, écriture et présentation.

Mais M. Cavada sait aussi se mouvoir dans les coulisses de la politique. Dès la nomination du gouvernement de Lionel Jospin, plutôt que de faire la queue devant le bureau de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, il a rendu visite à Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer pour plaider deux dossiers, classés sous la rubrique *« continuité territoriale »*. Pour appliquer ce concept républicain dans le sens outre-mer - métropole, le PDG de RFO revendique les moyens de s'offrir une place dans le bouquet TPS et une fréquence FM pour une radio destinée aux « Domiens » vivant en Ile-de-France.

En homme de communication avisé, Jean-Marie Cavada concocte aussi des manifestations publiques destinées à asseoir l'image de sa station et à *« décomplexer »* ses troupes. La célébration du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage et une réunion des jeunes écrivains des Antilles, peu connus et mal édités, qu'il rêve de réunir à la Sorbonne à Paris, font partie de ses projets.

Françoise Chirot

■ **Les journalistes de « La Marche du siècle »** estiment que *« la volonté de la direction des programmes de France 3 de supprimer la diffusion hebdomadaire du magazine constitue une atteinte à la mission d'information d'une grande chaîne de service public »*. Une cinquantaine de collaborateurs des sociétés Théophraste et Théopresse, qui produisent « La Marche du siècle » et « Etats d'urgence », ont publié et signé un communiqué en ce sens, mercredi 9 juillet.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le président de la première chambre des référés** du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne), statuant jeudi 10 juillet, a renvoyé au mardi 15 sa décision concernant la plainte des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) contre les grévistes du Livre CGT. Ceux-ci bloquent le centre de tri et de distribution de Rungis (Val-de-Marne) pour protester contre la réorganisation entraînée par la modernisation des NMPP (*Le Monde* du 11 juillet).

■ **Jean-Michel Boissier, dernier des quatre fondateurs de *Courrier International*,** quitte à son tour l'hebdomadaire créé en 1990. D'abord adossé à la Société générale de Belgique puis à la Générale occidentale, (Alcatel Alsthom), *Courrier International* est controlé depuis 1995 par CEP Communication, filiale d'Havas. Selon l'ancien directeur de l'information de *Courrier International* : *« Les fondateurs n'ont pas pu garder le contrôle du journal car il n'a jamais gagné d'argent. »* La diffusion payée du titre oscille entre 95 000 et 104 000 exemplaires mais n'a pas encore atteint l'équilibre.

■ **AUDIOVISUEL : Anne Durupty devient directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA),** succédant ainsi à David Kessler, récemment nommé au cabinet du premier ministre. Ancienne élève de l'ENA, Anne Durupty était directeur de cabinet d'Hervé Bourges, président du CSA.

■ **PRODUCTION : le rachat des activités divertissement de Metromedia International Group par le studio MGM** a été approuvé, jeudi 10 juillet, par les actionnaires des deux sociétés. Avec cette acquisition évaluée à 573 millions de dollars (environ 3,4 milliards de francs), la major compagnie américaine prend le contrôle des studios Orion, fondés il y a dix-neuf ans, et s'adjuge un catalogue de 2 200 films de cinéma et de télévision dont *Amadeus*, *Platoon*, *Danse avec les loups* et *Le Silence des agneaux*.

■ **IMPRIMERIE : le groupe canadien Quebecor s'implante en Amérique du Sud.** La société a annoucé, mardi 8 juillet, qu'elle avait acquis 50 % d'Editorial Antartica SA, le deuxième imprimeur commercial du Chili ainsi que 70 % d'Editorial Antartica Sacife en Argentine.

Les grévistes du Livre-CGT et la direction du « Midi libre » campent sur leurs positions

MONTPELLIER
de notre correspondant

Au dix-septième jour de leur grève, les ouvriers du livre de *Midi Libre* ont reçu le soutien de délégations syndicales venues manifester à Montpellier de plusieurs régions de France, jeudi 10 juillet. Après une prise de parole, un cortège d'environ 200 personnes s'est rendu devant la préfecture pour y déposer une motion. Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC-CGT voulait ainsi apporter *« tout le soutien financier, politique, logistique qu'il faudra pour que les salariés tiennent. Parce qu'on ne peut pas laisser des gens se battre autant de jours sans qu'il y ait une solidarité active qui se développe au plan national »*. Il a demandé l'ouverture rapide de négociations, en dénonçant la disproportion *« indécente »* entre le coût de la grève pour le journal et les revendications des salariés.

Mesuré cependant dans ses propos, M. Muller a refusé d'envisager une extension du conflit, sinon à l'intérieur du groupe, ajoutant que cette grève n'est pas un *« test national »*. A leur retour, les ouvriers du Livre se sont vus interdire l'entrée de l'entreprise par les gardiens, sous l'œil de 75 gendarmes mobiles, venus pour prévenir tout dérapage. La situation, qui a fait l'objet de constats d'huissiers, devait déboucher sur le dépôt d'un référé et permettre ainsi aux grévistes de pénétrer dans les locaux syndicaux.

RENCONTRE PRÉVUE LE 15

Malgré une amorce de dialogue au cours du premier week-end de juillet, la situation s'est en effet à nouveau dégradée : la direction a rejeté en bloc les dernières revendications de la FILPAC-CGT, considérant qu'elles étaient identiques à celles formulées le 23 juin. Dans un texte diffusé en interne, elle dénonce l'obstination des grévistes. *« Il est grand temps, avant qu'il ne soit trop tard, que nos collaborateurs techniques en grève reprennent la seule voie qui garantit leur avenir et celui de leur famille, celle de la raison »*, peut-on lire.

Francis Renard, secrétaire FILPAC-CGT du comité d'entreprise, dénonce de son côté l'intransigeance du PDG, Claude Bujon, au *« comportement d'enfant gâté qui veut faire plier la FILPAC comme on a plié les dockers, les métallurgistes et d'autres fédérations »*. Devant la perspective d'un soutien financier national de la FILPAC-CGT, l'entourage de M. Bujon répond que le journal peut tenir en payant les salaires au moins jusqu'à fin août.

Une prochaine rencontre doit avoir lieu le mardi 15 juillet, lors d'un comité central d'entreprise, avancé à la demande de la direction. Celle-ci semble déterminée. Estimant avoir concédé suffisamment, elle confirme son intention de poursuivre l'impression à l'étranger d'un quotidien de substitution de douze pages tiré à 100 000 exemplaires. Et elle assure avoir trouvé hors des frontières l'imprimerie qui pourrait, à terme, lui permettre de publier sa nouvelle formule.

Jacques Monin

Une nouvelle formule « à gauche » pour « La Marseillaise »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Depuis deux semaines maintenant paraît la nouvelle formule de *La Marseillaise*, quotidien communiste régional de la côte méditerranéenne. Pour son directeur, Paul Biaggini, il s'agit *« de faire de* La Marseillaise, *un grand journal de gauche* [...], *de faire vivre une conception renouvelée de l'information et de la politique »*. Les responsables du journal estiment que la fusion du *Provençal* et du *Méridional* d'Hachette en un seul titre, *La Provence*, libère une place à gauche parmi les anciens habitués du *Provençal*.

Leur démarche correspond aussi à la volonté d'ouverture affichée par le PCF, traduite par la création d'un « conseil éditorial », *« représentatif du mouvement associatif, syndical et progressiste, du monde intellectuel et culturel de nos régions »* qui devrait *« donner son avis sur le contenu de* La Marseillaise *et formuler des propositions, des pistes de travail pour les périodes à venir »*. Une société des lecteurs doit aussi être créée à la rentrée.

La nouvelle formule commence par un ensemble sur l'événement du jour, consacré en principe à l'actualité régionale. Le journal adopte un traitement de la politique très engagé sur le plan national et local mais s'efforce de suivre au plus près ce qui se passe dans toute la gauche, à côté des comptes-rendus toujours optimistes des activités du PCF.

Ce pari *« de la qualité, de la diversité »*, selon le rédacteur-en-chef Alain Fabre, est porté par soixante-quinze journalistes, à peine plus qu'auparavant pour un journal de 48 pages qui couvre l'Hérault, le Gard, les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Le premier numéro a été tiré à plus de 100 000 exemplaires, un chiffre élevé et maintenu en raison de la grève de *Midi-Libre*, qui permet au quotidien communiste d'accroître sa diffusion dans le Languedoc.

Michel Samson

Les chaînes de télévision américaine adoptent une seconde signalétique pour la violence et le sexe

WASHINGTON
de notre correspondant

Les téléspectateurs américains disposeront à partir du 1er octobre d'une nouvelle signalétique des émissions, qui prendra la forme de lettres *« brillantes et visibles »*. L'accord a été signé par toutes les chaînes privées (y compris câblées) à l'exception de NBC. Ses dirigeants ne pensent pas que ces disposition empêcheront les sénateurs de légiférer sur la télévision comme l'engagement en a été pris en échange de cet accord et ils constatent que l'industrie de la télévision a *« capitulé »* devant les pressions politiques : *« Ce sont les téléspectateurs et non les hommes politiques et les représentants de groupes d'intérêt qui devraient réglementer la télévision »*, souligne NBC. Non sans fondement : les sénateurs ont proposé des projets de loi visant à obliger les programmateurs d'émissions à respecter un système d'indexation, faute de quoi des sanctions (suspension de la licence de diffusion) seraient appliquées.

Admettant cette menace, le sénateur de l'Arizona, John McCain, qui est à l'origine du dispositif, a assuré que l'accord s'est effectué sur une base *« volontaire »*. Mais les chaînes refusant le nouveau système ne pourront bénéficier de la trêve sénatoriale, censée donner du temps aux familles pour s'accoutumer à la nouvelle signalétique, couplée à la puce anti-violence (permettant aux parents de bloquer des programmes) qui doit équiper les nouveaux téléviseurs en 1998.

Le système de classification des programmes mis en place en janvier, fondé sur l'âge des jeunes téléspectateurs, a été vivement critiqué : les symboles à l'écran sont jugés compliqués et vagues. De nombreux programmes échappent en outre à toute signalétique. Un sondage du *New York Times*, en janvier, montrait que 37 % seulement des parents utilisent ces symboles pour guider leur choix.

Le problème est que la nouvelle classification ne remplace pas un système largement décrié mais la complète. Les parents vont peut-être *« reconquérir leur salon »* mais l'addition de ces sigles complique un peu plus leur liberté retrouvée. Quant aux professionnels, ils sont divisés, certains s'inquiétant de la réaction des annonceurs. Une classification plus stricte doublée d'une possibilité d'en bloquer la diffusion risque fort de diminuer l'audience de certaines émissions. Et donc de faire chuter les recettes publicitaires.

Laurent Zecchini

Le blues de Navarro

par Alain Rollat

LE COMMISSAIRE Navarro, ce soir-là, broyait du noir. Sa petite fille était accusée d'avoir chipé une montre à l'école. Cela sentait le coup monté. Les parents de la prétendue « victime », d'origine algérienne, menaçaient de porter plainte s'il n'acceptait pas d'intercéder en faveur d'un membre de leur famille, incarcéré pour séjour en situation irrégulière. Il ne savait pas non plus comment aider son copain André, dont la fille fréquentait une bande de malfrats qui préparaient un casse. Cela risquait de finir mal. Il avait, enfin, un problème plus personnel avec son supérieur hiérarchique qui lui reprochait de présenter des notes de frais plus élevées que les siennes. Il alluma son téléviseur dans l'espoir inconscient d'y trouver *un motif de réconfort.*

Un visage qui lui était familier emplissait l'écran de LCI. Le visage d'un revenant. Libéré sous condition pour raison de santé, Pierre Botton, le gendre de l'ancien maire de Lyon, faisait la promotion du récit de ses vingt mois d'enfermement paru en librairie. Il parlait de son séjour en prison avec une mine de déterré bien qu'il ait plutôt grossi. L'homme, dans ses apparences, avait beaucoup changé. L'image qu'il offrait n'avait rien de commun avec celle du « golden boy » tiré à quatre épingles qu'il présentait à l'époque de sa splendeur médiatique. Son polo, sans marque visible, semblait délavé. Il disait à voix basse qu'il avait subi, seul, face à lui-même, un isolement « *terrible* ». Cette expérience lui avait permis de « *faire le tour des choses* ». Mais il voulait témoigner que les conditions de détention des notables ne sont pas aussi confortables qu'on a tendance à le croire. Sur la couverture de son livre on pouvait d'ailleurs lire : « *Un VIP en prison : la vérité.* »

Navarro, d'un naturel charitable, sentit l'émotion l'envahir quand cet homme déchu affirma qu'il s'était « *ruiné* » pour payer ses dettes et que sa seule ambition était désormais de se consacrer à ses propres filles. Il eut même l'impression que son propos était sincère quand il assura qu'il n'en voulait « *vraiment à personne* ». Il ne put néanmoins s'empêcher de se demander à qui Pierre Botton faisait allusion quand il fit « *remarquer* » qu'il avait été, au cours du fameux feuilleton judiciaire qui lui avait valu la prison, « *un des seuls à assumer devant le tribunal* », alors que la « *technique habituelle* » consiste à imputer « *aux autres* » la responsabilité de ses fautes. Il changea de chaîne.

Sur TF 1, Patrick Poivre d'Arvor interrogeait Elisabeth Guigou. Sûr de lui, il semblait ironiser sur la volonté moralisatrice du nouveau garde des sceaux : « *Tous les ministres de la justice disent ça...* » Navarro sentit monter en lui une étrange envie de mixage. Peut-être existait-il un lien entre cette conversation et la précédente... Il zappa à nouveau pour échapper au flagrant délit d'une atteinte à la présomption d'innocence.

La chronique d'Alain Rollat s'interrompt. Elle reprendra dans nos éditions du lundi 1er septembre daté 2 septembre.

L'ouvrier enchaîné

Sur France 2, « Le Siècle des hommes » rappelle quel phénomène, déterminant pour notre fin de millénaire, fut l'invention du travail à la chaîne

IL N'EST absolument pas nécessaire d'être pervers pour goûter le plaisir de regarder, un jour de repos obligatoire et en pleine période de vacances, un documentaire sur le travail et l'une de ses formes les plus infernales : la production à la chaîne. C'est à cette révolution de notre mode de vie qu'est consacré l'un des vingt-six épisodes de l'encyclopédique série « Le Siècle des hommes », une de ces innombrables rétrospectives commandées par l'imminence de l'an 2000.

Il ne faut surtout pas rater le début, désopilant. Cette très sérieuse émission commence avec beaucoup d'à-propos par un hymne au travail, extrait d'un film de propagande américain des années 30, dont les accents ne peuvent, aujourd'hui, que faire sourire, pour le moins. « *Chantons le travail, car il est le roi de tout ce que nous aimons sur Terre. La puissance de ses muscles est la lumière de l'aube. (...) Il éclaire le destin des hommes.* » Les images sont à l'avenant, ainsi que le commentaire qui suit : « *Admirons le triomphe du travail, le corps lisse et brillant des machines, (...) le chant de la victoire : la chair humaine ne souffre plus.* »

Le fait que la grande BBC soit au nombre des chaînes qui ont produit « Le Siècle des hommes » n'est vraisemblablement pas étranger à la conception de cette entrée en matière, joliment teintée d'un humour très britannique. Mais, plaisanterie mise à part, l'Histoire impose un tel rappel. Paradoxalement, au moment où le travail à la chaîne fonctionnait à plein régime, les



Etats-Unis, paradis du capitalisme, employaient à peu près le même langage que l'ennemi soviétique. Le champion du communisme vantait, avec autant de grandiloquence, les mérites du « héros » Stakhanov, ce mineur insatiable qui, au charbon, ne cessait de battre d'impossibles records de production, pour mieux faire passer l'esclavage des « masses ».

L'avènement de la production en grande série, inventée par Henry Ford pour l'industrie automobile, n'a pas libéré l'homme, au contraire de ce qui est dit dans le morceau de bravoure précité. Pis, la « *chair humaine* » a souffert bien davantage. Au XXe siècle, l'ouvrier n'a jamais été aussi asservi et abruti qu'à la chaîne. Les auteurs de l'émission l'affirment d'emblée : l'instauration de cette méthode tayloriste de travail, fondée sur la répétition des mêmes gestes à haute cadence, a abouti à une « *aliénation* » – l'ouvrier qualifié est remplacé par un homme-rouage – et des tensions sociales plus fortes qu'auparavant.

Avec l'invention de leur patron, les usines Ford ont vu leur production passer, en quelques mois, de 200 à 2 500 voitures par jour. La société de consommation s'annonçait. Certes, les employés de Ford furent soudain bien mieux payés et allaient bientôt pouvoir s'offrir l'une de ces voitures autrefois inabordables. Mais il est à noter que 70 % d'entre eux étaient des immigrants de fraîche date, disposés à travailler dans les conditions les plus pénibles et à « *obéir* », comme le voulait Henry Ford. « *Ce n'est pas un travail qui motive* », témoigne un ancien ouvrier de Renault. Après le krach de 1929, les industriels n'ont plus eu les moyens de payer aussi bien leur main-d'œuvre et de compenser ainsi les terribles inconvénients du système. Alors les syndicats ont retrouvé, auprès de l'ouvrier-rouage, l'influence qu'ils avaient au temps de l'ouvrier qualifié. Pied de nez de cette révolution : les patrons, qui pensaient avec la chaîne éliminer ou réduire le syndicalisme, ont vite compris qu'en cas de grève il était désormais beaucoup plus facile de bloquer toute une industrie. Mais les besoins de la guerre ont achevé de généraliser le travail à la chaîne. En 1944, les Américains produisaient plus de 300 avions quotidiennement.

L'émission, admirablement composée, s'arrête là. Dommage. Il manque cette conclusion : la chaîne a rendu possible la « *guerre totale* », autre phénomène de notre siècle. Oubli d'autant plus surprenant que « Le Siècle des hommes » propose précisément ce sujet dans un prochain épisode.

Francis Cornu

★ « Le Siècle des hommes » : *A la chaîne*, France 2, dimanche 13 juillet à 23 15.

VENDREDI 11 JUILLET

TF 1

20.44

1, 2, 3, SÉRIES
20.45 Walker Texas Ranger. L'enfant sacré.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. ○ [2/2] Partenaires de cœur.
22.25 La Ville du grand secret. ○ Cupidon.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Magazine. Invité : Marc Jolivet.
0.45 et 1.55, 3.00, 4.05, 4.45 TF1 nuit.
0.55 ▶ Histoires naturelles. *Drôles d'animaux* (60 min). 9117305

2.10 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [2] Haroun Tazieff et les volcans. 3.10 et 4.15, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.55

SUSPECT NUMÉRO 1
Opération Nadine. Téléfilm ○ de John Strickland, avec Helen Mirren, Colin Salmon [1/2] (105 min). 7203898 [2/2] (100 min). 9308508
Le corps d'une femme non identifiée est découvert dans un jardin du quartier jamaïcain de Londres. L'inspectrice en chef Tennisson est chargée de l'enquête, rendue difficile par l'hostilité des habitants envers une police « blanche » et jugée raciste. Les pressions se multiplient, les interrogatoires se succèdent, un homme s'accuse. Mais l'enquête n'a-t-elle pas été menée trop vite et dans un climat trop passionnel ?
0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Routiers. Série.

1.35 Le Tour de France. Rediffusion de l'étape du jour : Le Blanc-Marennes. 2.40 Les Gachis. Téléfilm de Franco Rossi, avec Massimo Ranieri, Stéphane Ferrara. [2/3] (75 min). 3348034 3.55 Zen. Documentaire. [1/2] La voie de l'éveil. 4.55 Zen. Documentaire. [2/2] L'art et le zen. 5.50 Crocodile ballon. Documentaire (20 min).

France 3

20.55

THALASSA
Duel sous l'équateur (60 min). 2380459
Dans les îles de Sao Tomé et Principe du Golfe de Guinée, on célèbre la pêche au grand espadon voilier. Par nécessité, ou par passion, les pêcheurs traquent ce poisson majestueux appelé le Roi de l'Atlantique.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Chine : les Miaos à longues cornes ; France : grandeur nature ; Burkina Faso : le Far West africain (50 min). 2985633
22.45 Journal, Météo.
23.10 L'Heure d'en rire. Café-théâtre. *L'envol des mammouths.* Pièce d'Eric Le Roch (75 min). 6478324
0.25 La Guerre et les Hommes. [1/3] Par le fer et le sang (50 min). 4919541

1.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 2.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

S.O.S. PARENTS
Téléfilm de Rolf Schübel, avec Julia Jäger, Gesche Blume-Werry (1997, 90 min). 845121
Une mère célibataire découvre sa séropositivité et se préoccupe de l'avenir de sa fille de cinq ans. Elle trouve du réconfort auprès d'un couple d'homosexuels.

22.15

GRAND FORMAT : LES PANTHÈRES NOIRES
Documentaire de Lee Lew-Lee (1996, 120 min). 4145343
L'histoire du Black Panther Party, *de ses dérives et de la terrible répression qui s'abattit sur ses militants.*
0.15 *Moments furtifs (Augen... Blicke)* ■ Film d'Imogen Kimmel, avec Fritz Bachschmidt, Kristin Derfler (1988, v.o., 80 min). 4015247
1.35 Le Dessous des cartes. La Pologne [1/2] (rediff.).
1.45 Trois histoires d'amour de Vanessa. Documentaire (rediff., 50 min). 5898893
2.35 Mange à la maison. Court métrage (1994, rediff., 15 min). 9349398

M 6

20.50

FX, EFFETS SPÉCIAUX
Série, avec Kevin Dobson (115 min). 193833
Alerte à la bombe. Fausse manœuvre.
Un magicien des effets spéciaux au service de la justice.

22.45

LE CAMÉLÉON
Indice d'écoute. Série (55 min). 4432817
23.40 Trois témoins *pour un coupable.* Téléfilm ○ de David Lowell Rich, avec Lindsay Wagner (100 min). 2318879
Une mère de famille se bat pour innocenter son mari, condamné à trente années de prison, après une erreur judiciaire.

1.20 Best of groove. 2.20 Les Piégeurs. 2.45 Mister Biz - best of (rediff.). 3.05 Fréquenstar. Elton John. 3.55 Movida opus 4. Documentaire. 4.45 Turbo (rediff.). 5.10 Fan de - Best of (25 min).

Canal +

20.35

MOLLY ET GINA, DEUX FILLES POUR UN TUEUR
Téléfilm de Paul Leder, avec Frances Fisher (1993, 85 min). 313614
Après le meurtre de son patron, l'assistante d'un détective privé reprend une sombre enquête.

22.00

▶ PÉTANQUE : TROPHÉE CANAL +
(50 min). 23053
23.00 Les Deux Papas et la Maman. Film (1996, 77 min). 300512
0.20 Charmants garçons ■ Film (105 min). 1492367
2.10 Club private au Portugal. Film classé X (1996, 90 min). 5033473
3.40 Frankie Starlight ■ Film de Lindsay-Hogg (1995, v.o., 100 min). 7609541
5.20 Le Coup de sirocco ■ Film (1978, 99 min). 5077909

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre Lacotte [5/5]. La Sylphide.
20.30 Radio archives. Quand Gérard Philipe met en scène.
21.32 Black and Blue. Autopsie de l'impromptu. 2. *A propos de l'improvisation.* Avec Gilles Anquetil.
22.40 Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel (*L'Autre Livre*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Donné en direct de la salle de concert du Tivoli, à la Radio danoise. Œuvres de Schubert : Der Schiffer D 536 ; Lied eines Schiffers an die Dioskuren D 360 ; Augenlied D 297 ; Der zürnenden Diana D 707 ; Abschied D 475 ; Einsamkeit D 620 ; Der Taucher D 77 ; Elysium D 584, Boje Skovhus, baryton, Helmuth Deutsch, piano.
22.00 Concert. Donné le 16 juin, au Saint-George's, à Bristol, par l'Orchestre du Siècle des Lumières, dir. Simon Rattle : Symphonie D 936a, de Schubert ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). L'art de la fugue. La question de l'inachèvement. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Sergiu Celibidache, chef d'orchestre, et Barenboim, piano.

22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 30/6/97).
21.45 Grand tourisme.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Journal du Tour. Magazine.
22.45 *Vue sur la mer* (France 2 du 27/97).
0.00 Ciao ! Magazine.
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

19.37 De la democratie en Inde.
20.35 Et au milieu coule *le Gulf Stream.*
21.23 A la recherche du cheval d'or.
22.16 Le Bureau, histoire du FBI. [4/4].
23.08 Angola : La Paix en mouvement.
23.38 Central Park. [1/2].

Animaux

20.00 Cheval mon ami. La peur vaincue.
20.30 L'Ile aux flamants.
21.00 Le Monde sauvage. De l'origine des espèces à la sélection naturelle.
21.30 *Flipper le dauphin.* L'odyssé de Flipper.
22.00 Wild media. La baie du glacier.
23.00 ABC natural history series.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Premiers rires.
21.50 Le JTS des festivals.
22.25 Paris modes. Magazine.
22.55 Les Gondoliers. Opérette de Gilbert et Sullivan. Enregistré à l'Opéra de Sydney (160 min). 67307879

France Supervision

20.45 Zingaro.
22.35 Festival Chopin : Rondos. Concert enregistré à l'Orangerie du Parc de Bagatelle (55 min). 25238237
23.50 C'est de l'art. De Pierre Coulibeuf.
1.00 Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry, avec Georges Descrières (55 min). 92542473

Ciné Cinéfil

20.30 Before I Hang ■ Film de Nick Grinde (1940, N., v.o., 60 min). 7903140
21.30 Nuits d'alerte ■ Film de Léon Mathot (1945, N., 95 min). 38267966
23.05 Les Amants passionnés ■ ■ Film de David Lean (1949, N., v.o., 90 min). 9018898

Ciné Cinémas

21.00 Les Indians ■ Film de David Ward (1989, 110 min). 66839904
22.50 Posse, la revanche de Jessie Lee ■ Film de Mario Van Peebles (1992, v.o., 110 min). 18100546
0.40 *Les Sorcières d'Eastwick* ■ ■ Film de George Miller (1987, 115 min). 42174283

Festival

19.25 Le Voyageur. Les complices. Sang neuf.
20.30 La Vie de Marianne. Téléfilm de Pierre Cardinal, avec Nathalie Juvet [2/2] (155 min). 67244492
23.05 L'Homme que je suis. Téléfilm de Jack Gold, avec John Hurt (80 min). 91194701

Série Club

20.45 Two. Rendez-vous à la morgue.
21.35 et 1.30 *François Gaillard ou la vie des autres.* Feuilleton. Julien.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Serment d'hypocrite.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. La fièvre.
23.45 Lou Grant. Blackout (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les enchères de Triskelion.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.50 Game On. *Moment mal choisi* (v.o.).
22.30 Dream On. Vengeance féminine (v.o.).
22.55 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).
23.20 Sex Machine.
0.05 *La Semaine sur Jimmy.*
0.15 New York Police Blues. Emission impossible (v.o.).
1.00 Spin City. Embrasse-moi idiot (v.o.).
1.25 *Friends (3e saison).* The One With the Tiny T-Shirt. The One with the Dollhouse (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 L'Histoire d'une orang-outan orpheline.
23.45 Sylvie et compagnie.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 *Nos meilleures années.* Du sexe, du sexe : L'autre chaussure.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (6e étape) Le Blanc - Marennes (215,5 km, 135 min). 1787614
19.30 Fléchettes.
20.30 Monster Truck.
21.00 Tractor pulling.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.30 Boxe. Poids lourds. Combat en dix reprises : James Warring (EU) – Alex Stewart (GB) (60 min).

Voyage

19.25 et 23.50 Ecoute le monde.
19.30 Planète aventure : Exploration tropicale en Australie.
20.20 et *0.20* Deux jours en France.
20.35 *Suivez le guide.*
22.30 Carnet de route. Zanzibar.
23.00 Chez Marcel. Invité : Patrice Mallet, journaliste.

Muzzik

20.30 Musique en temps réel. D'Olivier Mille.
21.00 Jazz à Calvi 96 : hommage à Ella. Concert (110 min). 506042879
22.50 Jazz Collection - Bill Evans. De Jean-Luc Léon. Le forcené de l'harmonie.
23.45 *Iso Lo (45 min).*

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.36 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 *Le Journal du Monde.* 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Au rendez-vous des chasseurs anglais

En commentant la manifestation massive des partisans de la chasse à courre, la presse britannique retrouve l'éternelle opposition entre « whigs » et « tories »

« L'INTERDICTION de la chasse rayera de la carte Exford, qui vit des équipages. Pas de meutes de chiens, plus d'Exford, finies les centaines de communautés rurales similaires » : *The Express* (conservateur) présente la manifestation du 10 juillet à Hyde Park, à Londres, qui a rassemblé 100 000 défenseurs de la chasse à courre, comme un choix de civilisation. Derrière cette levée de boucliers contre le projet de loi abolitionniste d'un député travailliste, qui doit être examiné à l'automne par la Chambre des communes, le tabloïd de droite croit distinguer la révolte de l'Angleterre profonde contre les élites londoniennes – les loyaux sujets des *shires* contre les citoyens à la mode, *« ces autres Eden, ce demi-paradis »*, comme l'a écrit Shakespeare à propos des forêts et des champs les opposant à la seconde Babylone... L'éditorial est d'ailleurs titré : « Pourquoi avons-nous raison d'être contre la brigade des adeptes du négativisme ? »

The Express met en avant la contribution des chasseurs à cheval à la protection de l'environnement, évoquant, par exemple, le rôle qu'ils jouent pour empêcher le déboisement de la verte campagne ou le remplacement des haies par des barbelés. Notre confrère insiste sur la nécessité de contrôler le nombre des renards – 10 % de la population sont abattus chaque année –, qui sont la plaie, non seulement des fermiers, mais également, phénomène nouveau, des citadins. La pratique peut paraître anachronique aux gens des



villes, elle n'en est pas moins vivante et largement implantée. *« Les Anglais chassent en pays ouvert, d'une manière sportive »*, insiste un expert cité par le quotidien. Le *fox hunting* fait vivre directement 10 000 personnes et 30 000 autres indirectement. *The Express* ouvre largement ses colonnes au témoignage du forgeron, propriétaire du pub et fabricant de selles d'Exford, personnage à la bouille sympathique qui affirme courir à la ruine.

A gauche, sus aux aristocrates et aux bourgeois arrivistes dont la chasse à courre serait le sport de prédilection. A en croire le *Daily Mirror*, les abolitionnistes ont le soutien de 80 % de l'opinion publique, d'une écrasante majorité de députés et du National Trust, l'organisme de protection de la nature. *« Ce n'est pas seulement le sort barbare infligé au renard qui rend la chasse si horrible, mais le plaisir que les humains en tirent.* [...] *Bientôt les renards vont pouvoir sabler le champagne »*, écrit le journal travailliste. Le *Mirror* n'y va pas par quatre chemins, puisqu'il met le combat contre les chasseurs au même rang que deux des plus grandes causes écologistes récentes, le refus de l'agrandissement de l'aéroport de Manchester ou le traitement des veaux à l'exportation.

Reste que la « manchette » est consacrée aux déboires financiers de la princesse Michael de Kent, cousine de la reine Elizabeth II et tête de turc habituelle de la presse à scandales. Les branchés, paraît-il, s'intéressent davantage aux frasques des Windsor qu'au sort de « master Goupil ».

Marc Roche

EN VUE

■ **Enrico De Pedis**, parrain de la Mafia assassiné en 1990, repose en paix, aux côtés d'un cardinal, dans une chapelle de la basilique Saint-Apollinaire de Rome. Et le clan mafieux de Corleone, en Sicile, contrôle les appels d'offre pour la construction du nouveau palais de justice de Palerme, tribunal où sont instruites les grandes enquêtes concernant l'organisation criminelle.

■ Le ministère israélien des transports mettra prochainement en service des autobus « deux zones » réservés aux juifs ultra-orthodoxes. Les hommes occuperont les places à l'avant des véhicules et les passagères voyageront à l'arrière. Trouvant à la mesure un caractère *« ségrégationniste »*, le Réseau israélien des femmes (Israel Women's Network) proteste.

■ Pour s'adonner à leur passion du pachinko, sorte de billard électrique japonais, **Kiyoshi Hattori**, vingt-trois ans, et sa femme, **Michiko**, vingt-sept ans, ont abandonné, mercredi 9 juillet, leurs fillettes **Chihiro** et **Yuka**, vingt-deux et dix mois, dans leur véhicule en plein soleil pendant plus de cinq heures. L'une est morte de déshydratation et l'autre est dans le coma. Ce même jour, un couple d'Allemands, exaspéré par ses deux garçons qui se chamaillaient dans la voiture, les a déposés sur la route. Des passants ont découvert les enfants, âgés de neuf et douze ans, en pleurs près d'Augsbourg (Bavière). Il s'agissait d'une *« mesure pédagogique »*, a expliqué le père en reprochant à la police de s'immiscer dans l'éducation de ses enfants.

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre
■ Il y a entre 40 et 50 milliards à trouver cette année en vendant des morceaux du patrimoine national genre France Télécom. Tout en dénonçant la mauvaise gestion de la droite. Cette entreprise de redressement financier n'est pas surhumaine. Comme le dit le pétulant ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, il s'agit de mieux répartir les dépenses. Et pour commencer, de mettre au pas les brillants cerveaux du ministère de l'économie qui dictent depuis vingt ans [...] ce qui est bon et ce qui ne l'est pas pour le pays. Cette pêche aux milliards provoquera sûrement des grognements à la gauche de la gauche. En revanche, elle obligera la droite à beaucoup de modestie.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout
■ La France n'a pas tardé à se reconstruire une vitrine sociale, après l'effondrement de celle de Renault, réduite en miettes par l'affaire Vilvorde. Ainsi donc, la SNCF sera délestée de 20 milliards de francs supplémentaires de dettes. Ainsi donc ses effectifs seront augmentés de 2 000 personnes. Deux gages donnés au PC et à la CGT, [...] deux gestes dont le premier ministre peut espérer être payé en retour, sur France Télécom par exemple. Certes, en elle-même, cette décision ne va pas bouleverser la vie de la SNCF, ni celle des « usagers » (vous savez, les anciens clients...). Mais rien ne l'exigeait, si ce n'est la contrainte politique du concubinage avec les communistes.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ A côté des problèmes d'organisation ou des nécessités de la réconciliation, Philippe Séguin aura à répondre à une question plus substantielle : qu'est-ce que le gaullisme aujourd'hui pour un garçon ou une fille de vingt ans ? Bien sûr, il y a l'épopée, la légende de l'homme du 18 juin, mais elles sont en quelque sorte nationalisées aujourd'hui. Le gaullisme gaullien appartient désormais à la mémoire nationale. Il y avait la stabilité institutionnelle et l'autorité de l'exécutif. Que signifie-t-elle alors que la France a connu six alternances en seize ans, trois cohabitations et six premiers ministres en neuf ans ? Il y avait le culte de l'indépendance : quel est son poids devant l'Europe et la mondialisation ? Il y avait le volontarisme politique : que signifie-t-il face au marché et à l'époque de la politique modeste, de la politique relative ? Bref, qu'est-ce qui différencie le gaullisme aujourd'hui d'un parti de droite classique ?

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Si la presse s'attache à informer ses lecteurs de l'état des enquêtes policières ou judiciaires en cours, ce n'est pas seulement en raison de son habituelle curiosité. C'est aussi parce que beaucoup de ces affaires, quand elles touchent les puissants, seraient purement et simplement étouffées sans cette publicité. La régulation des excès, réels ou supposés, de la presse passe beaucoup plus, comme la commission le suggère elle-même d'ailleurs, par l'établissement de règles internes aux médias *[...]* que par le renforcement de lois déjà strictes et appliquées avec fermeté.

SAMEDI 12 JUILLET

TF 1

16.30 Vidéo gag.
16.40 Hercule. Série.
17.35 Les Vacances de l'amour. Série. La dette.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'images du sport, Spécial F1, Le résultat des courses, Météo.

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Karen Cheryl, Tina Kieffer, C. Jérôme, Michel Delpech. Les chouchous de la semaine : World's Apart, Wes, Pascal Obisco... (130 min). 554367

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Dans les bras du tueur. Téléfilm O de Robert Collins, avec Jaclyn Smith (110 min). 790893
Une inspectrice, ex-Drôle de dame, embringuée dans la sordide affaire du meurtre d'un parrain de la drogue.

0.45 Formule F1. Grand Prix de Grande-Bretagne.

1.20 et 2.00, 3.10, 4.20 TF1 nuit. 1.30 et 3.20, 4.30, 5.15 ▶ Histoires naturelles. Documentaire. 2.30 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [2] Haroun Tazieff et les volcans. 5.00 Musique (15 min).

France 2

15.05 Tour de France. En direct (7e étape) : Marennes - Bordeaux (140 min). 6912454
17.25 Vélo Club.
18.20 Viper. Série. Virus mortel.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. En faveur de l'association Autisme Eure-et-Loire. Invités : Pamela Soo, France Zobda, Ghani Yalouz, Franck Esposito, Thierry Guillaume Marc-Olivier Fogiel (105 min). 925367

22.35

LUCIA DI LAMMERMOOR
Opéra en deux parties et trois actes de Donizetti dans une mise en scène de Robert Fortune. Retransmis depuis les Chorégies d'Orange. Orchestre de Radio-France, dir. Louis Langree (185 min). 77848830
En cas d'intempérie, diffusion, en remplacement, de *Rigoletto*, opéra de Verdi, enregistré le 16 octobre 1996 à l'Opéra-Bastille, dir. James Conlon, mise en scène de Jérôme Savary.

1.40 Journal, Météo. 1.55 Tour de France. Rediffusion de l'étape du jour : Marennes - Bordeaux. 2.55 Europakonzert 1995. Concert. 4.45 Accélération verticale. Documentaire. 5.05 Année 1900. Documentaire. [1/4] Fièvre de vivre (65 min).

France 3

18.15 Expression directe. Magazine. C.N.P.F.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Balle perdue. Téléfilm de Étienne Périer, avec Robin Renucci (105 min). 7287096
Une jeune fille sauvée d'un accident par un inspecteur, s'empare de son arme de service et met fin à ses jours...

22.40 Journal.

23.05

LES MENTONS BLEUS
Pièce de théâtre de Georges Courteline, avec Roger Pierre, Michel Galabru (40 min). 762378

23.45 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Louis Chedid, Dan Bigras, La Baronne, Neg Marron (55 min). 241096
0.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Honneur et obéissance (55 min).

La Cinquième

18.00 Les Grandes Biographies. Jackie Kennedy.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 French and Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 12 juillet 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. [2/2] La Pologne.
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [5/12] Vivre (De l'agriculture à la génétique) (1996, 55 min). 7048388
Les débuts de la maîtrise des connaissances biologiques dans l'agriculture avec Mendel et Pasteur.

21.40

L'AVOCAT
Entre avocats. Série, avec Manfred Krug (45 min). 728015

22.25 Metropolis. Magazine. Le Japon : Nobuyoshi Araki, Kiharu Nakamura ; Portrait : François-Marie Banier ; Je lis... : Dennis Hopper (60 min). 7973725
23.25 Music Planet : Love Parade 1997. Tracks en direct de Berlin (65 min). 5084588
Le plus grand rassemblement techno mondial : la Love Parade de Berlin.
0.30 Parpaillon. Téléfilm de Luc Moullet, avec Rémy Henry (1992, 90 min). 3588787
2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.25 Tracks. Berlin Meets New York (rediff., 30 min). 1425955

M 6

18.10 Extra-Large : Le sosie. Téléfilm d'A. Capone (100 min). 3352314
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de - Best of.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE
Série, avec Tamlyn Tomita (110 min). 581522
Alerte à la malaria. L'assassin de la pleine lune.

22.35

LE JUSTICIER SOLITAIRE
Téléfilm O de Mel Damski, avec Alex McArthur (100 min). 8484522
Deux amis, frais émoulus de l'école de la police de San Antonio, sont confrontés à une violence urbaine en constante augmentation. Leur conception du maintien de l'ordre fort différente va les opposer violemment...

0.15 Le Baroudeur. Série O. Requiem pour un motard (50 min). 2451077
1.05 La Nuit des clips (435 min).

Canal +

16.40 Le Rêve de Constance. Téléfilm d'Enrico Oldoini (95 min). 8085560
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Les Superstars du catch.
19.00 Décode pas Bunny.
19.35 Superman.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invité : Prince.

20.35

LE BAISER DU PAPILLON
Téléfilm de Lee Grant, avec Marlo Thomas, Peter Strauss (1994, 90 min). 141893

22.05 Jours d'été. Documentaire (50 min). 8320522
22.55 Flash d'information.

23.00

A CHACUN SA GUERRE ■
Film de Jon Avnet, avec Elijah Wood, Kevin Costner (1994, 119 min). 87893

1.00 Ils sont parmi nous. Documentaire de Clarisse Le Friant et Clémence Barret (140 min). 30464232
3.20 C'est arrivé près de chez vous ■ Film de Remy Belvaux (1992, N., 90 min). 1621771
5.35 Conte d'été ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1995, ♦, 109 min). 7055884

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante. Gérard Pierron et Gaston Couté ; Le groupe Malicorne ; Gérard Pierron ; Michèle Bernard.
20.45 Fiction. Sara ou La Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans, de Restif de la Bretonne.
22.35 Opus.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Schubertiade 97. Donné le 21 juin, à Feldkirch, dans le Vorarlberg. Œuvres de Schubert : Sonate pour piano D 537 ; Quatre impromptus D 935 ; Sonate pour piano D 960, Alfred Brendel, piano.
22.40 Opéra. Les Chorégies d'Orange. Donné en direct du Théâtre antique d'Orange et émis simultanément sur France 2, par les Chœurs du théâtre des Arts de Rouen (opéra de Normandie), les Chœurs de L'Opera d'Avignon et des pays de Vaucluse, l'Ensemble vocal des Chorégies d'Orange et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Louis Langree : Lucia Di Lammermoor, de Donizetti, Kathleen Casselo (Lucia), Martine Mahe (Alisa), Francisco Araiza (Edgardo), Vladimir Chernov (Enrico), Giacomo Prestia (Raimondo), Serguei Kunaev (Arturo), Jean-Pierre Furlan (Normanno).

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Carl Czerny.
22.50 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Grossesse nerveuse. Téléfilm de Denis Rabaglia, avec Tom Novembre (90 min). 82033218
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Etonnant et drôle (France 2 du 22/2/97).
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Roue. [1/3].
21.31 Collection royale. [5/6].
21.59 De la démocratie en Inde.
22.56 Et au milieu coule le Gulf Stream.
23.44 A la recherche du cheval d'or.
0.38 Le Bureau, histoire du FBI. [4/4] (52 min).

Animaux

20.30 Mors aux dents. Pur-sang.
21.00 Animaux disparus au XX siècle.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature. Emas, les hautes plaines du Brésil.
23.00 Le Monde de la nature.
0.00 Amérique sauvage. Woodies and Hoodies.

Paris Première

20.00 Golf en capitale. Magazine.
20.30 Patinage artistique.
22.10 Paris modes. Magazine.
23.05 Helmut by June. De June Newton.
0.00 Le JTS des festivals.
0.30 Nova. Magazine.

France Supervision

20.45 Concert de musique polonaise. Enregistré à l'Alte Oper de Francfort (90 min). 45004831
22.15 Ecouter, voir. Magazine.
22.55 Cap'tain Café. Magazine.
23.50 World Music. De Tony Gatlif. I Muvrini.
0.45 Zingaro (115 min).

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invité : Dominique Farrugia.
22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien et Hélène Hazera. [4/4].
23.00 Egarement ■ Film d'Anthony Darnborough et Terence Fisher (1949, N., v.o., 85 min). 3467724
0.25 L'Homme qui rétrécit ■ Film de Jack Arnold (1956, N., v.o., 80 min). 10264058

Ciné Cinémas

20.30 Johnny et les morts. Téléfilm de Gerald Fox, avec Andrew Flavey (100 min). 7430748
22.10 Best of Cannes 1997. [2/2].
23.10 Les Deux Anglaises et le Continent ■ ■ Film de François Truffaut (1971, 125 min). 15493589

Festival

20.30 Un privé au soleil. Téléfilm de Philippe Niang, avec Pierre Aknine (80 min). 90854454
21.50 Les Après-midi de M. Forestier. Téléfilm de Gérard Jourd'hui, avec Gérard Darmon (55 min). 21498367
22.45 Le Renard. Série. Mal branché (75 min).

Série Club

19.55 Highlander. Le cadeau de Mathusalem.
20.45 Banacek. Souffler n'est pas jouer.
22.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Une pierre de ma planète.
22.45 Code Quantum. L'homme préhistorique.
23.35 Mission impossible. Vol direct (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Friends (3e saison). The One With a Chick and a Duck. The One With the Screamer.
21.15 Spin City. Embrasse-moi idiot.
21.40 Dancing in the Street. [10/10]. Planet Rock.
22.45 Chronique du Pacifique.
22.50 Isle of Wight Festival. Concert enregistré en 1970 (70 min). 33633657
0.00 T'as pas une idée ? Magazine. Invité : Bartabas.
1.00 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).
1.25 Star Trek : la nouvelle génération. Double personnalité (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Simbad.
23.10 La Courte échelle. La parure maudite.
23.35 Sandra. C'est la vie. Téléfilm de D. Othnin-Girard (85 min). 4782183

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Flamingo Road. Vengeance ; Les élections.
0.00 Vacances en 36 poses.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (7e étape) Marennes - Bordeaux (194 km, 135 min). 1754386
20.00 Football. En différé. Finale championnat d'Europe féminin.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Formule Indy.
1.00 Aérobic (60 min).

Voyage

19.00 Planète aventure : Alpinisme sur l'Everest.
20.00 Itinéraire d'un gourmet.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Bahamas.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Planète aventure : Exploration tropicale en Australie.

Muzzik

19.10 European Concert 1992 : Escorial. Concert enregistré au monastère San Lorenzo del Escorial (110 min). 509128164
21.00 et 22.00 La Vie de Verdi. [1/2].
23.05 Boris Godounov. Opéra en un prologue et en quatre actes de Moussorgski, enregistré au théâtre du Bolchoï de Moscou (175 min). 591013015

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 Samedi soir à la carte. 20.36 Green Card. Film de Peter Weir (1990, 110 min). Avec Gérard Depardieu, Andie MacDowell, Bebe Neuwirth. *Comédie.*
20.37 Retour vers le futur 2. Film de Robert Zemeckis (1989, 110 min). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson. *Science-fiction.*
20.38 La Femme du boucher. Film de Terry Hughes (1991, 107 min). Avec Demi Moore, Jeff Daniels, George Dzundza. *Comédie.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
• Le travail des télévisions sur le Tour de France.
• Les balbutiements d'une radio jeune, le MOUV'.
• La retouche photo à domicile.
Le film de la semaine : « Jacquot de Nantes », d'Agnès Varda.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde

SAMEDI 12 JUILLET 1997

L'échappée belle

par Pierre Georges

UN BIEN JOLI MOT. Au terme de son échappée au long cours et pour dire comme ce fut dur, Cédric Vasseur, vainqueur de l'étape du Tour de France et nouveau maillot jaune, jeudi soir, avoua : « *A la fin, c'est ma tête qui pédalait.* » De fait, tout cela aurait pu s'achever dans le cri d'usage au soir des grandes épopées : « *Brancardiers !* » Le regardant faire, suant, soufflant, souffrant, le voyant en finir avec son châtiment et en commencer avec sa gloire, celle de son père et la sienne propre, on eut pour Cédric Vasseur une pensée émue.

Aux braves, le Tour de France reconnaissant ! La preuve d'ailleurs, cet autre mot, lu dans le *Parisien*, ce matin. La petite amie du nouveau maillot jaune a décidé, toutes affaires cessantes, d'aller le rejoindre. Et, dit-elle, « *j'en profiterai peut-être pour le demander en mariage* ». Voilà qui serait habile et fort opportun. Avec bouquet fourni par l'organisation. Et titre tout trouvé : le marié était en jaune !

Mais ne plaisantons pas avec les choses sérieuses. Car, avec ou sans maillot jaune, nous avons été tous, plus ou moins, un jour ou l'autre, dans l'état de Cédric Vasseur. A pédaler avec la seule tête. A ramer avec les seules mains. Ou, ce n'est pas à exclure, à écrire avec les seuls pieds. Tous dans cet état-réflexe, en vue de la ligne d'arrivée, de faire les choses sans trop savoir ni comment ni pourquoi. Mais de les faire.

« *Brancardiers !* » Le cri pourrait même tomber, de haut, concernant le chroniqueur qui ne met plus un mot devant l'autre en vue du 14 juillet. Qui plaint Sarkozy le réprouvé quand Sarkozy est promu. Qui confond Mars et Mir. Qui fait défiler Givenchy au cimetière des Innocents.

Allons ! Il est temps d'abréger ses souffrances, Et les vôtres. Le malheureux n'obéit même plus aux critères de convergence élémentaires de la logique. Il entend blanc et écrit noir. En juin, il apprend de la bouche de Juppé que les comptes de la nation sont en plein redressement. En juillet, il constate de la main du même que les comptes du pays sont en pleine vrille. Une semaine, il admet que la SNCF perd de l'argent. L'autre qu'elle embauche. Un jour, il lit qu'on ferme Vilvorde car Renault va mal. Un autre que, tout compte fait, Renault s'exporte bien et ne va pas si mal. Un instant, il croit, à écouter les prêches, que British Airways est l'exemple même de la réussite édifiante du système libéral. Un autre, il voit que les principaux bénéficiaires, ses salariés et embauchés, se sont mis en grève pour mieux en célébrer les mérites.

Qui croire ? Que croire ? Vérité, contre-vérité. Un peu comme à l'armée, ordre, contre-ordre. Les faits s'entrechoquent, se contredisent, s'annulent et s'emmêlent. La France va mal ? Les sondages vont bien ! Le temps est pluvieux ? Le soleil s'installe. Allègre veut dégraisser le mammouth ? Le mammouth allègrement embauche. Les « allocs » seront plafonnées ? Pas plafonnées pour tout le monde !

Et ainsi de suite. Par exemple, la justice, le parquet et le pouvoir. Couper le lien ? Soit, allons-y ! Maintenir le cordon ? Bon, maintenons ! Il a bien raison, Cédric Vasseur. A la fin des fins, ce sont bien nos pauvres têtes qui pédalent. Dans l'été. Tout simplement dans l'été.

P.-S. : Cette chronique reprendra le lundi 1er septembre.

L'ETA exige dans un ultimatum le regroupement au Pays basque espagnol de 600 prisonniers politiques

L'organisation séparatiste menace de tuer un otage enlevé le 10 juillet

MADRID
de notre correspondante

La joie du gouvernement espagnol aura été de courte durée. Neuf jours après la libération des deux otages que détenait l'ETA (un avocat séquestré pendant sept mois et relâché contre une rançon et un gardien de prison détenu pendant 532 jours et libéré par les forces de l'ordre), l'organisation séparatiste basque a revendiqué un nouvel enlèvement.

C'est par un appel anonyme, jeudi soir 10 juillet, au journal basque *Egin* (proche des milieux séparatistes) que l'ETA a fait savoir qu'elle a enlevé un nouvel otage. Il s'agit d'un jeune conseiller municipal de Ermua, en Biscaye, Miguel Angel Blanco Garrido. Agé de vingt-huit ans, M. Blanco Garrido a été, semble-t-il, enlevé l'après-midi même, alors qu'il venait de quitter son domicile pour se rendre à son travail.

Contrairement à ses plus récentes habitudes, l'ETA a posé immédiatement ses conditions : le gouvernement espagnol, s'il veut éviter que l'otage soit assassiné, dispose d'un délai qui court jusqu'à samedi 16 heures pour rassembler les quelque 600 prisonniers basques dispersés dans toutes les prisons du pays, afin de les regrouper au Pays basque. Une revendication formulée depuis longtemps par l'ETA, à la demande pressante des familles des détenus contraintes à de longs et coûteux voyages pour aller leur rendre visite. C'est cette dernière revendication qui avait motivé, il y a plus d'un an, l'enlèvement du gardien de prison, José Antonio Ortega Lara, otage hautement symbolique.

Cette fois, la personnalité du nouvel otage enlevé (c'est un membre du Parti populaire, le parti conservateur au pouvoir) renforce ce chantage politique. Le coup est rude pour le gouvernement de José Maria Aznar, qui ce jeudi même avait organisé une réunion pour féliciter la guardia civil de la brillante opération de police qui avait abouti à la libération de M. Ortega Lara. D'autant plus que ces derniers jours, de nouvelles polémiques sont apparues à propos de la politique pénitentiaire, particulièrement « rigoureuse », menée par le gouvernement envers les détenus basques.

« CHANTAGE »

Après les revendications de l'ETA, les partis politiques, opposition comprise, ont apporté leur soutien au gouvernement. Une cellule de crise s'est mise en place dès jeudi au ministère de l'intérieur où l'on indiquait « *qu'il n'était pas question de céder à pareil chantage* ». En attendant, de nombreuses manifestations de protestation contre cette dernière action de l'ETA ont déjà eu lieu dans plusieurs villes du pays et la mobilisation populaire est très grande. D'autant plus que l'ETA, comme pour se « rattraper » après l'échec qu'elle a essuyé face à la police, dans la libération d'Ortega Lara, a commencé avec éclat sa « campagne de terreur d'été ».

L'année dernière, un engin explosif avait blessé trente-cinq personnes dans un aéroport. Cette année, il a fallu évacuer, mardi, plusieurs plages et tenir à distance 15 000 touristes à la suite de menaces terroristes. Pour finir, deux petits engins ont explosé et deux autres ont été désamorcés à temps, mercredi, près de Lloret del Mar, dans la région très touristique de Gérone.

Marie-Claude Decamps

Des paras belges contestés par leur ministre

BRUXELLES
de notre correspondant

Jean-Paul Poncelet, ministre belge de la défense, veut en avoir le cœur net. Choqué par le récent acquittement de deux « ex-casques bleus » qui, en 1993, avaient brutalisé un jeune Somalien, il entend faire réaliser une enquête indépendante sur le racisme au sein des forces armées belges.

Le lundi 30 juin, le conseil de guerre de Bruxelles acquittait deux paras-commandos du 3e bataillon de Tielen. Des photographies parues dans la presse avaient pourtant montré les deux soldats en train de faire rôtir un jeune habitant de Kismayo, en Somalie. Le président du tribunal militaire avait surpris en jugeant que les militaires ne s'étaient rendus coupables que de « *violences légères* » et que les brûlures du jeune Somalien n'avaient pas été prouvées.

Encouragé par les réactions d'une partie de l'opinion et les médias, le ministre Jean-Paul Poncelet avait rapidement estimé que les intéressés devraient, après enquête, être éventuellement renvoyés de l'armée. Il avait aussi déclaré qu'il empêcherait par tous les moyens les bataillons, et singulièrement celui de Tielen, d'être contaminés par la « *peste brune* ». Des témoignages venus de Somalie lors de l'opération « Restore Hope » avaient par ailleurs indiqué que le nom du parti d'inspiration néofasciste, le Vlaams Blok, avait été peint sur des murs.

PROPOS NUANCÉS

Tancé par des syndicats militaires qui exigent des « *excuses* », interpellé au Parlement par les élus du Vlaams Blok, confronté aux critiques de certains journaux flamands qui le soupçonnent d'électoralisme facile (M. Poncelet est francophone), le ministre a légèrement nuancé ses propos. Il a toutefois confirmé sa volonté de remettre de l'ordre dans l'armée du royaume.

Il sera aidé par le général Jozef Schoups. Le « patron » de la force terrestre belge estime qu'un « *petit groupe* » de parachutistes de Tielen appartient bel et bien à « *un parti politique qui a des idées extrémistes* ». Dans son rapport, le général soupçonne la hiérarchie des paras d'avoir été mise au courant des exactions commises en Somalie et de n'en avoir rien dit. Il souligne la lenteur de la procédure disciplinaire et les ravages de l'alcoolisme durant les opérations à l'étranger parmi les militaires. – *(Intérim).*

La grâce présidentielle du 14 juillet

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a signé, jeudi 10 juillet, le traditionnel décret de grâce collective du 14 juillet, préparé par la chancellerie, qui accorde aux personnes condamnées une remise de peine de sept jours par mois restant à purger, dans la limite maximum de quatre mois.

Les auteurs de crimes commis sur des mineurs de moins de quinze ans, d'actes de terrorisme, de violences contre les agents des forces de l'ordre et de l'administration pénitentiaire, ainsi que les personnes condamnées pour ingérence, corruption ou prise illégale d'intérêt sont exclus de ce dispositif.

■ **CULTURE : l'historien François Furet**, soixante-dix ans, a été hospitalisé, jeudi 10 juillet, à l'hôpital de Toulouse à la suite d'une chute au cours d'une partie de tennis. L'académicien est violemment tombé sur le dos et la tête à la suite d'un choc avec son partenaire de jeu. Les autorités médicales se sont refusées à donner des précisions sur l'état de santé de François Furet qui aurait pu être ranimé avant d'être transporté en ambulance.

■ **MARCHÉ DE L'ART : le produit des ventes aux enchères de Drouot**, au premier semestre 1997, a atteint 1,95 milliard de francs, soit une augmentation de 12,5 % par rapport au premier semestre 1996.

■ **INFLATION. La variation des prix à la consommation a été comprise entre 0 % et – 0,1 % en juin**, après + 0,2 % en mai, selon l'indice provisoire publié vendredi 11 juillet par l'INSEE. Sur un an, la hausse est comprise entre 0,9 % et 1 %. Alors que l'activité économique n'est pas encore très soutenue, l'accélération de la croissance n'étant attendue que pour le second semestre, l'inflation reste donc exceptionnellement basse. En hausse de seulement 0,1 % en glissement annuel, les prix des produits manufacturés (qui pèsent à hauteur de 41 % dans l'indice) sont les principaux responsables de cette modération. Les prix de l'alimentation, eux, progressent de 1,8 % et ceux des services de 1,4 %.

Variations mensuelles en %
J A S O N D J F M A M J
-0,2 -0,3 0,4 0,3 -0,1 0,2 0,3 0,2 0,1 0 0,2 entre -0,1 et 0
Source : Insee

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 11 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19875,49	+0,61	+2,66
Honk Kong index	15225,29	+2,60	+13,19

Tokyo, Nikkei sur 3 mois
19875,49 — 12 avril — 28 mai — 11 juillet

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/07	Var. en % 10/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2936,54	+0,25	+26,81
Londres FT 100	4765,50	–0,05	+15,71
Zurich	1925,52	—	+45,74
Milan MIB 30	21088	+0,28	+34,34
Francfort Dax 30	3992,38	—	+38,21
Bruxelles	13859	+0,22	+31,10
Suisse SBS	2710	—	+44,62
Madrid Ibex 35	7095,16	—	+37,64
Amsterdam CBS	626,60	—	+43,29

Tirage du *Monde* daté vendredi 11 juillet 1997 : 540 355 exemplaires 3

« Le Monde » de l'été

LE MONDE s'habille en été à partir de ce week-end, et jusqu'au 1er septembre, en proposant à ses lecteurs plusieurs rendez-vous.

LES DAMES DU NOIR. Après Ruth Rendell, sept autres femmes écrivains signeront des nouvelles inédites en français, les vendredis (*édition datée samedi*), *jusqu'au* 29 août. Se munir d'un coupe-papier et suivre les pointillés... Des cahiers à conserver avec soin, car les nouvelles ne seront pas réunies ultérieurement en un volume.

LE NOUVEAU BLUEBERRY. Ecrite et dessinée par Giraud, la nouvelle aventure de Blueberry, *Ombres sur Tombstone*, sera publiée en vingt-trois épisodes, à partir du lundi 14 juillet (édition datée 15).

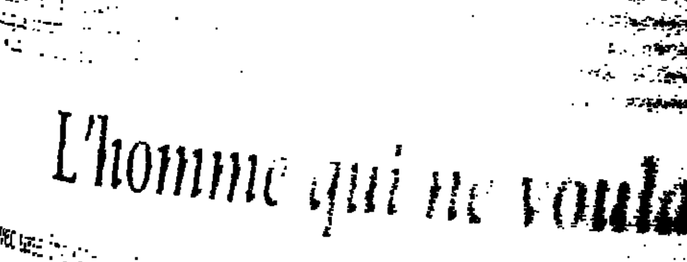
LES LIAISONS DANGEREUSES FRANCE-AFRIQUE. En cinq articles, à compter du lundi 21 juillet (édition datée 22), Eric Fottorino racontera comment l'affairisme et le clientélisme se sont substitués à une politique africaine ambitieuse.

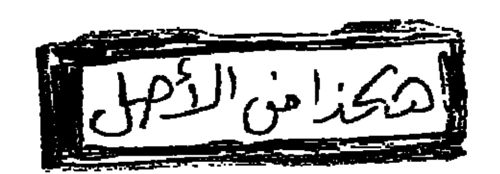
RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART. C'est un grand voyage dans treize pays que proposeront Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux, à partir du samedi *26 juillet (édition datée 27-28)*, sur les traces des trafiquants d'antiquités.

LA FIN DE L'EMPIRE DES INDES. Bruno Philip retracera, au travers de six portraits, la naissance chaotique de l'Inde indépendante. A partir du lundi 11 août (édition datée 12).

RETOUR SUR IMAGES. Annick Cojean a rencontré les acteurs de douze photographies marquantes, symboles d'un événement, d'une émotion ou d'une souffrance. Du lundi 18 août (édition datée 19) au *samedi 30 août*.

A partir du lundi 1er septembre, nos lecteurs retouveront les chroniques interrompues en été, les suppléments « Economie » et « Initiatives », les pages quotidiennes « communication », « radio-télévision » et « kiosque », la page hebdomadaire « histoire », les deux « entretiens du lundi », ainsi que la rubrique « débats » dans sa configuration habituelle.





Le Monde des LIVRES

SAMEDI 12 JUILLET 1997



ALLAN GURGAMUS
page III



LITTÉRATURE RUSSE
pages IV et V



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI

MUSIQUE
Une vie, une œuvre : l'intégrale Benjamin Britten par Xavier de Gaulle
page VII

Paris en fête

Qu'elle séduise ou agace, la capitale suscite encore et toujours le plus vif intérêt. Feux d'artifice éditoriaux pour la Ville Lumière

Paris occupe une place résolument à part parmi les villes d'Occident. Le constat n'a rien de nombriliste puisqu'à l'heure où la maison new-yorkaise Holmes & Meier publie la traduction de l'ouvrage de Johannes Willms, *Paris, Hauptstadt Europas 1789-1914* (Beck, 1988), encore inédit en France, Jean Favier s'interroge avec une lucidité lassée sur la pertinence des études sur le lieu : *« Fallait-il écrire de nouveau une* Histoire de Paris *? Tant de livres ont précédé celui-ci... »* Il s'y résout cependant et nous offre un formidable travail dont le plan traduit ce malaise. Si l'état de la recherche historique justifie une vaste synthèse, Favier entend ne pas se faire piéger par le risque majeur : confondre l'histoire du pays avec celle de sa capitale. D'Etienne Marcel aux ligueurs, de la Fronde à la Commune ou à la Libération, les moments retenus dans *Quand l'histoire de France se fait à Paris* sont ceux des crises, des déchirures, ce qui fait la part trop belle à la convulsion dans l'élaboration de la nation comme de sa conscience. C'est sans doute pourquoi cette imagerie prévisible est rejetée en fin d'ouvrage, après les « Structures » qui organisent l'espace et la société de la ville, les critères politiques, culturels et économiques qui assurent sa réputation et son rayonnement (« Une ville d'exception ») et les usages de la vie, publique comme privée, du citadin (« La vie au quotidien »).

Tout serait à relever : la subtile distinction entre l'image codifiée de la Parisienne et la conception du Parisien, si floue qu'elle amalgame les extrêmes ; l'aventure des noms de rues, comme celle de la langue lorsque les rimes populaires restituent les phrasés perdus ; les sons de la cité, l'obsession de l'approvisionnement pour nourrir un ventre sans cesse dilaté, et le contrôle policier qui confond clercs et laïques, marginaux et truands. L'émotion populaire, qui gagne aussi volontiers le cimetière que la grève, justifie le repli des temps modernes sur une sphère privée, dont Favier relève le charme parfois coquin lorsque l'hôtel particulier se transforme en « folies », tandis qu'au club des nantis répond la séduction *débraillée des guinguettes. Le* lecteur gourmand tenté de picorer dans les entrées multiples (« bains », « tourisme », « jeux et sports », « badaud ») devrait tenter d'aborder l'ouvrage dans son ensemble : il y lira un portrait complexe et sensible de la ville qui aide à comprendre la fascination qu'exerce Paris, même auprès de ceux qui la dénigrent.

Philippe-Jean Catinchi

Il est toutefois d'autres histoires que la quête des racines. En se penchant sur la Bastoche, avec une passion que son style enflammé assume pleinement, Claude Dubois rend sa mémoire aux rues borgnes et aux bals musette, à l'argot de la rue aux Auvergnats de Paris, aux crimes de barrière et de la sensualité âpre d'une fibre populaire chassée du centre par le regard d'Haussmann. Ce travail enthousiaste est un hommage appuyé à un style de musique à travers le lieu qui la célèbre : le Balajo de Jo Privat relayant le Bouscabal, quand les bourrées et javas y rythmaient la vie d'un monde de l'ombre où poussaient cependant les *« fleurs de pavé »* de la tradition littéraire. C'est ce qu'a vu Vincent Milliot, dans *Paris en bleu*, où passe, intacte, la capacité de séduction, de fascination permanente de la ville et qui a provoqué une centralisation hors pair. Robert Mandrou avait naguère rouvert la Bibliothèque bleue de la littérature de colportage. A son tour, Milliot travaille sur la construction de l'imaginaire urbain. On est frappé par la continuité du monumental : c'est en s'enracinant dans le temps long et la tradition héritée de l'antique que naît le visage de Paris. Comme guides et almanachs délivrent l'information utilitaire, la *littérature joue* la carte du spectaculaire (burlesque ou insolite). On parcourt ainsi la galerie encombrée d'un monde citadin pittoresque – celui des *« petits métiers »* – ou inquiétant, marginaux et criminels portant vite la légende noire de la ville, si excitante que les romanciers du XIXe siècle en feront l'indispensable ingrédient des feuilletons populaires.

Il est encore d'autres Paris de plume. L'essai de Marie-Claire Bancquart relit avec la même alacrité toutes les visions littéraires du Paris Belle Epoque : sa métamorphose politique, « victime » de l'affaire Dreyfus, mais aussi sa projection dans le monde de l'effroi. Le Paris-mystère des milieux d'affaires plus ou moins louches qu'élucident ou épaississent à l'envi les personnages de Gaston Leroux et Maurice Leblanc, sur fond de rengaine de cabaret apache, quand Fantômas recrute chez Bruant... Moins poétiques, les anticipations du temps optent pour la contre-utopie qui prévoit les révolutions de la communication et du transport mais pressent aussi la pollution, l'épidémie ou la déshumanisation. Le charme obstiné du Paris des passeurs de rives, de Toulet à Apollinaire, ne dissipe pas le malaise dont Paris porte désormais l'empreinte littéraire. Reste la flânerie, ce luxe nécessaire du voyageur de ville, visiteur érudit à la Stendhal ou fils du lieu auquel il dédie ses explorations et ses rêves, tels Léautaud ou Léon-Paul Fargue. Pour qui arpente aujourd'hui une ville-texte, l'appropriation du lieu passe par une soif de savoir qui justifie la multiplication des guides. Comme s'il fallait préférer l'information reçue à l'écho intime que l'endroit nous renvoie. Signalons toutefois le remarquable *Guide du Paris médiéval* de Laure Beaumont-Maillet ; informé et précieux, il se distingue, en marge de ses qualités d'écriture, par ses mises au point archéologiques aussi prudentes que bienvenues.

Le parcours aventureux d'un chien et d'un chat, échappés d'un logis mal fermé, permet à Lionel et Philippe Koechlin (*dont ce fut le* dernier ouvrage) de traiter la traversée de Paris à leur manière : tendre, ironique, narquoise aussi. Lieux convenus ou plus secrets, cette promenade personnelle a la grâce malicieuse que les hommes de lettres osent moins souvent. *Paris comme un jeu de piste pour enfants, sans boussole ni impatience ?* Le trait précis de Lionel Koechlin traduit sans réalisme contraignant la magie de la flânerie désinvolte. La meilleure façon de découvrir Paris comme d'en célébrer le miracle.



DOISNEAU/RAPHO

Rue de Nantes, 14 juillet 1955

PARIS
Deux mille ans d'histoire
de Jean Favier.
Fayard, 1 008 p., 198 F.

PARIS EN BLEU
Images de la ville dans la littérature de colportage (XVIe-XVIIIe siècles)
de Vincent Milliot.
Ed. Parigramme, 192 p., 150 F.

PARIS « BELLE ÉPOQUE » PAR SES ÉCRIVAINS
de Marie-Claire Bancquart.
Ed. Adam Biro/Paris musées, 160 p., 150 F.

LA BASTOCHE
Bal musette, plaisir et crime 1750-1939
de Claude Dubois.
Ed. du Félin, 420 p., 159 F.

GUIDE DU PARIS MÉDIÉVAL
de Laure Beaumont-Maillet.
Ed. Hazan, 200 p., 175 F.

CHIEN & CHAT DANS PARIS
de Philippe et Lionel Koechlin.
Seuil, 128 p., 59 F.

L'homme qui ne voulait pas grandir

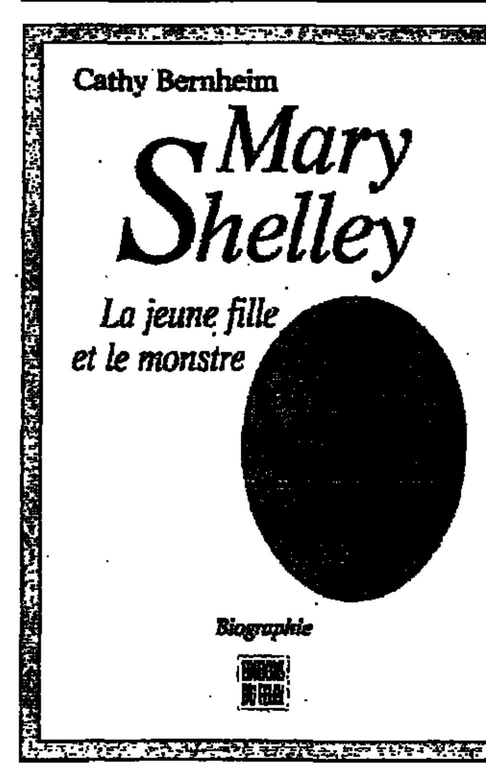
Avec une ironie qui n'exclut pas la générosité, Martin Walser nous livre le récit d'un double naufrage

DORN OU LE MUSÉE *DE L'ENFANCE*
(Die Verteidigung der Kindheit)
de Martin Walser.
Traduit de l'allemand par Hélène Belleto,
Livre de poche, 541 p., 55 F.

Qu'est-ce qu'un perdant ? Un individu poursuivi par le malheur ? Jamais compris des autres, ne trouvant pas sa place dans le monde ? Tout cela est vrai, mais masque l'essentiel. Comme le vrai gagneur aime gagner, le vrai perdant est celui qui aime perdre, trouvant une secrète volupté dans l'échec.

Alfred Dorn est né à Dresde le 9 septembre 1929. Les fées qui se sont penchées sur son berceau ont été généreuses : enfant prodige, exceptionnellement doué pour la musique, Alfred développe même, en devenant un jeune homme, une troublante ressemblance avec Humphrey Bogart. Mais le malheur est déjà inscrit dans cette similitude avec un faux dur, un héros séduisant par sa fragilité même. La vie, ce n'est pas du cinéma, et les événements vont faire peu à peu basculer l'existence d'Alfred Dorn.

Après la guerre, ses parents se séparent ; Alfred reste avec sa mère, qui ne tolère plus de sa *part le moindre signe d'attachement* pour cet homme qui l'a quittée. Le traumatisme familial est bientôt doublé d'un traumatisme national : la division de l'Allemagne en 1949. Pour poursuivre ses études de droit, interrompues pour des raisons politiques, Alfred passe à l'Ouest et *s'installe dans la partie occidentale* de Berlin où il vit dans la nostalgie de sa ville natale. Malgré les exhortations de son père, qui vient le voir parfois et qui s'est remis en ménage avec une jeune femme de vingt ans de moins que lui, il n'arrive pas à se faire des amis – encore moins des amies. Une *seule chose importe* : l'attachement pour sa mère qui prend des allures d'amante exigeante.



« Livre de poche »

Les relations entre l'Est et l'Ouest ne cessent de se détériorer : émeutes à Berlin-Est, insurrections en Hongrie. Il faut maintenant ruser avec la censure pour que les lettres et les colis ne soient pas interceptés ; le ridicule politique entre même en concurrence avec le ridicule indi*viduel ; c'est ainsi que l'étudiant* Alfred ne peut plus envoyer son linge à l'Est pour le faire laver et repasser par sa mère ! Motif : interdiction d'importer du linge sale. D'exilé, il devient victime et, par peur de couper le cordon, se *complaît dans cette situation qui* va le broyer. Prisonnier de contradictions qu'il ne peut résoudre, cultivant un romantisme primaire qu'il est incapable d'assumer, bloqué dans cette capitale qui n'en est que la moitié d'une, irrésolu jusque dans l'ambiguïté de sa sexualité, Alfred va s'appliquer, par *l'alchimie des frustrations*, à mythifier un passé qui est pour lui la seule source de bonheur, mettant dans cette entreprise la même radicalité que met son pays à effacer son histoire. C'est ainsi qu'il rassemble photos, documents, édifiant peu à peu un véritable musée de l'enfance, centré *autour de la figure* de sa tyrannique génitrice.

Avec ce roman publié en 1991, Walser se livre à une étonnante performance de conteur. Avec une désinvolture dans la narration qui fait souvent oublier toute la matière brassée, il se fait l'explorateur ironique d'un double naufrage : national mais surtout individuel. L'ironie du conteur qui se délecte à consigner dans le menu toutes ces choses absurdes, désolantes, comiques, ne doit pourtant pas faire oublier l'essentiel : la souffrance, inscrite dans le nom même du héros (Dorn veut dire « épine »).

Et si Alfred Dorn, si méticuleux, si pointilleux, attaché à laisser des traces de ses moindres faits et gestes ne laisse après sa mort aucun testament, c'est *peut-être qu'il est tout entier* dans son dernier geste : une main crispée sur un livre ouvert, l'histoire de Gaspard Hauser, qui n'a pas su ou n'a pas pu grandir et est mort d'être resté un enfant dans un monde d'adultes.

Pierre Deshusses

L'assassin cinéphile

LE SOLEIL EST MEILLEUR À L'OMBRE
de Jean Rey.
Ed. Hors Commerce, coll. « Hors Noir » (26, rue Picpus, 75012 Paris), 247 p., 95 F.

Roger Vailland prétendait qu'à quarante ans un homme a le visage de ce qu'a été sa vie. Encore faudrait-il exister aux yeux des autres ! Léon Delmas ne se pose plus de questions. Il n'a retenu de sa carrière de figurant au cinéma que l'humiliation d'être au mieux une silhouette dont nul ne connaîtra jamais le nom. Il se console en songeant que la plupart de ses prestations sont restées sur les tables de montage. C'est pourtant sur l'écran qu'il aura connu la vraie vie, en s'identifiant aux personnages de quelques chefs-d'œuvre du cinéma. *La Chasse du comte Zaroff*, d'Ernest Beaumont Schoedsack et Irving Pichel, *Le Cabinet des figures de cire*, de Paul Leni, *Freaks*, de Tod Browning, *Loulou*, de G. W. Pabst, et bien d'autres films auront été ses Venise à lui. Tous les autres protagonistes du deuxième roman de Jean Rey sont eux aussi, à leur manière, des doublures. L'insomnie et l'alcool leur permettent de survivre dans un Paris dont l'auteur dit l'inhumanité actuelle dans un style vif et tranchant. Léon Dumas n'est pas devenu un assassin par hasard ou pour accéder à la célébrité. Il a seulement voulu écrire un scénario parfait, dans lequel les citations cinématographiques seraient une espèce d'hommage à ses maîtres du septième art. Il ne tue donc pas par plaisir ou pour compenser une quelconque frustration sexuelle, mais par esthétisme. Ce qui compte, pour lui, c'est la lumière, le décor de ses crimes, et il n'est pas loin de considérer ses victimes comme des partenaires.

Pierre Drachline

Le voyage infini

Cinq personnages en quête de sens, cinq nouvelles bouleversantes de Sylvain Roumette

AIMER EN D'AUTRES LIEUX
de Sylvain Roumette.
Flammarion, 110 p., 70 F.

Dans la nouvelle « Séville ou la promessse faite à Elvire », Thomas offre *à Elvire une figurine en* terre cuite qui, cassée, révèle en ses *flancs une topaze. Selon une coutume* espagnole, les *sapates* sont des objets sans valeur qui cachent un cadeau de prix. Les cinq nouvelles du recueil de Sylvain Roumette, *Aimer en d'autres lieux*, sont des *sapates*. La curiosité première du lecteur est dévoyée. Il croit lire des histoires de désir, de séduction ou de révélation. Il découvre que les humains, comme les plantes et les insectes, se soumettent à un itinéraire de survie.

Sylvain Roumette construit ses nouvelles comme on organise un voyage intérieur. Désirer une femme, c'est avant tout imaginer une évasion et l'écrire, c'est en dessiner le plan. L'histoire la plus fascinante n'a d'intrigue que celle que le personnage principal invente. Hans Petersen élève des truites dans un coin perdu des Cévennes. La particularité de cet ermite est de réécrire des livres qui existent déjà. A partir de comptes-rendus (il a une prédilection pour ceux du « Figaro littéraire »), il recrée le roman dont il ne lira jamais l'original : *« Pas banal, peut-être*, dit-il, *pourtant c'est ce que nous faisons tous, si vous réfléchissez bien. Quand vous lisez un livre, vous vous en racontez un autre. »* Et au passage, il définit le métier de critique littéraire, qui dans le meilleur des cas propose un « papier » qui *« contient assez d'indices pour qu'un paléontologue puisse reconstituer l'animal entier »*. Des deux étapes de la lecture, la plus profitable serait la reconstruction à usage intime, tant il est vrai que le chef-d'œuvre le plus réaliste n'est qu'une illustration cohérente de nos désirs.

Sylvain Roumette repère d'autres indices. Chaque nouvelle est une enquête. Il n'a cure de la vie réelle des personnages qui, tels d'éternels détectives eux-mêmes, sont célibataires et sans passé, sinon, parfois, l'obsession d'une enfance déjà intriguée par le sexe (*« Tricastin ou l'emploi du temps »*). L'éleveur de truites peut *raconter sous de multiples formes* une histoire de voyeur qui s'exhibe. Tous les romans pourraient commencer ainsi : un dialogue sur le corps que l'autre regarde. Thomas, incrédule, dépose une pierre précieuse sur le sexe d'une femme. Sa propre jouissance se ferme-t-elle sur cette solitude ? Dans « Bengale ou la nuit des phéromones », le couple s'imprègne longuement des sécrétions secrètes qui inondent la nature. Les lieux n'ont pas de réalité sinon l'émoi qu'ils provoquent en nous permettant de croire renaître quand l'usage de soi-même est anéanti par la routine. Cultiver le voyage, c'est poursuivre le rêve. La femme séduite ou séductrice devient la mémoire et la révélatrice d'un décor occulte, un ailleurs entre deux avions et deux hôtels qui nous livre à la nudité de la rencontre que Sylvain Roumette décrit comme une brève interrogation.

Son narrateur est, comme l'écrivain, *un voyeur qui se dissimule* dans les franges de la narration, un chasseur de mystères, un décrypteur d'ombres. Chaque récit raconte une halte, à l'issue d'un déplacement dont on ne précise ni le point de départ, *ni* le point d'arrivée. L'aventure est un sursaut de vie doublé du jeu éphémère et ténu de la passion, le temps d'un abandon, d'un regard, le temps d'une fusion sans lendemain. Une quête vitale pourtant, capable de susciter toutes les audaces : *« Il attendait quelque chose d'elle, et ce qu'il voulait, il le voulait assez fort pour la poursuivre d'un continent à l'autre. »*

H. Ma.

Confiant, égrillard et truculent

LE MEURTRE DU SAMEDI-GLORIA
de Raphaël Confiant.
Mercure de France, 284 p, 120 F.

Romule Beausoleil, la trentaine, ancien ramasseur de tinettes promu conducteur de camion, a *été tué d'un coup de pic à glace* dans le cou. En découvrant, près des *latrines publiques, son cadavre* souillé par les excréments des chiens errants, la bougresse Carmélise a eu *« le bec coué »*. L'inspecteur Dorval, sosie de Sidney Poitier, mène l'enquête : un *« vrai péter-tête »* !

Les suspects ne manquent pas dans ce quartier de Fort-de-France vivant sous le joug d'habiles manieurs de couteaux à cran d'arrêt, Raphaël Confiant et ses lecteurs s'en moquent. Plus qu'une ténébreuse affaire judiciaire, le rapport de police du 18 septembre 1964 ponctue une savoureuse promenade dans les rues à bisbilles du quartier de Morne Pichevin. Quelques coqs se pavanent ici-bas, à commencer par ce jacoteur de Chrisopompe de Pompinasse, imitateur de Tino Rossi mais surtout déjuponneur, coursailleur de jupons, démantibuleur de virginité. Mais la distribution de cette truculente galerie de portraits est surtout féminine : Ferdine, Philomène, Hermancia, Anastasie Saint-Aude, ardente indienne danseuse de mazurka, péripatéticienne *s'offrant contre un* bout de popeline, négresses-matadors *et déesse bleu nuit ayant attendu « etcétera d'années avant d'ouvrir son cœur à un homme »*. La population troussée par Confiant est gaillarde ; elle bamboche, braquemarde et *« fretinfretaille dans toutes les positions possibles »*. Sa prose est ironique, impertinente, égrillarde, un cocktail de frénésie sexuelle et créativité linguistique. La langue créole honore avec brio la tradition du travestissement de la douleur en rire.

Jean-Luc Douin

Les soleils d'antan

Huit nouvelles de Roger Grenier. Le bonheur n'est jamais au rendez-vous du souvenir

QUELQU'UN DE CE TEMPS-LÀ
de Roger Grenier.
Gallimard, 180 p., 90 F.

Les personnages de Roger *Grenier n'ont pas le goût* du bonheur. Cette inap*titude est leur séduction.* La longue nouvelle qui ouvre le *recueil et celle, écrite en écho*, qui le clôt ont pour personnage principal une femme seule et flouée. Quelle que soit la médiocrité de son passé (ou à cause de cela), elle n'attend rien d'un avenir piégé. « Quelqu'un de ce temps-là », le dernier des huit récits, est le plus désespéré. L'intrigue est achevée avant de se nouer. Muré dans cette certitude, le lecteur s'abandonne totalement au dialogue, une immobilité sans espoir dont chaque mot résonne au plus profond de sa propre solitude.

Une comédienne vieillissante, reléguée aux troupes en tournée, erre dans une ville déserte après avoir joué un deuxième rôle dans « Tartuffe ». Un inconnu la rejoint. Le hasard – et la fiction – leur offre un dernier duo avant que chacun retourne à sa médiocre tragi-comédie intime. Ils se *« reconnaissent »*, se remémorent *leur adolescence* et, l'intermède d'une nuit aboli, se quittent. *Florence Lalande* (de son vrai nom Antoinette Bordeneuve) *et* Thierry Lacaze évoquent la bande de jeunes lycéens *d'antan. Que sont-ils* devenus, ceux encore vivants ? Qu'ont-ils fait de leurs rêves ? Qu'avait imaginé Thierry de cette Antoinette qui lui semblait différente et inaccessible ? Près du kiosque où meurent les musiques perdues, d'abord curieuse puis attentive, que reconnaît Florence de la jeune fille qu'elle fut dans le regard et les paroles de cet homme d'un soir ? Elle qui a incarné toutes les héroïnes, à tous les âges de la vie, échoue dans un vaudeville triste. Happée par les illusions de la mémoire, elle se laisse séduire par l'ancien adolescent qui lui jure l'avoir aimée, *jadis. Musicien de la mélancolie*, Roger Grenier interprète toutes *les nuances de la nostalgie*, descend lentement les degrés du *souvenir* mais il réussit à capter, au-delà d'une histoire d'amour *inversée*, le vertige fugitif de deux solitudes qui se rejoignent. Quelques minutes d'espoir, les premiers mots d'un conte fané.

« Exister ? », la première nouvelle du recueil, est aussi l'histoire d'une femme que son métier de « nègre » a cantonnée à l'interprétation de la vie. Avant de signer de son nom la biographie d'une célèbre actrice brutalement disparue dans un accident d'avion, Nadine Lagrange entreprend d'interroger les témoins de cette brève existence. Elle quitte sa vie monotone et croit que le voyage l'aidera à fuir le passé. A travers son enquête, c'est elle-même qu'elle affronte mais, comme Florence Lalande, elle tente une fois de plus le pari de la vie en acceptant l'amour d'un homme de sa génération.

« Exister ? » et « Quelqu'un de ce temps-là » sont les deux versions *d'un même échec. Les événements que nous croyons vivre ne sont que des images puisées* dans l'imaginaire collectif. *Chacun de nous est un « nègre » qui* fait semblant d'inventer un ro*man d'amour. Chacun de nous* est l'acteur fatigué d'une pièce du répertoire mille fois jouée. Pour Roger Grenier, la mémoire ne structure pas l'identité individuelle mais enveloppe les destins d'un sentiment douloureux de déjà-vu. Le seul amour possible – et éphémère – est proche de la compassion. Roger Grenier avoue sa prédilection pour les solitaires qui ont la lâcheté (le courage ?) de ne rien entreprendre qui engage autrui.

Hugo Marsan

Holder chez Vuillard

Quelques nouvelles accrochées aux toiles du peintre nabi... en demi-teinte

JOURS EN DOUCE
d'Eric Holder.
Ed. Flohic, coll. « Musées secrets », 90 p., 38 ill., 98 F.

Le livre d'Eric Holder, au si beau titre, *Jours en douce*, est assez emblématique du plaisir que peut donner cette collection, « Musées secrets », et des questions qu'elle pose. Quelque dix écrivains ont déjà accepté ce jeu de la rencontre avec un peintre. Non pas pour écrire un essai, une analyse, mais pour rechercher, dans une juxtaposition entre image et texte – une fiction, une méditation – un écho, un dialogue entre deux imaginaires. Cela suppose que la manière dont la littérature se lit au côté de la peinture suscite une émotion chez le lecteur ; que celui-ci comprenne pourquoi et comment ce texte-là « fonctionne » avec ces images. En un mot il faut que le regard du lecteur et celui de l'écrivain, sur le peintre choisi par ce dernier, aient quelque chose de commun. Pour la réussite du projet, une alchimie très particulière – et rare – est nécessaire.

Eric Holder a choisi Edouard Vuillard (1868-1940), un des représentants des nabis (avec notamment Bonnard et Vallotton), dont une biographie succincte – un peu trop peut-être – figure en fin de volume. Trente-huit images de Vuillard et cinq histoires brèves de Holder, « La maison de Jeanne », « Le petit », « La charlotte », « Noli me tangere », « Mon hommage, monsieur ». Si l'on a lu le Holder de *La Belle jardinière* ou de *La Compagnie des femmes* (tous deux aux éditions du Dilettante), on imagine bien en quoi il se sent proche de Vuillard : les arbres, les jardins, l'atelier de couture, une certaine manière d'être là sans s'affirmer, une mélancolie, une tendresse secrète... Mais si l'univers d'Eric Holder, tout au long de ce qu'il construit depuis maintenant douze ans, peut aisément entrer en résonance avec l'œuvre d'Edouard Vuillard, les nouvelles choisies *pour ce volume ne sont pas toutes* absolument pertinentes. Chez Holder, *dans ce livre*, on *manque* de femmes voluptueuses et veloutées comme le *Modèle se déshabillant dans l'atelier, rue Truffaut*, un très beau Vuillard, ou éclatantes de rousseur comme la *Jeune Fille près d'une porte*.

Ici, Vuillard résiste à Holder. Par exemple, « La charlotte », où Holder raconte avec délicatesse l'histoire d'une femme seule, douloureuse dans sa maison cossue, attendant comme un sauvetage les visites régulières de son fils – qui vont probablement devenir *plus espacées* –, est beaucoup plus sombre, plus triste que les *Vuillard qui l'accompagnent* (sauf peut-être, dans le triptyque des *Jardins publics*, le panneau *L'Ombrelle rouge*). Le premier texte du volume, en revanche, « La maison de Jeanne », a bien les tonalités de Vuillard, les teintes de cet univers où *« on croit entendre des chuchotis dans des trous d'ombres »*. Et surtout, « Noli me tangere », sur lequel « défilent » plusieurs autoportraits de Vuillard et un portrait de Félix Vallotton, est la magnifique évocation d'un homme qui a passé sa vie à regarder, à dessiner, à peindre : *« Plus il vieillit, plus les objets, autour de lui, acquièrent de l'importance. Il aime qu'ils soient posés, immuables. Le banc ici, et le vase là-bas. Plus que la sécurité dont ils sont garants, c'est leur éternité qui le rassure. Ils lui survivront comme ils ont survécu à leurs précédents propriétaires. »* On aurait aimé que tout le livre soit de cette veine-là. Et l'on se dit, au fond, que lorsqu'un écrivain veut rencontrer un peintre, c'est à lui, et de lui, qu'il doit parler. Directement.

Jo. S.

Richesses épistolaires

LETTRES RETROUVÉES 1884-1910
de Jules Renard.
Edition établie, préfacée et annotée par Jean-François Flamant,
éd. Le Cherche-Midi, 309 p., 118 F.

Plusieurs volumes de correspondance de Jules Renard ont été publiés, mais près de trois cents lettres retrouvées entre 1884 et 1910 ont aujourd'hui encore pu être réunies (et pour certaines corrigées conformément aux originaux) par Jean-François Flamant.

Les destinataires de ces années étant les mêmes – essentiellement Léon Blum, Maurice Barrès, Alfred Vallette, Jehan Rictus, Félix Valloton –, ces lettres ont d'abord pour vertu (un peu terne) de combler quelques lacunes biographiques. Elles précisent parfois les relations intellectuelles de Jules Renard avec un Barrès antidreyfusard : *« Je vous écris comme un isolé qui a un faible pour la justice et qui n'a interrompu qu'un instant, en son honneur, ses rêveries quotidiennes »* (1898), ou un Blum, fin critique de son œuvre : *« Oh ! oui, toute beauté est poésie. La commotion, voilà toute l'observation »* (1903).

Elles livrent plus rarement les sentiments profonds de *L'Ecornifleur*, hormis dans cette lettre, écrite peu après le suicide de son père, Maurice Renard : *« Oh ! oui, tout va vers la tristesse. Toutes ces lettres qu'on reçoit, c'est pour les relire un jour ; toutes ces choses qui nous arrivèrent, elles veulent qu'on se les rappelle »* (1898).

Claire Paulhan

On lira aussi avec intérêt les pages de Jehan Rictus sur Jules Renard dans les *Cahiers Henry Poulaille*, n° 7, éd. Plein Chant, 16120 Bassac.

Poétique de l'énergie

Pérégrinations, allusions littéraires et autobiographiques... Kenneth White en mouvement

LES RIVES DU SILENCE
de Kenneth White.
Mercure de France, 300 p., 125 F.

LE LIEU ET LA PAROLE
Entretiens 1987-1997
Ed. du Scorff, 142 p., 115 F.

De l'Ecosse à l'Ardèche, de Munich au Japon, du Labrador aux Côtes-d'Armor, où il demeure, Kenneth White arpente l'espace. *« J'étais, je suis toujours*, dit-il, *un homme pour qui le monde extérieur existe. »* S'il récuse l'étiquette de « bourlingueur », ce poète du mouvement, de l'énergie, a dressé, dans divers essais, les traits de ceux qu'habite *« l'Esprit nomade »*.

Parmi eux, Segalen et Saint-John Perse, mais aussi les romantiques Tieck et Moritz, les premiers à suivre la *« route bleue »* – titre qu'il donne *au livre qui retrace son itinéraire au* Labrador (1). Dans la *« famille française »* de White figurent Daumal, Michaux, Bataille et Breton, qui remarqua son premier livre, *Les Limbes incandescents*.

L'œuvre de White prend une triple forme : les « récits-cheminements », assez autobiographiques, des *Lettres de Gourgounel* aux *Cygnes sauvages*, ramenés du Japon ; les essais qu'il écrit en français : on y rencontre Artaud, Hokusai, Pound et Delteil, Thoreau et Rimbaud. White, inventeur de la *« géopoétique »*, se voit lui-même comme un *« Héraclite hyperboréen, un Tchouang-tseu d'Ecosse »* ; les poèmes enfin, qu'il écrit en anglais, et qui paraissent en édition bilingue, dans une belle traduction de sa femme, Marie-Claude.

Déjà enfant, White voulait être « beach-comber, *écumeur de rivages* ». S'il a vécu au pied des Pyrénées, c'est le littoral qu'il préfère. Il aime le vocabulaire complexe et précis qui permet de décrire une côte : *« Interface terre-mer-vent, mouvements migratoires, ondulatoires. »* Son dernier recueil de poèmes, *Les Rives du silence* (le précédent, *Atlantica*, avait en 1986 obtenu le prix Alfred-de-Vigny), orchestre, dans un crescendo parfois ironique, des textes d'ampleur inégale : neuf ans de travail poétique et de pérégrinations.

La première partie, « Fragments de géographie érigénienne », est la plus dépouillée : elle contient des poèmes *« courts (comme une traînée aléatoire de galets) »*. De Calvi à Socoa, des Lofoten à Marie-Galante, de Salonique à Kyoto, défile le paysage. Parfois traversé d'oiseaux : courlis, héron gris ou faucon migrateur de la Désirade. Parfois violemment tranché, purement minéral, dans l'union *« de la matière et de l'espace »*. Parfois habité de figures littéraires : Sénèque découvrant dans son exil la géologie et la météorologie, Ovide dans l'hiver sarmate respirant *« à pleins poumons/ un air plus vif »*, Erasme à Anderlecht, Vico à Vatolla...

Les poèmes de la deuxième partie, *« plus longs (marches le long de la plage) »*, constituent les « Actes de l'Académie des Goélands » : un étrange *Premier colloque* réunit Whitman, Bachelard, Milton et Merleau-Ponty autour d'un ragoût de praires ; des *Notes vénitiennes* égrènent le mouvement multiple et complexe de la *« ville marine »* ; tandis que bayous, boue et bois flottés figurent parmi les *Eléments du système fluvial américain*.

Enfin le recueil se termine par « Le Testament du littoral », vaste panorama plein d'allusions littéraires et autobiographiques – que corrobore un recueil d'entretiens, recueillis de 1987 à 1997, *Le Lieu et la Parole*. L'enfance dans un village de la côte ouest de l'Ecosse, la cabine à signaux où le père travaillait pour les chemins de fer, les premiers écrits déposés dans une boîte, l'arrière-pays fait de lande et de vent : voilà les prémices des *« divagations cosmopoétiques »* qui entraînent White, ce *« nihiliste gai »*, de Nietzsche au *Bhagavad-gîtâ*, avant de le ramener à Hugo et son *Promontorium somnii*.

Monique Petillon

(1) Grasset, prix Médicis étranger 1983.

Deux destins inséparables

ISHMAEL
de Daniel Quinn.
Ed. Anne Carrière, 350 p., 120 F.

Il faut se méfier des futurologues. Eclairer demain à la lumière des données d'aujourd'hui qui ne répondent pas à ce qu'on annonçait hier est *une entreprise risquée*, et d'autant plus quand l'avenir de l'homme dépend de la *disparition* du gorille. C'est sur cette éventualité que Daniel Quinn, *philosophe et futurologue*, bâtit un roman éblouissant par le sujet, la technique d'écriture, la poésie et, habilement plus suggérée que dite, une remise en cause des rapports dévastateurs que l'homme entretient avec la nature. Il nous séduit et fascine sans manquer à nous laisser songeur au terme d'une histoire savamment imaginée qui est la nôtre.

Cherchant qui lui enseignerait à sauver le monde, le narrateur répond à l'annonce d'un professeur en quête d'un élève avide de cet *enseignement. La rencontre* est le premier étonnement. Ishmael, le professeur, est un gorille. *Le récit* qu'il fait de sa vie est à lui seul une page d'anthologie. Sa biographie achevée, le cours commence. De la naissance de la planète à nos jours Ishmael analyse et critique, non sans laisser son élève intervenir, ce qui nous offre de savoureux dialogues, autre talent du romancier, qui, sur la philosophie, la religion, l'écologie, le sens de l'histoire ou la fragilité de la couche d'ozone nous donne à réfléchir sans en avoir l'air. Le plus grave et le plus inquiétant est dit d'une façon si simple qu'il nous apparaît évident, malgré la complexité des événements, que l'humanité, divisée en *« créatures qui agissent comme si le monde leur appartenait et d'autres comme si elles appartenaient au monde »*, aurait pu faire autre chose de sa « Mère Nature », donc d'elle-même.

Pierre-Robert Leclercq

Souvenirs d'une vieille d

...bourgeois et le jardinier

Souvenirs d'une vieille dame indigne

A partir de la figure haute en couleur de Lucy, veuve d'un héros de la guerre de Sécession, Allan Gurganus construit un roman-fleuve charriant anecdotes et tragiques réminiscences

LUCY MARSDEN RACONTE TOUT
(Oldest Living Confederate Widow Tells All)
d'Allan Gurganus.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Elisabeth Peelaert,
Plon, « Feux croisés »,
710 p., 179 F.

Alors qu'il effectuait des recherches pour écrire des nouvelles, Allan Gurganus a constaté qu'en 1980 il restait treize veuves de vétérans de la guerre de Sécession sur la liste des pensionnés de guerre des Etats-Unis. Cela lui a donné une idée. Une idée si folle et si jubilatoire qu'elle a entraîné tout le reste : la verve du style, le jaillissement des rebondissements, et la création d'un personnage principal, Lucy Marsden, une dame de quatre-vingt-dix-neuf ans assez indigne – on s'en apercevra en cours de route – qui raconte sa vie à une jeune femme venue lui *« soutirer ses souvenirs »* dans la maison de retraite où elle finit ses jours. Elle s'est mariée à quinze ans pour fuir une réputation de sauvage mal éduquée – au grand dam de sa pauvre mère qui vient d'une bonne famille, vraiment convenable. Le marié, le capitaine Willie Marsden, est un personnage célèbre dans sa région, car il est parti faire la guerre avec les confédérés à l'âge fort tendre de treize ans. Ce qui lui donne cinquante et un ans bien trempés au moment de la célébration du mariage. A partir de là, le romancier et son porte-parole peuvent couvrir une période de près de cent cinquante ans d'histoire. Mais qu'on ne s'attende pas à un roman historique sur la guerre civile et le Sud profond. Allan Gurganus traite l'histoire comme Alexandre Dumas, il en tire un cadre, des péripéties, une atmosphère – tout comme la Caroline du Nord lui sert de prétexte à de la couleur locale garantie grand teint et non de champ d'expérimentation sociologico-politique.


MARION ETTLINGER/OUTLINE
Allan Gurganus

Cet énorme livre n'est jamais qu'un récit qui part en tous sens, comme dans les vraies histoires que les vraies grand-mères racontent et que l'on écoute quand on est petit, quitte à étouffer parfois un léger bâillement. Alors, on ne reprochera pas à cette bavarde de Lucy de faire à la fois les questions et les réponses, de perdre parfois le fil de son discours et de se mettre non pas à divaguer – elle a toute sa tête bien entendu – mais à sauter du coq à l'âne, à se lancer dans des digressions, des commentaires, souvent savoureux, apostrophant son auditrice : *« Là, regardez sous mon lit. Levez-vous un peu. Vous devez bien avoir cent ans de moins que moi au bas mot. Allez, la porte est fermée, il n'y a que nous deux comme poulettes. »* Et elle expose souvenirs et secrets, et pas seulement les siens, ceux du capitaine également, ceux qu'il n'a racontés que bien plus tard, dans ses cauchemars, ou dans sa vieillesse, revivant sans cesse les mêmes épisodes, la mort de son copain, Ned, si beau garçon, si bon musicien, et cette autre mort d'un autre enfant, Simon, l'ennemi qu'il a tué et qui avait une si jolie montre, le retour après la défaite dans la propriété familiale brûlée par l'armée de Sherman, la faim, la bataille d'Antietam, une blessure à la jambe qui a bien failli finir en amputation, l'amitié d'un adulte, le caporal Salvador Cortez Drake Magellan Smith, originaire de Caroline du Nord, lui aussi. La jeune épouse a une grande tendresse pour cet enfant qu'elle n'a pas connu, celui qui reste au fond des cinquante ans de son vieux capitaine, et qu'elle voudrait sauver. Mais elle n'a aucune chance et toute leur vie de couple sera empoisonnée par ces souvenirs d'enfance perdue.

Il faut bien l'avouer, ce sont ses histoires à elle que l'on préfère. La voir se confronter à l'autre femme forte de son récit, l'ancienne esclave, Castalia, qui ne pardonne jamais rien, renfrognée, indispensable et insupportable, pesant dans les cent kilos et grossissant au fur et à mesure, enveloppée dans des vêtements de toutes les couleurs et plus tard dans un ahurissant manteau de vison. La voir se coltiner ses neuf enfants, drames et soirées tranquilles, scènes de ménage et bonheur quotidien, et des nuits qui ne sont pas d'ivresse car même si le mari fait des efforts, il est trop lourd et trop vieux, et *« l'assemblage »* se fait mal. Jeunesse écourtée et racontars de vieille dame, une histoire par-ci, une autre par-là, cela cafouille, ce n'est pas toujours crédible, ce n'est pas très politiquement ni correct, ni incorrect, mais cette vieille Lucy-Lucille a une voix qui porte, un ton gouailleur, et rien ni personne ne peut l'empêcher de parler.

Martine Silber

★ Signalons également *Bénie soit l'assurance*, un « conte moral » du même auteur. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Simone Manceau, 10/18, 134 p., 38 F.

Jungle d'Amérique

T.C. Boyle plus sarcastique que jamais, dans ce récit où le rêve américain devient vite un enfer

AMERICA
(The Tortilla Curtain)
de T.C. Boyle.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Robert Pépin,
Grasset, 344 p., 134 F.

Dès son premier roman, *The Descent of the Man*, T.C. Boyle s'interrogeait, sous la forme d'un pastiche désopilant, sur la frontière entre l'homme et l'animal (Jane, la fiancée du *« héros »*, entretenait des relations physiques avec le chimpanzé érudit Konrad). Dans son nouveau roman, toujours sur le mode satirique, il abandonne la métaphore et s'attaque d'emblée à la réalité. Deux couples, l'un américain, résidant dans les riches domaines de l'Arroyo Blanco, l'autre mexicain, habitant au creux d'un canyon, se croisent et se heurtent. America, jeune fille de dix-sept ans, enceinte, vivant dans la pauvreté, suit son compagnon Cándido dans sa quête d'une vie meilleure, de l'autre côté de la frontière : aux Etats-Unis. Clandestins sans le sous et sans toit, ils doivent vivre l'enfer au sein même du paradis. Au-delà du problème des papiers, de la recherche du travail, du manque d'un lieu sûr ou dormir, il y a les Gabachos, ces Américains arrogants, humiliants, méprisants, et surtout cette *mala suerte* qui leur colle à la peau. Pas de révolte, parce qu'il n'y a rien à défendre, si ce n'est leur propre vie. A quelques miles de là, Delaney, sa femme Kyra et son beau-fils Jordan, leurs deux chiens et leur chatte, poursuivent une existence tranquille et confortable. Delaney, journaliste chroniqueur écolo, a des idées humanistes. Un jour, il a un accident. Il heurte de plein fouet une sorte de fantôme furtif qui s'est littéralement jeté sous ses roues. L'individu blessé, morceau de chair à vif, muet et hagard, n'est autre que Cándido, à qui Delaney, désemparé, offre 20 dollars. Le destin de ces personnages est désormais scellé... jusqu'à une fin apocalyptique où l'arche de Noé est emportée dans un immense torrent de boue.

Pas la peine de chercher à anticiper sur l'avenir proche ou lointain de ces quatre individus : il en va au gré de la fantaisie de cet écrivain, souvent comparé pour son imagination débridée au Sud-Américain Gabriel Garcia Marquez ou à l'Américain Thomas Pynchon. A son imagination foisonnante correspond une écriture précise et sans bavure, couteau soigneusement effilé dont les coups renvoient au réel, impitoyablement. Derrière une trame complexe servie par un symbolisme qui force le rire jusqu'à la grimace, se dessine une analyse féroce de la société. Delaney le bien-pensant voit ses convictions humanistes s'erroder. Cándido, obstiné dans la croyance en un mythe américain, devient l'instrument de sa propre destruction. T.C. Boyle ne laisse place à aucun héros. Si la résistance d'America et de Cándido force l'admiration, leur résignation est insoutenable. Si Delaney semble bien armé pour résister à l'atmosphère réactionnaire et fasciste de son riche lotissement, c'est pour devenir à terme l'un des plus virulents acteurs de l'ostracisme. Les Wetbacks (immigrants illégaux) deviennent des animaux et les Gabachos, Delaney en tête, de véritables chasseurs. Derrière ces personnages plantés dans un décor étouffant, tel une peinture épaisse et lourde, transparaît aussi une critique virulente de l'univers religieux, que T.C. Boyle pousse jusqu'à la dérision

Le romancier en devient cruel avec son lecteur. Au fil des méandres du récit, ce plasticien de l'imaginaire crée une œuvre atypique et troublante, un miroir. Qui nous gratifie d'un pied de nez.

Sylvaine Jeminet

Le bourgeois et le jardinier

Au-delà des différences de style et de tempérament, la correspondance entre Hermann Hesse et Thomas Mann révèle deux colosses de la tradition humaniste

CORRESPONDANCE HERMANN HESSE-THOMAS MANN
Traduit de l'allemand
par Jacques Duvernet,
éd. José Corti, 327 p., 140 F.

D'abord quelques lettres déférentes, échangées parfois à plusieurs années d'intervalle, dans la période qui encadre la première guerre mondiale. Puis soudain le rythme s'accélère et le ton change ; les liens se resserrent entre ces deux écrivains qui avancent pourtant *« à bonne distance l'un de l'autre sur les terres de l'esprit »*. Nous sommes au début des années 30. Chacun est au sommet de sa gloire. Thomas Mann passe pour un écrivain bourgeois, froid et hautain. Hesse a des allures nettement plus marginales, où la passion pour la mythologie orientale fait bon ménage avec le maniement du rateau et de l'arrosoir.

« L'été dernier, écrit Mann en décembre 1932, *un jeune homme de Königsberg m'a envoyé un exemplaire calciné de l'édition à bon marché des* Buddenbrooks, *parce que j'avais fait des réflexions hostiles à Hitler. »* La lutte contre le *« répugnant guignol »* va souder les deux écrivains : révolte de l'esprit contre la dictature. Il y a chez ces deux intellectuels une clairvoyance qui n'en est que plus impitoyable pour tous ceux qui prétendaient ne rien savoir et n'avoir rien vu venir. Les différences ne sont pas aplanies pour autant. Est-ce parce que Hesse se trouve déjà à l'étranger ? (Il vit en Suisse et a pris la nationalité de ce pays en 1923). Toujours est-il que son indignation est d'abord tempérée par une sorte de nostalgie que Thomas Mann, dans sa lettre du 31 juillet 1933, récuse vertement : *« L'"enthousiasme aux yeux bleux" dont vous parlez me laisse maintenant parfaitement froid. Je trouve qu'il n'est plus permis d'être aussi bête. »* C'est la seule et unique fois où l'on sent un véritable agacement.

Mais si l'indignation personnelle est une chose, l'engagement politique et public en est une autre. Pour Hermann Hesse, les choses sont claires depuis longtemps, si l'on peut parler de clarté chez cet esprit torturé. Toujours il a considéré l'engagement comme un mouvement néfaste, qui détourne des vraies valeurs. A chaque individu de trouver sa vérité, dans la solitude. Il ne faut pas croire pour autant que Hesse est un égoïste pusillanime. Au cours de la première guerre mondiale, Hesse s'occupait des blessés et des prisonniers, dépensant sans compter son énergie et son temps, alors que Thomas Mann écrivait *Les Considérations d'un apolitique*. Mais ce dernier, héritier d'une longue tradition germanique, qui a d'abord défendu la culture dans ce qu'elle a de plus universel, se convainc peu à peu que la défense de la démocratie ne peut se satisfaire de l'affirmation répétée de valeurs intellectuelles, auraient-elles prétention à l'absolu. Avec l'évolution du monde, il s'agit de réconcilier l'esprit et la politique, et son engagement pour la République de Weimar, première expérience démocratique de l'Allemagne moderne, le prouve. On voit ainsi s'opérer chez lui un revirement presque contre nature. *« Il faut que nos langues malhabiles apprennent à dire : Vive la République ! »*, conclut-il dans un discours prononcé en 1922.

Pourtant, Thomas Mann hésite encore à prendre ouvertement position contre le nouveau régime de la tyrannie. A celui qui est devenu son ami, il fait part de ses doutes, de ses incertitudes. *« Pour ma part, je considère que le mieux est de rester tranquille en éclairant les esprits, bien sûr, dans le cercle étroit des amis, mais sans engager de contre-campagne »*, lui répond Hesse en janvier 1936. Thomas Mann ne l'écoutera pas, et les lettres ne manquent pas où l'on sent une critique parfois légèrement sarcastique envers l'intransigeante attitude de repli de Hesse. Pourtant, la situation de l'après-guerre et le scepticisme croissant de Thomas Mann à l'égard de la façon dont s'édifie la nouvelle Allemagne rapprochent à nouveau les deux hommes, et c'est Thomas Mann qui écrit en 1947, pastichant Heine : *« Quand je pense à l'Allemagne la nuit, je me dépêche de me rendormir. »*

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette correspondance entre ces deux géants de l'humanisme, c'est aussi ce que l'on pourrait appeler l'égocentrisme de l'amitié. Il serait vain d'aller y chercher ne serait-ce qu'une esquisse du panorama intellectuel de l'époque. Mises à part quelques allusions, l'une à Musil, l'autre à Ehrenstein ou Gide, pas un mot sur les grands écrivains de l'époque, que ce soit Brecht, Jünger, Zweig, Broch ou Walser. A eux deux, ils semblent former les piliers de la sagesse. Leur complicité presque fraternelle se renforce d'année en année, et l'ironie de Thomas Mann a bien du mal désormais à dissimuler la profondeur de son attachement : *« N'allez pas mourir avant moi ! Premièrement ce serait de l'impertinence, car "c'est moi d'abord !" Et surtout vous me manqueriez terriblement dans tout ce tohu-bohu »*, écrit-il en juillet 1952. Le vœu du « bourgeois lübeckois » sera exaucé, sans que l'on puisse savoir qui aura manqué le plus à l'autre.

P. Des.

★ Ont également paru, de Hermann Hesse : *Musique*, traduit par Jean Malaplate, éd. José Corti, et *Histoires d'amour*, traduit par E. Beaujon, A. Cade, H. du Cheyron de Beaumont, J.-M. Gaillard-Paquet, éd. Calmann-Lévy.

Chez les Durrell

Gerald, l'aîné de Lawrence, et leur cadette Margaret se sont piqués d'écriture. Curiosités

LES LIMIERS DE BAFUT
(The Bafut Beagles)
de Gerald Durrell.
Traduit de l'anglais
par A. de Noblet,
éd. Phébus, 186 p., 119 F.

LE AYE-AYE ET MOI
(The Ayes-Ayes and I)
de Gerald Durrell.
Traduit de l'anglais
par Isabelle Chapman,
éd. Payot, 225 p., 64 F.

PENSION DE FAMILLE
(Whatever Happened to Margot ?)
de Margaret Durrell.
Traduit de l'anglais
par Jean Rosenthal,
éd. Nil, 254 p., 120 F.

C'est dans les montagnes du nord du Cameroun que coassent le crapaud-feuille et la grenouille poilue, c'est là que feule le féroce chat doré. Gerald Durrell aurait pu devenir écrivain, comme son frère aîné, Lawrence, l'élégant chroniqueur d'Alexandrie, mais il préférait la zoologie. Il parcourait le monde à la recherche d'espèces rares et narrait ses aventures dans des livres charmants. Les merveilles à quatre pattes foisonnent autour du village de Bafut ; il faut pour les atteindre beaucoup marcher, et beaucoup patienter pour les capturer. L'auteur en profite pour regarder le paysage avec un œil d'aquarelliste.

Quarante ans plus tard, le monde a changé. La préservation des espèces est devenue une religion dont Gerald est un grand prêtre. Son dernier livre trahit tristement ces préoccupations, l'écriture n'est plus qu'une stratégie de relations publiques pour attirer des sponsors. L'humour s'essouffle, les captures deviennent répétitives. Reste, intacte, la vivacité pénétrante du vieux chasseur quand il décrit les paysages et les peuples malgaches. On peut s'intéresser à Madagascar, mais il faudrait bien du talent pour nous captiver avec Bournemouth, où Margaret, la petite sœur des Durrell, a tenu une pension de famille en 1947. Au soir de sa vie, elle a décidé d'écrire à son tour et raconte cette expérience avec des torrents d'un humour mécanique et bien élevé. Des tantes riches qu'il ne faut pas effaroucher, des pensionnaires farfelus, des enfants espiègles, des policemen courtois et fermes : la panoplie d'un P. G. Wodehouse. Il manque Jeeves, malheureusement ; mieux vaut relire le *Quatuor*.

Jean Soublin

Sorokine, les couleurs du désastre

Personnage emblématique de l'underground moscovite, fidèle à l'idée originelle du « conceptualisme », le romancier russe n'a de cesse de revendiquer l'« amoralité esthétique ». Une amoralité qui découle de la société soviétique, qu'il met à nu cette fois dans l'horreur

LES CŒURS DES QUATRE
(Serdtsa Tchetyrekh)
de Vladimir Sorokine.
Traduit du russe par Wladimir Berelowitch.
Gallimard, 216 p., 120 F.

Vladimir Sorokine fait passer les sous-sols du crime collectif aux mains de *serial killers*. Tortures, meurtres, viols, anthropophagie : ce romancier, que Victor Erofeev, dans sa préface essentielle aux *Fleurs du mal russe*, (voir « Livraisons » ci-contre), présente comme *« prêt à revêtir la couronne de monstre suprême de la nouvelle littérature russe et d'en être en même temps la divinité »*, est convaincu qu'aucune bienséance ne résiste à des millions de morts, que toute pudeur est impudique dans le désastre. Et que nous n'en avons pas fini avec lui. Avec celui qu'il a vécu, et qui est aussi pleinement le nôtre. Il arrache brutalement les murs du théâtre secret dans lequel l'action se poursuit, en ce moment même, sans nul besoin de caution idéologique. Il suit, avec l'efficacité de jeux électroniques désormais accessibles à toutes les mains, les trajectoires meurtrières de ceux pour qui le crime est un mode de vie qu'ils pratiquent jusqu'à la nausée. Quitte à se décrocher le cœur qu'ils n'ont pas.

Ce romancier noir – du noir gothique du temps de la révolution industrielle, renforcé du béton armé par notre siècle – naît à la veille du rapport Khrouchtchev. Il renverrait volontiers aux milliers de biographies de ceux de sa génération s'il n'en avait été chassé par son enfance. Devant ce mot, « enfance », ses poings se serrent. Son regard se perd loin au-delà de son interlocuteur. La suite se lit sur ses lèvres : *« Des traumatismes physiques et psychiques ont changé mon comportement et m'ont permis d'exister simultanément dans le monde gris de la réalité soviétique, et dans le monde coloré de mes fantasmes. La littérature est née de ces fantasmes. »*

Ingénieur de formation, il exercera la profession d'illustrateur pour la très officielle Union des écrivains. Ses premiers dessins appartiennent aussi au secret de l'enfance. Il sait qu'ils ne ressemblent pas à ceux des autres. Alors il les cache. Il n'en garde que la technique pour gagner sa vie. Avec ses premiers textes, il est moins prudent. Il les montre à des écrivains *« formés dans les traditions démocratiques russes de Pasternak, Akhmatova, Mandelstam, Soljenitsyne »*. Ils s'indignent : *« Soit tu te soignes, soit tu arrêtes d'écrire ! »* Il a compris : il plonge dans l'underground moscovite. Les années 80 commencent. Une nouvelle génération se reconnaît en lui.

Des peintres, des écrivains, des musiciens, se rassemblent dans l'impossibilité d'exister au regard de la culture d'Etat. Sans éditeurs, sans galeries, sans salles de concert, ils sont condamnés à inventer simultanément leur monde et les lieux de sa représentation. Vladimir Sorokine sera « conceptualiste », avec les poètes Dmitri Prigov et Lev Rubinstein, le plasticien Ilya Kabakhov. *« Nous recherchions une amoralité esthétique. Nous pensions que le refus de séparer éthique et esthétique était faux. Que c'était un tabou qui renvoyait au réalisme socialiste. Nous ironisions à propos des dissidents. Pour nous, ils étaient d'autres représentants de l'*homo soveticus *qui n'avaient fait qu'inverser le signe "plus" en signe "moins". »*

Les conceptualistes ne considèrent pas la société d'alors comme monstrueuse, mais comme absurde. Ils ne se réfèrent pas aux droits de l'homme, mais à ceux de l'imagination. Rien ne les amuse plus que de se draper des mots et des images de ceux qui les rejettent. *« Quand on se rassemblait pour un anniversaire, on se saoulait la gueule, on mettait un disque avec un discours de Brejnev au congrès du parti et on chantait. On en faisait un opéra. C'était cela le* sovts art. » Ce pop art soviétique n'est pas toujours très bien compris. Son éditeur français supprimera purement et simplement quarante pages de son roman *Le Trentième Amour de Marina*, vraisemblablement parce qu'il reprend *in extenso* un discours de la *Pravda*.


ISOLDE OHLBAUM
«Je n'ai aucune idéologie. Rien que l'expérience de mon corps»

Son premier livre, *La Queue*, est publié à Paris l'année de ses trente ans. En russe et en français simultanément. Il est soulagé. Ses textes ne disparaîtront pas. Mais le KGB s'en alarme. Le piste. Puis semble se dissoudre dans la perestroïka naissante. *« S'il n'y avait pas eu la perestroïka, je serais sans aucun doute en prison. Ce n'est pas un hasard si mes textes, écrits avant 1982, ont été publiés à ce moment-là. Plus tôt, j'aurais été dissident. J'aurais été obligé de jouer un rôle qui ne m'est pas naturel. Surtout lorsque je vois que les dissidents ont pris la place des fonctionnaires contre lesquels ils combattaient ! »*

Ses livres vont être traduits dans une dizaine de langues. Il va voyager avec eux, écrire une dizaine de pièces, dont *Claustrophobie*, montée par Lev Dodine et jouée avec succès à Bobigny. Fidèle à l'idée originelle du conceptualisme, il se refuse au style. Il cherche une langue impersonnelle. *La Queue* est fait de l'assemblage de dialogues tirés droit de la rue. *Le Trentième Amour de Marina* soviétise les conventions du porno soft. *Roman* adopte la langue du XIXe siècle et *Les Cœurs des quatre* celle du thriller. *« Mon propre langage, c'est celui dans lequel je pense et je parle. Celui que je mets sur le papier n'est pas à moi. Il ne m'appartient pas. »*

Il n'a pas cessé de revendiquer une *« amoralité esthétique »* : *« Elle découle de l'amoralité de la société soviétique. Le pouvoir ancien a disparu, mais l'*homo sovieticus *existe toujours. Il est totalement amoral, prêt à tout et sait vivre chaque jour comme si c'était le dernier.* Les Cœurs des quatre *parle de cet homme nouveau qu'avaient voulu les bolcheviks, et je l'aime parce qu'il n'existe nulle part ailleurs. »* L'homme nouveau selon Vladimir Sorokine n'est pas de fréquentation facile. *Fin de siècle*, l'almanach dans lequel a été publié *Le Cœur des quatre* en Russie il y a quatre ans, a perdu la moitié de ses abonnés après la parution. Lors de sa sélection pour le Booker russe, un membre du jury menace de tuer l'auteur si on lui donne le prix. *« J'ai arraché la peau de l'*homo sovieticus. *Je montre son écorché »*, aime à répéter Vladimir Sorokine. Et d'ajouter : *« Homo sovieticus, j'en suis un, bien sûr : "Made in Soviet Union", c'est écrit sur mon front. Mes filles, qui ont dix-sept ans, ne le sont pas. Elles appartiennent à la* rave culture. » Il sait qu'il n'en aura jamais fini avec la violence qui l'a submergé. Pour autant, rien chez lui n'indique la moindre complaisance envers elle. L'horreur écrite est un moyen d'éprouver au plus près la réalité de la fiction, d'atteindre le moment où, devenue intolérable, elle risque de s'annuler. Elle met à nu les ressorts du monde qui a voulu le nier, elle est manière de pratiquer son utopie, comme s'il ne cherchait rien d'autre qu'à réaliser ce qu'aurait pu être selon lui une authentique « fiction soviétique. »

DIMENSION LUDIQUE

Le coup de dés qui conclut le livre n'abolit en rien cette réalité. Il inscrit l'horreur dans une dimension ludique que les consciences prudes refusent de voir, celles-là mêmes qui avaient accueilli par un silence retentissant le *Vous m'avez fait former des fantômes* de cet autre joueur, Hervé Guibert. *« Depuis mon enfance, j'ai rencontré toutes sortes de violences*, dit Vladimir Sorokine. *Et je n'ai jamais réussi à en comprendre la nature. Sans doute puis-je la concevoir. Mais je n'arrive toujours pas à me convaincre qu'elle existe vraiment. Comme je ne croyais pas, lorsque j'avais cinq ans, qu'on pouvait me frapper. Et comme je ne conçois pas la violence, elle m'hypnotise. Pourquoi existe-t-elle? Ma démarche est à l'opposé de celle de Sade. Il avait l'idéologie devant lui. Il combattait l'Eglise catholique. Je n'ai aucune idéologie. Rien que l'expérience de mon corps. »*

Jean-Louis Perrier

Gorki dans les bas-fonds

Sans parvenir à lever tous les mystères qui entourent le romancier russe, Arcadi Vaksberg montre comment les maîtres du Kremlin exploitèrent sa célébrité

LE MYSTÈRE GORKI
d'Arcadi Vaksberg.
Traduit du russe
par Dimitri Sesemann,
Albin Michel, 453 p., 150 F.

Quand Lénine et les bolcheviks s'emparent du pouvoir, en 1917, Alexeï Maximovitch Pechkov, dit Maxime Gorki, est un écrivain russe au sommet de sa gloire – aussi lu et célébré que l'avaient été ses contemporains Tolstoï, mort en 1910, ou son ami Tchekhov, disparu en 1904. Arcadi Vaksberg montre comment cette gloire va être exploitée par les pouvoirs soviétiques au cours de la vingtaine d'années qui reste, à vivre à l'auteur des *Bas-fonds*, à compter de la révolution d'octobre. Pris dans une nasse de plus en plus serrée, l'homme va être entraîné à devenir un jouet docile entre les mains de ses maîtres soviétiques, itinéraire où se gâche lentement, face à l'histoire, la réputation, et la vie, d'un grand écrivain qui appartenait avant 1917 à une sorte de culture universelle d'opposition.

Ce *Mystère Gorki*, nourri des découvertes les plus récentes livrées par les archives, appartient incontestablement au genre de l'histoire-réquisitoire. Pourtant, à la lecture, la sévérité se tempère. On finit par avoir l'impression que la faute principale de Gorki consiste à avoir surestimé l'efficacité de sa réputation internationale auprès des pensionnaires du Kremlin. En réalité, ni Lénine ni Staline, en dépit des honneurs et des voyantes embrassades qu'ils lui prodiguent sans cesse en public, n'appréciaient l'homme, à en croire Arcadi Vaksberg. Pour eux, en revanche, sa réputation constitue bel et bien un capital à exploiter – quitte à accorder les quelques concessions requises d'usage dès lors qu'il s'agit de s'attacher les services d'un « compagnon de route » de premier plan. Et, de fait, Gorki ne renâcle pas à intervenir. Mais, comme le montre Arcadi Vaksberg, cette générosité a l'effet pervers de constituer un réseau « gorkien » de protégés et de clients, instituant de facto Alexeï Pechkov en *Vojd* (chef) de la littérature... Un pouvoir d'ailleurs d'autant plus limité par le fait que Gorki résidait, de 1922 à 1933, en Italie, à Sorrente. En 1921, ses lettres furent en tout cas insuffisantes à arracher à Lénine l'autorisation pour le poète Alexander Blok d'aller se faire soigner en Finlande, lequel finit par en mourir. Le suicide de Maïakovski, en revanche, ne lui arrache en 1930 guère que ces mots, écrits à Boukharine : *« On peut dire qu'il a bien choisi son moment, celui-là ! J'ai connu cet homme et je ne lui ai jamais fait confiance. »*

SOLIDARITÉ DE CLAN

Au-delà des aventures féminines de Gorki qu'Arcadi Vaksberg détaille jusqu'à plus soif, l'intérêt de l'ouvrage est de montrer, une fois de plus, à quel point au sein d'un régime qui se voulait résolument moderniste comme celui de l'URSS perdurait l'archaïsme des solidarités ethniques et des réseaux de clan – source de tous les népotismes. Si, par exemple, le chef du NKVD, Guenrich Yagoda, en fut si proche, n'est-ce pas aussi parce que, comme l'écrivain, il était natif de Nijni-Novgorod (la ville même qui fut rebaptisée Gorki de 1932 à 1990).

On connaît la célèbre visite organisée par le NKVD que Gorki fit en 1929 aux îles Solovki, le premier des camps soviétiques, duquel l'écrivain, plus ou moins manipulé, tira un récit enthousiaste et lénifiant. On connaît moins la main basse que Gorki fit, peu de temps après 1917, sur les objets d'art (notamment les armes anciennes) confisqués par le pouvoir aux « collectionneurs », au nom d'un prétendu « sauvetage des valeurs culturelles » – trafic dont Arcadi Vaksberg attribue la paternité à l'écrivain. Comment, à l'aune de la grande terreur qui se déchaîne au milieu des années 30, apprécier des propos du genre *« si l'ennemi ne se rend pas, on l'extermine »* ? Comment ne pas être choqué de voir Gorki, inspirateur d'un Institut de médecine expérimentale (le VIEM) destiné à prolonger la vie humaine, à commencer par celle des dirigeants de l'URSS, en définir en 1935 la mission par des raisonnements du genre : *« L'expérimentation sur l'homme lui-même est indispensable (...). Il faudra pour cela des centaines d'unités humaines, ce sera un véritable service de l'humanité, ce qui sera, bien évidemment, plus important, plus utile que l'extermination de dizaines de millions d'êtres sains pour le confort de vie d'une classe misérable, psychiquement et moralement dégénérée, de prédateurs et de parasites. »*

On peut regretter qu'Arcadi Vaksberg laisse entiers un certain nombre de ces « mystères », qu'il alimente cependant en documents de toutes sortes. Par exemple, rien n'explique vraiment le subit revirement de 1918 d'un Gorki, qui était jusque-là plutôt proche des sociaux-démocrates, en faveur des communistes, sur le compte desquels il manifestait pourtant une précoce lucidité.

L'hypothèse selon laquelle Gorki aurait plus tard joué contre Staline la carte de Kirov, dont l'assassinat, le 1er décembre 1934, donna le signal d'un nouvel accès de la terreur, est séduisante, mais reste une hypothèse. Enfin, Gorki est-il mort de maladie, le 18 juin 1936, ou empoisonné par un Staline qui aurait vu en lui l'ami de son ennemi Boukharine ? Vaksberg tend à accepter la thèse de l'empoisonnement, sans être en mesure de conclure...

Quoi qu'il en soit, Gorki ne sort pas grandi de l'ouvrage. L'œuvre, dont il est assez peu question dans ce livre, elle, demeure.

N. W.

Voyage en Russie profonde

L'histoire d'une enfance aristocratique, au siècle dernier, à l'époque où les moujiks subissaient le servage institutionnel

LE BON VIEUX TEMPS
(Pochekhonskaïa Starina)
de Mikhaïl Evgrafovitch
Saltykov-Chtchédrine.
Traduit du russe
par Luba Jurgenson,
éd. L'Age d'homme,
448 p., 116 F.

Etait-il si béni ce temps où les tsars autocrates de toutes les Russies régnaient sur les étendues situées entre la mer Baltique et l'océan Pacifique ? A lire Saltykov-Chtchédrine, auteur satirique redoutable, la vision lyrique, patriarcale, de Lev Nikolaïevitch Tolstoï, son contemporain, s'efface. Le lecteur se retrouve confronté aux réalités sordides, cocasses et tragiques du pays profond. C'est l'horreur vécue au jour le jour par les serfs, entrecoupée d'instants de plaisir minable, mais aussi la vie des familles de leurs propriétaires, univers miniaturisé où se reproduisent les hiérarchies de l'immense empire ; car au sein de ces aristocratiques et pléthoriques tribus chacun occupe la place qui lui revient, d'un côté les chouchous – enfants préférés –, les mâles dominants et les épouses dominatrices, de l'autre les Poil de carotte, les pères faibles ou démissionnaires et les femmes trop soumises.

Né en 1826, Mikhaïl Efgrafovitch Saltykov (Chtchédrine est un pseudonyme qu'il a pris plus tard) appartenait à une famille de nobles installés dans un village de la province de Tver. Le pope et les nurses lui fournissent les éléments d'une instruction sommaire, puis, après des études supérieures, il se consacre à la littérature tout en entrant, comme d'autres jeunes intellectuels de sa classe sociale, au service de l'administration gouvernementale. Une sinécure obtenue au ministère de la guerre ne lui épargne pas la colère des censeurs : déjà collaborateur de la revue démocrate *Sovremennik* (Le Contemporain) de Nekrassov, ennemi juré du servage, Saltykov publie, en 1849, un livre, *Une affaire embrouillée* qui lui vaut huit ans de relégation en province. De retour à Saint-Pétersbourg, il se voit confier des postes qui lui permettent d'observer les arcanes de la machine bureaucratique soumise au bon plaisir des tsars Nicolas Ier et Alexandre II. Décidément, chez Saltykov-Chtchédrine, l'écrivain lucide l'emporte toujours sur l'employé obéissant. Vers la fin de sa vie, lorsque le servage des paysans sera aboli, il dirige un périodique libéral qui sera interdit en 1884, l'année de sa mort. Cet aristocrate rebelle est déjà connu en France par deux textes, le roman *Les Goloviev* et *L'histoire d'une ville* – violente satire contre l'administration – publiés dans la « Pléiade » en 1967. (1)

Le Bon Vieux Temps, qui paraît aujourd'hui grâce à l'excellente traduction de Luba Jurgenson, raconte l'enfance de Nikanor Zatrapezny, noble de Pochekhonié, un trou perdu à quelque 300 kilomètres au nord-est de Moscou, en plein milieu d'une sinistre zone marécageuse. Le nom du personnage central cache celui de l'auteur ; en effet, l'écrivain se proposait de rédiger sa biographie ainsi que la chronique d'une famille de propriétaires terriens, la sienne, ruinée et enrichie ensuite par un bétail humain taillable et corvéable à merci. La mort de Saltykov Chtchédrine arrête le flot de ces souvenirs au seuil de son adolescence. Le livre est composé d'une trentaine de longs récits, chacun restituant un épisode de la vie du narrateur, de celle de ses parents et de leurs voisins sur les domaines qu'ils exploitent.

Nul autre que Salvykov-Chtchédrine n'aura opéré une radiographie aussi complète de ce qu'était la Russie profonde avant l'abolition du servage, en 1860, et après. De cette recherche du temps passé, temps russe, donc immuable, surgissent des personnages que le génie de Saltykov rend proches comme s'ils étaient contemporains : Vassili, père indolent et rêveur, Anna Pavlovna, mère inculte et âpre au gain, sorte de Folcoche slave qui saura rebâtir la fortune perdue de son époux et redonner à leur manoir, les Framboisiers, l'éclat d'antan au prix d'une avarice sordide. Si les ripailles gargantuesques se succèdent lorsque des invités arrivent, la nourriture est chichement comptée au quotidien ; seuls les enfants privilégiés reçoivent la plus grande part alors que les autres retiennent leurs larmes devant les assiettes presque vides. Ces autres, plantes sauvages, sont oubliés ou confiés aux nurses paysannes. Il y a aussi une foule d'oncles et de tantes, ivrognes cruels, sinon rombières perfides veillant sur d'immenses propriétés et disposant de leurs serfs comme l'on dispose d'objets inanimés qu'ils vendent et qu'ils rachètent. Parmi eux, Alempi, le cocher fidèle, ou bien Oulita, fouettée à mort par un hobereau dément. Parfois, les femmes opprimées prennent une grandiose revanche, telle Anfissa, la serve rusée qui épouse son maître avant de le réduire au rang d'amuseur public et d'esclave. Souvent le regard que ce grand classique pose sur ce monde fou dans sa démesure se voile de tendresse. Humains, trop humains, ses personnages lui sont proches, l'habitent. Au-delà d'un paysage hivernal peuplé de serfs et de nobles, paysage digne de Breughel, une lecture anthropologique de la vie en Russie au siècle dernier, mœurs et usages, coutumes religieuses et gastronomie, relations économiques et sociales, s'impose. L'élargissement des paysans sollicités par les débuts d'une révolution industrielle friande de main-d'œuvre aurait-il sonné le glas de cette vaste prison moyenâgeuse ? Rien n'est moins sûr.

E. R.

(1) Edition établie par Sylvie Luneau et Louis Martinez.

Ossorguine, l'intimiste visionnaire

Inspirés parfois de vieux faits divers, ces récits mélancoliques affirment avec force les profondes convictions de leur auteur. Au premier rang desquelles figure son refus radical de toute violence

LES JEUX DU DESTIN
de Michel Ossorguine.
Traduit du russe,
annotés et préfacés
par Elsa Gribinski,
Ed. Autrement, coll.
« Littérature », 157 p., 79 F.

Lorsqu'en 1905 éclatent en Russie les révoltes annonciatrices de l'effondrement qui aura lieu douze ans plus tard, Michel Ossorguine est âgé de vingt-sept ans. Il est issu d'une famille de l'aristocratie libérale, avocat, écrivain, journaliste aussi. Sa participation au mouvement insurrectionnel lui vaut une condamnation à mort. Il s'enfuit en Occident, voyage en Italie et en France, devient franc-maçon, publie ses premiers textes littéraires et combat l'autocratie tsariste dans la presse. De retour à Moscou après dix ans d'exil, il accueille la révolution avec ferveur et se lie avec tous ceux qui – comme lui – saluent l'avènement du temps messianique. Il ne partagera pas le sort tragique d'Essenine et de Maïakovski, de Marina Tsvetaeva, mais son refus de participer à la terreur révolutionnaire le conduira une fois encore en prison. Nouvelle condamnation à la peine capitale, nouveau départ, grâce à l'intervention de Nansen, et second exil, d'abord à Paris, ensuite à Sainte-Geneviève-des-Bois. Il ne reverra jamais son pays. Fin novembre 1942, terrassé par une crise cardiaque, il s'éteint à Chabris.

Modeste et discret, Ossorguine n'est pourtant pas un personnage commode. Plutôt incorrect politiquement, ses violentes prises de positions pacifistes, son esprit tolérant qui s'exprime dans la presse russe éparpillée entre Paris et Sanghai, New York et Riga, dérangent les exilés « blancs ». Parmi eux, Nina Berberova et son compagnon l'accusent même d'intelligence avec le Kremlin ; un article signé par sa veuve (1) fait taire ces rumeurs surgies d'habitude au sein de l'univers clos de toutes les émigrations. A partir de 1928 jusqu'à la veille de la guerre, Ossorguine publie une dizaine de volumes, dont *Une rue à Moscou* (2), immense succès au milieu des années 30, et *Les Gardiens du livre*, un recueil de textes qui restitue les efforts des écrivains russes pour sauver les bibliothèques en perdition pendant la guerre civile (3).

MÉTAPHORIQUE

Il est parfois de si belles traductions que l'envie vient de les lire à haute voix tant elles rendent la musique intime de l'original. C'est le cas de ces récits mélancoliques, parfois inspirés de vieux faits divers, mais toujours affirmant avec la force du génie les profondes convictions de l'auteur (4). Dans *L'Aveugle né*, un jeune homme se soumet à une opération supposée lui rendre la vue ; pourtant les sensations qu'il éprouve au fond de sa nuit sont beaucoup plus aiguës que celles des voyants. L'intervention qu'il subit lui permettra-t-elle de garder son innocence et l'exquise perception intérieure ? Nous ne le saurons jamais ! Ils sont ainsi les récits de Michel Ossorguine, intimistes, soulevant néanmoins des interrogations inquiétantes. Son écriture ressuscite ces objets dérisoires, indispensables au petit confort du lettré. Taille-crayons et vieilles lunettes, calendriers et galets ramassés sur la plage, coupe-papiers, bouts de ficelle inutiles ne cessent d'encombrer son bureau. Ils se cachent, se dérobent – et souvent pour toujours – telle cette pièce d'un jeu d'échecs, perdue dans la rue (« Le pion ») ou bien se réveillent d'une longue léthargie comme la montre hors d'usage qui se remet en marche, cinquante ans plus tard, à l'instant même où la mort vient narguer le conteur (« A propos d'une boîte blanche »). L'obsession du temps cyclique, la nostalgie non dite d'un hypothétique « éternel retour », ressortent à travers l'histoire d'un pauvre bougre fasciné par les rites funéraires (*« L'Homme qui aimait la mort »*) alors que dans « Le Terroriste », l'écrivain affirme son refus radical de la violence, même au service d'une noble cause.

Pour restituer la cécité des hommes, leur sottise, Ossorguine utilise la métaphore, mais lorsqu'il sollicite le passé russe, il devient plus direct, visionnaire étonnant et tragiquement actuel. « Les Os du juif » tire son inspiration d'un événement qui se serait passé vers la fin du XVIII[e] siècle dans une campagne russe reculée : Mendele, entre deux prières, s'épuise à courir pour gagner quelques sous ; malheureux, il souhaite reposer enfin dans un cimetière. Après son trépas, une épizootie décime le bétail du village et, tous les remèdes s'avérant inopérants, les paysans décident d'employer celui qu'ils considèrent le plus efficace. Ils déterrent le juif, pilent ses os et nourrissent les bêtes avec le produit ainsi obtenu. Elles mourront jusqu'à la dernière, alors que, invisible, le fantôme de Mendele, un *taleth* (5) sur ses épaules, continuera sa course tout au long des ruelles de la bourgade sans jamais trouver le repos tant désiré. « (...) *Le malheur de Mendele surpasse tout malheur humain, et c'est lui, avant tout autre, que doit entendre Celui dont le nom est imprononçable* », concluait Michel Ossorguine en 1934. « Le Supplice du cahier » avait été publié pour la première fois à la même époque, récit tout aussi prémonitoire dont l'histoire se passe encore au XVIII[e] siècle : sur le chemin de son école, le jeune Vassia Roudny trouve un cahier rempli de pages blasphématoires où il s'agit d'un certain Dieu qui, *« goûtant fort des vierges terrestres, apparaît à icelles en la forme d'un taureau ou d'un cygne* (...) *et icelles vierges par Dieu deviennent grosses. Il a une barbe, la face bien faite et boit de cette bière qu'on nomme nectar, souvent jusqu'à l'ivresse »*.

N'y comprenant rien, Vassia Roudny soumet ce texte, sans doute recopié et perdu par un séminariste fasciné par la mythologie, aux notables du village, pope, instituteur, militaire. Horrifiés, ils dénoncent cet écrit hérétique et ordonnent une enquête. L'écolier est arrêté ; soumis à la torture, il mourra sans pouvoir indiquer la source du document sacrilège témoignant des frasques d'un Dieu inconnu. Alors, comment trouver le coupable ? La solution se trouve dans un vieil édict du gouverneur, qui stipule : *« Qui libelles et lettres injurieuses compose et répand* (...) *l'auteur en personne n'ayant guère été trouvé, le bourreau une telle lettre sous la potence doit arder, et ledict auteur malhonnête déclarer. »* Le cahier sera donc brûlé devant une foule en liesse, déçue cependant de ne pas assister au supplice d'un véritable vivant.

Ce texte paraissait quand en Allemagne nazie s'allumaient les premiers bûchers où brûlaient les livres « impurs » alors que dans le pays d'Ossorguine ceux des écrivains suspectés d'hérésie étaient chassés de toutes les bibliothèques et interdits.

Edgar Reichman

(1) Tatiana Bakounine-Ossorguine, in *Cahiers du monde russe et soviétique*, janvier-mars 1990.
(2) Réédités en 1973, aux éditions L'Age d'homme.
(3) Illustré par Alexis Remizov et accompagné de poèmes de Marina Tsvetaeva, aux éditions Interférences, 1994.
(4) Ecrits dans les années 30, ces récits ont été d'abord publiés dans *Posledníe novosti* (Les dernières nouvelles, journal des émigrés russes).
(5) Châle utilisé lors des prières.

Insolent tandem

Soixante-six ans après sa publication paraît en France le picaresque et désopilant roman d'Ilf et Petrov

LE VEAU D'OR
(Zolotoj telenok)
d'Ilia Ilf et Yevguéni Petrov,
traduit du russe
par Alain Préchac,
éd. Librairie du Globe,
450 p., 160 F.

Ilya Arnoldovitch Faïnzilberg (Ilf), fils d'un juif employé de banque, est né en 1893 à Odessa, ville méridionale et non conformiste. C'est à Moscou qu'Ilf rencontre en 1925 Yevguéni Petrovitch Kataiev (1) (Petrov), son cadet de trois ans, odessite lui aussi. Rencontre féconde car ils se complètent, fuient la censure et emportent l'adhésion d'un public qui avait désappris à rire.

Malgré l'insolence de leur œuvre commune – réfractaire aux canons qu'imposait le « réalisme socialiste » –, ils ne subissent pas le sort réservé aux élites littéraires insoumises : le premier meurt terrassé par la tuberculose en 1937, le second, correspondant de guerre, cinq ans plus tard, dans un accident d'avion alors qu'il revenait du front.

Le Veau d'or, tout comme *Les Douze Chaises* (histoire rocambolesque d'un trésor enfoui entre les ressorts d'un siège), fut d'abord publié en feuilleton au cours de l'année 1931. Ostap Bender, escroc au grand cœur, avait déjà séduit les foules assoiffées d'aventures et d'enrichissement rapide pendant la période faste de la NEP (2).

Ressuscité par Ilf et Petrov, qui l'avaient fait mourir dans *Les Douze Chaises*, Bender, tout aussi pugnace, recrute deux malfrats moins chanceux, Balaganov, chapardeur sans envergure, et Panikovski, éternel bouc émissaire. Les comparses arrivent à convaincre l'innocent chauffeur d'une antique voiture baptisée « Antilope » de se joindre à eux. C'est qu'Ostap Bender, lassé de larcins minables, vient d'apprendre que sous la façade d'un modeste employé aux écritures, Koreïko, se cache en vérité une crapule sinistre enrichie d'une manière frauduleuse. Il convoite les millions de Koreïko qui, prévenu du danger, prend la fuite vers l'Asie centrale.

FOLLE POURSUITE

Dans les conditions imposées par Staline après 1929, l'année dite du grand tournant (extermination des koulaks, industrialisation à outrance, instauration d'une dictature sanglante), commence alors une fantastique poursuite. Entre le corrompu Koreïko, sous les traits duquel on reconnaît l'ancêtre des futurs profiteurs du régime stalinien ainsi que de ceux qui lui ont succédé, et Ostap Bender, version soviétique d'Arsène Lupin, le dernier l'emportera au terme d'une fabuleuse épopée entrecoupée de récits secondaires, emboîtés comme les poupées russes.

Faux cynique, Ostap Bender devient donc lui aussi millionnaire, mais comment profiter de cette fortune sans éveiller la curiosité des autorités ? Pour que ce roman picaresque et féroce puisse paraître dans le pays des soviets, il fallait y ajouter une conclusion édifiante. « La morale prolétarienne » y est sauvée, mais cette fresque sollicite d'autres lectures. C'est justement cette ambiguïté qui lui donne puissance et pérennité.

E. R.

(1) A ne pas confondre avec son frère, Valentin Kataiev, médiocre romancier stalinien.
(2) Nouvelle politique économique initiée par Lénine pour sortir, en 1921, du communisme dit de guerre. Elle prit fin en 1928, après avoir accordé une certaine liberté aux petites et moyennes entreprises privées.

Expériences poétiques

Traversée dans l'« océan de mots » et de sonorités du poète Vélimir Khlebnikov

ZANGUEZI ET AUTRES POÈMES
de Vélimir Khlebnikov.
Traduit du russe et présenté par
Jean-Claude Lanne,
Flammarion, coll. « Poésie »,
368 p., 149 F.

A la fois linguiste et mathématicien, Vélimir Khlebnikov (1885-1922) voulait créer un univers harmonieux par l'image et le son : un *« immense missel-recueil d'images de toutes les Russies »*, pour reprendre les mots d'Ossip Mandelstam. Considérant que le mot est plus vaste que le sens, il a fondé ses recherches sur les ressources de la musicalité de la langue. Le travail du traducteur Jean-Claude Lanne, qui lui a consacré plus de vingt ans d'études, est couronné aujourd'hui par cette publication d'une grande partie de l'œuvre du poète. Ce recueil complète en effet les *Nouvelles de Je et du Monde*, publiées par l'Imprimerie nationale en 1994 (1).

A travers les poèmes courts et les poèmes narratifs, *Zanguezi et autres poèmes* présente les trouvailles de ce *« chevalier de la lutte poétique »* comme le nommait Vladimir Maïakovski. Leader du mouvement futuriste russe (1905-1917), fondateur d'un langage poétique, le *zaoum* (qu'on pourrait traduire par « au-delà de la raison »), Khlebnikov travaille sur l'origine du mot, qu'il décline : *« Ô, ériez, rieurs ! / Ô, irriez, rieurs ! / Ceux qui rient de rires, ceux qui riessent rialement / Ô, irriez riesquement !... »* (*Conjuration par le rire*, 1908-1909).

Sa liberté poétique est totale, pourvu que le mot soit beau. Il crée des mots-valises et des verbes à partir de noms de famille comme dans le poème court *Gentilhommière la nuit, gengiskhane...* (1915) : *« Gentilhommière la nuit, gengiskhane ! / Bruissez, légères boulaies bleues ! / Aurore nocturne, zarathoustre ! / Et toi, ô ciel bleu, mozarte ! »*. Et ne cesse d'enrichir son vocabulaire (2) : d'archaïsmes, de termes techniques, d'argot, jusqu'aux régionalismes et autres mots rares qu'il puise dans le célèbre *Dal*, l'équivalent russe du *Littré*.

Dans cet *« océan sans borne des mots »*, tel que le qualifia le futuriste Vassily Kaminski, Khlebnikov joue. Il croise les homonymes et leurs images : *« ... La mesure tantôt s'emplit de grain, tantôt rythme et ensorcelle le verbe. »* (*Le Compagnon rouge*, 1912) ; puis double le sens du verbe par la musicalité de la langue. Ainsi, dans *La Bête + le Nombre* (1915), l'atmosphère marine s'impose au point que l'on prenne l'alarme pour la lame : *« Elle s'effondre, brisée par l'alarme, / Sur les durs rochers et parmi les pierres »*, un seul mot offre une double lecture. Joueur ou chercheur ? Les deux avec humour.

S'il fait siens lexique, syntaxe et orthographe, *« en prosodie, il reste attaché aux règles classiques tant pour les mètres que pour la rime »*, affirme Nikita Struve, dans son *Anthologie bilingue de la poésie russe* (3). Le rythme est essentiel dans la poésie de Khlebnikov. Poète abstrait, il se place dans une logique cosmique qui obéirait à une loi des nombres. Les surnouvelles de *Zanguezi et autres poèmes*, construites en mosaïque de différentes nouvelles autonomes, révèlent ce théoricien du temps. S'il n'a pas atteint le langage universel qu'il recherchait, son génie n'est plus à démontrer.

Anne Rodier

(1) *Nouvelles de Je et du Monde* de Vélimir Khlebnikov, trad. Jean-Claude Lanne, Imprimerie nationale, 462 p., 160 F.
(2) *Slovar Neologuismov Velimira Khlebnikova* de Natalia Pertsova, éd. Wiener Slawistischer Almanach Sonderband 40 (1995), TOO Tsentr Poligrafitcheskikh Ousloug, 560 p.
(3) Aubier-Flammarion, 1970.

livraisons

● **RÊVES DE JÉRUSALEM**, d'Alexandre et Lev Shargorodsky
C'est un tableau de Chagall retouché par Laurel et Hardy. Mochko le rêveur est parti un jour de Myastkovka pour Jérusalem demander à Dieu quelques faveurs. Il n'en est jamais revenu. Mais de temps à autre, il apparaît à son petit-fils, monté sur un âne qui ne broute que de l'herbe bleue. Il suffit au garçon de fermer les yeux pendant un cours de mathématiques pour quitter l'Union soviétique des années 50 et se retrouver au pied du Mur des lamentations. *« Les gens se répartissent en deux catégories, il y a ceux qui bâtissent des châteaux en Espagne et ceux qui les vendent. »* Les frères Shargorodsky font manifestement partie de la première catégorie et se sont souvent heurtés à la deuxième. Le rêve chez eux, débouche invariablement sur les situations les plus cocasses. Ils se moquent de tout, de tous et surtout d'eux-mêmes, appliquant une ironie décapante aux images un peu convenues des rêves d'évasion (traduit du russe par Dominique Leveillé, éd. Métropolis, 160 p., 132 F). **G. MI.**

● **LES PARIAS D'EDEN**, de Jaroslav Melnik
Dans la première de ses six brèves nouvelles postulant au titre d' *« ensemble romanesque »*, une authentique vedette de la race porcine devient la maîtresse de l'auteur, et aucun détail de leurs fougueuses étreintes n'épargne le lecteur. Zoophilie, inceste et cannibalisme font bon ménage au long de ces textes où les protagonistes, actrices ratées et parents pervers, adolescents narcissiques et amoureux transis se livrent aux plus singuliers exercices sexuels. Ils ne se retrouvent pas en enfer comme il conviendrait mais carrément au paradis. A ces parias parachutés dans l'Eden, le narrateur demande (et nous nous posons la même question) pourquoi ils sont là. *« Parce que nous avons beaucoup souffert »*, répondent ces fornicateurs impénitents. La vraie souffrance – qui mérite du respect – des intellectuels de l'ex-URSS ne justifie pas cette complaisante délectation morbide, ce déballage torrentiel de pornographie et de festins anthropophages (traduit du russe par Cristophe Glogowski, éd. Pavillons, coll. « Domaine de l'Est », 148 p., 119 F). **E. R.**

● **LA VIPÈRE et LA ROUTE ANCIENNE**, d'Alexis Tolstoï
Exilé en Occident après la révolution, Alexis Tolstoï (1883-1945) est revenu à Moscou pour y devenir l'un des plus pugnaces propagateurs du réalisme-socialiste et serviles thuriféraires de Staline. Ecrits à la fin des années 20, ces deux récits témoignent d'un talent que les concessions et la soif de pouvoir de cet ancien président de l'Union des écrivains allaient conduire à la déliquescence. « La Vipère », c'est une combattante de l'armée rouge revenue à la vie civile. Privée ainsi de sa raison d'être, elle deviendra une meurtrière. *La Route ancienne* raconte l'agonie d'un officier français sur un navire entre Odessa et Marseille, une fois la Russie du tsar défaite (traduits du russe par Paul Lequesne, éd. L'esprit des péninsules, 112 p., 70 F). **E. R.**

● **TOUT CHASSEUR VEUT SAVOIR, UNE VIE À LÉNINGRAD** de Mikhaïl Iossel
Entre la magie de la Venise du Nord et les trépidations de Manhattan, Evgueni n'hésite pas longtemps. Pour un Juif à l'époque de Brejnev, la vie n'est pas facile en ancienne URSS. En 1986, âgé de trente et un ans, ce Soviétique pas tout à fait comme les autres arrive aux Etats-Unis avec comme seul précieux bagage la nostalgie des nuits blanches de Léningrad et celle de ses défuntes amours. Ce premier roman, autobiographique, d'un auteur qui enseigne aujourd'hui à l'université Stanford (Californie) a été rédigé directement en américain. La véritable patrie de l'errant n'est-elle pas la langue dans laquelle il écrit ? (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Cécile Wajsbrot, éd. Noir sur Blanc, 222 p., 136 F) **E. R.**

● **MOSCOU SUR VODKA**, de Vénedict Eroféiev
De la gare de Koursk jusqu'à celle de Pétouchki, banlieue aux confins des ténèbres absolues, c'est à un voyage autour de Moscou que nous invite Eroféiev, capitaine saoul aux commandes d'un bateau ivre. Son récit conduit le lecteur jusqu'au bout de la nuit. Staline est mort, Krouchtchev écarté : il en reste vingt années de grisaille et de joyeux désespoir jusqu'à l'effondrement de l'empire soviétique qui déjà vacille. Ce texte, traduit aujourd'hui dans une vingtaine de langues, avait circulé d'abord en samizdat. Eroféiev, Rimbaud de la prose soviétique, est décédé en 1990 à l'âge de cinquante-deux ans (traduit du russe par Annie Sabatier et Antoine Pingaud, éd. Ibolya Virag, 211 p., 60 F). **E. R.**

● **MARINA TSVETAEVA, une ferveur tragique**, de Claude Delay
La vie de cette poétesse est tracée de noir. Née en 1892 à Moscou dans une famille de l'intelligentsia, elle n'a pas quatorze ans quand sa mère meurt. Elle connaîtra successivement la faim, le deuil et l'exil avant de retourner en URSS en 1939. Et se pendra, en 1941, à Elabouga (Tatarie), où elle avait été évacuée avec son fils. C'est dans cette vie de drames que resplendit sa poésie. Son premier recueil publié dès ses dix-huit ans (*Album du soir*) est salué par la critique. Elle continue d'écrire et d'être publiée malgré la Révolution et son exil en Europe. De tout temps elle a fait l'admiration de ses pairs (Ehrenbourg, Rilke, Brodsky...). Mandelstam et Pasternak lui dédient de nombreux poèmes. Publiée en France à partir de 1968, elle est traduite par les plus grands (Elsa Triolet, Lily Denis, Eve Malleret).
Psychanalyste, Claude Delay a écrit quelques ouvrages sur l'amour et notamment sur la solitude des femmes. C'est dans un séminaire d'études féminines qu'elle a découvert Marina Tsvetaeva : le poète seul face à sa passion et la femme aux amours nombreuses, mais surtout l'enfant marquée par une mère qui voulait faire d'elle une musicienne. Tentant de s'identifier au style de Tsvetaeva, la psychanalyste plonge dans ses ouvrages comme dans ses propres souvenirs, mêle les extraits des textes du poète à sa propre analyse, donne ainsi un ton intimiste à sa biographie, sans éviter un écueil : la création d'*« une image quelque peu fantastique ou mythique* [...], *voire romantique »* de la vie de Marina Tsvetaeva. Englué dans un lyrisme bancal, le livre pêche par manque de rigueur (Plon, 245 p., 120 F). **A. R.**

● **LES FLEURS DU MAL RUSSE, Anthologie de la nouvelle littérature russe**, de Victor Erofeev
La littérature avait-elle sombré en URSS ? C'est ce qu'affirmaient écrivains pétersbourgeois et éditeurs moscovites. Aujourd'hui, l'anthologie de Victor Erofeev réfute catégoriquement cette hypothèse, citant à l'appui dix-neuf auteurs, successeurs de la « génération du dégel », qui, après une jeunesse passée dans le conformisme bréjnévien, ont été échaudés par la pseudo-libération culturelle de Khrouchtchev. Plus qu'à la politique, ils s'intéressent à l'être humain, ses déviances, ses fantasmes, son désarroi. Ils explorent l'individu, celui-là même qui a été nié ou plutôt étouffé depuis 1917. Ils observent sa sensibilité et rient de sa médiocrité dans une société marquée par la décadence.
Pour rendre ses lettres de noblesse à *« la langue russe* [...] *livrée en pâture à des idéaux mensongers »*, ces « hommes de quarante ans » (baptisés ainsi dans les années 80) la consacrent à l'expressivité de la laideur, à la force des sentiments engendrés par le crime et la cruauté. Certains l'entachent d'un vocabulaire ordurier (Victor Erofeev), d'autres la déstructurent, la conceptualisent (D. Prigov, L. Rubinstein). Tous s'efforcent de la faire renaître, de se l'approprier (Albin Michel, coll. « Les grandes traductions », 432 p., 160 F). **A. R.**

de Roger-Pol Droit

Cuisiner l'âme à l'italienne

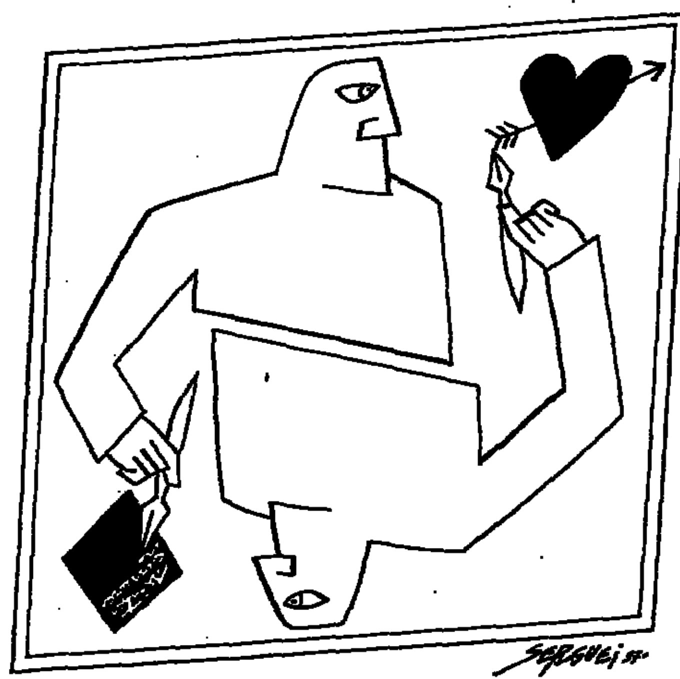
GÉOMÉTRIE DES PASSIONS
(Geometria delle passioni)
Peur, espoir, bonheur : de la *philosophie* à l'usage politique
de Remo Bodei.
Traduit de l'italien par Marilène Raiola.
PUF, coll. « Pratiques théoriques », 496 p., 288 F.

FIGURES ITALIENNES DE LA RATIONALITÉ
Sous la direction de Christiane Menasseyre et André Tosel.
Ed. Kimé, 650 p., 300 F.

On nous répète que plus personne ne reste isolé, que les lointains n'ont plus de secrets. Comment comprendre que nous ignorions encore à ce point, dans le domaine des idées, nos plus proches voisins ?

On nous le chante sur *tous les tons : nous* voilà réellement sur le point de devenir « globaux », villageois planétaires, internétisés, connectés en permanence, informés nuit et jour, déréalisés en temps réel. Plus rien d'essentiel ne sera *local, localisé* ni *localisable*. Nous serons, sous peu, définitivement *branchés les uns sur les* autres, monde entier en ligne... Pourtant, rien ne semble demeurer plus étranger que nos voisins les plus proches, rien ne persiste à être si opaque à notre compréhension que les autres cultures, dans leur cohérence propre et leur diversité. Sous la grande pellicule informatique – *où circulent directives* financières, informations commerciales, données scientifiques et nombre de messages idiots – de puissantes barrières demeurent entre les esprits. Peut-être sont-elles aujourd'hui renforcées par l'illusion faisant croire à leur rapide évanouissement. Qu'on veuille bien, malgré tout, observer autour de soi, au lieu de garder les yeux ri*vés sur les écrans d'ordinateur* : il subsiste effectivement entre les disciplines, les civilisations, les cultures nationales, les langues, d'épaisses et fort étanches murailles. Sans doute essaie-t-on, ici où là, de les fissurer, d'ouvrir quelques brèches. Mais elles persistent, massives, immobiles, sous la course *effrénée des données* satellisées ou câblées. Au fluide des messages *mondiaux, obstinément* s'opposent la dureté hiératique des *traditions, la fixité souterraine* des tournures de la parole et de l'esprit.

Sans doute est-ce la principale difficulté à creuser si l'on veut commencer à prendre la mesure de notre époque d'une manière réellement philosophique. Regarder notre temps en philosophe : que signifie une telle entreprise ? Il ne *s'agit pas de commenter ou de pro*longer la tradition philosophique occidentale, mais bien de l'ouvrir – non seulement à d'autres mondes philosophiques, mais aussi aux situations inédites qui marquent notre temps. Or, curieusement, les philosophes s'intéressent encore peu à ce qui n'est pas gréco-européen. *Ils détournent rapidement le* regard, dès que s'agitent les problèmes inédits de l'actualité planétaire. Rares sont les penseurs qui tentent une mise en perspective de l'héritage philosophique pour saisir l'étrange époque présente. C'est le cas de Remo Bodei, professeur à l'université et à l'Ecole normale supérieure de Pise, auteur d'une dizaine d'ouvrages qui l'ont conduit *de travaux de facture classique* – sur Hegel ou Ernst Bloch, notamment – à des recherches plus difficiles à étiqueter, mais sans conteste plus novatrices. Il s'efforce aujourd'hui de comprendre, avec autant de solide érudition que d'ouverture d'esprit, comment l'âme occidentale s'est modifiée profon*dément entre les temps que l'on dit* classiques, héritiers pour une large *part de l'Antiquité, et ces temps*



que nous vivons, qui paraissent presque sans nom – car ils ne sont plus modernes, sans être devenu vraiment autre chose. Remo Bodei s'intéresse aux transformations à long terme de nos architectures intérieures. Comment s'organisent nos attentes et nos craintes ? Selon quelles règles s'entretiennent ou s'apaisent nos guerres civiles intérieures ? De quelle manière ont *évolué, dans les mutations des* rapports subtils avec nous-mêmes, les rôles respectifs de la raison et des passions ? A travers ces questions, le philosophe ne cherche pas à restituer en historien des processus circonscrits au domaine des idées. Il tente au contraire de diagnostiquer des mouvements de grande *amplitude, de poser les jalons* d'une véritable histoire des sentiments *et du gouvernement de soi*, dans l'intention avouée de contribuer à une réélaboration de l'éthique.

On ne saurait suivre le détail de cette enquête savante et précise sur les relations de la raison et des passions, qui conduit de Sénèque à Tocqueville en passant par Hobbes et Descartes et embrasse aussi bien les représentations de l'individu que les théories politiques. Résul*tats de ce livre important : une mu*tation d'ensemble, et deux tournants majeurs qui l'accompagnent. La mutation d'ensemble conduit de la hiérarchie raison-passion à la prolifération indistincte du règne des désirs. Entre l'Antiquité et nous, tout a changé, de ce point de vue. A l'idée d'une *subordination naturelle de la partie* inférieure de l'âme à sa partie supérieure s'est substitué le règne indéfini et proliférant de désirs vagues *autant que puissants*. Classiquement comprises comme un trouble *à écarter*, une perturbation malencontreuse de l'état premier de l'âme – qui serait par nature transparente et contemplative –, les passions ont changé de sens : elles se sont muées en pseudo-désirs à satisfaire, elles se sont travesties en besoins artificiels de consommation et en conditionnements so*ciaux de toutes sortes. Les passions* classiques – où Kant voyait encore un « cancer de l'âme » – ne se sont pas contentées de disparaître. Elles se sont métamorphosées en interminable menue monnaie de petites volontés sans vraie guerre.

Deux tournants ont indirectement produit cette mutation. *D'abord Spinoza. En considérant* le désir *(cupiditas)* comme « l'essence même de l'homme », et non plus comme quelque accident fâcheux le détournant de sa vraie nature, il a permis de ne plus opposer une part divine et souveraine de l'âme et sa pesanteur terrestre, corporelle, vite jugée encombrante ou maléfique. *Mieux : avec lui s'ouvre la voie* féconde d'une conception de l'intelligence des passions qui permette de sortir du vieux couple de l'espérance et de la crainte. Ce que Spinoza désigne, c'est finalement la voie mettant fin à la mortification, rompant avec *« l'attrait obsessionnel pour la mort et la souffrance »*. L'autre tournant, opposé mais non moins déterminant, est représenté par l'action des jacobins, *« archétype des mouvements politiques modernes d'émancipation radicale »* : leur politique de la vertu est aussi une politique de la terreur. Le sage spinoziste, qui voulait atteindre à la liberté vraie du désir, laisse place à l'idéologue militant, agitateur et théoricien, qui travaille à l'émanci*pation totale de la société*.

Le beau travail de Remo Bodei, dont ces quelques lignes ne donnent qu'une esquisse lyophilisée, est aussi un plaidoyer sobre mais efficace pour un assouplissement de nos catégories morales qui ne soit pas un abandon de l'universalité. Il fait sienne, à sa manière, la règle de Leopardi : *« La raison a besoin de l'imagination et des illusions qu'elle détruit ; le vrai a besoin du faux ; la substance de l'apparence, l'insensibilité la plus parfaite de la sensibilité la plus vive (...), la géométrie de l'algèbre et de la poésie, etc. »* Peut-être cette maxime est-elle aussi une définition des manières italienne de philosopher. Il existe en effet un ensemble de voies transalpines pour cheminer dans la pensée, des trajets spécifiques où se croisent les interrogations de la Cité et celles de l'esthétique. Pour en approcher les singularités, des spécialistes se sont réunis deux années consécutives à l'initiative de Christiane Meynassère et d'André Tosel. Ils éclairent Pétrarque ou Vico, font découvrir Guarini ou Spirito, et s'efforcent de cerner cette curieuse *« province métaphysique »* qui s'étend de l'autre côté des Alpes, et peut-être de l'autre côté de nos évidences bien cloisonnées. Car l'Italie ne découpe pas de la même manière que la France le partage de la raison et des passions, du vrai et de l'apparence. Bien des traits de cette « cuisine de l'âme » peuvent *encore nous dé*concerter et nous ouvrir des perspectives inattendues. Derrière des architectures de la table, la pensée nous réserve encore des dépaysements étonnants.

Derechef, contrairement à ce qu'on répète à l'envi, il faut donc soutenir cette évidence : le monde n'est pas du tout connu. Il ne s'est même pas encore constitué, si l'on veut bien entendre par *monde* non pas seulement le grand flux cathodique dont nous sommes submergés, mais aussi des rencontres effectives – patientes, tâtonnantes, hasardeuses, obstinées – entre les langues, les systèmes de pensée, les disciplines, les cultures. Tout cela, vu de Sirius, reste grandement à accomplir. On objectera les millions de volumes dans les bibliothèques, *les banques de données, le stock* impressionnant de dictionnaires et d'encyclopédies de toutes natures. Rien de plus aisé, il est vrai, que de soutenir que l'on sait déjà tout sur tout. Voilà qui est exact, mais sans importance. La seule chose qui compte est de faire l'épreuve de la diversité radicale du monde, et de tenter d'en comprendre les liens internes. Ce n'est pas une affaire faite.

Contre l'excès identitaire

A partir de l'exemple américain, Denis Lacorne plaide pour un multiculturalisme modéré

LA CRISE DE L'IDENTITÉ AMÉRICAINE
Du melting-pot au multiculturalisme
de Denis Lacorne.
Fayard, 394 p., 150 F.

Aujourd'hui, l'Amérique fascine les intellectuels français autant par sa puissance qu'elle inquiète par les dérives centrifuges, voire séparatistes, prêtées à ses minorités *noire, hispanique, féministe*, gay, etc. Tendances que l'on caricature souvent sous l'appellation de *« political correctness »* (correction politique). Cette crise américaine de la pensée française contraste avec l'étonnante faveur dont le modèle *américain jouissait en France dans* les années 80, et nul doute que l'affaire dite du voile islamique aura constitué de ce point de vue, à l'automne 1989, une sorte de tournant. Certaines des voix qui avaient vanté jusqu'alors les mérites d'une installation démocratique pacifique réussie outre-Atlantique – compte non tenu de la question de l'esclavage – se mirent à voir dans le multiculturalisme américain un véritable repoussoir, l'annonce menaçante d'une prochaine dictature des minorités et des communautés.

Dans ce contexte, l'ouvrage de Denis Lacorne vient à propos pour calmer ce jeu français très en vogue *qui consiste à plaquer nos an*goisses hexagonales, avouables ou non, sur une réalité étrangère, en l'occurrence celle des Etats-Unis. Patiemment, à travers les textes fondateurs, Denis Lacorne nous aide à remonter le cours d'une idéologie américaine qu'il connaît de l'intérieur, depuis la *Lettre sur la tolérance* du philosophe John Locke (1686) jusqu'à Horace Kallen, qui serait l'inventeur, dans les années 20, de ce qui allait devenir le multiculturalisme américain. A l'époque de Horace Kallen, prôner la diversité des cultures et leur coexistence signifiait battre en brèche le discours des *« nativistes »*, qui, eux, jugeaient inassimilables les immigrants d'origine *« hébraïque »*, *« alpine »* ou autre. Le *multiculturalisme, loin donc d'être* l'habillage conceptuel des tendances au repli identitaire, naît d'abord comme une théorie de l'intégration, comme une réaction à la xénophobie.

Denis Lacorne reste cependant conscient des excès, parfois cocasses quoique souvent démesuré*ment grossis, que peut inspirer* le multiculturalisme, notamment sur les campus américains. Par exemple, ceux d'une « ethnoscience » surtout préoccupée d'attribuer son lot de découvertes à chaque minorité (le triangle de Pas*cal aux mathématiciens chinois*, l'écriture et le calendrier aux Olmèques, etc.). Si en revanche Lacorne ne conteste pas la légitimité de l'*affirmative action* (le traitement préférentiel pour les citoyens issus de groupes défavorisés), il note que celui-ci charrie aussi son lot de *« victimes innocentes »* (ceux à qui leur mérite permettrait d'accéder à tel emploi public ou à telle université mais qui voient la place prise, au nom de la rectification des injustices historiques). Il propose, pour prévenir tout risque de surenchère ethnique et empêcher l'allongement *infini de la liste des victimes* présumées de l'Histoire, de réduire l'application de l'*affirmative action* aux Afro-Américains et d'en limiter la portée dans le temps.

En se faisant ainsi le partisan d'un multiculturalisme modéré et en collant de plus près à l'histoire comme à la réalité d'une Amérique trop souvent méconnue à force de paraître familière, ce livre ouvre la voie à ce que pourrait être une réflexion sur un multiculturalisme à la française. *Une réflexion qui se dé*ciderait enfin à envisager le dépassement du vieux modèle jacobin autrement que comme l'apocalypse.

Nicolas Weill

Les corps d'Althusser

L'histoire de la pensée de Louis Althusser serait celle du déni de son corps au profit de son « corpus » écrit

LIRE ALTHUSSER AUJOURD'HUI
Ouvrage collectif.
Ed. L'Harmattan, série « Futur *antérieur* », *158 p., 90 F.*

Comment penser le lien chez Althusser entre sa psychopathologie, le meurtre de sa femme Hélène, sa pensée de philosophe et son rôle d'intellectuel communiste ? Un colloque s'est tenu en 1995 à l'Ecole *normale supérieure, sous* l'égide de l'IMEC. A la lecture de ses actes, il apparaît que seul le biographe d'Althusser, Yann Moulier-Boutang, se pose sérieusement cette question difficile. C'est parce qu'il se trouva placé lui-même, dans *sa relation avec l'ancien « caïman »* de philosophie de la Rue d'Ulm, au coeur d'une contradiction entre l'antisubjectivisme du philosophe (son refus d'admettre le rôle d'un sujet dans l'Histoire, définie comme « processus sans sujet ni fin ») et le *fait qu'Althusser acceptait, dès 1986*, six ans après le meurtre qui l'avait condamné au silence, de collaborer avec lui à sa propre biographie. Pour d'autres, qui furent ses élèves et les participants à son cénacle, la question ne doit pas plus être posée que celle, pour des heideggériens, du rapport entre la pensée du *maître et l'adhésion du professeur* au parti nazi. Lire Althussser aujourd'hui *exigerait que le fait divers* d'une nuit tragique de 1980, avec ce qu'il révèle de la structure psychique de la personne qui commit ce meurtre, soit mis entre parenthèses. Il faudrait somme toute reconduire le non-lieu dont fit l'objet ce « passage à l'acte » pour n'avoir affaire qu'à la pensée, puisque nous n'aurions pas les moyens de penser la dialectique entre l'homme, sa pratique théorique et son engagement politique. On retrouve alors, *dans les recherches que continue de* susciter le philosophe, la coupure *qu'il avait voulu instituer* entre l'homme souffrant et la pensée triomphante. Ce qui implique pour certains philosophes le refus de prendre en compte l'autobiographie posthume d'Althusser, *L'avenir dure longtemps, qui le ressuscita, en* 1992, deux ans après sa mort physique, sinon comme philosophe, du moins comme mythe, celui du philosophe-criminel. On sait qu'il voulait y rendre compte publiquement de son crime tout en s'en exemptant.

FLUX UNIVERSITAIRE

L'effet des nombreuses publications posthumes d'Althusser, autobiographie mise à part, est difficile à mesurer. Rares sont encore les travaux que les deux gros tomes d'*Ecrits philosophiques et politiques, parus en 1994 et 1995*, celui des *Ecrits sur la psychanalyse*, paru en 1993, ont suscités. Althusser se trouve pris dans les flux et reflux universitaires de la théorie marxiste et dans les débats sur la psychanalyse (théorie ou clinique ?). Ce qui frappe dans les contributions des philosophes qui mettent entre pa*renthèses le « sujet »* Althusser et son crime, c'est le caractère délibérément préfreudien, et donc archaïque, de leur pensée. Ce qui frappe, au contraire, dans l'esquisse que donne Yann Moulier-Boutang du second tome, très attendu, de sa biographie, c'est comment il y apparaît contaminé par ce qu'il ex*pose comme le fantasme primordial* du « sujet » Althusser, le fantasme maniaque de toute-puissance qui résulte d'une volonté de maîtrise absolue sur le sens, d'une *libido sciendi* qui s'intègre à une *libido dominandi*, un désir de pouvoir par une intelligence supérieure à toutes les autres, ce qui est la folie même. Yann Moulier-Boutang montre bien que la folie d'Althusser se consolidait de sa méconnaissance, et comment il manipula par un constant chantage au suicide son second analyste, René Diatkine, comment il pensa, dans *L'avenir dure longtemps*, mieux comprendre sa propre configuration pyschique et les « inscriptions archaïques » de son inconscient que son analyste lui-même, comment il mit celui-ci en *échec en cherchant à le séduire et à* le dominer et en conservant emmurée en lui l'énigme de son crime, sous le récit classiquement psychanalytique d'une relation oedipienne (père haï, mère aimée castratrice, mère aimant à travers lui un mort, le frère de son mari, dont elle donne le prénom Louis à l'enfant *qui est né fantasmatiquement* d'un viol de la mère par le père). Ce récit interprétatif est celui que ressasse *L'avenir dure longtemps*.

Moulier-Boutang, en une figure elle aussi classique du fantasme du biographe, saute sur les épaules de son sujet et voit ce que celui-ci ignore ou du moins a réussi à cacher à ses analystes : la relation incestueuse qu'à travers Hélène, sa compagne puis son épouse, il entretient avec sa soeur Georgette, malade mentale dont il a rêvé qu'il la tuait, avec son accord, pour la délivrer de sa folie et se délivrer du *même coup* de sa *culpabilité* incestueuse. Ce rêve (*« sorte de communion dans le sacrifice »*, selon les termes mêmes d'Althusser) avait *été consigné*, en 1964, et communiqué à Hélène et à Diatkine. Ni l'une ni l'autre n'y entendirent l'annonce du meurtre de 1980. De cette interprétation qui remplit le « blanc » *laissé par Althusser, volontairement* ou non, dans l'interprétation de son propre cas, Moulier-Boutang tire un réseau de significations qui relient la folie althussérienne à la folie stalinienne qui fut celle de l'époque chez les intellectuels et dans l'histoire réelle. Il le fait dans une langue si abstraite et parfois si fautive, syntaxiquement, qu'on a le sentiment qu'il veut réserver le fin mot de son interprétation au second tome annoncé, tout en la livrant déjà de fa*çon hermétique. Et on a envie de lui* souffler de chercher plutôt du côté du père que de la soeur et de la mère.

Deux essais précédemment parus et qui n'ont pas eu d'écho, semble-t-il, en dehors des cercles psychanalytiques, l'un de Joël Allouche, *Louis Althusser, récit divan* (EPEL, 1992), l'autre de Josette Pacaly (« Althusser ou le déni », dans le collectif *Le Tournant d'une vie*, RITM, n° 10, université Paris-X, 1995), insistent sur l'orientation perverse de la constitution psychique d'Althusser par déni de son homosexualité, et donc de la différence des sexes. Pour Josette Pacaly, ce déni se retrouve dans la pratique théorique d'Althusser et sa conception de l'Histoire comme processus sans responsabilité autre que celle du processus lui-même. *« La pensée*, écrit Josette Pacacaly, *est véritablement ici accomplissement de désir comme rêve : elle est déni de la réalité : je parle de la réalité terrible de l'histoire du XX[e] siècle* (...). »

Ce qui reste en jeu est la question du corps d'Althusser, comme elle est en jeu aujourd'hui dans la théorie et la pratique psychanalytique, parce qu'elle a été longtemps négligée, voire *déniée, dans la* psychanalyse freudienne. Les lettres à Franca Madonia, la belle et si fragile intellectuelle sicilienne, avec qui, dans les années 1961-1963, le philosophe au « corps mou » entretint une liaison tumultueuse, donneront, l'année prochaine, matière à penser sur cette question et sur celle de la vo*lonté de maîtrise. Les extraits* de ces lettres publiés dans la revue *L'Infini* (1) sous la bande « Le style en corps », qui est aussi le titre de réflexions de Philippe Sollers sur l'érotique du corps parlé, peint et écrit, montrent en un éclair noir la façon dont Althusser a déplacé son érotisme sur le corps du peuple fantasmé de ses lecteurs, auxquels il voulait offrir le corpus de ses textes théoriques pour mieux le dominer et se dominer comme corps désirant et souffrant.

Michel Contat

(1) *L'Infini*, n° 58, été 1997 (192 p., 92 F).



L'événement Britten

Xavier de Gaulle livre une vaste étude, synthétique et richement documentée, d'un des derniers compositeurs-interprètes de ce siècle

BENJAMIN BRITTEN OU L'IMPOSSIBLE QUIÉTUDE
de Xavier de Gaulle.
Actes Sud, coll. « Série musique », 576 p., 198 F.

Si l'on excepte la revue *L'Avant-Scène Opéra* (1), aucun éditeur, avant Actes Sud, ne s'était encore intéressé au nouvel « Orpheus britannicus ». Le copieux « Britten » qu'accueille aujourd'hui la collection dirigée par Alain Artaud tranche nettement sur une pagination d'ordinaire plus modeste.

Xavier de Gaulle est l'homme qu'on n'attendait plus. Son étude est vaste, informée, écrite dans un excellent français. Toutes les sources disponibles sont honnêtement citées et adroitement incluses. De Gaulle restitue exactement ce qu'on espère d'un tel travail fondateur : un livre de synthèse, étayant largement les connaissances actuelles sur le compositeur. On ne trouvera aucun exemple musical imprimé dans le *Benjamin Britten ou l'impossible quiétude*. Mais les analyses, faisant sagement commentaire, suffisent à éclairer sur le contenu des œuvres, notamment sur les opéras, longuement décrits. On pourra toujours consulter les éditions reliées bleu et or de Boosey and Hawkes ou les volumes de Faber, sa dernière maison d'édition musicale.

Tout synthétique qu'il est, ce *Britten* est richement documenté : articles de journaux, interviews, lettres et journal intime, tous documents inédits en français. Et de Gaulle motive ses choix : il ne goûte guère la biographie « à l'américaine » de Humphrey Carpenter (Faber & Faber, 1992), la dernière parue avant celle de Michael Oliver (Phaidon Press, 1996). On peut approuver le Français dans son mépris pour les intrusions analytiques dans la vie psychique, intime et sexuelle de Britten. Cependant, de Gaulle ne tombe pas dans le lieu commun d'un Britten séraphique : *« L'enfance n'est pas un thème parmi tant d'autres chez Britten, c'est une donnée et une constante, un pôle qui aimante tout autour de lui. Fût-il muet, comme dans* Peter Grimes, *à l'orée de la carrière du compositeur, ou à sa clôture, dans* Death in Venice. *Mystérieux, parfois coupable, souvent maltraité, incompris, victime de la sottise, de la maladresse et de la violence d'adultes qui ont dû eux-mêmes renoncer à l'enfance avant de l'avoir comprise, l'enfant est toujours là, à la fois ange* (Saint-Nicolas, *1948, et* Abraham et Isaac, *1952) et souillon* (The Little Sweep, *1949), tous deux pétris d'une semblable innocence. (...) Britten acceptait mal que l'on réduisît son œuvre au problème de l'innocence perdue et, en 1971, selon le souvenir de Colin Matthews, il n'eut qu'un mot pour qualifier cette vision de ses ouvrages lyriques, stigmatisée par le magazine* Opera : « This is absolute rubbish ! » *Il jeta le « torchon » à travers la pièce, mais Matthews regretta de n'avoir pas eu le courage de lui demander* : « Très bien, alors de quoi traitent-ils donc ? » Juste et fondamentale question.

PARTI PRIS

L'auteur affiche ses choix et ses faveurs, n'hésitant pas à valoriser certaines œuvres de jeunesse et à minorer l'intérêt de pages de la maturité. Il dénonce, sans charger le portrait, le caractère méfiant, parfois égoïste, de Britten. Mais, au fond, et plus discrètement que Wagner, Britten n'avait fait que collecter les moyens, outils et médias nécessaires à la réalisation de ses projets musicaux : une troupe d'opéra (English Opera Group), un lieu d'expression (le Festival d'Aldeburgh), un éditeur (Faber sera créé avant tout en vue d'éditer sa musique). Par ailleurs, sa générosité (matérielle et intellectuelle) envers de jeunes interprètes et compositeurs sera réelle, de même que demeurera sincère et profonde son admiration pour Dmitri Chostakovitch, musicien avec lequel il partageait, jusqu'à l'influence mutuelle, le goût de l'élégie et du sarcasme en musique. Enfin, Britten fut un ardent partisan des musiques pour les « jeunes personnes », ses idées « de gauche » le plaçant toujours à l'avant-poste de l'éducation artistique.

On eût peut-être souhaité plus d'incises, plus d'« arrêts sur image » au cours du texte, notamment sur la question politique, ses rapports avec le mouvement conduit par Auden, Isherwood et quelques autres, ou sur la question pédophile présumée. Mais de Gaulle choisit un cours chronologique qu'on suit avec aisance. Par contre, cette étude rapporte des éléments peu connus sur Britten pianiste et chef d'orchestre. On savait, à l'écoute des quelques mesures d'introduction de la *Sonate Arpeggione* de Schubert, enregistrée avec Rostropovitch, que Britten était l'un de ces musiciens qui inspirent leurs partenaires et stupéfient le public en semblant être la musique même.

C'est probablement le baryton Dietrich Fischer-Dieskau, créateur du *War Requiem* et dédicataire des *Songs and Proverbs of William Blake*, qui a le mieux résumé le talent discret de Britten, l'un des derniers compositeurs-interprètes de ce siècle : *« C'était un merveilleux chef, dans le plus grand sens du terme* (...), *qui suscitait auprès d'un orchestre l'envie de jouer pour lui. Sa technique de la baguette était sans prétention, mais il en était de même de Weingartner et de Richard Strauss. (...) Il y a vingt ans, j'écrivis dans le* Radio Times : "*Quand on travaille pour Ben, chaque chose est un événement.*" »

Renaud Machart

(1) *Peter Grimes* (nº 31), *Midsummer Night's Dream* (nº 146), *Billy Budd* (nº 158) et récemment *The Turn of the Screw/Owen Wingrave* (nº 173).

Merveilles soufies

Humanisme et islamisme se conjuguent dans ce grand classique du XIIIe siècle

LE LIVRE DES DERVICHES BEKTASHIS
Traduit du turc par Kudsi Erguner, avec la collaboration de Pierre Maniez et Christian Le Mellec,
éd. Le Bois d'Orion, 250 p., 135 F.

Il y a des livres au destin singulier. Publié une première fois il y a vingt ans sous le titre *Le Livre des aimés de Dieu*, le *Vilayet Name*, un des grands classiques de la littérature soufie reparaît enfin sous ce nouveau titre dans une traduction de Kudsi Erguner, lui-même grand interprète de la musique soufie. C'est un petit chef-d'œuvre qui déconcertera peut-être le lecteur peu habitué à l'emphase des chroniques orientales mais qui nous livre, à la façon d'un conte et avec un goût prononcé des prodiges, l'atmosphère des milieux et des maîtres soufis musulmans au XIIIe siècle en Anatolie. Le personnage central en est un des hommes les plus remarquables de ce temps, Hadji Bektash Veli, qui, né au Khorassan, vint ensuite en Anatolie, où il enseigna et fonda, dans le village qui porte aujourd'hui son nom près de la Cappadoce, la confrérie des Bektashis.

Ce terme de confrérie ne doit pas nous faire illusion. Ses membres, appelés derviches, n'étaient pas tout à fait des moines au sens chrétien du mot, mais de libres disciples recrutés le plus souvent parmi les artisans, les commerçants, les caravaniers et qui séjournaient au couvent, au tekké comme on l'appelait, de façon plus ou moins permanente. Beaucoup étaient mariés, d'autres, comme les *asik* ou troubadours errants, parcouraient steppes et chemins en chantant et en improvisant des chants mystiques. Mais qu'enseignait exactement Hadji Bektash ? Un ensemble de préceptes et de connaissances qui s'écartaient très souvent – quand ils ne s'y opposaient pas ouvertement – du formalisme et du ritualisme de l'islam orthodoxe. *« Mille pèlerinages à la Kaaba ont moins de valeur que la conquête d'un seul cœur »*, disait-il par exemple. Ou encore : *« Si votre cœur est sale à l'intérieur, inutile de faire vos ablutions. Elles ne laveront que votre corps. »*

On conçoit qu'un tel enseignement – et d'autres pratiques elles aussi à la limite de l'hérésie et parfois même franchement hérétiques – n'aient pas toujours plu aux autorités religieuses ou temporelles de l'époque. Admettre les femmes dans les confréries, communier occasionnellement avec du vin n'était guère apprécié des croyants orthodoxes ! En ces temps troublés où se déchaînaient ici ou là les incursions mongoles et les rivalités entre sultans, ces tekkés, ces confréries furent les seuls lieux de paix, de véritables oasis de méditation, de tolérance et d'ouverture au monde extérieur. On le voit clairement dans ce livre, qui ne propose d'ailleurs aucun credo. Ecrit plus d'un siècle après la mort d'Hadji Bektash – qui disait d'ailleurs que *« l'homme véritable est celui qui meurt avant de mourir et peut laver son cadavre avant ses funérailles »* –, ce livre est l'exact équivalent de ce que fut au Moyen Age pour l'histoire des saints chrétiens la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Il est un vivant recueil de miracles et de merveilles où l'on voit les saints prier sur une feuille de sésame, se transformer en grue cendrée, changer le seigle en blé et faire mûrir des pommes en plein hiver, mais où l'on devine aussi une quête de Dieu qui n'est jamais mépris de la chair et de l'homme et un amour qui s'étend jusqu'aux plus humbles plantes. Bref, la vérité d'un monde où l'homme est l'enfant chéri de la Création et où, sans lui, Dieu n'aurait aucun sens. La devise des Bektashis n'était-elle pas, et n'est-elle pas toujours : *« Notre seule religion, c'est l'homme »* ?

Jacques Lacarrière

Des morts-vivants très résistants

OÙ SONT PASSÉS LES VAMPIRES ?
de Ioanna Andreesco.
Préface de Geneviève Calame-Griaule,
éd. Payot, 174 p., 99 F.

Il y a cent ans, Bram Stocker publiait son *Dracula*. Depuis, les vampires, de livre en film, se sont multipliés. Mais l'on ignorait que sur leur terre natale, au pied des Carpates, ces morts-vivants sont toujours présents dans l'univers des paysans. L'ethnologue Ioanna Andreesco est partie à leur recherche dans les villages perdus d'Olténie, au sud-ouest de la Roumanie d'où elle-même est originaire. Esquivant les soupçons des autorités (c'était encore le régime de Ceausescu) et gagnant la confiance des habitants grâce aux recommandations d'un pope auquel elle est apparentée, elle a joué les détectives pour mener une enquête insolite sur la piste du *moroï*, ce mauvais mort très résistant et aussi familier qu'inquiétant.

Les femmes surtout lui en ont parlé. La figure principale de ces récits est Dodu, alias « le Bulgare », un ancien garde forestier qui avait une solide réputation de dépravé. On devient vampire, souvent, après une vie d'excès. Métamorphosé après son décès, Dodu revenait nuitamment faire du tapage chez sa veuve. Il a fallu, dit-on, déterrer sa dépouille mortelle et la brûler pour en finir. Ioanna Andreesco restitue la vivacité des propos, l'intensité des croyances et la permanence des rites par lesquels les villageois identifient les défunts suspects et les empêchent de continuer à nuire. Ces vampires d'aujourd'hui, en Olténie, nous surprennent, tant ils ne ressemblent pas à leurs doublures de cinéma. Mais ce que nous confirme cette étude aussi documentée que plaisante à lire, c'est que le destin des morts, toujours, est affaire de vivants.

Nicole Lapierre

François-Marie Banier, l'enfant frondeur

Un petit traité de cruauté raisonnée sur les « animaux » de cette fin de siècle, fixés par un artiste étourdissant et insaisissable, qui livre là une part de son autobiographie

PAST-PRESENT
Photographies de François-Marie Banier.
Ed. Schirmer/Mosel,
256 p., 179 photos, 298 F.

Des talents, il en a trop, peut-être : il fait des dessins, des photos, des romans, des affaires, des rencontres improbables ou trop programmées. Il invente des noms pour des parfums luxueux, dessine une épée d'académicien français, traverse la planète pour aller passer une soirée avec une vieille dame célèbre – ou un vieux monsieur, ou une jeune femme, célèbres aussi. Vous, vous ne le connaissez pas, mais êtes-vous certains qu'il ne vous a pas pris en photo ? Vous traversiez la rue, vous n'avez rien remarqué. Pas vu cet homme sur le trottoir d'en face ? Pas entendu le garçon qui a arrêté un instant sa vieille Mobylette pour sortir un petit appareil ? Lui, il a vu. Votre solitude, votre étrangeté, votre difformité (apparente ou cachée). Gare à vous si vous êtes trop petit, trop gros, bossu, si vous ne sortez que flanqué de votre jumeau – ou jumelle –, gare à vous si le réel vous fait peur, si vous regardez quelqu'un avec amour, si votre visage a pris les plis de toutes vos blessures. Il vous aura.


BRUNO GARCIN-GASSER POUR « LE MONDE »
Un regard sans concession ou presque

Il s'appelle François-Marie Banier. A moins que ce ne soit un nom de guerre (de toutes façons, c'est son nom de guerre, une guerre bien à lui, qu'il mène sans que quiconque puisse vraiment savoir pour qui, pour quoi, comment, et qui il est). Il a cinquante ans, et déjà une bonne vingtaine de vies. Les méchantes langues vous diront qu'il est une méchante langue – ce n'est pas tout à fait faux –, un mondain superficiel et violent, que ses amis se sont appelés Horowitz, Aragon, Silvana Mangano, Marie-Laure de Noailles, Paul Morand, Dali, François Mitterrand... et se nomment aujourd'hui Isabelle Adjani, Nathalie Sarraute, Hector Bianciotti, Caroline de Monaco, Johnny Depp et une bonne partie du bottin mondain. Mais a-t-il des amis ? Les artistes ont-ils des amis ?

A vingt-cinq ans, François-Marie Banier avait déjà écrit trois romans, *Les Résidences secondaires, Le Passé composé, La Tête la première* (1), où l'on voit son œil de photographe, comme l'on détecte son regard d'écrivain dans ses images. Il était d'une beauté renversante, éternel adolescent qui se croyait tout permis et se permettait tout. Il avait l'air d'un ange – blondeur et traits réguliers – mais, déjà, le regard était intense, parfois sombre. Il se comportait volontiers comme un « affreux », disant tout haut « ce qui ne se dit pas », mimant les règles de la mondanité pour les miner immédiatement et faire exploser ce qu'on n'appelait pas encore, heureusement, le consensus. Il était très « décoratif », le petit Banier, mais il pouvait vous gâcher une soirée en deux mots et trois cris, reprocher à une dame qui se croyait très belle son mauvais goût, son maquillage, son inculture et à un vieux monsieur de le regarder un peu trop intensément...

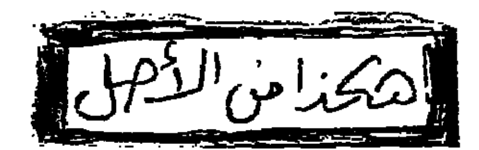
A trente-huit ans, en 1985, il a réglé ses comptes avec son enfance dans *Balthazar fils de famille* (Gallimard). Là, on a vu où était la déchirure : le père qui gifle, qui cogne plus dur, qui humilie, les hurlements, l'enfant qu'on traite de monstre et qu'on veut « soigner »... *« On n'a qu'un seul âge dans la vie,* y écrivait Banier, *on l'attrape en naissant et on le garde. »* Il l'a gardé. Enfant frondeur. Enfant frappé.

Quand on le lit, on a envie de le rencontrer. On peut s'en repentir. On le trouve étourdissant. Ou insupportable au sens propre. Ou les deux à la fois. Tonitruant, odieux avec le maître d'hôtel, désagréable s'il en a envie, irrésistiblement séduisant s'il le décide, brutal même quand il proteste de son amitié. Il vous embrasse et vous vous demandez si c'est un geste d'accueil ou d'hostilité. Il est trop fort, trop puissant, trop rugueux pour être tendre, ou simplement amical. Il est impitoyable. A en faire peur. Malgré tout, si l'on aime la vie sans trop y croire, on ne peut pas ne pas l'aimer, le lire, regarder ses photos. Si l'on veut voir de près comment ce théâtre de marionnettes folles et cruelles joue la fin de ce millénaire, Banier est l'un des bons guides. Pour ceux qui recherchent la lucidité. Les photos qu'il a réunies sous le titre *Past-Present* sont un volet de plus de son autobiographie et un petit traité de cruauté raisonnée sur les « animaux » de la fin du XXe siècle, des têtes couronnées au clochard déjanté, de la *jet society* à la paysanne trop grosse qui pose pour lui avec fierté.

Dans ses photos, Banier veut révéler quelque chose, un détail, un destin, une situation, un « autre », pour mieux se cacher, lui, comme toujours. Mais il a accepté de mettre dans ce livre une exception, un moment où la tendresse le rejoint sans qu'il puisse s'en défendre. Les portraits de Silvana Mangano, si doux, si délicats, presque indécents d'intimité et d'abandon. Ce jour-là, Banier le trublion était las de la guerre, des rires, des cris, des bruits de la mondanité vaine. Il a fait entrer François-Marie, un ami fidèle. Il a arrêté le temps, il a laissé faire le silence. Il a pris des images simples, secrètes, troublantes, émouvantes, qui en disent aussi long sur lui que sur elle.

Josyane Savigneau

(1) En poche, « Folio » Gallimard, nº 2444, 2564, 2715.



Le livre en pleine dépression

Selon les indicateurs, rarement le secteur de l'édition n'a connu pareille crise. Une situation d'autant plus inquiétante qu'elle ne s'appuie sur aucune raison conjoncturelle particulière mais semble être l'accélération d'un processus ancien

L'édition est en crise. Ce n'est pas nouveau. Voilà bien quarante ans que le cri d'alarme est lancé, que l'on entend dire par les éditeurs, les diffuseurs, les libraires, que rien ne va plus. En 1991, il y avait la guerre du Golfe, on désertait les librairies au profit des marchands de journaux. En 1995, c'était l'élection présidentielle, les attentats, les grèves du mois de décembre. Mais, cette fois, l'explication n'est pas immédiatement perceptible. La catastrophe évidente qui frappe particulièrement depuis le mois de janvier l'ensemble de la profession, et qui n'est pas spécifique au secteur malade des sciences humaines (voir « Le Monde des Livres » du 18 avril) est d'autant plus grave. Comme si, indépendamment d'une conjoncture précise, apparaissait l'accélération soudaine, mais amorcée depuis longtemps, d'un phénomène de fond. Peut-on réduire la crise actuelle de l'édition aux conséquences du marasme socio-économique ? Procède-t-elle plus profondément d'une modification structurelle des comportements et du statut du livre ? D'une « crise de la culture » ?

« *Le livre est à une phase cruciale de son histoire. Il nous faut prendre conscience que nous traversons une situation grave, où la défense de l'écrit devient un enjeu essentiel* », déclarait Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), dans le magazine *Livres Hebdo* du 20 juin. Moins de livres vendus pour plus de livres publiés : suicidaire, la tendance est ancienne. Mais les chiffres de vente du premier semestre, relevés par *Livres Hebdo* et confirmés individuellement par la majorité des éditeurs (certains échappant à la crise, ou en profitant), comptent parmi les plus noirs que l'on ait connus : chute des tirages, du chiffre d'affaires (de 8 % à 10 % chez les gros éditeurs), des ventes au détail (de 4 % à 5 %), bref, du « panier moyen » du client en librairie ; et, en revanche, hausse de la production des nouveautés (de 16 % par rapport à l'année précédente), augmentation des taux de retours des invendus (au premier trimestre, 4 % de plus qu'à la même période de 1996). Le plus inquiétant est que 1997 fait suite à deux années moroses. Les chiffres définitifs, pour 1996, ne sont pas encore disponibles, mais le SNE estime la baisse du chiffre d'affaires à 1,4 % environ (1).

LES RAISONS

Les raisons ? On ne cesse d'incriminer, depuis des années, les concurrences rencontrées par le livre. Concurrences extérieures (télévision, multimédia, loisirs divers) et intérieures (gratuité du prêt en bibliothèque, photocopillage). Sans compter la disparition des émissions littéraires et l'absence du livre à la télévision qui commencent à préoccuper même les opposants traditionnels à l'autorisation de la publicité télévisée pour le livre : « *Que les nouvelles générations passent des heures devant la télévision sans y entendre parler de livres, cela pose un problème* », s'interroge Alain Flammarion, directeur général de Flammarion. Ce qui prend forme plus nettement aujourd'hui, c'est la convergence de ces phénomènes dans un contexte d'inquiétude sociale et de baisse du pouvoir d'achat. Ce n'est pas un hasard si le livre de poche (de faible prix, mais aussi de faible bénéfice pour l'éditeur et pour l'auteur) est – avec la bande dessinée et le livre pratique – le seul à être épargné par la crise. La baisse du chiffre d'affaires général s'accompagne d'une hausse de la production, signe de la prépondérance des livres à bas prix (1) donc d'une baisse moyenne des bénéfices. « *C'est très net*, constate Alain Flammarion. *Il y a de la part des lecteurs une méfiance à l'égard du livre en grand format dont la vente a chuté de 30 %. Avant d'acheter, ils attendent la sortie en poche.* »

La faible rentabilité obtenue sur chaque titre poussant les éditeurs à une inflation de la production, le cercle est vicieux. Pour Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit, il s'agit d'une « *course à l'abîme* » : « *Pour compenser l'augmentation du taux de retours, les éditeurs envoient davantage de livres aux libraires qui, débordés, renvoient les livres. La profession manque de discipline.* » Le problème de la reprographie et du prêt en bibliothèque reste selon lui préoccupant : « *Une bibliothèque prête un titre 444 fois alors que l'éditeur a vendu dans l'année 170 exemplaires du même titre, soit insuffisamment pour envisager une réimpression. Résultat : l'exemplaire de la bibliothèque est en loques et on ne peut plus le commander chez l'éditeur. Donc le livre n'existe plus.* »

La crise de l'édition ne serait donc pas d'abord une crise de la lecture : « *Jamais on n'a autant emprunté en bibliothèque, jamais il n'y a eu une telle diversité de bons livres, autant de supports médiatiques pour parler des livres* », constate Christian Bourgois, qui pointe davantage les problèmes liés aux techniques modernes de distribution. « *Le petit nombre potentiel de lecteurs est plus ou moins toujours le même. Mais l'appareil de distribution ultraperformant mis en place ces dernières années nécessite un volume de ventes qui ne correspond pas aux besoins et aux possibilités du public.* »

Si les éditeurs semblent résolus à réduire leur production, c'est que la situation en librairie est devenue critique. « *Depuis 1990, nous sommes nombreux à dire aux éditeurs qu'ils publient trop et n'importe comment*, explique Christian Thorel, directeur de la librairie Ombres Blanches de Toulouse. *Les bons livres sont masqués par le reste, car les maisons d'édition renforcent la production "planche à billets" pour être présents sur les tables des libraires.* » Les clients se méfient, les retours s'accélèrent et beaucoup de points de vente accusent un recul de leur chiffre d'affaires depuis le début de l'année. Chez Ombres Blanches, 1997 s'annonce moins bien que l'année précédente – exceptionnelle, il est vrai. Le premier semestre enregistre une hausse de 4 % du chiffre d'affaires, mais le mois de mars a apporté la première baisse depuis cinq ans. Chez Michèle Ignazi, à Paris, la fréquentation a décru de manière tangible depuis janvier. Si le résultat global parvient à se maintenir, c'est grâce aux habitués et à des commandes exceptionnelles. « *Mais la clientèle se renouvelle peu* », constate-t-elle. A Lyon, enfin, la librairie Flammarion a vu son chiffre d'affaires général progresser depuis le début de l'année, mais la fiction ne suit pas le mouvement. Des « valeurs sûres », comme Djian, d'Ormesson ou Modiano, n'ont pas fait le plein de leurs ventes. Tant et si bien que Jean Fèvre, le directeur de la librairie, compte réorganiser son magasin durant l'été pour faire plus de place à la pochothèque.

LE CAS MAXI-LIVRES

Dans ce contexte, l'offensive commerciale annoncée par la Fnac est perçue comme une menace supplémentaire par les libraires. Grâce à son projet « Ariane », qui devrait être opérationnel dès 1998, la chaîne compte centraliser le traitement des 5 % de titres qui constituent le « *cœur de l'offre* ». Les livres à forte rotation et les « *indispensables* », soit environ dix mille titres et 60 % du chiffre d'affaires de la Fnac, seront gérés à partir d'une plate-forme unique et constamment accessibles aux lecteurs. Une logistique inquiétante pour les petits éditeurs, qui craignent de ne pouvoir accéder à cette cible magique. Autres incertitudes planant sur la profession, le sort du groupe Maxi-Livres/Profrance placé en redressement judiciaire mercredi 7 mai (« Le Monde des livres » des 9 et 16 mai) et pour lequel la période d'observation a été prolongée jusqu'au 7 décembre. Parmi les quarante-deux candidats déclarés pour une reprise totale ou partielle du groupe – dont le passif serait estimé à 628 millions de francs et qui sera probablement vendu « par appartements » –, on trouve notamment Hachette (intéressé par les quelque deux cents points de vente de Maxi-Livres) et son concurrent CEP Communication (*via* le club de livres France-Loisirs), le Grand Livre du mois, ainsi que des sociétés de capital risque, des fonds d'investissements ou des groupements financiers, français ou étrangers, comme Morgan Stanley, Apax Partner, Baupost Group ou Wärde Partner. « *Que cet outil qu'est Maxi-Livres puisse intéresser des étrangers soucieux de pénétrer le marché français, cela ne m'étonne pas* », note un expert du secteur. Voilà qui serait en tout cas susceptible d'en modifier la donne, au moment où les librairies de Maxi-Livres semblent devenues un nouvel « enjeu » pour la profession.

Mais ce qui continue aussi de traumatiser l'ensemble de la chaîne éditeurs-diffuseurs-distributeurs-libraires, c'est la « *catastrophe culturelle* » engendrée, dans le sillage de Maxi-Livres, par le dépôt de bilan de sa filiale de distribution, Distique. En les privant de quatre mois de leurs ventes, soit un tiers de leur chiffre d'affaires annuel, celui-ci touche de plein fouet quelque deux cent soixante petites maisons dont beaucoup sont exemplaires de la richesse et de l'originalité de la pensée contemporaine. Chez Fata Morgana, cet éditeur littéraire dont le siège est situé dans l'Hérault, on explique que ce préjudice conduit à « *renoncer aux livres les plus difficiles* » et à repousser *sine die* « *des titres prévus en juin parmi lesquels un inédit d'Elytis ou un petit récit d'André Gide* ». Aux Editions Théâtrales, Jean-Pierre Engelbach explique dans un communiqué : « *Cette affaire arrive pour notre maison au moment où nous publions un livre important sur* Le Théâtre d'art, *un beau livre à gros budget qui déséquilibre notre trésorerie. Elle risque de nous priver des fruits nécessaires de sa commercialisation et d'aggraver encore notre situation. Après quinze années consacrées à publier des livres de théâtre, des auteurs contemporains et à les promouvoir dans les librairies* (...), *les éditions Théâtrales sont aujourd'hui menacées de disparition pour de seules raisons financières.* »

C'est le 30 juillet que le tribunal de commerce de Lyon devrait statuer sur l'avenir de Distique. Parmi les sept repreneurs potentiels qui doivent soumettre leur plan de reprise avant le 11 juillet, *on parle* notamment d'un diffuseur-distributeur, Vilo, d'Harmonia Mundi ainsi que du groupe Hérissey, imprimeur installé à Evreux (Eure) et candidat pour une reprise partielle des actifs.

Si la solution Hérissey recueille l'appui de l'association des éditeurs indépendants – son secrétaire, Régis Blanchet, des éditions du Prieuré, a écrit au ministre de la culture, Catherine Trautmann, pour lui demander de l'appuyer politiquement –, certains la jugent au contraire irréaliste. « *Jusqu'à nouvel ordre, Hérissey n'est pas connu comme diffuseur*, remarque Me Emmanuel Pierrat, l'avocat d'un certain nombre de petits éditeurs. *Ce métier ne s'improvise pas.* A priori, *le seul candidat un peu sérieux, c'est Vilo.* »

En attendant, nombre de libraires et d'éditeurs abordent l'été avec des trésoreries tendues. Du côté des banques, les lignes de crédit s'amenuisent, la confiance aussi. Comme s'il fallait ajouter aux difficultés, l'affaire Distique vient encore, dit-on, « *polluer les relations des banquiers avec les milieux du livre* ».

Florence Noiville, Raphaëlle Rérolle et Marion Van Renterghem

(1) Sur la base de données chiffrées représentant un peu plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'édition, la tendance estimée du Syndicat national de l'édition pour 1996 donne un chiffre d'affaires de 14 071 milliards de francs, contre 14 129 milliards en 1995, soit une baisse que l'on peut évaluer à 1,4 % environ en francs constants (– 0,4 % en francs courants). En 1995, le chiffre d'affaires global de l'édition avait déjà reculé de 4,7 % en francs constants. Pour 1996, par ailleurs, les quantités vendues passeraient de 300 à 316 millions d'exemplaires, tandis que le prix moyen connaît une forte chute, passant de 45 à 43 francs hors taxes. Le nombre de titres produits en 1996 est de 45 106, contre 45 125 en 1995.

Artaud persécuté

La publication des *Œuvres complètes* d'Antonin Artaud chez Gallimard n'en est pas au bout de ses peines. A la demande de Serge Malausséna, neveu et unique ayant-droit d'Artaud, une double procédure a été plaidée en appel, vendredi 4 juillet, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, lors d'une audience de plus de sept heures. La première opposait Serge Malausséna aux éditions Gallimard et à Paule Thévenin, amie d'Artaud morte en septembre 1993, qui a consacré sa vie au déchiffrage et à l'établissement (chez Gallimard) des quelque 400 cahiers manuscrits dont elle était détentrice. Dans la seconde procédure, emblématique quoique moins complexe et n'ayant occupé que la toute fin de l'audience, M. Malausséna poursuivait l'écrivain Philippe Sollers, directeur de la revue *L'Infini* (publiée chez Gallimard), pour avoir fait paraître sans autorisation, dans le n° 34 de *L'Infini* (été 1991), de longs extraits de la « Conférence au Vieux-Colombier », texte essentiel d'Artaud figurant dans le tome XXVI des *Œuvres complètes*.

C'est par ce fameux tome XXVI, précisément, que le scandale était arrivé : après en avoir bloqué la publication en 1991, M. Malausséna en avait réclamé l'interdiction par voie judiciaire et avait été débouté de sa demande par un jugement du 6 juillet 1994. Entre-temps, l'héritier assignait en référé Philippe Sollers avant d'entamer les deux procédures dont il a interjeté l'appel plaidé il y a une semaine : en première instance, les juges l'avaient en effet débouté face à Gallimard, et avaient condamné Philippe Sollers à 20 001 francs de dommages et intérêts.

BATAILLE PROCÉDURIÈRE

Autant dire que ce feuilleton à rebondissements multiples n'arrange pas la postérité d'Artaud, même si, l'appel n'étant pas suspensif, Gallimard avait pu procéder sans délai à la publication du volume XXVI. Reste à savoir le sort que connaîtra la suite des *Œuvres complètes* (5 ou 6 volumes). La procédure repose d'une part sur la question du droit patrimonial – l'interprétation du contrat du 6 septembre 1946 entre Artaud et Gallimard et de la notion d'« œuvres complètes » (incluant ou non les œuvres « futures ») – et d'autre part sur celle du droit moral – respect de l'œuvre et droit de divulgation par l'héritier. Me Philippe Echassériaux, défenseur de M. Malausséna, a soutenu que le contrat ne portait pas sur les textes rédigés postérieurement à lui et a contesté le travail d'édition de Paule Thévenin (défendue par Me Anne Weill-Macé), qui aurait « *manipulé* » l'œuvre de l'écrivain, notamment sans en faire apparaître les dessins. Me Josée-Anne Bénazéraf, pour Gallimard, a entre autres constaté l'impossibilité d'une publication en fac-similé, relevé la volonté incontestable d'Artaud de divulguer toute son œuvre, et plaidé que M. Malausséna ne pouvait être investi d'un droit de divulgation pleinement exercé par Artaud lui-même (la majorité des œuvres étant par ailleurs antérieures au fameux contrat) de son vivant.

C'est sur un point essentiel, le droit à la postérité d'Artaud, que l'« affaire » de *L'Infini* apparaît comme symbolique. En contestant – sans lui apporter une critique sérieuse – la totalité du travail de Paule Thévenin, Serge Malausséna ne précise pas quel destin il compte donner aux inédits. Or, si la « Conférence au Vieux-Colombier » a été publiée sans autorisation, Me Karen Berreby, avocat de Philippe Sollers, a fait valoir que la défense du droit moral d'Artaud supposait d'abord de rendre ainsi son œuvre familière et vivante. Au terme de l'audience, le président, Jean Mazars, a vivement incité les parties à s'accorder sur le principe d'une médiation. En cas d'échec, les arrêts seront rendus le 3 octobre.

M. V. R.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Nouvelles archives à l'IMEC.** L'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) vient de recevoir les archives de deux philosophes qu'Emmanuel Levinas comptait parmi ses maîtres : Léon Brunschvicg (1869-1944) et Maurice Halbwachs (1877-1945) – celles de ce dernier ayant été confiées à l'IMEC par Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France. L'IMEC a également reçu les archives de l'anthropologue André-Georges Haudricourt et celles de Jean Piel, lesquelles comprennent les archives littéraires de la revue *Critique* fondée par Georges Bataille, dont il fut le directeur.

● **Gombrowicz contre L'Herne.** Apprenant la cession aux éditions Fayard de l'ensemble des Cahiers de L'Herne épuisés (« Le Monde des livres » du 4 juillet), Rita Gombrowicz, veuve de l'écrivain polonais Witold Gombrowicz, a protesté. « *Il ne vous est pas possible de rééditer le "Cahier Gombrowicz"* [publié en 1971 par Dominique de Roux], *et encore moins de céder ce droit que vous n'avez pas* », écrit-elle par l'intermédiaire de son avocat à Constantin Tacou, PDG des éditions de l'Herne, dans une lettre valant pour une mise en demeure.

● **Grisoni chez Flammarion.** Dominique-Antoine Grisoni, directeur de la collection « Biblio » au Livre de poche (Hachette), a été nommé responsable des essais et documents aux éditions Flammarion, sous l'autorité de Danielle Nees, directrice générale. Il devrait prendre ses fonctions en septembre aux côtés d'Héloïse d'Ormesson et de Raphaël Sorin, respectivement directeurs littéraires pour la littérature étrangère et la littérature française.

● **Prix littéraires.** le prix Apollinaire a été décerné au poète Richard Rognet pour *Lutteur sans triomphe* (L'Estocade) ; le prix des Ambassadeurs à Hélène Carrère d'Encausse pour *Nicolas II : la transition interrompue* (Fayard).

A L'ETRANGER

Elémentaire, le marketing

La petite ville de Crowborough (Sussex) a décidé de se lancer dans le tourisme littéraire en utilisant le nom et l'œuvre de son seul et unique résident célèbre : Sir Arthur Conan Doyle. Comme le créateur de Sherlock Holmes est mort en 1930, on peut s'étonner que personne n'y ait pensé plus tôt. En tout cas, les organisateurs de la manifestation expliquent qu'il n'y a pas de raison que Baker Street et ses commerçants empochent tous les gains liés au(x) grand(s) homme(s) et que Crowborough, où Conan Doyle a habité pendant vingt-trois ans, n'en tire aucun profit. Les touristes qui sont venus participer à ce festival, samedi 5 et dimanche 6 juillet, ont pu acheter toutes sortes de choses, des casquettes à la célèbre pipe, assister à un défilé canin à la gloire du chien de Baskerville et participer à un séminaire. Une commande a été passée pour faire édifier une statue de Conan Doyle (dont la maquette a été approuvée par sa fille) mais les fonds manquent encore. Heureusement, il existe quelque 400 associations vouées au culte de Sherlock Holmes à travers le monde.

● **VENEZUELA : le prix Rómulo Gallegos à Angeles Mastretta**

Le prix international pour le roman Rómulo Gallegos, l'un des plus prestigieux d'Amérique latine, a été décerné à Caracas (Venezuela) à la romancière mexicaine Angeles Mastretta pour son livre *Mal de Amores* (Alfaguara), une histoire d'amour qui se situe pendant la révolution mexicaine. Elle recevra son prix d'un montant d'environ 360 000 francs, le 2 août, à Caracas.

● **GRANDE-BRETAGNE : *Chers enfants***

Une jeune femme anglaise au chômage, récemment divorcée et sans le sou, vient de signer un contrat sans précédent pour un livre pour enfants, environ 1 000 000 de francs, auprès d'un éditeur américain. L'histoire s'intitule *Harry Potter and the Philosopher's Stone* et avait été très appréciée en Angleterre. Harry Potter, pauvre orphelin élevé par un méchant oncle et une méchante tante, découvre qu'il est un magicien et passe dans un autre monde par une faille temporelle. Et les studios de Hollywood semblent également intéressés.

● **De plus en plus de livres on line**

Après Amazon.com aux Etats-Unis, ou l'Internet Bookshop britannique, sont arrivés d'autres librairies spécialisées sur Internet : d'abord la chaîne Barnes & Noble, et à présent the Book-of-the-Month Club vient de lancer un site avec 2 400 titres, ce qui confirme que le marché s'agrandit mais que cela pourrait être nocif pour les librairies traditionnelles. L'avantage évident des sites sur Internet, c'est qu'ils n'ont pas de problèmes de stockage et qu'on peut y trouver en particulier des livres qui ne sont plus en librairies (170 000 titres en permanence chez Barnes & Noble, tandis qu'Amazon s'enorgueillit d'en présenter deux millions et demi). En outre, profitant de leur situation dominante, ils peuvent proposer des rabais et des promotions souvent importants. En revanche, les ventes restent en fait pour l'instant assez réduites et Amazon serait en déficit de quelque 30 millions de francs.

